



8 février 2024, Le Bourg d'Oisans

Analyse des Besoins Sociaux - CIAS de L'Oisans

Rapport de diagnostic social et plan d'actions



Ordre du jour

0. Enjeux et méthodologie

p.4

1. Analyse socio-démographique

p.15

2. Petite Enfance, Enfance et Parentalité

p.35

3. Jeunesse

p.71

4. Vie sociale et Citoyenneté

p.91

5. Logement

p.119

6. Mobilité

p.129

7. Emploi

p.142

8. Santé et Séniors

p.156

9. Conclusions du diagnostic social

p.180

10. Séminaire et plan d'actions

p.184

Comment lire le rapport ?

- Plusieurs types de contenus (*statistique, état des lieux documentaire, etc.*) sont présentés dans ce rapport, ils sont identifiables à travers le code couleur présenté ci-dessous :

ABS – CIAS de L'Oisans – Introduction / Synthèse / Conclusion

ABS – CIAS de L'Oisans – Analyse socio-démographique

ABS – CIAS de L'Oisans – Etat des lieux documentaire

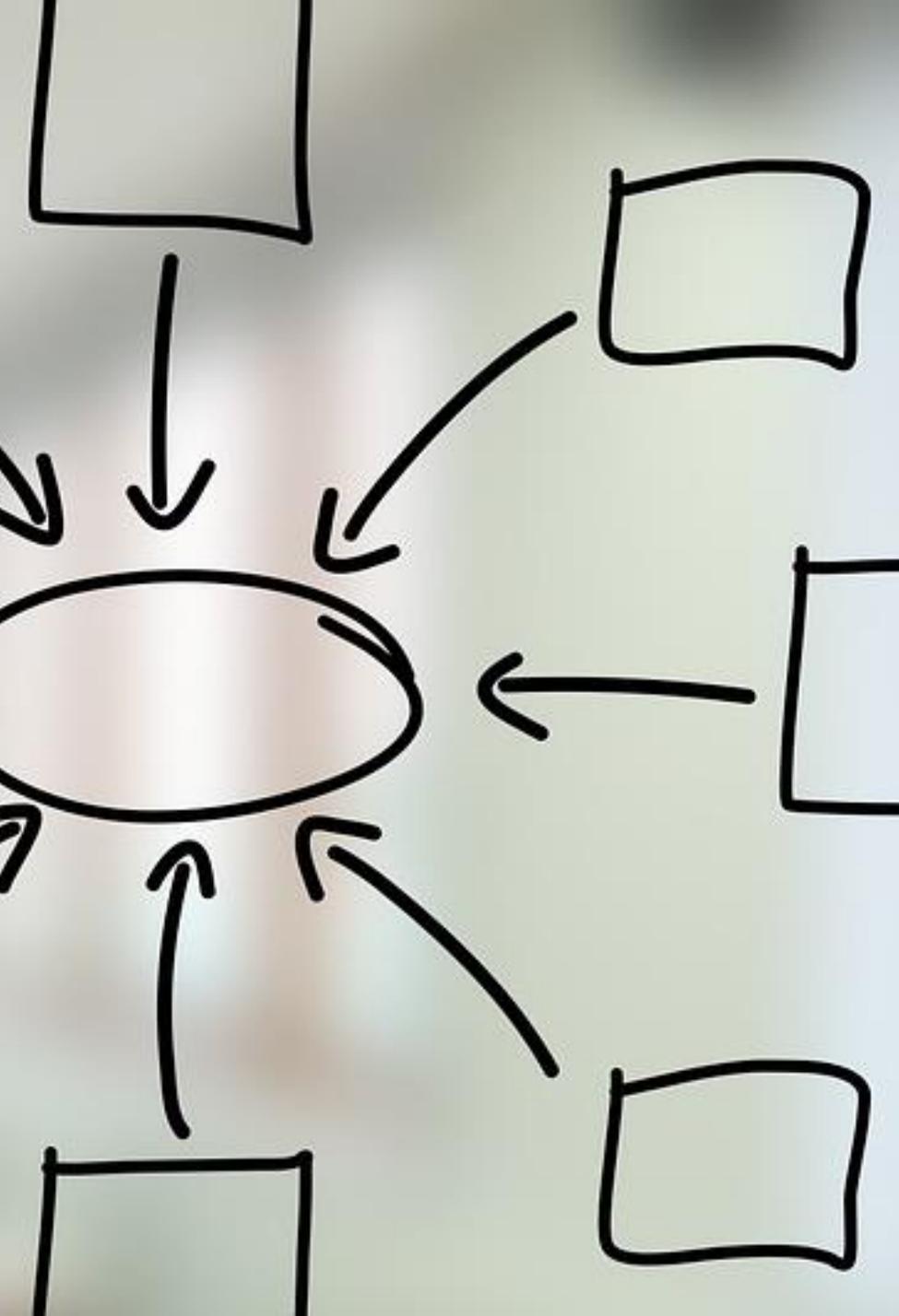
ABS – CIAS de L'Oisans – Entretiens

ABS – CIAS de L'Oisans – Questionnaire aux habitants

ABS – CIAS de L'Oisans – Séminaire / Plan d'actions

Préambule

Enjeux et méthodologie



L'Analyse des Besoins Sociaux, plus qu'une obligation, l'opportunité de réinterroger les besoins des habitants

- Le **décret du 21 juin 2016**, codifié dans le code de l'action sociale et des familles par l'article R123-1, prévoit la réalisation, par les centres communaux d'action sociale, d'une **analyse des besoins sociaux (ABS)** dans l'année civile qui suit le renouvellement général des conseils municipaux.
- Cet article R. 123-1 du code de l'action sociale et des familles dispose que :
 - *« Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une **analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire** de leur ressort. L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce **diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social** telles que mentionnées à l'article L.123-5. »*
- **Les besoins sociaux recouvrent un spectre large de problématiques** puisqu'ils comprennent l'ensemble des besoins collectifs d'une population auxquels une réponse concrète peut être apportée. Leur analyse est donc une **opportunité stratégique pour** repérer et hiérarchiser les enjeux sur lesquels le CCAS peut intervenir et de rassembler tous les acteurs concernés pour impulser une **véritable dynamique partenariale**.

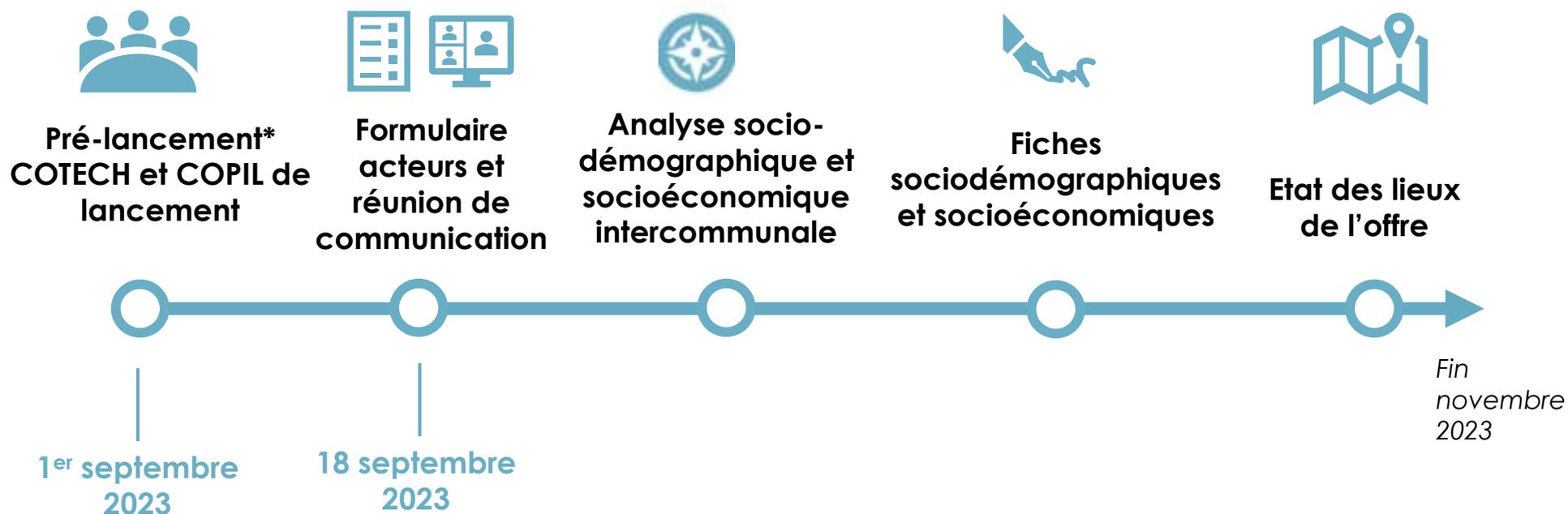


Notre vision des ABS

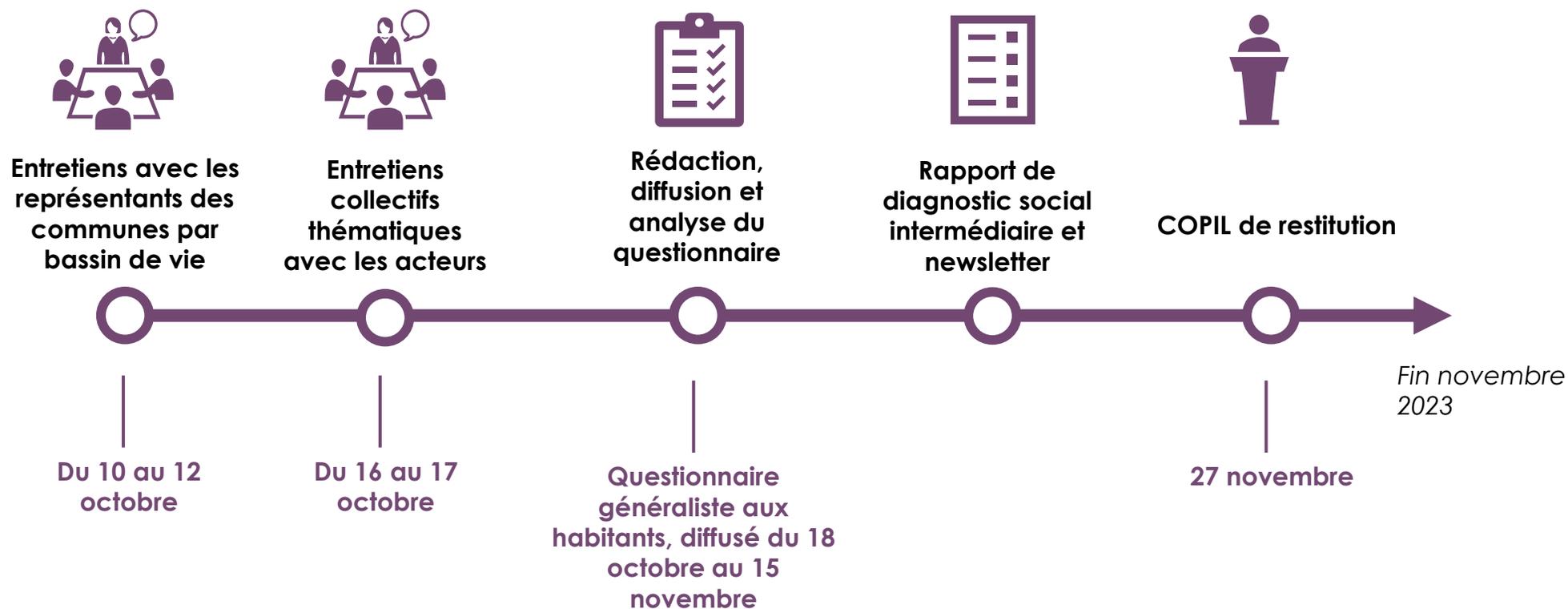
Opportunité stratégique pour les collectivités de repérer et hiérarchiser les enjeux sur lesquels elles peuvent intervenir, et de rassembler tous les acteurs concernés pour impulser une véritable dynamique partenariale.

- Les **élus** peuvent disposer de données précises pour objectiver les enjeux du territoire et construire une politique sociale cohérente ;
- Les **professionnels des Communes** peuvent prendre du recul sur leur activité quotidienne et disposer d'un véritable **outil de dialogue et de travail commun avec les élus sur les projets à entreprendre au service des habitants** ;
- Les **acteurs du territoire** peuvent saisir l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les autres acteurs, confronter leurs visions des besoins des habitants et nouer des nouveaux partenariats ;
- Les **habitants** peuvent y trouver un espace d'expression.

Phase 1 – Analyse quantitative



Phase 2 – Analyse qualitative et concertation



Phase 3 - Analyse des problématiques jugées prioritaires et plan d'action



**Préparation et
animation du séminaire
acteurs-élus**



**Formalisation du plan
d'action**



**COPIL* de
restitution finale**



18 décembre à
13h30 à
Allemond

Février 2024

* En visioconférence

Rappels méthodologiques – Volet quantitatif

Objectifs

Comprendre comment le territoire évolue

- Comment la population a-t-elle évolué sur les dix dernières années ?
- Quelles influences ont ces évolutions sur les problématiques identifiées ?

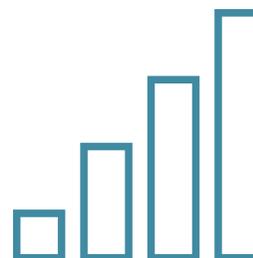
Comprendre les spécificités du territoire

- Quels sont les traits caractéristiques du territoire par rapport aux échelles de territoire supérieures

Données utilisées pour l'enquête quantitative

Données opendata :

- Données INSEE 2020, 2019, 2018
- Données DataCaf
- Site de la CCO
- Observatoire de Pôle Emploi ARA



Les données les plus récentes sont celles de l'année 2020 (données INSEE et DREES).

Méthodologie de recensement de l'INSEE

- Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, une fois tous les 5 ans.
- Ces dates de recensement permettent de réactualiser les prévisions que l'INSEE effectue entre les dates de recensement.
 - Par exemple, ici : En 2012 et 2017, date des recensements, on observe une évolution franche de population : les prévisions de l'INSEE ont été revues à la baisse en 2012 et à la hausse en 2017. Il ne serait donc pas pertinent d'analyser l'évolution de l'année 2011 à l'année 2016 ou de l'année 2011 à l'année 2018.
- Pour avoir des données les plus actuelles possibles, il convient de faire une comparaison de l'année 2012 à 2018 ou de l'année 2008 à 2018 (pour avoir une comparaison sur 10 ans).
- Le fait de choisir la période de 2010 à 2020 permet d'avoir les données INSEE les plus récentes sur le territoire mais aussi de comprendre 2 années de recensement pour l'ensemble des communes de la CC de l'Oisans.



Exemple de méthodologie de recensement

Commune	Prochain recensement	Dernier recensement	Avant dernier recensement	Avant avant dernier recensement
LE BOURG-D'OISANS	2023	2018	2013	2008
HUEZ	2027	2022	2017	2012
MONT-DE-LANS / LES DEUX ALPES	2026	2021	2016	2011
LIVET-ET-GAVET	2026	2021	2016	2011
ALLEMOND	2024	2019	2014	2009
VAUJANY	2023	2018	2013	2008

Rappels méthodologiques – Volet qualitatif

● Des entretiens menés auprès des communes du territoire, réparties en 7 bassins de vie, interrogés sur leur population et leurs problématiques sociales communales :

- Le Bourg d'Oisans et la Communauté de communes de l'Oisans
- Mizoën, Besse, Le Freney d'Oisans, Clavans-en-Oisans, Auris (absence d'élus de Clavans mais présence du SIEPAF, le Syndicat Intercommunal d'Etudes, de Programmation et d'Aménagement de la Vallée du Ferrand)
- Allemond, Oz, Vaujany, Villard-Reculas (absence d'élus de Villard-Reculas mais appel complémentaire effectué avec le Maire)
- Livet-et-Gavet
- Ornon, Oulles, Villard-Notre-Dame, Villard-Reymond (absence d'élus de Oulles)
- Huez, La Garde (absence d'élus de La Garde)
- St-Christophe-en-Oisans, Les Deux Alpes.
- Soit une trentaine de personnes rencontrées (élus et techniciens des CCAS).



● Des entretiens menés auprès des acteurs et élus travaillant sur une même thématique de l'ABS, afin de recenser les besoins détectés lors de leur travail de terrain :

- Jeunesse : 11 participants
- Petite enfance, Enfance, Parentalité : 10 participants
- Vie sociale et Citoyenneté : 7 participants
- Emploi : 4 participants
- Santé, seniors, maintien à domicile, isolement : 9 personnes
- Logement et Mobilité : 4 personnes.
- Soit environ 45 personnes rencontrées (acteurs locaux et institutionnels, associations, élus des comités techniques de la CTG).

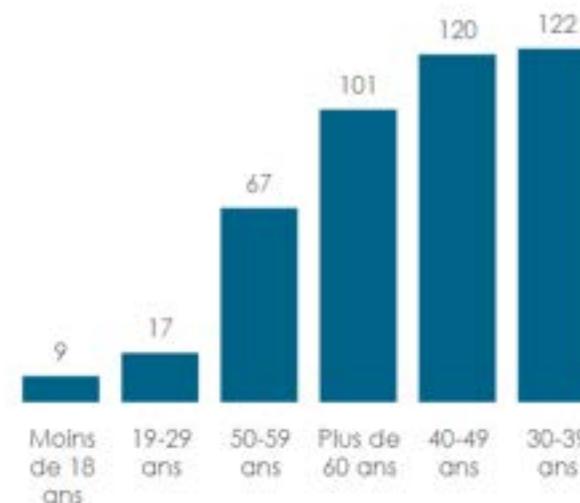


● 31 formulaires acteurs reçus (+ documents annexes).

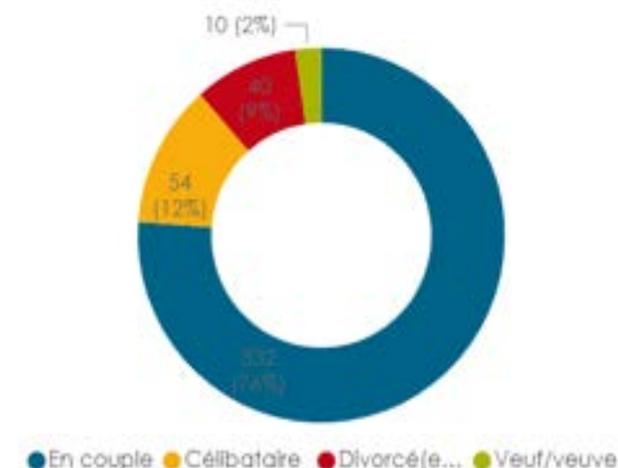
Rappels méthodologiques – Volet qualitatif

- Un questionnaire auprès des habitants de l'Oisans a été mené entre le 18/10/23 et le 15/11/23, soit environ **un mois de diffusion**.
- **436 personnes** y ont répondu dont :
 - Principalement des **femmes** (73% des femmes)
 - En majorité des **personnes entre 30 et 49 ans** (55% des répondants) suivi par les plus de 60 ans (23%) et en minorité les moins de 29 ans (6%)
 - En majorité des **personnes en couple** (76%) puis célibataire (12%). Les divorcés et séparés représentent 9% des répondants
 - **Originaires de Bourg-d'Oisans** (33% des répondants), **Allemond** (16%), **Livet-et-Gavet** (8%), **Les Deux Alpes** (7%) et **Huez** (6%).
 - **Habitant** en très grande majorité **sur le territoire depuis plus de 10 ans** (68% des répondants). Les personnes étant arrivés sur le territoire entre 3 et 10 ans représentent 25% des répondants et 2% des répondants n'habitent pas le territoire de la Commune
 - **Principalement en emploi à plein temps** (54% des répondants) ou **retraités** (20%) puis, dans une moindre mesure, en emploi à temps partiel (12%) ou en emploi saisonnier (10%)

Vous avez quel âge ?



Quelle est votre situation familiale ?



Rappels méthodologiques – Volet qualitatif

- La répartition des répondants au questionnaire par commune est précisée ci-contre :
- A noter que, si la répartition des répondants est plutôt cohérente avec celle de la population, **la vallée du Haut Oisans paraît sous-représentée parmi les répondants.**
- L'analyse du questionnaire** est présentée dans les parties thématiques du livrable.
- Les résultats globaux sont également disponibles en ligne (avec des filtres) au lien suivant : [Microsoft Power BI*](https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoieWJhMTY4MmYtNTgwMi00ZTIkLTgxMTItNDIhMDM0ZDEyOTRlIiwidCI6ImEzYmUxNTEzLTdjZDQ0tNDlzMCIiMmNmLTU2NzZmZWZmZTRkNSlsmMiOjh9)



Quelle est votre commune d'habitation ?	Nombre de ID
Le Bourg d'Oisans	143
Allemond	69
Livet-et-Gavet	34
Les Deux Alpes	30
Huez	26
Ornon	24
Oz	23
Vaujany	16
Auris	15
La Garde	12
Saint-Christophe-en-Oisans	10
Le Freney d'Oisans	8
En dehors du territoire de la Communauté	7
Villard-Reculas	6
Mizoën	5
Besse	3
Clavans-en-Haut-Oisans	2
Villard-Reymond	2
Villard-Notre-Dame	1

*<https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoieWJhMTY4MmYtNTgwMi00ZTIkLTgxMTItNDIhMDM0ZDEyOTRlIiwidCI6ImEzYmUxNTEzLTdjZDQ0tNDlzMCIiMmNmLTU2NzZmZWZmZTRkNSlsmMiOjh9>

01

Analyse socio-démographique

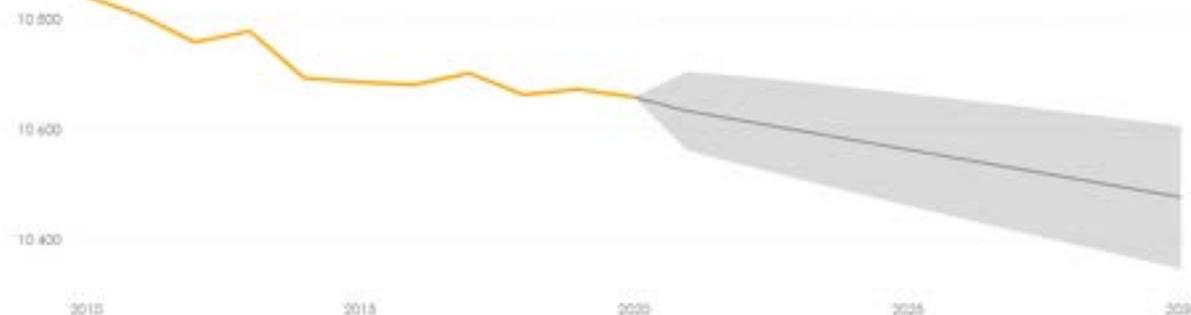


Une population en baisse et une diminution des moins de 45 ans

● **10 658 personnes** habitent sur le territoire en 2020

● Une population qui **diminue lentement mais de manière continue**

- Entre 2010 et 2020, la population a diminué de 1,7%
- Contrairement au département et à la France qui ont connu respectivement une croissance de 5,9% et de 3,9% sur cette même période.



Evolution de la population et prospectives

● De 2010 à 2020, la **population âgée de moins de 45 ans a diminué de 8 % ...**

- Baisse de 2% des 0 à 14 ans
- Baisse de 2% des 15 à 29 ans
- Baisse de 4% des 30 à 44 ans

● D'où l'observation d'un **vieillissement de la population** :

- Augmentation de 3% des 45-59 ans
- Augmentation de 2% des 60 à 74 ans
- Augmentation de 1% des 75 à 89 ans

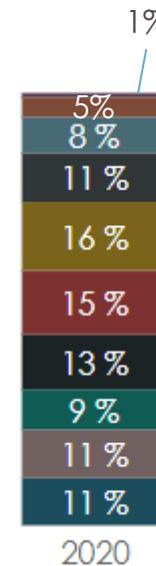


● 0-14 ans ● 15-29 ans ● 30-44 ans ● 45-59 ans ● 60-74 ans ● 75-89 ans ● +90ans

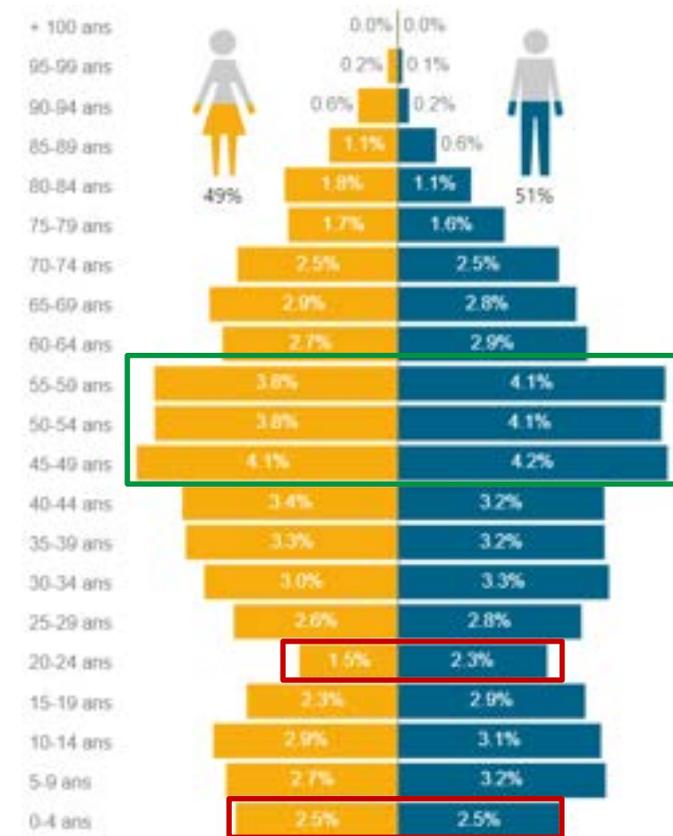
Evolution historique de la structure de la population par tranche d'âge

Une structure de la population propice à un vieillissement

- **La population est concentrée autour des 40-59 ans qui représentent plus de 30% de la population en 2020...**
 - La tranche d'âge la plus représentée parmi la population est celle de 50 à 59 ans avec 16% de la population.
- ... Tandis que **les enfants en bas âge et les jeunes sont peu nombreux**
 - 27% de la population ont entre 0 et 25 ans
 - Cependant, **les tranches d'âges les moins représentées** dans la population sont celles de **0 à 4 ans (5%)** et de **20 à 24 ans (3,8%)**, ce qui laisse penser à une **baisse de la natalité** ainsi qu'à une **émigration des jeunes** après 19 ans.
- **La population est de fait plus âgée que jeune ...**
 - Avec un **indice de jeunesse de 0,88**, en deçà du département (1) et de la France (0,91)...
 - Près d'un quart de la population est âgée de plus de 60 ans.
- ... Et peut ainsi tendre, sauf en cas d'arrivées ou de départs de population, vers un **vieillissement encore plus important**
 - La population de **45 à 59 ans** représente la part la plus importante et **va, à moyen-terme, basculer dans la tranche supérieure.**



Structure de la population par tranche d'âge



Pyramide des âges

- 0-9 ans ● 10-19 ans ● 20-29 ans ● 30-39 ans ● 40-49 ans ● 50-59 ans
- 60-69 ans ● 70-79 ans ● 80-89 ans ● 90-99 ans ● + 100ans

L'indice de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et de celle de 60 ans et plus.

Un solde naturel sur le point de décliner

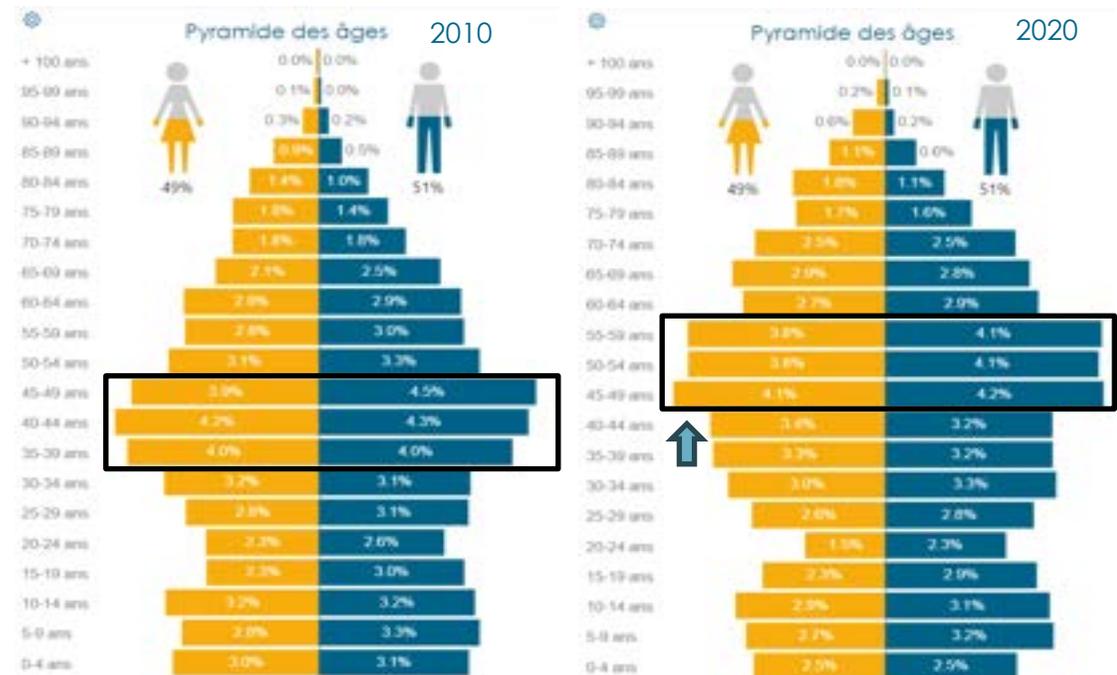
● Une situation de baisse de la natalité et d'augmentation des décès en lien avec le vieillissement de la population :

- Jusqu'à 2014, le territoire recensait plus de naissances que de décès : en 2010, il y avait eu près de 2 fois plus de naissances que de décès (144 naissances et 73 décès).
- Cependant, depuis 2010, est observé un phénomène d'augmentation des décès et de baisse des naissances. **En 2019 et en 2020, la CC de l'Oisans a recensé autant de naissances que de décès.**



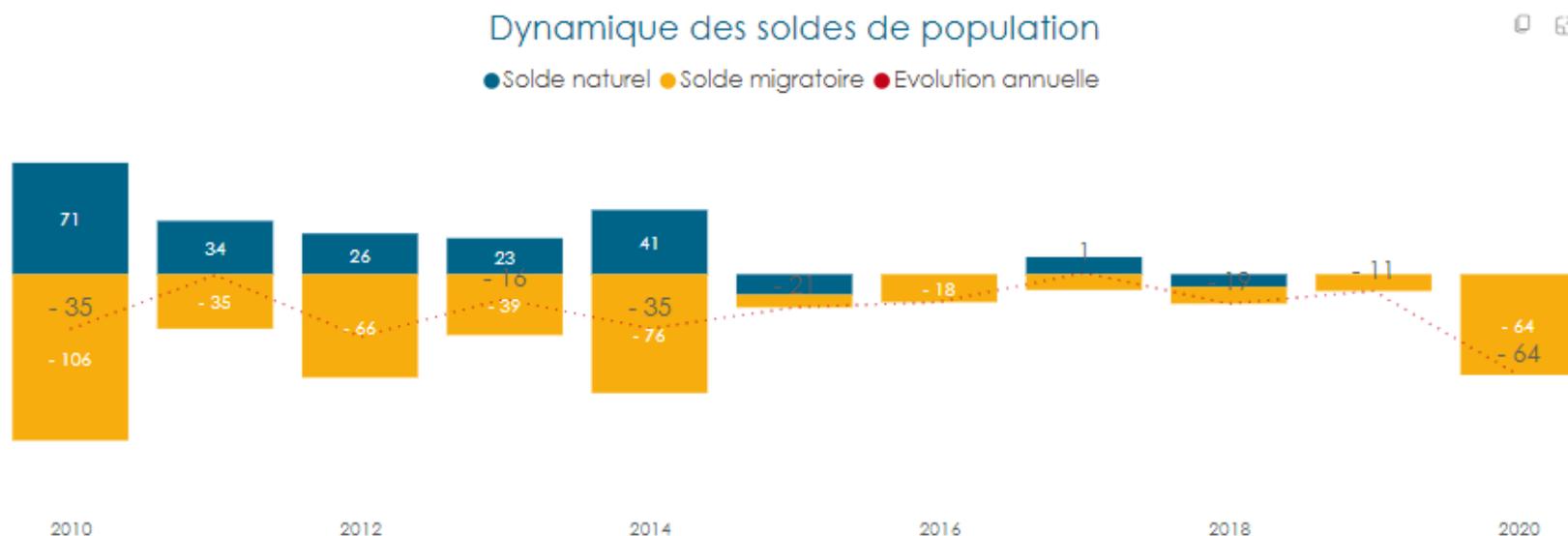
● Une population inégalement répartie en âge, qui vieillit et qui ne semble pas se renouveler :

- Depuis 2010, **les 0-14 ans ont diminué de 11% et les + de 60 ans ont augmenté de 14,2%**. De même, la part des 0-14 ans sur la population a un peu diminué sur les dix dernières années, tandis que celle des 60 ans et plus a augmenté.
- **L'écart le plus important s'observe toutefois sur la tranche des 35-49 ans** : en 2010, les 35-49 ans représentaient la part la plus importante de la population (24,9%), tandis qu'en 2020, cette génération a vieilli et a dorénavant entre 45 et 59 ans (24,1% de la population). Dans les prochaines années, cette **génération entrera donc dans la catégorie des séniors** (plus de 60 ans) et aura de nouvelles attentes en termes de services publics.



Un solde migratoire négatif, en raison de départs plus nombreux que d'arrivées sur le territoire

- Par ailleurs, le nombre de personnes qui quittent le territoire a tendance à être plus important sur les 10 dernières années que le nombre de personnes qui viennent s'y installer :
 - Le solde migratoire est globalement négatif, ce qui signifie qu'il y a plus eu de départs sur le territoire que d'arrivées. **Entre 2010 et 2020, le territoire a ainsi perdu près de 400 habitants ;**
 - Le solde naturel qui compensait au début des années 2010 les départs de population, ne le fait plus désormais (cf. slide précédente) et pourrait avoir tendance même à alourdir la dynamique de la population dans les prochaines années.

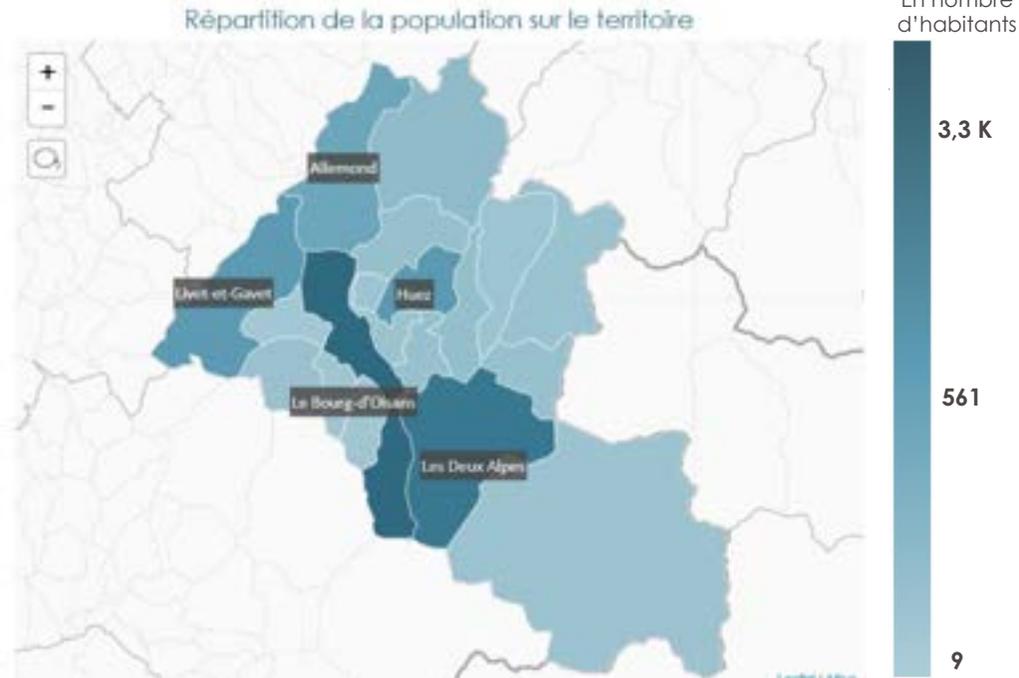


Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période

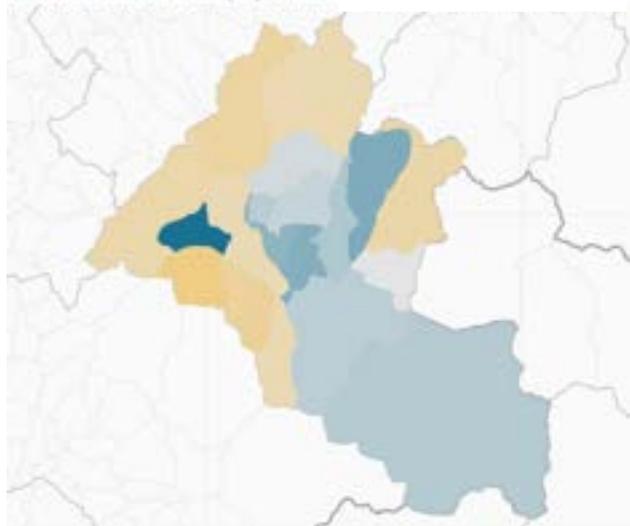
Une répartition inégale de la population sur le territoire

- Sur le territoire, on distingue :
 - 2 villes rassemblant 49% de la population** : Le Bourg d'Oisans (3 285 hab., soit 30,8% de la population) et les Deux Alpes (1 942 hab., soit 18%)
 - 3 communes de taille moyenne** rassemblant ensemble près d'1/3 de la population : Huez (12,2%), Livet-et-Gavet (11,9%) et Allemond (8,8%)
 - 9 communes comprenant entre 350 et 100 habitants**
 - 5 communes dont le nombre d'habitants est inférieur à 100** : Clavans (98 hab.), Villard-Reculas (58 hab.), Villard-Reymond (39 hab.), Villard-Notre-Dame (28 hab.) et Oulles (9 hab.).
- Ainsi, **près de 75% des communes du territoire de l'Oisans rassemblent seulement 17% de la population.**
- Hormis les Deux Alpes et Huez, les villes accueillant des stations de ski ont moins de 350 habitants à l'année : Allemond (346 hab.), Oz (213 hab.), Auris (181 hab.) et Villard Reculas (58 hab.). Au total, ces 6 villes rassemblent 38% de la population.



Des tendances d'évolution démographique hétérogènes

Taux d'évolution de la population de 2010 à 2020



22,14%

-2,07%

-25%

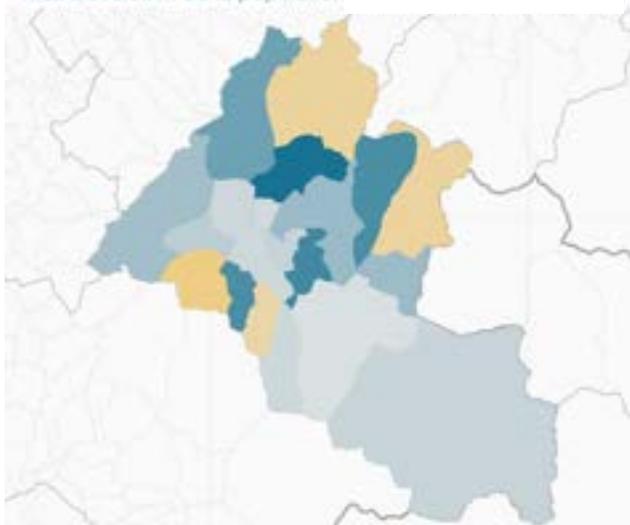
Sur les 5 villes les plus peuplées du territoire :

- Bien qu'elles aient **perdu de la population sur les dix dernières années**, Le Bourg d'Oisans et les Deux Alpes semblent **avoir une évolution qui repart à la hausse** ;
- A l'inverse, Livet-et-Gavet et Allemond ont connu une **augmentation de leur population** entre 2010 et 2020 mais cette **tendance semble s'être tassée voir repartir à la baisse** ;
- Enfin, Huez fait face à une **diminution constante de sa population** (-5,1% sur 10 ans)

Dans les villes de moins de 350 habitants, les pourcentages sont à nuancer avec le nombre d'habitants qu'elles rassemblent. Néanmoins, on peut noter différents phénomènes :

- Certaines **communes attirent de manière continue** entre 2010 et 2020 : Ornon, Vaujany, Besse, Villard Notre Dame ;
- A l'inverse, d'autres connaissent une **perte de population continue** : Oulles, Auris, Clavans en Haut Oisans, Le Freney d'Oisans, Oz, Mizoën ;
- Enfin, certaines connaissent une **diminution de leur population qui semble s'être ralentie** de 2015 à 2020 : Villard Reculas, La Garde, Saint Christophe en Oisans.

Taux d'évolution de la population de 2015 à 2020



20,3%

0,06%

-13,4%

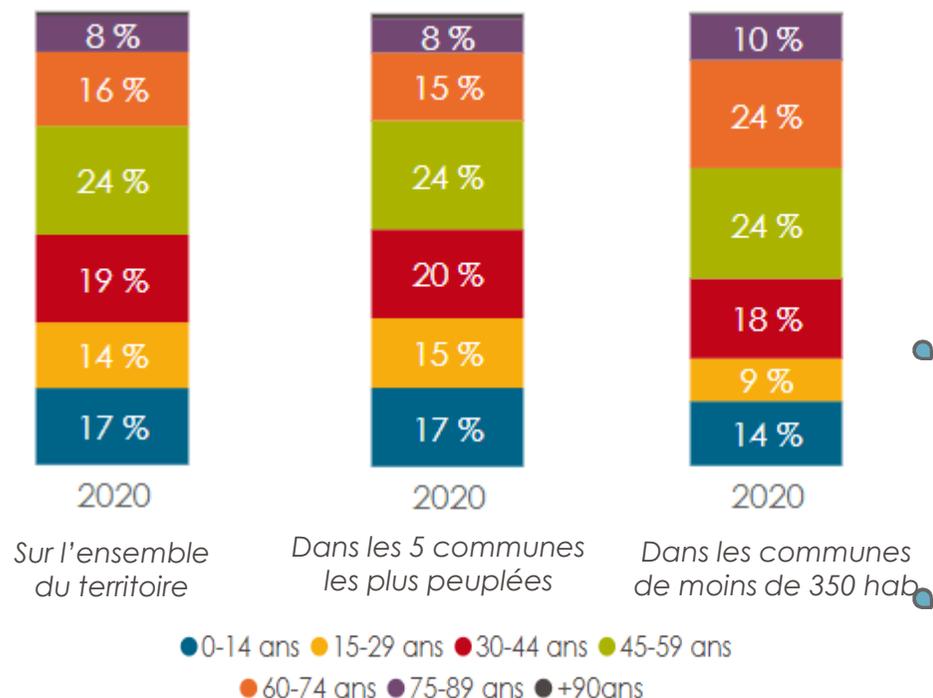
Tableau des évolutions démographiques par commune

	Population en 2020	Evolution pop. 2010-2020	Evolution pop. 2015-2020
Bourg d'Oisans	3 285	-1,3%	+1,4%
Les 2 Alpes	1 942	-6,2%	+2,5%
Huez	1 298	-5,1%	-2,8%
Livet-et-Gavet	1 269	+3,5%	-2,1%
Allemond	942	+8,2%	-6,36%
Vaujany	346	+0,3%	+12,7%
Le Freney d'Oisans	245	-7,6%	-2,8%
Oz	213	-3,6%	-13,4%
Mizoën	190	-1,6%	-2,6%
Auris	181	-12,6%	-10%
Ornon	160	+22,1%	+20,3%
Besse	148	+4,3%	+11,3%
St Christophe en Oisans	106	-7%	+1%
La Garde	101	-11,4%	+1%
Clavans-en-Haut-Oisans	98	-13,3%	-9,3%
Villard Reculas	58	-6,5%	+1,8%
Villard Reymond	39	+11,4%	-9,3%
Villard Notre Dame	28	+12%	+7,7%
Oulles	9	-25%	0%

Des structures de la population infra-communales hétérogènes, entraînant des enjeux différents

- L'objectif, ici, est d'observer les structures de la population à un échelon infra-communal, pour en déduire les principaux enjeux auxquels les communes de la CC doivent faire face.
- Si on regarde la ville-centre, Le Bourg d'Oisans rassemble 30% de la population de manière équilibrée, puisqu'y habitent :
 - 32,8 % des 0 à 14 ans et 30,6% des 15 à 29 ans
 - 28,5% des 30 à 59 ans et 33,7 % des personnes âgées de plus de 60 ans sur l'ensemble du territoire.

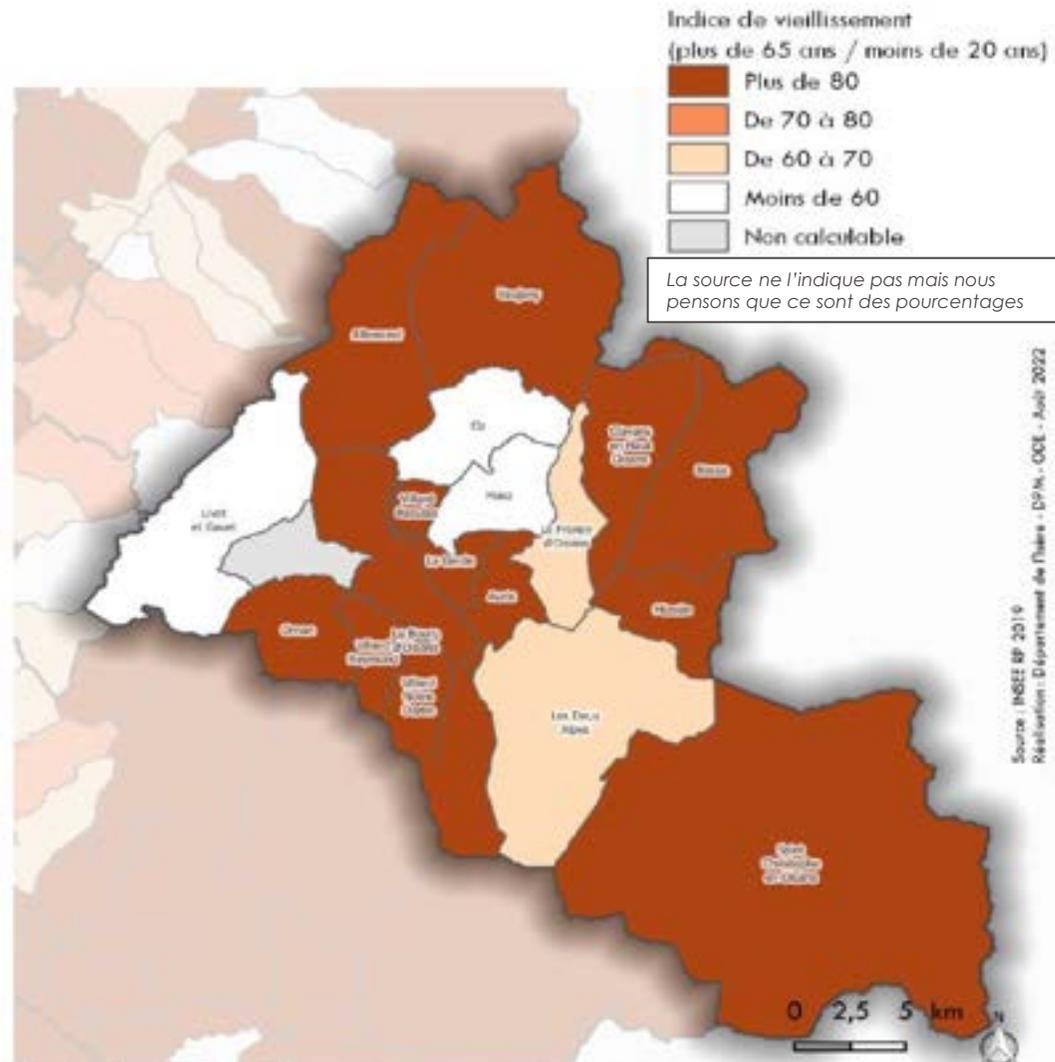
Structure de la population par tranche d'âge



- Les communes de moins de 350 habitants présentent des enjeux différents des 5 communes les plus peuplées : la population y est notamment plus vieille :
 - La part des personnes de plus de 60 ans dans les communes de moins de 350 habitants est de 34 % contre 24% pour les communes les plus peuplées
 - La part des enfants et jeunes de 0 à 25 ans dans les communes de moins de 350 habitants est de 23% contre 32% pour les communes les plus peuplées
- Cependant, en termes de nombre, les communes les plus peuplées :
 - Rassemblent 2 064 personnes de plus de 60 ans, soit 77% des personnes de cette tranche, contre 622 dans les communes les moins peuplées ;
 - Rassemblent 2 859 enfants ou jeunes (0 à 29 ans), soit 85% de cette population, contre 490 dans les communes de moins de 350 habitants.

La structure de la population, à la fois à l'échelle intercommunale mais aussi infra-communale, influe donc directement sur les besoins d'offres de services.

L'enjeu du vieillissement de la population est commun à beaucoup de communes



Plus l'indice est élevé, plus la part des personnes de plus de 65 ans est importante.

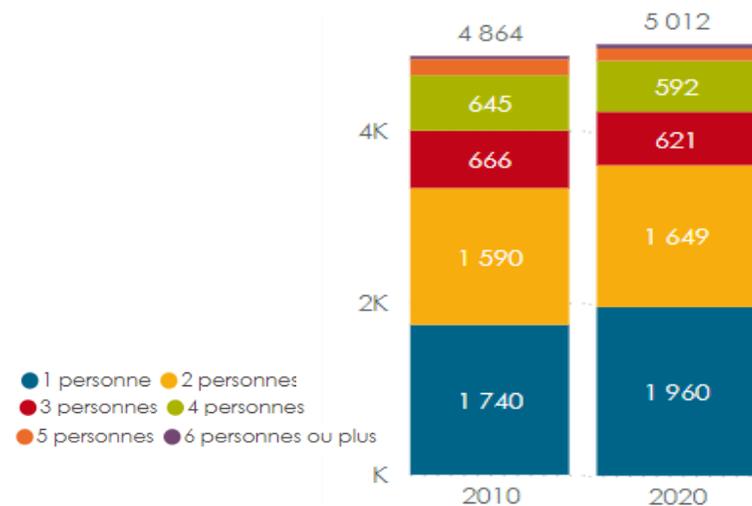
- **L'indice de vieillissement**, correspondant au quotient du nombre de personnes âgées de plus de 65 ans sur celui des moins de 25 ans, **démontre bien les différences d'enjeux en termes de vieillesse et de jeunesse auxquels font face les communes de la CC :**

- **3 communes ont presque 2 fois plus de jeunes et d'enfants de moins de 20 ans que de séniors de + de 65 ans : Livet-et-Gavet, Oz et Huez**
- **Les Deux Alpes et le Freney-d'Oisans ont également une majorité de moins de 20 ans**
- Les autres communes ont presque **autant de population âgée de plus de 65 ans que de moins de 25 ans** (Le Bourg-d'Oisans, Vaujany et Ornon) **voire plus** (le reste des communes)

Une augmentation du nombre de ménages, mais dont la taille diminue

- La CC de l'Oisans compte **5 012 ménages sur son territoire en 2020** :
 - La **taille moyenne de ces ménages est de 2,09 personnes en 2020** : soit une taille bien inférieure à celle de l'Isère (2,24) et de celle de la France (2,17), et une taille de ménage en baisse sur la dernière décennie (était de 2,19 en 2010).
 - 52 % de ces ménages sont des couples avec ou sans enfants ou des colocations d'au moins 2 personnes, 39% sont des personnes vivant seules et 8% sont des familles monoparentales.
- Entre 2010 et 2020, la CC a connu une **augmentation du nombre de ménages (+3%)** caractérisée par une **augmentation de ménages à 1 et 2 personnes (+13% et +4% respectivement)** et une baisse du nombre de ménages de plus de 3 personnes (1 403 ménages en 2020, soit une diminution de 9% par rapport à 2010).
- Les ménages à 1 ou 2 personnes représentent 72% des ménages de l'Oisans en 2020.**

Evolution du nombre de ménages par nombre de personnes



Comparaison de la taille moyenne des ménages



Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (une colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Retours des entretiens avec les communes

1 559 habitants

Allemond, Vaujany, Oz, et Villard-Reculas (bassin de vie de l'Eau d'Olle)

Offre de services

- Au global, **l'offre de services est concentrée principalement sur Allemond ou Vaujany, quand il ne faut pas aller jusqu'à Bourg d'Oisans :**
 - Des structures **Petite Enfance** sur Vaujany et Oz, mais **pas sur Villard-Reculas ni sur Allemond** (alors même qu'Allemond concentre le plus d'habitants). Une micro-crèche est toutefois en cours de construction sur Allemond (12 places).
 - Une école à Allemond, qui accueille les 4 autres communes, avec un accueil périscolaire proposé. **Pour de l'accueil extrascolaire il faut toutefois aller sur Bourg d'Oisans, sauf pour Vaujany** qui a un ALSH.
 - Aucune offre Jeunesse sur le bassin de vie, il faut aller à Bourg d'Oisans (collège, espace jeunes).
 - Une **offre de santé** concentrée à Allemond (pôle médical), mais **qui couvre partiellement les besoins** des 4 communes.
 - **Pour les séniors, l'offre est assez inégale** avec des services de portage de repas sur Allemond et Vaujany et une résidence séniors sur Allemond (mais qui ne propose pas de services spécifiques et qui a une liste d'attente conséquente, un second bâtiment est toutefois en cours de construction). On note aussi sur Allemond une **antenne de France Services** et une poste intercommunale.

Enjeux recensés

- **L'enjeu du logement disponible pour répondre aux jeunes actifs** qui voudraient s'installer et travailler sur le territoire est commun à l'ensemble des 4 communes.
- **Sur Villard Reculas, de nombreuses personnes isolées** sont repérées : petite commune donc tout le monde se connaît mais manque d'offres et de services pour répondre à leurs besoins et les sortir de l'isolement.

Organisation et liens avec le territoire

- Des tissus associatifs dynamiques et forts sur l'ensemble du bassin de vie, avec de fait **des liens sociaux infra-communaux assez bons mais avec très peu de liens entre communes du même bassin de vie et avec le reste de la CC.**
- Un CCAS sur Allemond, un CCAS sur Oz, pas de CCAS sur Vaujany mais ont de nombreux services à destination des personnes vulnérables (séniors, jeunes etc.), rien sur Villard-Reculas.

Dynamique sur le bassin de vie

- **Un territoire qui a une vraie dynamique de bassin de vie, notamment tournée vers Allemond pour l'école et l'offre médicale, mais dans lequel l'offre de services n'est pas homogène et les moyens des communes sont très différents (notamment entre Vaujany et Villard-Reculas).**

Retours des entretiens avec les communes

236 habitants

Ornon, Oulles, Villard-Notre-Dame, et Villard-Reymond (Oulles non représentée)

Offre de services

- Au global, **ces 4 communes se tournent vers Bourg d'Oisans pour l'offre de services du quotidien** :
 - Enfants scolarisés à Bourg d'Oisans.
 - Comme pour l'école, les communes se tournent vers la vallée pour les services du quotidien (ALSH, espace jeune, offre médicale, l'offre seniors etc. de Bourg d'Oisans).

Enjeux recensés

- **Problématique du logement** avec de nombreuses **résidences secondaires très peu occupées dans l'année** (constat partagé sur l'ensemble des communes).
- Certaines communes sont assez **isolées en termes d'accès** : la route départementale pour aller à Villard-Notre-Dame peut être difficile et parfois ces communes **se heurtent à des services qui « ont du mal à emprunter la route »**, ce qui peut créer un **sentiment de discrimination**.

Organisation et liens avec le territoire

- **Communes assez animées avec de nombreux bénévoles, mais tendance à rester chacun dans sa commune** : « on se débrouille chacun dans notre coin ». Réflexion autour de la bibliothèque de Villard-Notre-Dame qui pourrait avoir un rôle de lien social plus fort pour ces communes, ou de faire des animations tournantes entre les communes. Là encore, la difficile accessibilité de Villard-Notre-Dame pour les autres communes peut compliquer ce projet.
- **Animation de la vie sociale qui est assez forte l'été mais qui est plus fragile l'hiver et en intersaison** : « c'est très compliqué d'avoir une vie sociale sur toute l'année ».
- Pas de CCAS sur ces 4 communes.

Dynamique sur le bassin de vie

- **Des communes assez isolées, qui pourraient avoir une dynamique de bassin de vie plus forte notamment autour de l'animation de la vie sociale, mais qui se tournent pour l'instant principalement vers Bourg d'Oisans.**

Retours des entretiens avec les communes

1 399 habitants

Huez, et La Garde (La Garde non représentée)

Offre de services

- Au global, **bien que Huez dispose de nombreux services, ces 2 communes continuent de se tourner vers Bourg d'Oisans** :
 - La commune **d'Huez dispose de plusieurs services** sur sa commune : crèche, école, maison médicale, services de livraison de repas et de courses pour les séniors, ADMR, aide aux devoirs, évènements séniors (via le CCAS) etc. Ils sont toutefois pour beaucoup positionnés sur la Station ou Huez village, plutôt que sur le Ribaud.
 - Une **utilisation des structures intercommunales est quand même recensée** sur Huez, notamment car elles permettent d'être un lieu « neutre », où les habitants ne sont pas connus et donc où ils osent parler de leur problème.

Enjeux recensés

- **Hausse du nombre de jeunes parents sur Huez, mais qui repartent ensuite vers la vallée quand l'enfant à l'âge d'aller à l'école** : l'école est en baisse d'effectifs alors que la crèche fait face à une augmentation de la demande.
- **Difficultés à parler de ses problèmes à Huez**, car tout le monde se connaît : le CCAS ne reçoit aucune demande, pour autant il existe des personnes de la commune suivies par des assistantes sociales du Département (**risque d'invisibilisation des problématiques sociales** sur la commune).

Organisation et liens avec le territoire

- **Peu de liens entre Huez et les autres communes** du territoire, mais sentiment d'être loin et de « gérer leurs besoins » en bonne autonomie.
- Pas de CCAS sur La Garde.

Dynamique sur le bassin de vie

- **Huez, une commune qui fonctionne sur son propre bassin de vie par rapport au reste du territoire mais dont la population semble continuer à se tourner vers Bourg d'Oisans pour des problématiques sur lesquelles elle souhaite garder une certaine confidentialité** (France Services, Centre de santé sexuelle par exemple).
- **La Garde, commune plus isolée et en manque d'offres qui se tourne principalement vers la vallée plus que vers Huez.**

Retours des entretiens avec les communes

862 habitants

Mizoën, Besse, Le Freney-d'Oisans, Clavans-en-Haut-Oisans, et Auris (bassin de vie du Haut Oisans) (Clavans représentée par le SIEPAF)

Offre de services

- Au global, **le territoire dispose de certains services qui attirent même les communes limitrophes à la CC, mais reste également dépendant de Bourg d'Oisans pour d'autres services :**
 - Particularité du territoire d'avoir des **services communs sur le Haut Oisans et avec La Grave et Villard d'Arène**, notamment sur l'ADMR et l'école, mais aussi sur l'utilisation des services du Freney qui peuvent attirer la population limitrophe.
 - Présence du **SIEPAF** comme gestionnaire d'un certain nombre de services à l'échelle du Haut Oisans.
 - Des **services Petite enfance limités sur le territoire** (une MAM au Freney, une crèche/garderie à Auris mais que en saison).
 - Les habitants du Haut-Oisans **doivent néanmoins aller à Bourg d'Oisans ou aux Deux Alpes pour de nombreux services** (pharmacie, services pour les seniors, espace jeune) alors même que Le Freney est assez central pour les communes alentours (on note quand même une maison de santé paramédicale au Freney). Cela peut être très limitant dès lors que la mobilité n'est pas simple pour un ménage.

Enjeux recensés

- Habitants qui ont des **mobilités pendulaires fortes** au sein du territoire et qui se déplacent de plus-en-plus sur tout le territoire de l'Oisans et non plus sur une seule vallée : **sentiment d'un manque d'homogénéité et d'équité tarifaire dans l'offre de service**.
- **Difficultés à faire venir et à garder les familles** : faute de logements mais aussi faute de services adaptés et de proximité.
- **Tissu associatif plutôt dynamique mais tout le monde n'y participe pas** : associations qui deviennent fragiles, et qui ne parviennent pas à toucher les jeunes. Et difficultés de faire du lien social sur les communes ayant de **nombreux hameaux**.

Organisation et liens avec le territoire

- **Réussite des animations faites au niveau intercommunal mais décentralisées sur le territoire** (réseau des médiathèques, la fabrique des petites utopies) : « ça marche bien quand les actions viennent au devant de la population, c'est plus limité quand il faut aller sur Bourg d'Oisans ».
- **Pour les seniors, les actions restent à un échelon communal** (même au sein du Haut Oisans) : « chacun dans son pré-carrez ».

Dynamique sur le bassin de vie

- **Un territoire qui a une vraie dynamique de bassin de vie, dont en témoigne notamment l'existence du SIEPAF, qui est dirigée à la fois vers Le Freney en attirant même les communes limitrophes de la CC mais également vers Bourg d'Oisans par manque d'offres sur le territoire du Haut Oisans.**

Retours des entretiens avec les communes

1 269 habitants

Livet-et-Gavet

Offre de services	<ul style="list-style-type: none"> ● Au global, Livet-et-Gavet se tourne plus vers Vizille et Grenoble que vers le territoire de l'Oisans, de part sa position géographique et par son manque de services en propre : <ul style="list-style-type: none"> ● 2 écoles, à Rioupéroux et à Gavet. ● Une position au début du territoire de la CC, qui fait que les habitants sont plutôt tournés vers Vizille et Grenoble que vers l'Oisans hormis pour quelques services existants sur Bourg d'Oisans. ● Ancienne commune industrielle (a subi de nombreux départs de populations suite à la fermeture des anciennes usines) qui gravite aujourd'hui autour de l'entreprise Ferropem qui embauche beaucoup d'ouvriers de la commune. ● Aucune structure Petite Enfance, hormis des assistantes maternelles. A noter néanmoins, la présence d'un dispensaire avec l'intervention du service de la PMI, un service infirmier communal et la permanence d'un médecin 2 jours/semaine.
Enjeux recensés	<ul style="list-style-type: none"> ● Commune avec plusieurs lieux-dits qui restent assez prégnants dans les habitudes de vie des habitants (Livet, Gavet, Rioupéroux, et des hameaux) : « la population voudraient les mêmes services sur chaque secteur ». ● Des disparités au sein de la commune entre les ouvriers de Ferropem qui ont plutôt des bonnes conditions d'emploi et ceux qui travaillent en stations qui sont plus précaires. ● Présence de logements vacants car nécessiteraient d'être rénovés, et la commune n'en a pas les moyens.
Organisation et liens avec le territoire	<ul style="list-style-type: none"> ● Tissu associatif assez fort, même si le nombre d'animations reste un peu limité : lien social un peu difficile à faire et population qui vient surtout aux événements gratuits (potentiellement lié à une certaine précarité d'une partie de la population). ● Repérage des personnes seules isolées qui repose beaucoup sur les élus, les voisins et le garde (ASVP). ● A un CCAS et est un peu en lien avec le CIAS pour les réunions, mais « sentiment d'être seul à gérer ses problèmes »
Dynamique sur le bassin de vie	<ul style="list-style-type: none"> ● Une commune à part dans le territoire de l'Oisans, par son passé industriel et par ses habitudes de vie hétérogènes au sein même de la commune et tournées davantage vers Vizille et Grenoble.

Retours des entretiens avec les communes

2 048 habitants

Les Deux Alpes, et Saint-Christophe-en-Oisans

Offre de services

- Au global, **les Deux Alpes sont plutôt autonomes, tandis que St Christophe et Venosc se tournent plus vers Bourg d'Oisans** :
 - De **nombreux services sur les Deux Alpes** (maison médicale, cabinet dentaire, crèche, garderie, 3 écoles, etc. qui marchent aussi en intersaison (même si certains sont réduits). En revanche, **une grande partie sont situés sur le plateau des Deux Alpes**, ce qui peut créer des dynamiques hétérogènes avec Venosc et Mont de Lans. **Venosc étant relié uniquement par un télécabine, le village se tourne plus vers Bourg d'Oisans** pour les services, tandis que Mont de Lans reste orienté vers les Deux Alpes.
 - Sur **St Christophe**, il existe quelques animations pour les seniors et la vie sociale mais pour le reste les habitants **se tournent vers Bourg d'Oisans** (sauf pour l'école à Venosc). La **situation particulièrement isolée** de la commune est à noter.
 - Journées dépistages aussi sur les Deux Alpes qui attirent même des permanents : cela témoigne d'une **offre médicale permanente développée mais potentiellement insuffisante** par rapport aux besoins. Pour autant, la commune dispose d'une **borne de télémédecine** pour des consultations généralistes qui permettent de désengorger en partie la maison médicale l'hiver.

Enjeux recensés

- **L'enjeu du logement ressort particulièrement** : les logements disponibles de St Christophe sont pris d'assaut par les résidences secondaires et les retraités, ne laissant aucune offre pour les familles. De même sur les Deux Alpes on note beaucoup de petits studios et des locataires HLM qui y restent 20 ans lorsqu'ils ont une place. Réfléchir à une aide à la rénovation pour les logements saisonniers/permanents pourrait peut-être être une piste à creuser.
- Un **manque de transport en commun avec la vallée en intersaison** ; et des **difficultés grandissantes pour les personnes âgées**, malgré les services existants, en raison du vieillissement de la population.

Organisation et liens avec le territoire

- Une **bonne entraide sur St Christophe mais qui est gérée au cas par cas** par la commune, faute de véritable services/structures.
- Particularité des Deux Alpes avec 3 villages la composant, avec **peu de lien social fait entre les trois parties de la commune**.
- Pas de CCAS sur St Christophe, un CCAS sur les 2A ; et avec le reste du territoire les communes et CCAS « se connaissent » donc **communiquent entre eux, mais rien n'est vraiment organisé en commun**.

Dynamique sur le bassin de vie

- **Les Deux Alpes, commune plutôt bien équipée en services mais avec des habitudes de vie hétérogènes entre ses 3 villages, et St Christophe, commune isolée qui se tourne vers Bourg d'Oisans pour les services du quotidien**.

Retours des entretiens avec les communes

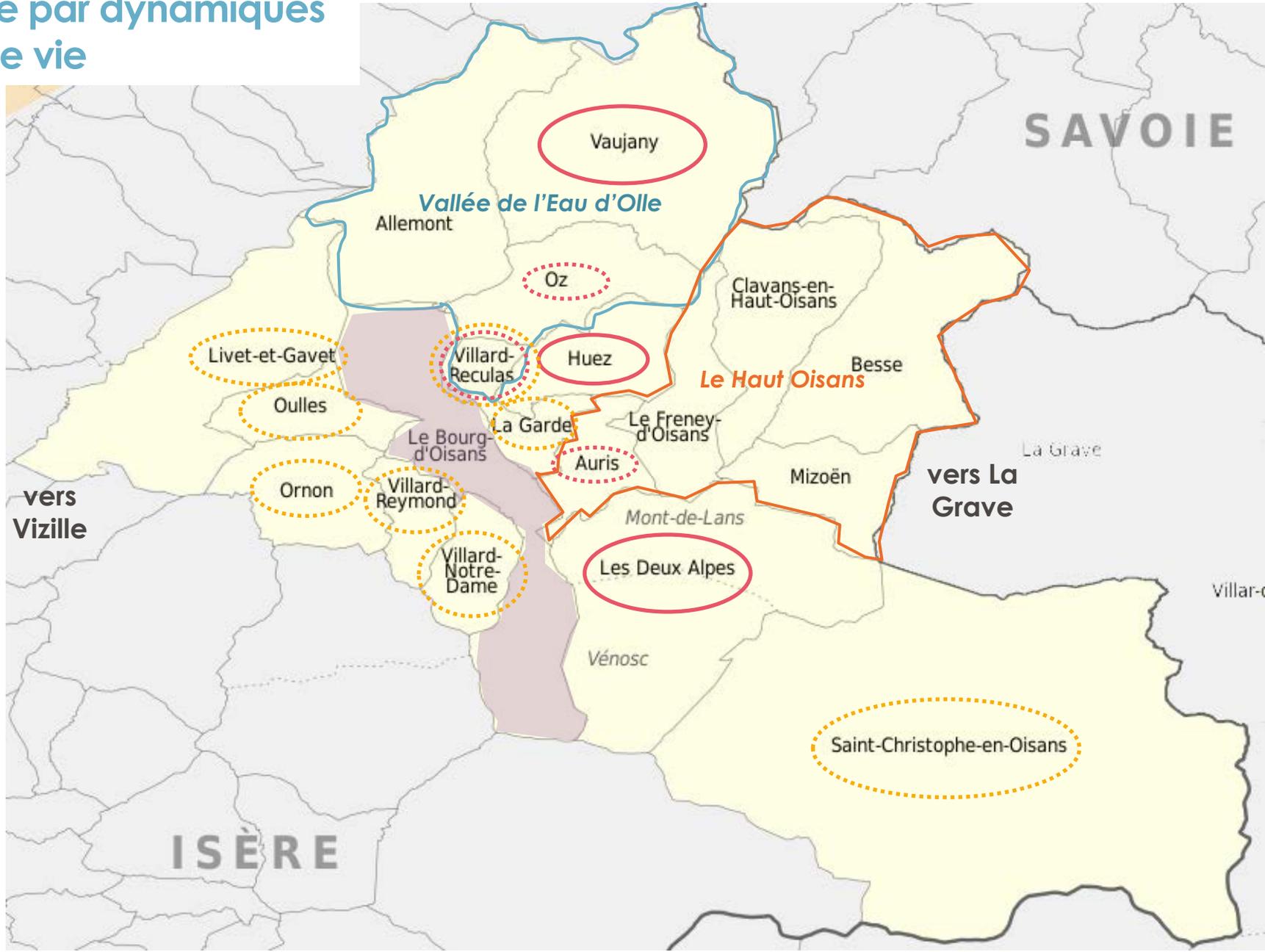
3 285 habitants

Bourg d'Oisans et CC de l'Oisans

Offre de services	<ul style="list-style-type: none"> ● Au global, Bourg d'Oisans concentre une grande partie de l'offre de services du territoire, laissant la commune sans solution lorsqu'elle ne peut pas répondre à l'ensemble des besoins : <ul style="list-style-type: none"> ● Bourg d'Oisans ne va bientôt plus avoir d'offre d'accueil sur la Petite enfance en horaires atypiques : la seule MAM qui en proposait a fermé le 13 novembre 2023 et les familles sont alors être en difficultés (pas d'autre offre à part en station en saison). ● Espace jeunes à Bourg d'Oisans qui fonctionne bien et permet de répondre à une partie des besoins. Pour l'instant, il touche toutefois principalement les collégiens (car proximité et horaires concordants) et moins les lycéens. ● Du fait des déplacements pendulaires et de la présence d'une grande partie des services du territoire, de nombreuses familles viennent sur Bourg d'Oisans. Or, quand les services sont saturés, ils ne peuvent se tourner que vers les services des stations qui sont souvent ouverts uniquement en saison/ en hiver.
Enjeux recensés	<ul style="list-style-type: none"> ● Un manque constaté sur la santé mentale : une seule psychologue sur Bourg d'Oisans et une psychologue le vendredi aux Deux Alpes, et le CMP de Bourg d'Oisans a des délais d'attente bien trop longs. ● D'importantes hétérogénéités sur le territoire de la CCO, sur les habitudes de vie comme sur les moyens. Ces écarts sont également renforcés par le manque de mobilité. De fait, un enjeu de « mixité sociale » apparaît entre les communes, pour faire du lien ainsi que pour désenclaver certains bassins de vie ou certaines générations. ● Une solidarité reconnue sur Bourg d'Oisans mais portée par un tissu associatif fragile comme l'a montré la fermeture du Secours catholique, avec des bénévoles assez âgées et peu de renouveau.
Organisation et liens avec le territoire	<ul style="list-style-type: none"> ● Une bonne dynamique partenariale recensée sur le territoire, sur Bourg d'Oisans comme sur la CCO, notamment lorsqu'il y a une urgence, en partie grâce à des liens interpersonnels forts. Toutefois, si on ne se connaît pas, ces liens ne se font pas forcément : il pourrait y avoir un besoin de coordination plus forte entre CCAS-CIAS et entre communes « même sans urgence », afin de créer un lien social intercommunal et sortir du « chacun dans son coin ». ● CIAS qui porte le DRE et le service jeunesse, et a un rôle d'aide aux associations caritatives mais ne distribue pas d'aide facultative : les CCAS ont fait le choix de conserver leurs prérogatives.
Dynamique sur le bassin de vie	<ul style="list-style-type: none"> ● Bourg d'Oisans, une ville centre qui attire par ses nombreux services mais qui manque de relais lorsque son offre ne couvre pas l'ensemble des besoins et dont le tissu associatif reste fragile.

Cartographie par dynamiques de bassins de vie

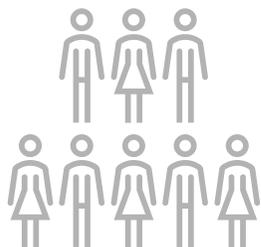
-  Commune station
-  Petite station
-  Commune isolée
-  Centre de la vallée
-  Dynamique en bassin de vie
-  Dynamique en bassin de vie





SYNTHÈSE

Démographie



Une population en baisse et vieillissante

Le territoire connaît une diminution lente mais continue de sa population (-1,7% entre 2010 et 2020) ainsi qu'une modification de la structure de sa population marquée par un phénomène de vieillissement et une partie importante âgée de 45 à 60 ans. Ces phénomènes s'expliquent en partie par une baisse de la natalité, et plus de départs que d'arrivées sur le territoire.



Une répartition inégale de la population sur le territoire

5 villes concentrent près de 83% de la population en 2020. Le Bourg-d'Oisans est la commune qui rassemble de loin le plus d'habitants (3,2 K hab.) suivie par Les Deux Alpes puis par les 3 villes : Huez, Livet-et-Gavet et Allemond qui rassemblent au minimum 942 habitants.

Le reste des communes a moins de 350 habitants à l'année.



Un vieillissement plus marqué sur les communes les moins peuplées

Bien que les évolutions démographiques soient différentes d'une commune à une autre, il est clair que la population est plus vieillissante dans les communes les moins peuplées : la part des personnes de plus de 60 ans dans ces communes est de 34 % contre 24% pour les communes les plus peuplées.



Une augmentation du nombre de ménages de 1 ou 2 personnes

Bien que le nombre de ménages sur le territoire augmente (+3% entre 2010 et 2020), cette augmentation concerne principalement les ménages du territoire qui sont à 72% constitués d'1 ou de 2 personnes (72% en 2020), et non les familles avec enfants.



02

Petite Enfance, Enfance et Parentalité

02-A. Familles et parentalité

02-B. Enfants de 0 à 5 ans

02-C. Enfants de 6 à 11 ans



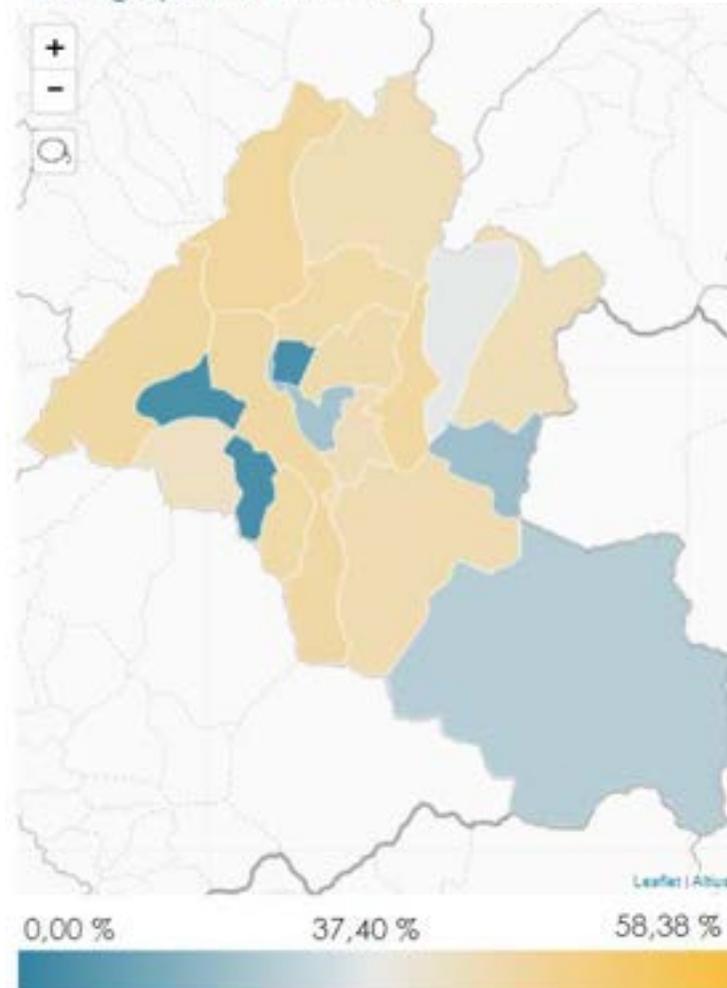
02-A

Familles et parentalité

Une diminution des familles avec enfants, et des familles avec en majorité 1 ou 2 enfants

- **3 009 familles** ont été recensées sur le territoire, ce qui représente **60% des ménages** de la CC. Ce nombre a **augmenté très légèrement** depuis 2010 (+1%), avec les caractéristiques suivantes :
 - Une **croissance du nombre de familles sans enfant (+ 9%)**.
 - Une **diminution des familles avec enfant (-7%)**
- En 2020, ces familles sont **en majorité composée de familles sans enfant** (53% des familles), ce qui était moins le cas en 2010 (49%). Ce chiffre est **supérieur aux moyennes départementales** (48%) et nationales (49%).
- Parmi les familles avec enfants, on compte **20% des familles ont un enfant, 21% ont deux enfants et 7% ont 3 enfants ou plus**. Les familles avec enfants ont donc en majorité 1 ou 2 enfants.
- **Dans certaines communes, les familles avec enfants sont toutefois plus représentées** par rapport à l'ensemble de l'intercommunalité (47%). C'est le cas de :
 - **Allemond** (58 % de ses familles ont au moins 1 enfant)
 - **Le Freney** (56%)
 - **Livez-et-Gavet** (53%)
 - **Le Bourg d'Oisans** (53%)
 - **Oz** (50%)
 - **Villard -Reymond** (50%)

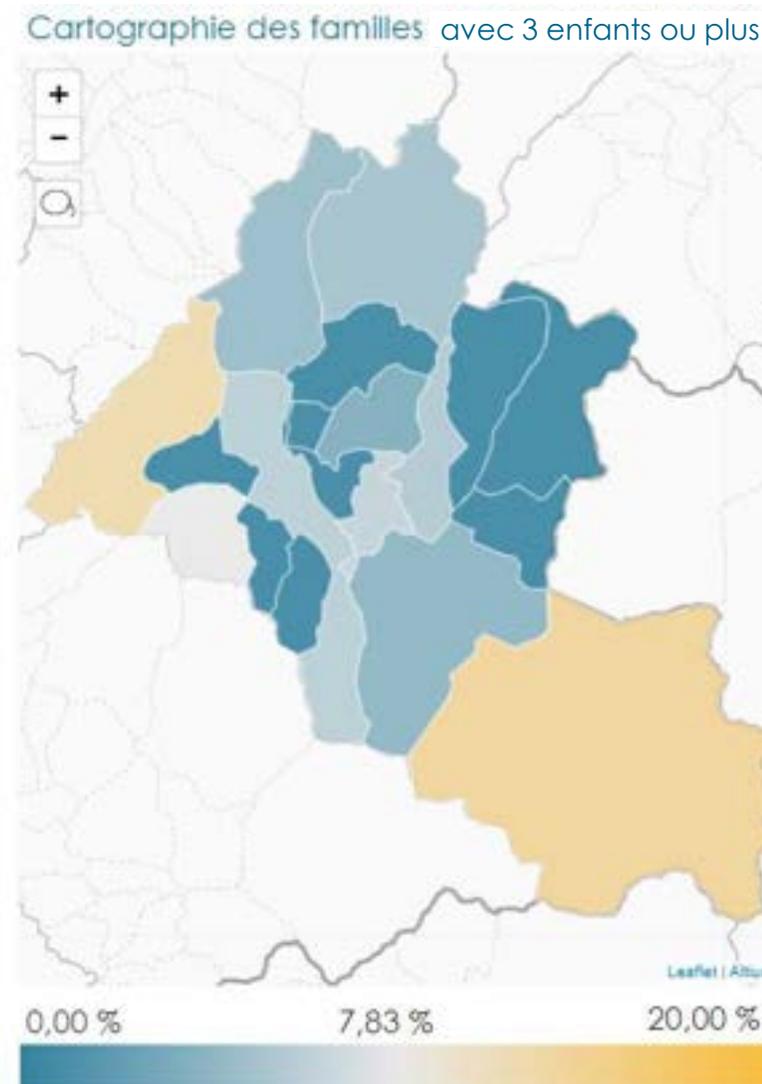
Cartographie des familles avec au moins 1 enfant



Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : 1) soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; 2) soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale). Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Des familles nombreuses peu représentées sur le territoire et en baisse

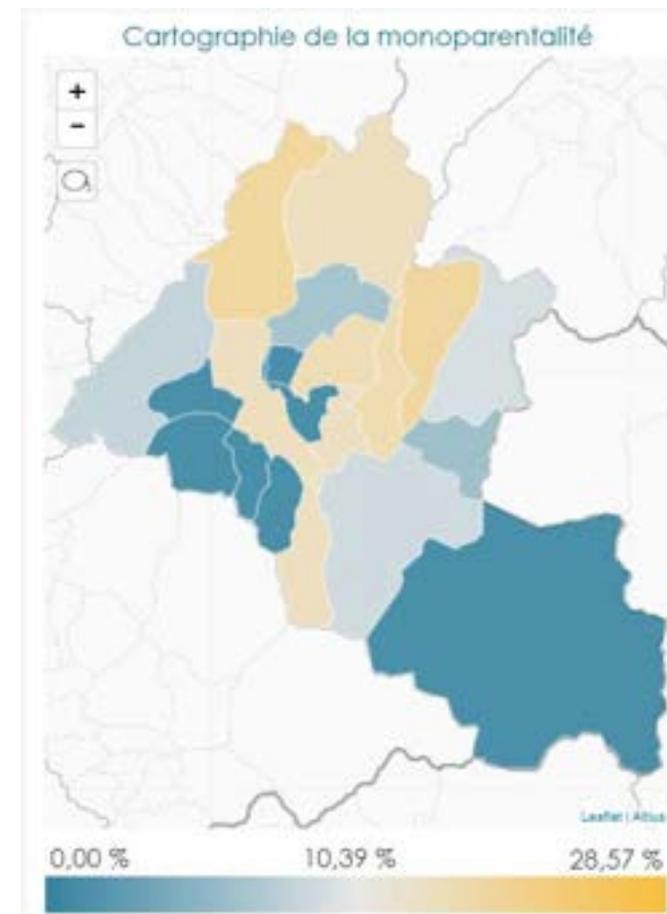
- **198 familles nombreuses (3 enfants ou plus)** ont été recensées sur le territoire, ce qui représente **7% des familles** de la CC, dont :
 - 140 de 3 enfants, soit 4,7% des familles de l'Oisans,
 - 58 de 4 enfants ou plus, soit 1,9% des familles de l'Oisans.
- Ce nombre a fortement **diminué** depuis 2010 (**-10%**), avec principalement une baisse des familles de 3 enfants (-16%).
- En 2020, la part des familles nombreuses sur le territoire (7% des familles) est **inférieure aux statistiques départementales (9,6%) et nationales (9,1%)**.
- Les familles nombreuses sont toutefois plus représentées parmi l'ensemble des familles dans les communes suivantes :
 - **Saint-Christophe-en-Oisans** (20 % des familles sont des familles nombreuses)*
 - **Livet-et-Gavet** (15%) ● **Oz** (7,2%)
 - **Ornon** (10%) ● **Villard-Reymond** (6,7%)
 - **Auris** (7,7%)



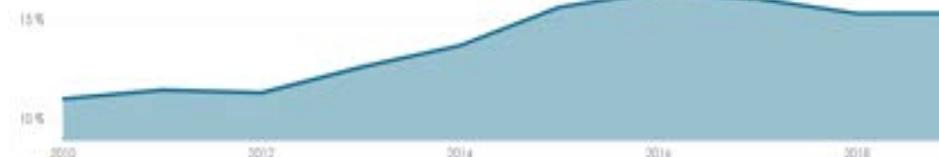
*à relativiser au regard du nombre d'habitants

Une progression forte du nombre de familles monoparentales sur le territoire

- En 2020, **408 familles** sont recensées comme monoparentales, ce qui représente **1 080 habitants** du territoire.
- Le nombre de familles monoparentales sur le territoire a connu une **forte croissance entre 2010 et 2020** passant de 324 à 408, soit une évolution de **+26%**. Après une forte hausse entre 2012 et 2016, **le taux de monoparentalité semble toutefois être redevenu assez stable depuis 2016** (16,4% en 2016 vs. 15,3% en 2020).
- En 2020, les familles monoparentales représentent **15,3% des familles de l'Oisans**. En comparaison avec le département et la France, le **taux de l'intercommunalité est supérieur à celui de l'Isère** (14,5%) et **inférieur à celui de la France** (16,5%)
- Les familles monoparentales du territoire sont **majoritairement constituées d'une femme avec enfant** (76%).
- En 2022, **276 familles monoparentales étaient allocataires de la CAF**. Le profil des familles monoparentales allocataires est la suivante :
 - **51% des familles monoparentales ont 1 enfant ;**
 - 39% ont 2 enfants et 10% ont 3 enfants ou plus.
- **Les communes les plus impactées** par ce phénomène de monoparentalité sont :
 - **Clavans-en-Haut-Oisans** (29% de ses familles sont monoparentales)
 - **Allemond** (28%) ● **Vaujany** (17%)
 - **Le Freney** (21%) ● **Le Bourg d'Oisans** (16%)
 - **Huez** (20%) ● **Auris** (15%)



Evolution du taux de monoparentalité sur le territoire



Un lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour tous et toutes : Le Centre de Santé Sexuelle de l'Oisans



257 personnes accueillies en 2022 dont principalement des 36-49 ans (34%)



112 consultations médicales gynécologiques réalisées



594 entretiens réalisés en 2022 dont 470 sur des sujets de vie personnelle et familiale

- Le Centre, est situé au Bourg-d'Oisans et est ouvert 4 jours par semaine (dont 1 jour où la conseillère n'est disponible que par visioconférence ou téléphone, ce qui lui permet d'être accessible par tous les habitants du territoire). Il est accessible par tous les publics, gratuit et anonyme.
- Plusieurs missions :
 - Être à l'écoute, informer et accompagner tous les habitants de l'Oisans concernant la contraception, la grossesse, les IST, l'IVG mais aussi sur la vie au sein du couple, de la famille, de la parentalité, de la sexualité et des situations de violences (conjugales intra-familiales, sexuelles)
 - Assurer des consultations médicales gynécologiques gratuites
- Une conseillère conjugale et familiale présente pour :
 - Mener des entretiens individuels, en couple ou en famille sur de nombreux sujets touchant aux relations, à l'affectif et à la sexualité (séparation, deuil, addiction, troubles de la sexualité, violences conjugales et intrafamiliales, maltraitances, difficultés éducatives, orientation sexuelle, mal être..)
 - Repérer et accompagner les personnes vivant ou ayant vécu de la violence (violences conjugales, intrafamiliales, sexuelles..)
 - Mener des animations collectives en milieux scolaires et associatifs : établissements scolaires en binôme avec l'infirmière de l'établissement (les 4^e et 3^e viennent au centre tandis que la conseillère intervient sur site pour les 5^e et 6^e), maison de jeunes, points d'écoute, en groupe de parole, soutien à la parentalité
- Une médecin directrice et une sage-femme présentes pour :
 - Assurer des consultations médicales gynécologiques gratuites et des traitements IST et contraceptifs jusqu'à 25 ans notamment pour les non-assurés sociaux
 - Mener des journées de dépistage (VIH, hépatites, IST, addictions mais aussi mise à jour des vaccins) sur les stations de l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes.

Service Enfance Parentalité – Fédération ADMR de l'Isère



Entre 2018 et 2022, seulement 8 dossiers CAF Naissance, 3 Maladie, 1 Grossesse et 3 Autres ont été enregistrés.
Ce qui **questionne sur la connaissance des habitants des dispositifs CAF et qui restreint l'action du Service sur le territoire de l'Oisans**



Depuis 2021, **14 ménages de l'Oisans ont bénéficié de dispositif du conseil départemental d'aides sociales à l'enfance.**

Aucun dossier PMI n'est parvenu au service depuis 2021.

- Le service n'a pas de présence physique dans la CC, mais est disponible par téléphone ou mail. Vu le faible nombre de dossiers CAF/PMI/Conseil Départemental (aide aux démarches administratives), il est peu intervenu sur le territoire. Une mission :
 - Accompagner et aider les parents à maintenir un équilibre familial à la suite d'un évènement pouvant fragiliser la dynamique de la famille
 - Le **service s'adresse aux familles ou futurs parents** dont la **demande de prise en charge de droit commun** (CAF-MMSA, mutuelles ou la PMI) a été acceptée **ET qui sont dans les situations suivantes** : grossesse, naissance ou adoption ; maladie ou hospitalisation ; séparation ou recomposition familiale ; décès d'un enfant ; insertion socio-professionnelle ; famille monoparentale ; soutien aux parents d'enfants en situation de handicap
- **2 techniciennes d'intervention sociale et familiale (TISF), 1 responsable de secteur, et des aides à domicile ou accompagnants éducatif et social** mises à disposition par le SAAD et les associations ADMR implantées dans le territoire **couvre la zone de Trièves – Oisans – Matheysine** et proposent les services d'aide **à domicile** suivants :
 - **Soutien à la parentalité** : accompagner les parents, sur des questions liées à l'éducation des enfants, à la compréhension des besoins des enfants, au développement de leurs compétences parentales, à la gestion du quotidien familial
 - **Soutien à la périnatalité** : apporter un soutien aux parents, notamment en les aidant à se préparer à l'arrivée du bébé, en proposant des conseils en matière de soins du nouveau-né, d'allaitement maternel et de gestion des premières semaines de vie du bébé.
 - **Accompagnement éducatif** : aider les enfants dans leurs devoirs scolaires ou réalisation d'activités d'éveil pour les tout-petits
 - **Gestion des situations de crise** : En cas de difficultés familiales, les SAAD peuvent intervenir pour apporter un soutien immédiat, aider à résoudre les conflits familiaux et contribuer à la stabilité de l'environnement familial.
 - **Sensibilisation à la santé et à la sécurité** : informer les parents sur les questions de santé et de sécurité liées à l'enfance, notamment en ce qui concerne les vaccinations, l'alimentation, la prévention des accidents, etc.
 - **Orientation et coordination des services** : aider les familles à accéder à d'autres services de soutien, tels que des consultations médicales, des services sociaux, des groupes de soutien communautaires, etc.
 - **Médiation** : assurer les droits visite en présence d'un tiers dans le cadre de la protection de l'enfance (placement de l'enfant)

Une offre d'accompagnement à la parentalité qui se fait principalement dans les lieux ordinaires

- **Jusqu'en octobre 2021, le territoire disposait d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents « P'tit Soleil » (LAEP)**, situé à la Maison de l'Enfance du Bourg-d'Oisans et ouvert la première moitié des vacances scolaires, 2 jours par semaine. Le LAEP avait pour mission de créer un lieu d'accueil, d'écoute et de rencontre entre les enfants mais aussi les adultes accompagnants. Il a toutefois fermé en octobre 2021, d'abord en raison de la crise sanitaire puis il n'a finalement jamais été réouvert. D'après les entretiens, **plusieurs raisons expliquent la non-réouverture de ce lieu** :
 - Le LAEP semblait avoir dérivé vers un **lieu de sociabilité des parents plutôt qu'un réel lieu autour de la parentalité** et de soutien.
 - Des questions de **manque de moyens humains dédiés** se posaient également, avec essentiellement des professionnels mis à disposition qui sont retournés vers leurs missions principales.
- **De fait, le territoire ne dispose plus de lieu proprement dédié à la parentalité** où les parents peuvent être conseillé par des professionnels de la parentalité.
- **On relève toutefois de nombreuses actions de soutien à la parentalité réalisées ponctuellement dans l'année ou dans les lieux ordinaires** :
 - **Le DRE et les RPE** jouent en effet un rôle d'accompagnement à la parentalité important
 - Les lieux ordinaires destinés aux enfants tels que **les EAJE et les ALSH** peuvent également apporter un soutien aux parents
 - Enfin, **de nombreux évènements et actions** dédiés sont organisés sur le territoire, notamment dans le cadre de la CTG, avec par exemple : **la Quinzaine de la Parentalité, la fête de la Petite Enfance avec un axe autour de la Parentalité, le projet Bienveillance avec des 5 ateliers parentalité sur l'année, et 1 à 2 conférences par an.**

Enjeux et problématiques recensés sur la Parentalité

UN BESOIN FORT SUR LA MÉDIATION FAMILIALE POUR COMPLÉTER LE TRAVAIL DU CSS ET DU DRE

- La conseillère conjugale et familiale du Centre de santé sexuelle fait un travail important sur le territoire, tout comme le DRE, mais regrette des sollicitations parfois trop tardives qui pourraient être améliorées par un travail de prévention et un vrai service de médiation familiale.
- Aujourd'hui, pour accéder à un service de médiation familiale il faut aller à Grenoble. Alors même que faire la demande est un premier pas déjà notable, les acteurs relèvent avoir déjà reçu de nombreuses sollicitations de familles pour disposer d'un tel lieu sur l'Oisans.



DES DIFFICULTÉS AU SEIN DE LA CELLULE FAMILIALE LIÉES À LA SAISONNALITÉ

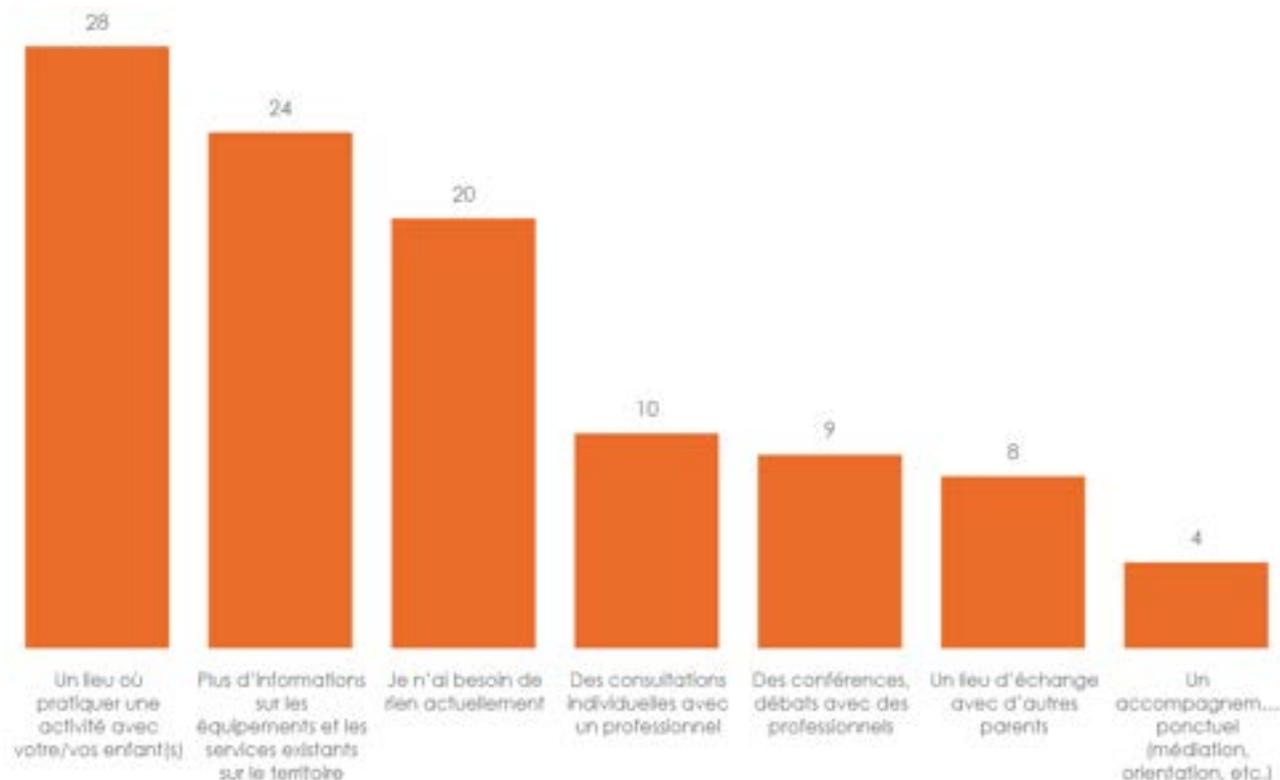
- D'après les acteurs, le rythme de travail saisonnier peut engendrer des difficultés au sein de la cellule familiale, notamment pour s'occuper des enfants : les parents sont très peu disponibles en saison, et les enfants sont laissés en autonomie assez tôt.
- Cela peut perturber le rythme de l'enfant/ de l'adolescent, avec une autonomie potentiellement subie ou un recours important à la garderie via des ALSH ou des activités sportives qui peuvent être lourdes en termes de rythme et de fatigue pour l'enfant.

UN MANQUE D'ACTIVITÉS ENFANTS-PARENTS ?

- Avant la crise sanitaire, Bourg d'Oisans disposait d'un LAEP (lieu d'accueil enfants-parents) qui fonctionnait avec de la mise à disposition de personnel d'autres structures. Aujourd'hui, l'offre d'accompagnement à la parentalité est structurée autour des lieux ordinaires apportant un soutien ponctuel (EAJE, ALSH), du DRE, des RPE et des événements dédiés organisés dans l'année.
- Pour autant, un lieu d'accueil en dur reste une demande récurrente des familles : pas pour avoir un « café des parents » mais plutôt pour aller toucher des familles isolées, faisant face à des difficultés, ou ayant un besoin de lien social avec d'autres parents et des professionnels du sujet.

Des parents souhaitant principalement un lieu d'activités avec leur enfant et plus d'informations sur l'offre existante

- La majorité des parents souhaitent un **lieu pour pratiquer une activité avec leur enfant** (28 sur 107 réponses à cette question, soit 26%) et **plus d'informations sur l'offre existante sur le territoire** (22%) tandis que d'autres estiment **n'avoir rien besoin actuellement** (19%).



- Bien qu'il n'y ait que 5 réponses pour chacune de ces questions, **les parents en devenir ne semblent pas toujours savoir vers qui se tourner pour être accompagnés** (3 réponses « non » sur 5) **et 4 parents avec un projet familial n'ont pas trouvé de mode de garde à ce jour.**

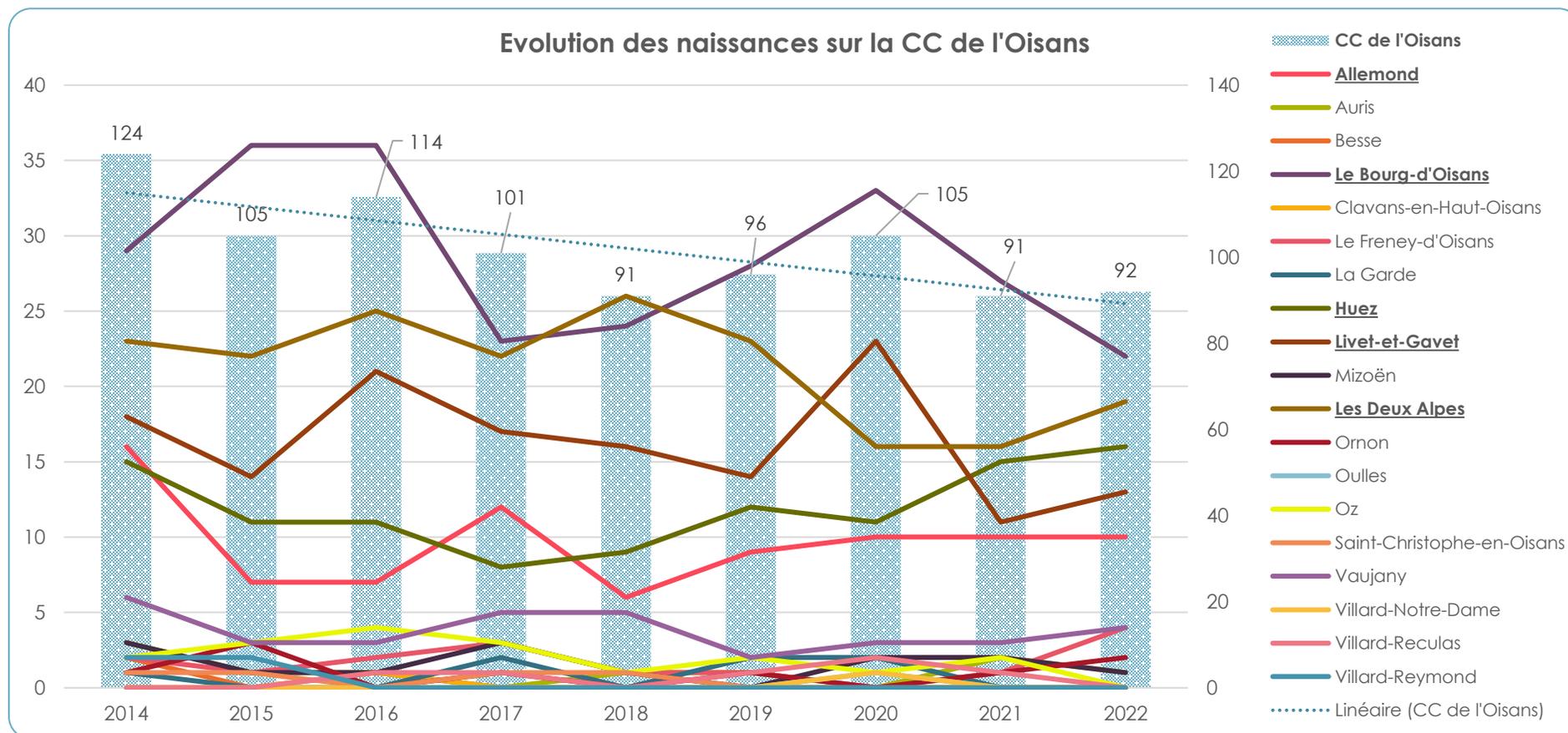
02-B

Enfants de 0 à 5 ans



Des naissances globalement en baisse sur le territoire, malgré des dynamiques hétérogènes

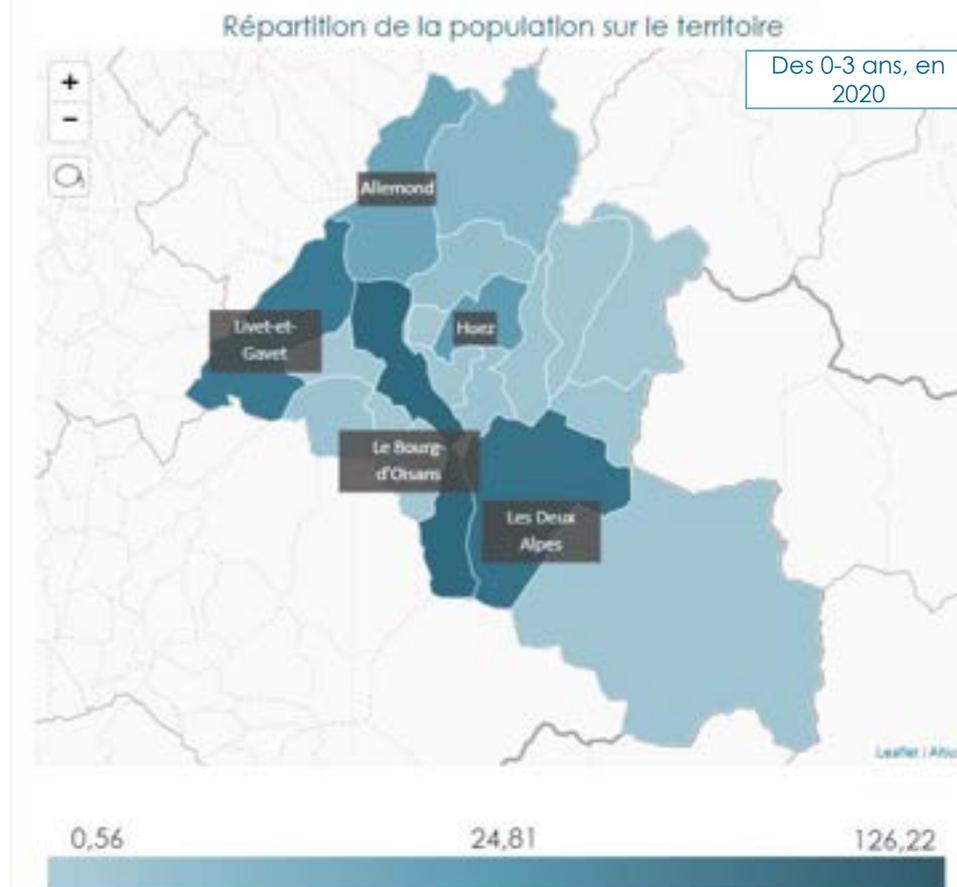
- Le nombre de naissances a diminué de 27,1% entre 2010 et 2020 (et de 26% entre 2014 et 2022). Avec les dernières données en date de l'INSEE (2022), on voit que la tendance globale reste à la baisse malgré une remontée en 2022. **Certaines communes ont néanmoins une dynamique plus positive** sur la période 2014-2022 : c'est notamment le cas de **Huez et du Freney** ; ou une baisse **plus contenue (Allemond, Livet-et-Gavet, Vaujany)**.



Une baisse préoccupante des enfants de 0 à 3 ans, désormais concentrés dans quelques communes

- Le territoire compte **422 enfants entre 0 et 3 ans** sur son territoire en 2020, ce qui représente **4% de sa population**.
- Le nombre des 0-3 ans a diminué de **20% entre 2010 et 2020**, ce qui représente une diminution bien supérieure au Département et à la France.
- La répartition géographique de cette population est similaire à celle de la répartition globale de la population, mais le nombre de cette population étant peu important, **un effet de concentration se fait ressentir** :
 - Les communes où résident le plus les enfants de 0 à 3 ans sont : **Le Bourg d'Oisans** (126 enfants, soit 30 % des enfants de ces âges), **Les Deux-Alpes (96)**, **Livet-et-Gavet (65)**, **Huez (46)** et **Allemond (36)**
 - Puis des communes avec moins de 16 enfants comme Vaujany (16), Oz (9), Ormon(5) ...

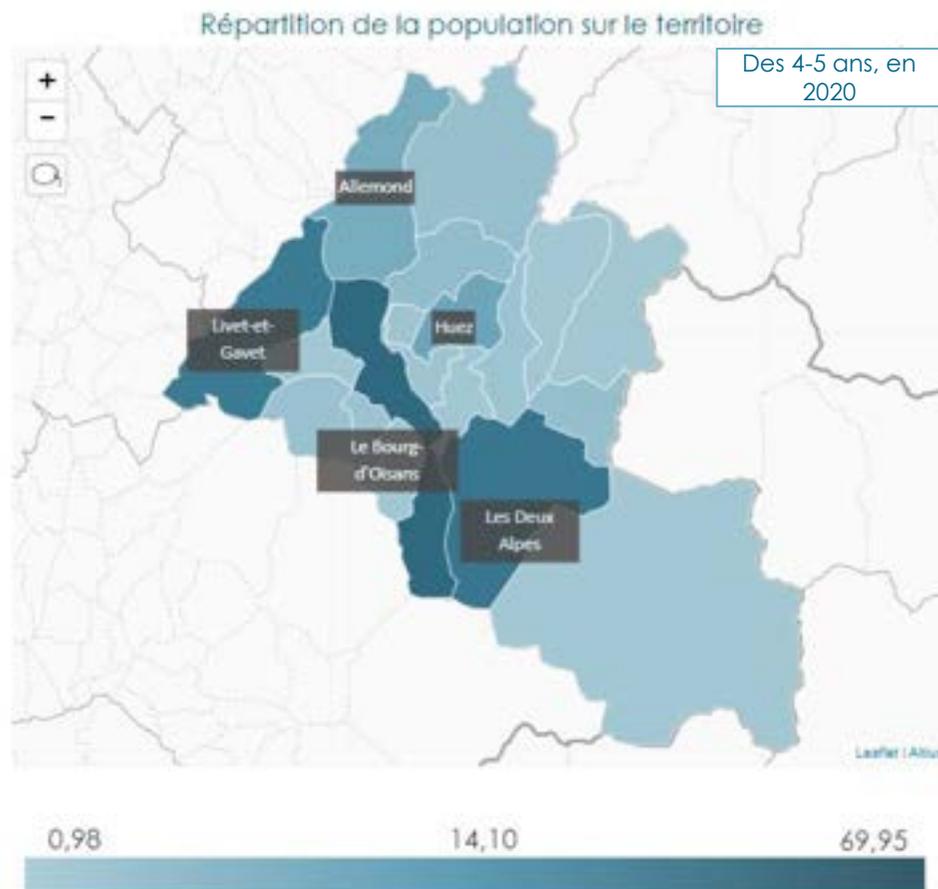
Comparaison du taux d'évolution global de la population depuis 2010



Les enfants de 4-5 ans suivent aussi cette dynamique décroissante

- Le territoire compte **226 enfants entre 4 et 5 ans** sur son territoire en 2020, ce qui représente **2% de sa population**.
- Le nombre des 4-5 ans a diminué de **16,8% entre 2010 et 2020**, ce qui est nettement en deçà des moyennes départementales et nationales.
- La répartition géographique de cette population est similaire à celle de la répartition globale de la population, mais le nombre de cette population étant peu important, **un effet de concentration se fait ressentir comme sur les 0-3 ans** :
 - Les communes où résident le plus les enfants de 4 à 5 ans sont : **Le Bourg d'Oisans** (70 enfants, soit 31 % des enfants de ces âges), **Les Deux-Alpes (45)**, **Livet-et-Gavet (37)**, **Huez (21)** et **Allemond (17)**
 - Puis des communes avec moins de 10 enfants comme Oz (7), Mizoën(6), Vaujany (5) ...

Comparaison du taux d'évolution global de la population depuis 2010



Une offre de d'accueil Petite enfance couvrant théoriquement bien les besoins



Un taux de couverture de 94,9% pour les 0-3 ans



395 places d'accueil en EAJE (en 2021)

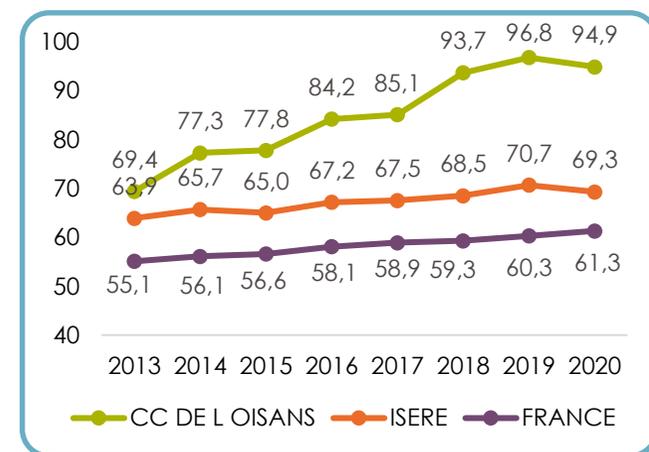


127 enfants gardés par des assistants maternels (en 2021)

Pour 648 enfants de 0 à 5 ans (structures saisonniers comprises)

En 2020, le **taux de couverture global* d'accueil du jeune enfant** est de **94,9%** à l'échelle intercommunale, ce qui signifie que les familles du territoire ont facilement à leur disposition des modes de garde pour leurs enfants.

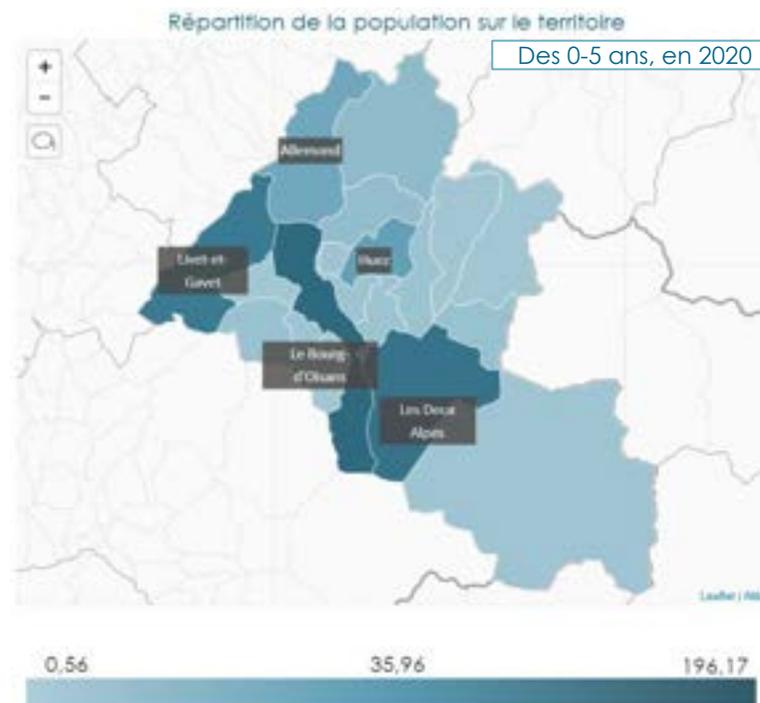
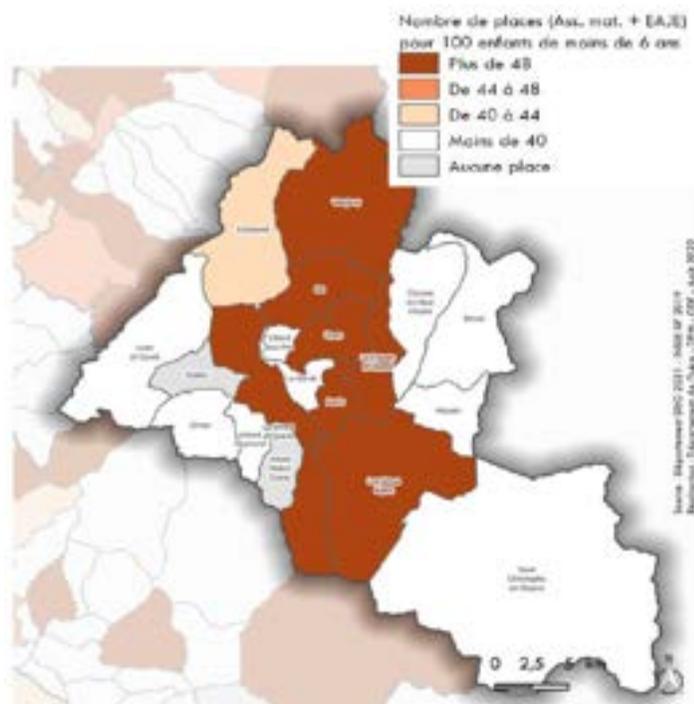
- Le taux de couverture de la CC est bien plus élevé que la couverture à l'échelle du département (69,3%) et de la France (61,3%).
- Il est en hausse sur la période 2013-2020, malgré une légère baisse entre 2019 et 2020.
- Attention toutefois, car il est probable que **la Caf comptabilise l'ensemble des places même si elles sont ouvertes seulement en pleine saison**, ce qui limite grandement la portée de cet indicateur.



(*) La couverture est la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueils formels pour 100 enfants. Les modes d'accueil formels sont : les assistants maternels employés par les particuliers, les salariés à domicile, les accueils en EAJE et les écoles maternelles

Des places d'accueil inégalement réparties sur le territoire

- Bien que le taux de couverture Caf soit assez élevé, **les places disponibles pour la garde des enfants sont en revanche inégalement réparties sur le territoire : les familles de certaines communes doivent donc se déplacer pour bénéficier de mode de garde.**
 - Les places disponibles pour les enfants de moins de 6 ans se trouvent **principalement au Bourg-d'Oisans et en proximité des stations**, pour faire face à la demande des habitants de la CC et à l'afflux des touristes pendant la saison.
 - La situation semble **problématique, en particulier pour la commune de Livet-et-Gavet** : elle est l'un des territoires les plus peuplés en termes d'enfants de 0 à 5 ans mais a moins de 40 places disponibles dans la Commune. Les familles du territoire doivent alors se rendre principalement au Bourg-d'Oisans qui accueille potentiellement déjà des enfants d'autres communes de l'Ouest de la CC, ou hors du territoire (notamment Vizille).



Une offre d'accueil collectif différente selon la saison

Commune	Nombre de places	Amplitude horaire <u>en saison</u>	Amplitude horaire <u>hors saison</u>
Huez « Les Intrépides »	59	7 jours/7 De 7h45 à 18h30	En intersaison et en été du lundi au vendredi de 8h15 à 18h
Auris « Les Marmottes »	15 <i>(mais que les enfants moins de 3 ans)</i>	Ouvert de mi-décembre à fin avril 7 jours/7 De 9h à 17h (9h à 18h pendant les vacances de février)	<ul style="list-style-type: none"> Juillet-août : 5j/7 Du lundi au vendredi de 9h à 17h Mai/juin/septembre/octobre/novembre Fermé
Le Bourg-d'Oisans « Les Bambins de l'Oisans », géré par la CC	35	5 jours/7 Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 3 semaines de fermeture en août	5 jours/7 Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 3 semaines de fermeture en août
Les Deux Alpes « Bonhomme de neige »	59 en saison et 40 en intersaison	7 jours/7 Résidents : de 8h à 18h30 Vacanciers : de 8h30 à 17h30	<ul style="list-style-type: none"> En intersaison : 5j/7 Du lundi au vendredi de 8h à 18h En saison d'été : Même offre que pour la saison hivernale
Oz « La Petite d'Oz » (gestion associative)	20	6 jours/7 Résidents : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le dimanche de 13h à 17h30 Vacanciers : du lundi au vendredi de 9h à 17h, le dimanche de 13h à 17h	<ul style="list-style-type: none"> Saison d'été : 5j/7 Résidents : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 Vacanciers : du lundi au vendredi de 9h à 17h Intersaison Fermé
Vaujany	30	7 jours/7 Résidents : 8h à 18h Vacanciers 8h30 à 17h00	5j/7 Du lundi au vendredi de 8h15 à 17h45

● Selon la CAF, en 2021, 10 EAJE sont présents sur le territoire :

- Les 6 EAJE du tableau ci-contre
- Et 4 crèches de groupes hôteliers (ex : Club Med), agréées par la PMI et **ouvertes que pendant les saisons touristiques.**

● Plus de 218 places sont donc disponibles en EAJE en saison, et 184 en intersaison.

● Les EAJE se trouvent principalement à proximité des stations et leurs périodes d'ouvertures est plus importante en saison qu'en intersaison, hormis pour le Bourg d'Oisans :

- Hormis Le Bourg d'Oisans qui ouvre 5j/7 durant toute l'année, **les EAJE ouvre 5j/7 en moyenne en intersaison et 7j/7 en saison.** La crèche d'Auris n'ouvre, quant à elle, qu'en saison.
- Une **micro-crèche de 12 places** ouvrira **en septembre 2024 sur Allemmond.**
- A noter que ces horaires en saison restent indicatifs, dans la mesure où **les problèmes actuels de recrutement peuvent engendrer des fermetures inopinées.**

Les cases jaunes correspondent aux ouvertures différentes entre saison et intersaison

Une offre d'accueil individuel qui couvraient jusque-là une partie de la demande en horaires atypiques



36 assistantes maternelles en activité en 2021 dont 72% ayant fait appel ou fréquenté le RPE



89 familles ayant bénéficié d'un rdv individuel au RPE en 2021



1 MAM au Bourg d'Oisans (fermée en novembre 2023)
1 MAM au Freney-d'Oisans

RPE

- Plusieurs missions, en lien avec la CAF de l'Isère et la Maison du Département :
 - Information des familles sur les différents modes d'accueil
 - Information sur le droit du travail en matière d'accueil individuel notamment pour les parents employeurs
 - Information aux professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers
- Un animateur présent pour :
 - Conseiller les parents dans le choix du mode de garde et les démarches administratives
 - Animer des temps d'accueil collectifs les matins pour les enfants confiés aux AM employées par un particulier
 - Accompagner les Assistantes Maternelles indépendantes agréées dans leurs démarches mais aussi les accueillir pour qu'elles puissent se rencontrer et échanger entre elles
 - Réorienter les parents vers d'autres structures d'accueil et gérer les pré-inscription pour le Multi-accueil des Bambins (Le Bourg-d'Oisans)
 - Proposer des formations pour les AM
- Le RPE organise des temps d'accueil collectifs **1 matinée par semaine** à la Maison de l'Enfance à **Bourg d'Oisans** et **1 matinée** à la résidence des Tilleuls à **Allemond**.
- Le RPE **travaille en partenariat avec d'autres RPE de l'Isère**.

MAM

- Plusieurs missions :
 - Proposition d'un mode de garde différent d'une Assistante Maternelle à domicile et d'une crèche
 - Proposition d'une prise en charge individualisée de l'enfant à partir de 2 mois et demi tout en lui donnant un cadre social
 - Echange entre les AM et solution face à leur isolement
- Les 2 MAM **proposent des horaires atypiques (seules structures à le faire) et ouvrent plus en saison** :
 - 7h30-20h en saison et intersaison pour celle du Bourg-d'Oisans, mais 7j/7 en saison et 5j/7 en intersaison
 - 7h-19h et 5j/7 en saison et intersaison, et les weekends en saison pour celle du Freney
- Attention, **il est prévu que le MAM du Bourg-d'Oisans ferme en novembre 2023, ce qui va sûrement provoquer un manque d'accueil en horaires atypiques**.

Enjeux et problématiques recensés sur la Petite Enfance

DES DIFFICULTÉS POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DES BESOINS, NOTAMMENT EN HORAIRES ATYPIQUES

- Des listes d'attente importantes sont constatées sur le territoire : pour la 1^{ère} année sur l'EAJE des Deux Alpes (notamment sur les bébés), également sur les demandes faites au RPE pour l'EAJE de Bourg d'Oisans.
- Une partie des demandes concernent par ailleurs les horaires atypiques (tôt le matin, tard le soir, le week-end etc.), notamment sur l'EAJE de Bourg d'Oisans. D'après les acteurs, ces demandes concernent principalement le week-end en saison, et touche notamment des familles sans entourage sur le territoire.
- Ces besoins sont d'autant moins couverts que les AM pratiquant ces horaires sont en baisse, et la MAM de Bourg d'Oisans qui les pratiquait (11 places, 6h30-20h, 7j/7) a fermé en novembre 2023.



LES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

- Sans même parler de handicap, les acteurs observent de plus en plus d'enfants atteints de troubles du comportement ou ayant des besoins particuliers. Or, accueillir ces enfants nécessitent un temps de réflexion et d'adaptation important. Passer le relai à d'autres structures (comme l'école) peut également être compliqué et nécessiter de la coordination entre acteurs.

UN RPE ACTIF DONT LE RÔLE POURRAIT ÊTRE ÉTENDU ?

- L'Oisans dispose d'un RPE (relais petite enfance) qui exerce également une mission de guichet unique. Avant la crise sanitaire, des formations et des temps de rencontres entre assistantes maternelles étaient également organisés. Cela n'a pas été remis en place, en partie car la participation était assez faible.
- Ces temps à destination des AM, qui pourraient également aller sur de l'analyse de pratiques, pourraient toutefois jouer un rôle pour l'attractivité du métier et contre la baisse d'AM sur le territoire.
- Des demandes d'accompagnement des parents dans leur rôle de parents-employeurs ont également été faites aux acteurs.

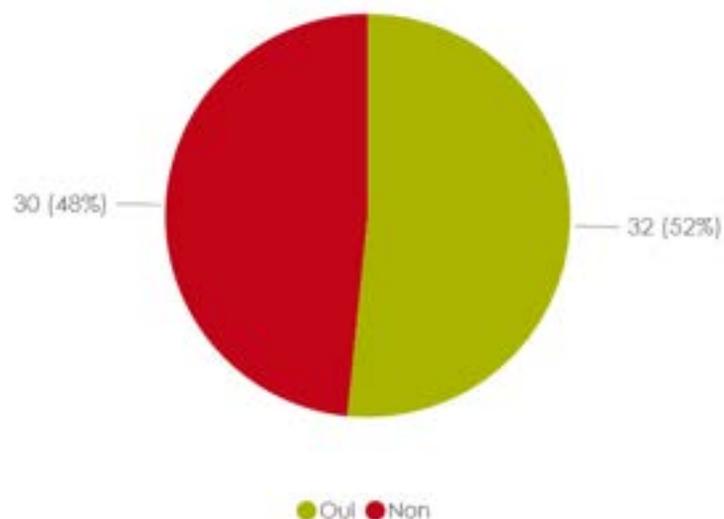
DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENTS

- Les acteurs font face à des difficultés de recrutement, qui peuvent pénaliser l'ouverture des structures (comme au niveau national). Si ce constat est malheureusement national, travailler sur une mutualisation de postes entre les EAJE du territoire pourrait être un levier sur lequel travailler. Cela pourrait également s'inscrire dans une réflexion plus globale d'homogénéité des amplitudes horaires.
- Les acteurs font en revanche état des nombreuses gardes à domicile non déclarées, notamment en station.

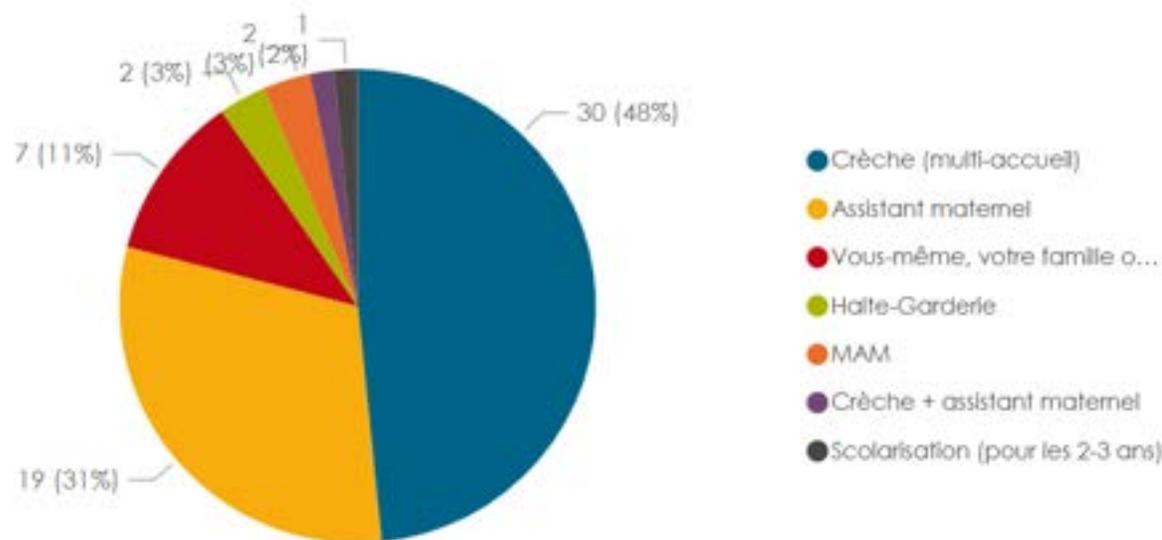
Une offre Petite Enfance jugée parfois insuffisante, et des parents privilégiant les crèches et les Ass. Mat.

- Le questionnaire met en avant un **sentiment mitigé de la population quant à trouver sur le territoire des équipements suffisants pour l'éducation des enfants de 0-3 ans** : 52% des répondants estiment qu'ils sont suffisants contre 48% non.

Avez-vous le sentiment de trouver sur le territoire les services/équipements suffisants pour vous soutenir dans l'éducation de vos enfants de 0 à 3 ans (établissements scolaires, associations, services, activités) ?



Quel est le mode de garde actuel principal de votre/vos enfant(s) ?



- Les modes de garde les plus utilisés sont les multi-accueils (48% des répondants) et les assistants maternels (31% des répondants).** A noter que **11% des répondants gardent par eux-mêmes ou font garder par des proches leurs enfants.** La Halte-Garderie, la MAM et la scolarisation précoce (2-3 ans) représentent une part minime des modes de garde utilisés (moins de 10% des répondants)

Des parents qui font globalement garder leurs enfants à proximité de leur domicile

Où est situé le mode de garde de votre/vos enfant(s) ?



- **La majorité des répondants au questionnaire (55%) font garder leurs enfants dans leur commune de résidence**, ce qui n'est pas incohérent puisque les répondants habitent principalement Le Bourg-d'Oisans (1 crèche sur son territoire), Allemond (0 crèche), Livet-et-Gavet (0 crèche), Les Deux-Alpes (1 crèche) et Huez (1 crèche).
- 19% des répondants ont trouvé un mode de garde sur leur trajet domicile-travail, 13% à moins d'un quart d'heure de leur domicile et 10% à plus de 15 min de leur domicile et de leur lieu de travail.
- A partir des questions sur la localisation du mode de garde et du mode de garde choisi, certaines **tendances** sont visibles :
 - **Les personnes faisant plus de 15 min de trajet** pour déposer leurs enfants font garder leurs enfants principalement dans **des multi-accueils**.
 - A l'inverse, pour les **personnes ayant un mode de garde sur leur trajet domicile-travail ou à moins d'un quart d'heure** de leur domicile font garder leurs enfants principalement par des **assistantes maternelles**.

● Dans une commune du territoire située à plus de 15 min de mon domicile et de mon travail

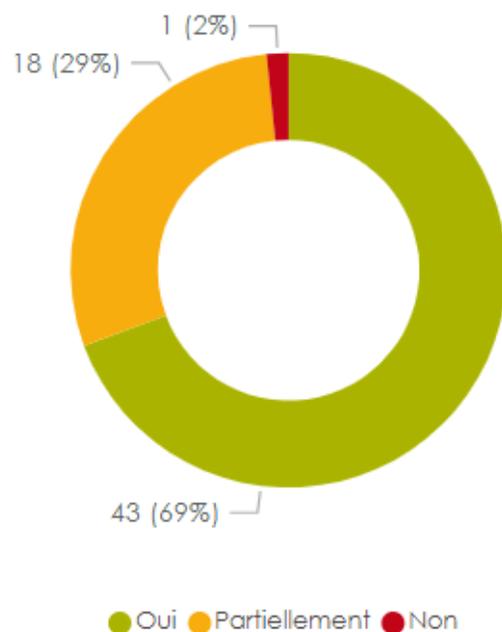
● Pas de mode de garde compatible avec travail (notamment le weekend)

● Proche de l'entourage

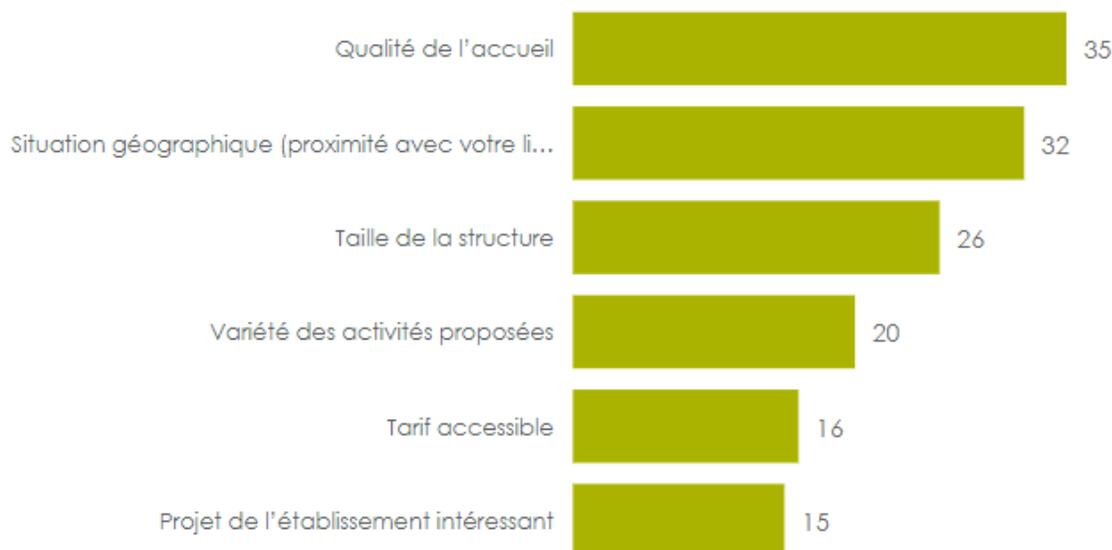
Une offre existante (tout confondu) jugée très largement satisfaisante par les parents répondants

- 69% des parents sont satisfaits du mode de garde qu'ils utilisent et 29% sont partiellement satisfaits.
- Les principales raisons de cette satisfaction sont la **qualité de l'accueil** et la **situation géographique du mode d'accueil** (proximité avec le lieu de vie et le lieu de travail) puis la **taille de la structure** et la **variété des activités** proposées.

Etes-vous satisfait de ce mode de garde ?

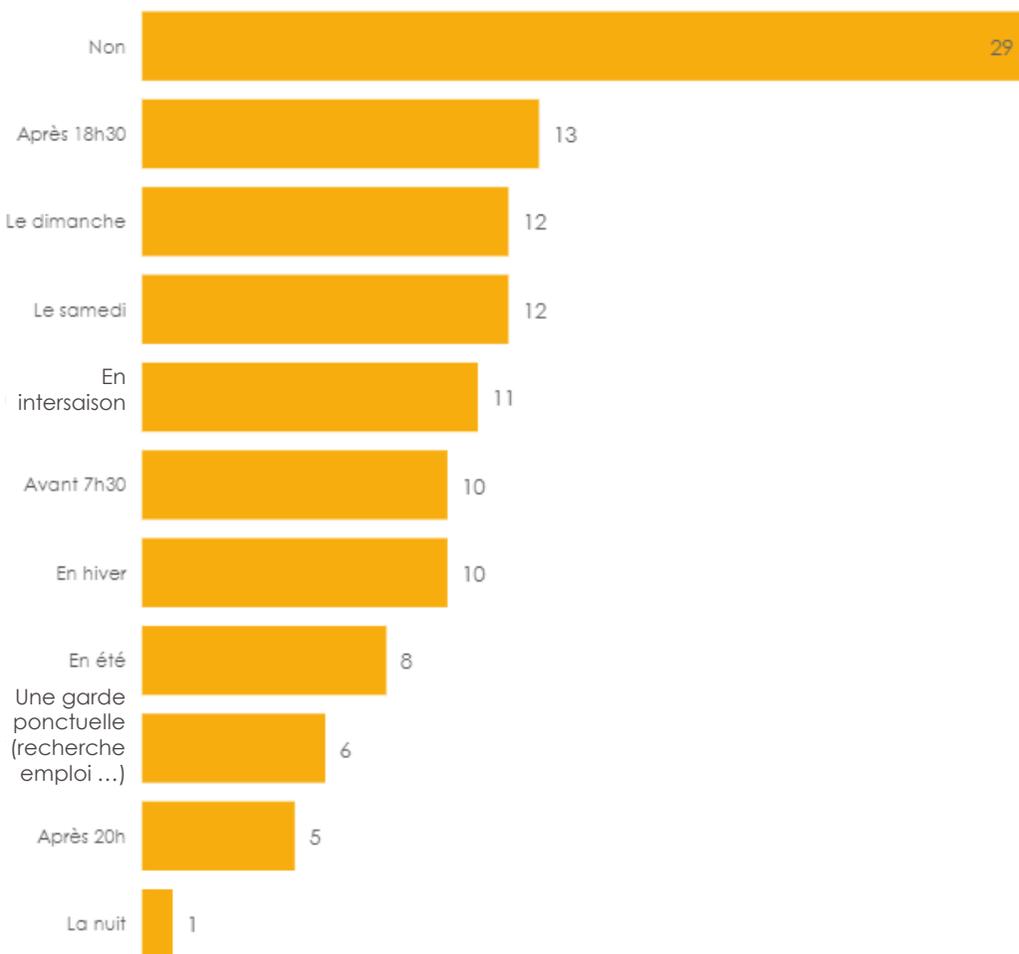


Si oui, pourquoi ?



75% des interrogés répondent avoir des besoins d'accueil spécifiques et récurrents sans solution de garde

« Avez-vous des besoins spécifiques récurrents concernant l'accueil de votre/vos enfant(s) de moins de 3 ans pour lesquels vous n'avez à ce jour pas trouvé de solution satisfaisante ? »



Sources : Questionnaire auprès de la population de L'Oisans, Oct-Nov 2023

- **25% des répondants** à la question « Avez-vous des besoins spécifiques récurrents concernant l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans pour lesquels vous n'avez à ce jour pas trouvé de solution satisfaisante » **disent ne pas avoir de besoins spécifiques récurrents non répondus.**
- **Les ¾ des répondants ont donc déclaré avoir un besoin spécifique et récurrent non répondu par l'offre actuelle.**
- **Les besoins spécifiques non répondus sont principalement les suivants :**
 - **21% des répondants souhaiteraient un accueil en weekend (samedi/dimanche)**
 - **11% souhaiteraient un accueil après 18h30 et 4% après 20h, alors que 9% demandent avant 7h30**
 - **Globalement la demande en besoins spécifiques est la même en intersaison, en été et en hiver (9% des répondants pour chaque argument).**
- **Les parents dont les enfants sont gardés par des Assistantes Maternelles ressentent moins de besoin de faire garder leur enfant le weekend (6% des répondants dont le mode de garde est une Assistante Maternelle).**

02-C

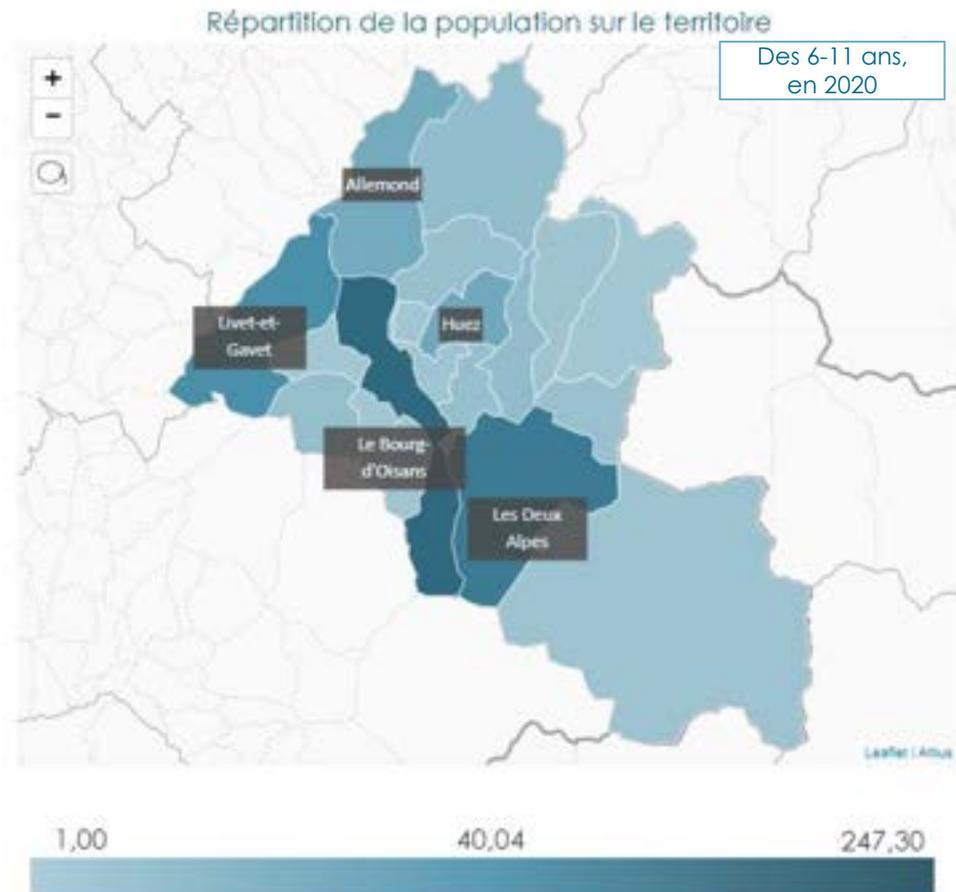
Enfants de 6 à 11 ans



Une répartition géographique inégale des enfants de 6 à 11 ans, concentrés sur 3 communes

- Le territoire compte **761 enfants entre 6 et 11 ans** sur son territoire en 2020, ce qui représente **7% de sa population**, dont 385 enfants de 6 à 8 ans (51% des 6-11 ans), et 226 enfants de 9 à 11 ans (49%).
- Le nombre des 6-11 ans a diminué de **8,3% entre 2010 et 2020**, tandis qu'il a augmenté au niveau départemental et national
- La population des 6 à 11 ans se concentrent en majorité dans un nombre limité de communes :
 - Le **Bourg d'Oisans** (247 enfants de 6-11 ans), **Les Deux Alpes** (129) et **Livet-et-Gavet** (120) rassemblent **65%** de la population de cette tranche d'âge ;
 - Huez et Allemond** regroupent 66 et 62 enfants respectivement, les deux communes rassemblent **17%** de cette population
 - Le reste des communes rassemblent moins de 25 enfants de 6 à 11 ans : Le Freney d'Oisans (24), Vaujany (23), non (19) ...

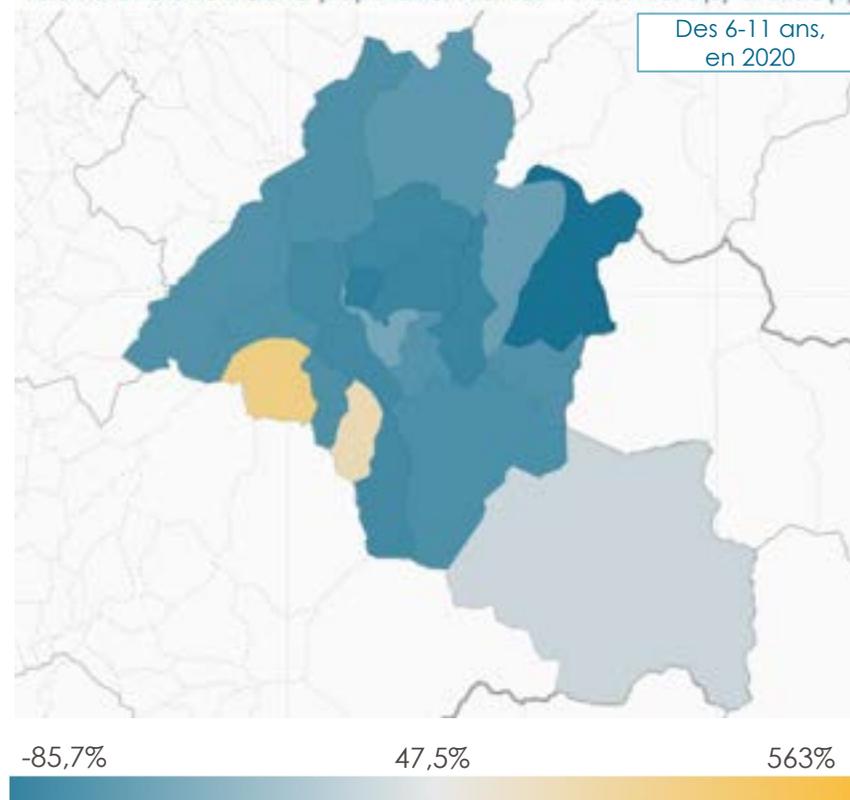
Comparaison du taux d'évolution global de la population depuis 2010



Une diminution globale des 6-11 ans entraînée par les communes concentrant le plus de ces enfants

- Entre 2010 et 2020, on observe une **baisse globale de 8,3%** :
 - Une majorité de communes (10 communes) connaissent une hausse de leur nombre d'enfants de 6 à 11 ans, mais celles-ci sont plutôt des communes peu peuplées en termes de 6-11 ans comme Omon (+563%), Villard Notre Dame (+248%), Saint Christophe en Oisans (196%) et La Garde(61%), bien que Livet-et-Gavet (+3%), Allemond (+1%) et Vaujany (+19%) en fassent partie*
 - Les communes d'Oulles et de Villard Reymond ne connaissent ni augmentation ni diminution
 - Par leur taux d'évolution et leur nombre de 6-11 ans, les 6 dernières communes entraînent une diminution globale de la population des 6-11 ans à l'échelle de l'EPCI : Les Deux Alpes (-5%), Le Bourg d'Oisans (-17%), Huez (-29%), Le Freney d'Oisans (-32%) ...
- De plus, entre 2010 et 2020, il y a en moyenne 23 départs d'enfants de 6 à 11 ans de plus que d'arrivées chaque année à l'échelle intercommunale.
- Les tendances entre 2015 et 2020, sont légèrement différentes car :
 - La Garde (+405%), Mizoën (+163%) et Ornon (+141%) semblent accueillir de plus en plus de 6-11 ans *
 - Les communes les plus peuplées par cette tranche d'âge connaissent une diminution moins forte (sauf pour Huez avec -45%) voire une augmentation : Le Bourg-d'Oisans (-3%), Les Deux Alpes (+10%), Livet-et-Gavet (+3%) et Allemond (+28%).
- La baisse de 6-11 ans, particulièrement forte entre 2012 et 2015, semble donc se stabiliser un peu sur les dernières 5 années.

Taux d'évolution de la population sur les 10 dernière(s) année(s)



*à relativiser au regard du nombre d'habitants

Un nombre important d'écoles maternelles et élémentaires, mais rien à destination d'enfants à besoins particuliers

● Une bonne capacité d'accueil des enfants de 3 à 10 ans dans les écoles maternelles et élémentaires du territoire :

- En 2020, 342 enfants de 3-5 ans et 642 de 6-10 ans sont répartis sur le territoire
- En 2021, les écoles maternelles du territoire accueillent 316 enfants et les écoles élémentaires 534.
- **Aucune école privée** n'est présente sur le territoire.

● Les écoles maternelles et élémentaires sont concentrées dans 8 communes, principalement les plus peuplées. Les parents habitants dans les 11 autres communes (Vaujany, Oz, Omon ...) doivent donc faire de la route pour emmener leurs enfants à l'école.

● Dans le cadre du RASED, 1 psychologue et 1 enseignante spécialisée sont présentes sur le territoire et se déplacent dans les écoles maternelles et élémentaires pour évaluer les besoins éducatifs particuliers des élèves en difficultés scolaires, soutenir les enseignants, et accompagner les familles. Toutefois, il est à noter que **le territoire ne dispose d'aucune classe ULIS ou d'aucun dispositif spécifique et adapté à des enfants ayant des besoins particuliers.**

Type d'établissement	Lieu
Maternelle « Les Ardoisières »	Allemond
Ecole Primaire « Les Cimes »	Huez
Ecole Primaire	Auris
Maternelle « La Fare »	Le Bourg-d'Oisans
Maternelle	Les Deux-Alpes (2 Alpes Station)
Ecole Primaire	Les Deux-Alpes (Venosc Village)
Ecole Primaire	Les Deux-Alpes (Mont de Lans Village)
Ecole Primaire	Livet-et-Gavet (Gavet)
Ecole Primaire	Livet-et-Gavet (Rioupéroux)
Ecole Maternelle	Mizoën

Type d'établissement	Lieu
Ecole élémentaire « Les Ardoisières »	Allemond
Ecole Primaire « Les Cimes »	Huez
Ecole Primaire	Auris
Ecole élémentaire « Le Marronnier »	Le Bourg-d'Oisans
Ecole élémentaire	Le Freney-d'Oisans
Ecole Primaire	Les Deux-Alpes (2 Alpes Station)
Ecole Primaire	Les Deux-Alpes (Venosc Village)
Ecole Primaire	Les Deux-Alpes (Mont de Lans Village)
Ecole Primaire	Livet-et-Gavet (Gavet)
Ecole Primaire	Livet-et-Gavet (Rioupéroux)

Une offre périscolaire et extrascolaire située dans les mêmes établissements et légèrement plus développée en saison

- 5 structures dédiées à l'accueil péri et extrascolaire sont présentes sur le territoire, au Bourg-d'Oisans, à Mizoën ou à proximité des stations de ski.
- Les structures d'accueil périscolaire proposent presque toutes de l'accueil extrascolaire (sauf l'établissement de Mizoën)
- L'accueil extrascolaire est à destination des résidents mais aussi des vacanciers. Les périodes d'ouverture sont d'ailleurs en moyenne plus larges en saison hivernale.
- Un accueil périscolaire (matins et soirs de jours d'école) est possible dans certaines des écoles publiques comme Allemond, Auris, Le Freney - d'Oisans, Mizoën, Livet-et-Gavet ...
- Certaines communes n'ayant pas de lieu d'accueil périscolaire et extrascolaire mettent en place des conventions avec d'autres communes pour permettre à leur population d'avoir accès à des centres de loisirs. En raison d'une convention, 16 places sont réservées aux enfants résidents d'Allemond dans l'ALSH du Bourg d'Oisans.
- En termes de fréquentation, l'ALSH du Bourg-d'Oisans :
 - Accueille au maximum une quinzaine d'enfants le matin à partir de 7h20, et une vingtaine de maternels et une vingtaine d'élémentaires le soir jusqu'à 18h30.
 - N'accueille que peu d'enfants le mercredi : une douzaine de moins de 6 ans et une quinzaine de plus de 6 ans.
 - Observe une légère variation de fréquentation l'hiver sur l'accueil du matin et du soir

Structure d'accueil	Lieu	Enfants accueillis	Période d'ouverture en saison	Période d'ouverture hors saison	Capacité d'accueil
Accueil de loisirs « Des Cimes »	Huez	Enfants de 6 à 12 ans Enfants résidents et vacanciers	<ul style="list-style-type: none"> En période scolaire : 1j/7 Les mercredis de 8h30 à 18h Hors période scolaire : 5j/7 1 semaine durant les vacances de Noël et de février 	<ul style="list-style-type: none"> En période scolaire : 1j/7 Les mercredis de 8h30 à 18h Hors période scolaire : 5j/7 Pendant les vacances estivales 	Pas d'information
Club enfants « Les Marmottes »	Auris	Hiver : Enfants de 18 mois à 12 ans (crèche inclus) Été : Enfants de 4 à 17 ans	De mi-décembre à fin avril : 7j/7	<ul style="list-style-type: none"> En juillet et en août : 5j/7 Mai, juin, septembre, octobre, novembre : fermé 	15 enfants de 3 à 6 ans et 60 enfants de 6 à 17 ans
Centre de loisirs « Les Cristalliers »	Le Bourg-d'Oisans	Enfants de 3 à 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> En période scolaire : 1j/7 Le mercredi Hors période scolaire : 5j/7 	<ul style="list-style-type: none"> En période scolaire : 1j/7 Le mercredi Hors période scolaire : 5j/7 	Jusqu'à 16 enfants de moins de 6 ans et 34 enfants plus de 6 ans en vacances Sur le temps méridien, il peut accueillir jusqu'à 55 maternels et 120 élémentaires.
Centre de loisirs « Bonhomme de Neige »	Les Deux Alpes	Enfants de 5 à 14 ans	En saison d'hiver : 7j/7	En intersaison et en saison estivale : 5j/7	32 places dont 15 pour les moins de 6 ans
Accueil de loisirs de la Vallée du Ferrand	Mizoën	Enfants de 3 à 11 ans	Uniquement en période scolaire : matins et soirs et mercredi toute la journée	Uniquement en période scolaire : matins et soirs et mercredi toute la journée	Pas d'information
Clubs enfants	Vaujany	Enfants de 3 à moins de 16 ans	En saison d'hiver : 7j/7	En intersaison et en été : 5j/7	Pas d'information

Les cases jaunes correspondent aux ouvertures différentes entre saison et intersaison

Plus de 20% des répondants ont des enfants de 4 à 11 ans avec des besoins spécifiques, dont certains ne sont pas accompagnés

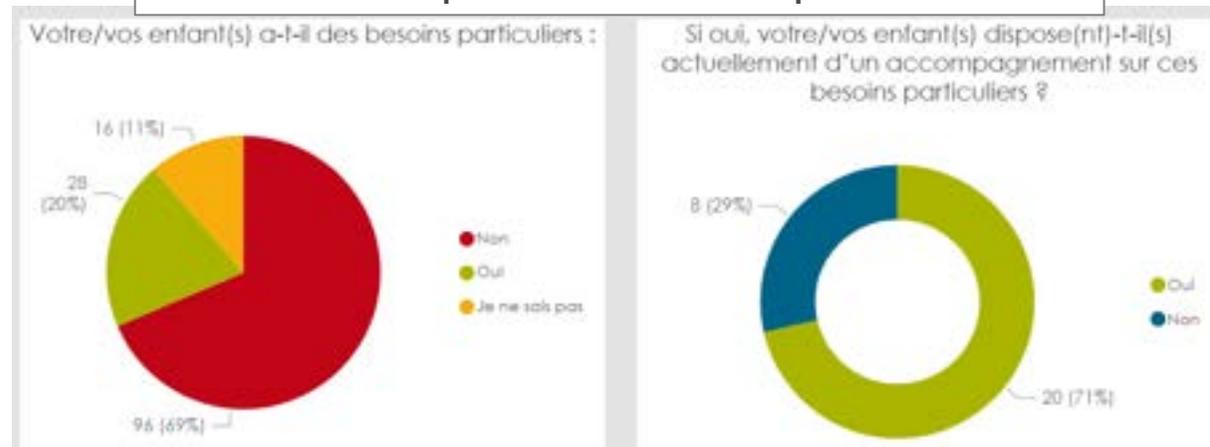
● **20% des répondants (soit 28 familles)** au questionnaire ont mis en avant que leur(s) **enfant(s) de 0 à 14 ans avait des besoins spécifiques** et **11% ne savaient pas** si c'était le cas (16 familles).

● Pour les familles répondantes dont **l'enfant est en école élémentaire, ces chiffres sont encore plus importants** : 26% déclarent que leur enfant a des besoins spécifiques et 10% ne savent pas.

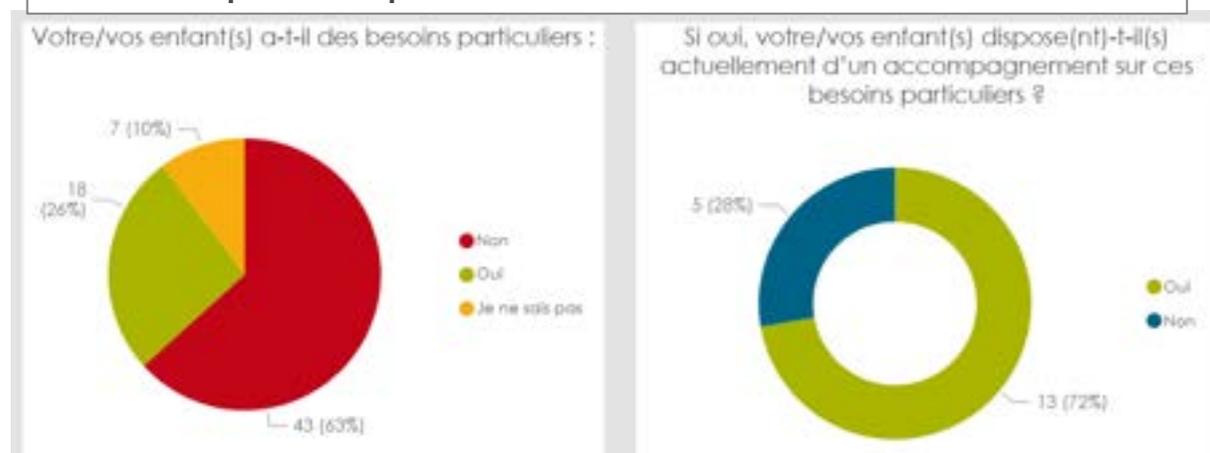
● **Les familles dont l'enfant a des besoins spécifiques bénéficient majoritairement déjà d'un accompagnement particulier** lié à ces besoins (71% des répondants).

● En revanche, les **29% qui ne bénéficient pas** d'un tel accompagnement **souhaiteraient tous pouvoir en bénéficier**.

Résultats pour l'ensemble des répondants



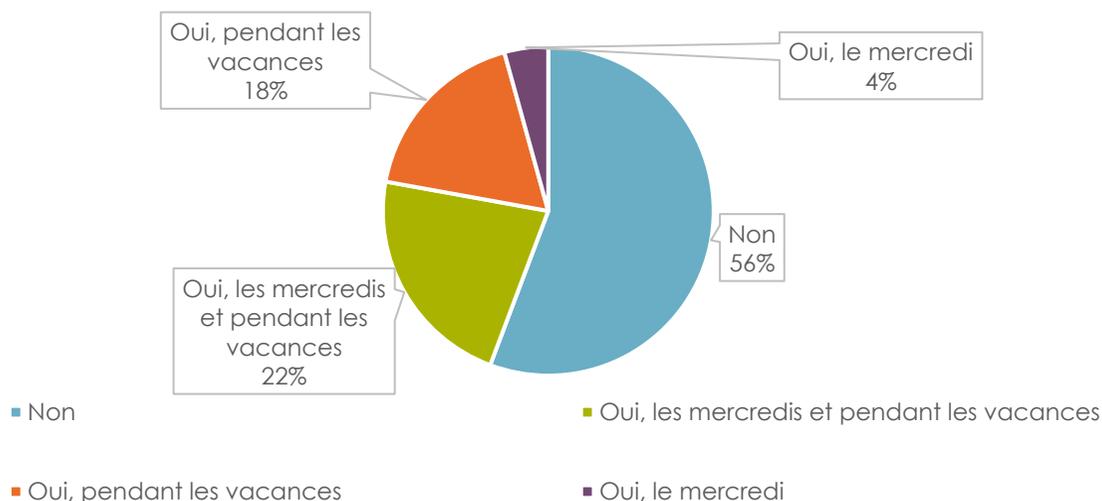
Résultats pour les répondants dont l'enfant est en école élémentaire



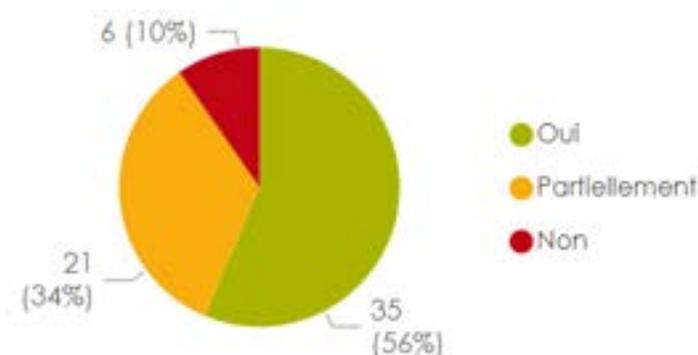
Une offre de centre de loisirs majoritairement satisfaisante, mais assez peu utilisée par les répondants

- **56%** des répondants ayant des enfants entre 4 et 11 ans **ne mettent pas ces derniers dans des centres de loisirs**. Parmi les **44%** dont les enfants fréquentent un centre de loisirs,
 - 22% le fréquentent à la fois les mercredis et lors des vacances scolaires et 18% simplement lors des vacances scolaires. **L'accueil uniquement le mercredi ne semble pas être beaucoup utilisé (4%)**
 - **56% de ses répondants sont satisfaits du centre de loisirs** contre 10% qui ne le sont pas et 34% qui ne le sont que partiellement.
 - **La satisfaction partielle ou l'insatisfaction** s'explique principalement par **des périodes d'ouverture ou des horaires ne répondant pas aux besoins des parents** (41% des insatisfactions ou satisfaction partielle), à un **coût trop élevé** (18%) et à la **situation géographique** du centre de loisirs qui est éloigné du domicile (13%).

Votre/vos enfants de 4 à 11 fréquent(ent)-il(s) un centre de loisirs ?



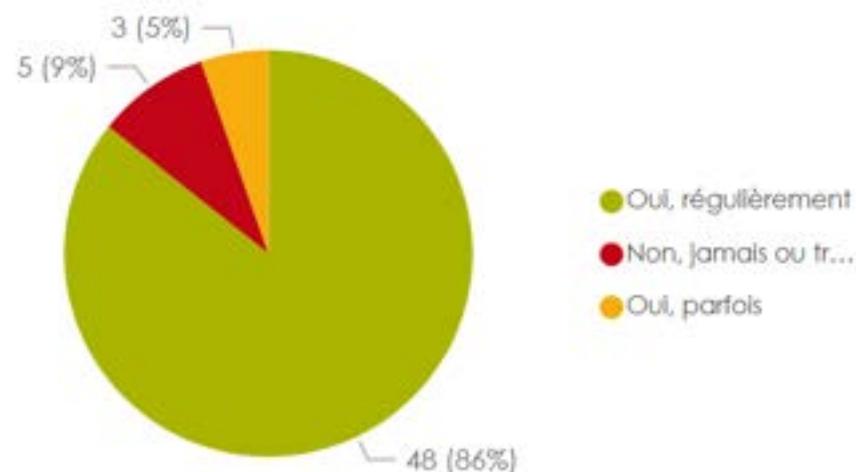
Si oui, êtes-vous satisfait du centre de loisirs ?



Des enfants pratiquant en grande majorité régulièrement des activités extrascolaires (sportives, culturelles, etc.)

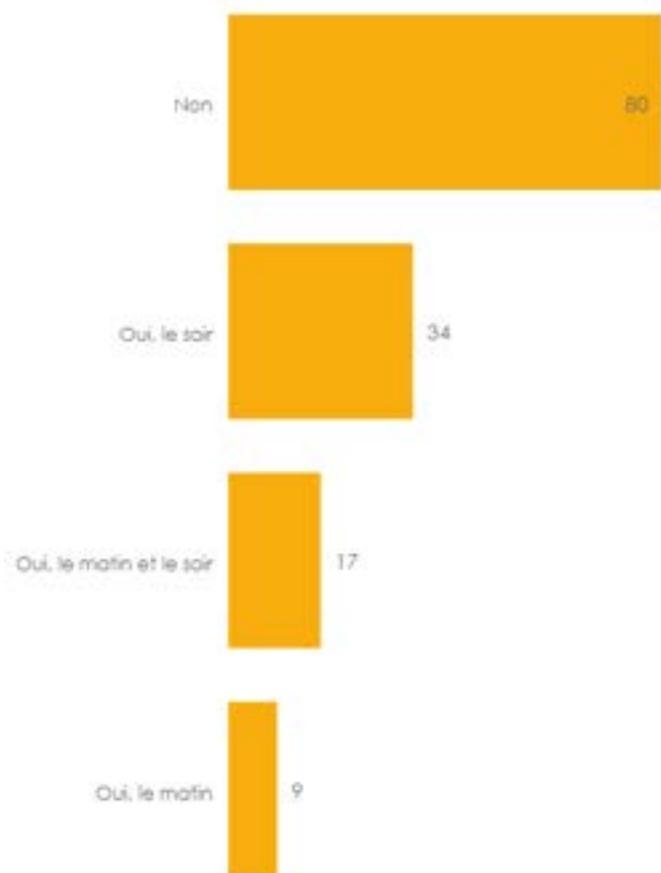
- **86%** des répondants ayant des enfants de 4 à 11 indiquent que ces derniers pratiquent des activités extrascolaires (sportives, culturelles, artistiques ...).
- Seulement **9%** disent que leurs enfants **n'en pratiquent jamais ou trop peu**.
- Pour ces 9%, les **raisons pour lesquelles leurs enfants n'en pratiquent pas** ou très peu sont :
 - Les activités existantes **ne lui plaisent pas ou ne l'intéressent pas**,
 - **Problèmes liés aux périodes et aux horaires d'ouverture**,
 - La **situation géographique** éloignée de ces activités et le **manque de transport**,
 - Le **coût trop élevé**.

Votre(vos) enfant(s) de 4 à 11 ans pratiquent-ils des activités extra-scolaires (sportives, culturelles, artistiques, ...) ?



Des activités périscolaires assez peu fréquentées, des besoins non couverts principalement avant 7h30

Votre/vos enfant(s) de 4 à 11 ans fréquente(nt)-ils un accueil périscolaire ou garderie (accueil avant et après école) ?



- Parmi les répondants ayant des enfants de 4 à 11 ans, une **majorité** déclare que **leurs enfants ne fréquentent pas d'accueil périscolaire ou de garderie** (57%).
- **L'accueil du soir est l'accueil périscolaire le plus fréquenté** : 24 %, sans compter les **accueils à la fois le matin et le soir** qui représentent 12%.
- Pour ceux dont les enfants fréquentent l'accueil périscolaire, une **grande majorité estime que le service est satisfaisant** (67%) tandis que 30% en sont partiellement satisfaits et 3% insatisfaits :
 - Pour **l'accueil périscolaire en maternelle**, la **partielle satisfaction** du service est **plus forte** (39%) mais il n'y a aucune insatisfaction ;
 - Cette **partielle satisfaction et insatisfaction** s'explique principalement par des **horaires ne répondant pas au besoin** (38% des réponses), **une inadéquation du service qui ne répond pas au besoin** (19%), à un coût trop élevé (8%), à des périodes insatisfaisantes (8%) et aux activités proposés (8%).
- **Avec l'offre périscolaire actuelle, 54% des répondants disent ne pas avoir de besoins non répondus.**
- Parmi les **46% qui déclarent avoir des besoins non répondus pour l'accueil de leur enfant** de 4-11 ans, la majorité **souhaiterait un accueil avant 7h30** (15% des répondants totaux soit 21 familles), puis un accueil en été (6%), un accueil après 18h30 (6%) puis le samedi (6%) ou le mercredi (6%).

Enjeux et problématiques recensés sur l'Enfance

DES CONSTATS COMMUNS À LA PETITE ENFANCE ET LA PARENTALITÉ

- Comme sur la Petite Enfance, le secteur de l'Enfance fait face à des difficultés de recrutement qui viennent limiter les possibilités d'accueil : c'est le cas par exemple sur l'ALSH de Bourg d'Oisans le mercredi. Bien que la couverture des besoins semble moins tendue que sur la Petite Enfance, de nombreuses communes ne disposent pas d'un ALSH sur leur territoire ce qui pourrait expliquer la non-tension de l'offre existante, potentiellement trop éloignée des communes sans structure.
- Par ailleurs, les acteurs de l'Enfance font le même constat sur la grande autonomie laissée aux enfants et le risque de négligence du rythme de l'enfant : avec parfois des accueils 7 jours/7, l'utilisation des écoles de ski comme moyen officieux de garde le week-end, ou encore les enfants laissés à la médiathèque toute une après-midi en hiver.



L'ABSENCE D'OFFRE À DESTINATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

- Sur le handicap des enfants, le territoire est dépourvu de structures adaptées : il faut aller à La Mure ou à Grenoble pour trouver un IME. De fait, les familles concernées partent finalement souvent du territoire.
- Le territoire n'est également pas équipé pour l'accueil et la scolarisation des enfants à besoins particuliers, alors même que l'école de Bourg d'Oisans dispose d'une classe libre. Les acteurs font état de retours de parents qui seraient en besoin et de 6 enfants qui vont à Vizille pour avoir une classe ULIS.
- Face à un manque important d'AESH, les parents semblent avoir du mal à exprimer leurs besoins : il semble y avoir une crainte d'être orienté trop loin de la commune d'habitation, ou de perdre leur AESH s'ils refusent l'orientation proposée. Cela peut toutefois créer des difficultés au sein des écoles et pour l'enfant concerné.
- Les acteurs relèvent aussi des familles qui ne vont pas au bout des dossiers, par manque d'accompagnement ou car le quotidien est déjà assez difficile entre les soins et les tests. Il arrive aussi qu'ils aient eu un refus sans comprendre pourquoi, ce qui les démotive voir les poussent à quitter le territoire pour trouver une offre plus adaptée. Le manque de coordination du parcours de l'enfant à besoins particuliers couplé au manque de structure sur l'Oisans est particulièrement difficile pour les familles concernées.



SYNTHÈSE

Petite enfance, Enfance, Parentalité



Des cellules familiales en difficultés et sans lieu pour les aider

Alors même que le territoire présente une part importante de familles monoparentales et que le CSS fait un travail important auprès des familles, un manque d'accompagnement sur la médiation familiale est recensé avec des demandes des familles qui sont contraintes d'aller jusqu'à Grenoble pour trouver de l'aide. Il est par ailleurs à noter que le LAEP a récemment fermé, laissant le territoire dépourvu de lieu dédié à la parentalité.



Une baisse du nombre d'enfants de 0-11 ans, générée par des naissances globalement en baisse

Les enfants de 0-11 ans sont concentrés dans quelques communes : Le Bourg d'Oisans, les Deux Alpes, Livet-et-Gavet, Huez et Allemond. Si des différences s'observent sur la baisse des naissances (Huez, Le Freney, Allemond, Livet-et-Gavet et Vaujany étant moins concernés), la tendance démographique globale est à la baisse. On note également plus de départs d'enfants de 0 à 5 ans que d'arrivées sur le territoire entre 2010 et 2020.



Une offre Petite Enfance et Enfance assez inégale sur le territoire et entre les saisons, questionnant la couverture des besoins

Si la couverture théorique des besoins semble plutôt bonne (taux de couverture), elle cache en réalité des écarts forts entre les communes du territoire et entre les saisons avec une amplitude bien moindre hors saison. L'accueil individuel est également en baisse, ce qui pose des enjeux de réponse aux besoins d'accueil en horaires atypiques (notamment avec la fermeture de la MAM de Bourg d'Oisans). Le questionnaire met en avant une satisfaction de la qualité de l'offre existante, mais une insuffisance par rapport aux besoins.



L'absence d'offre à destination des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers

Le territoire ne propose aucun dispositif pour des enfants à besoins particuliers, ni aucune structure à destination des enfants en situation de handicap : il faut aller à La Mure ou à Grenoble pour trouver un IME. Cela peut pousser les familles à censurer l'expression de leur besoin, voire à quitter le territoire de la CCO. L'accompagnement des enfants avec des besoins particuliers est également fragilisé par le fonctionnement en mode dégradé du DRE en raison du manque de personnel.

03

Jeunesse



Une structure différente entre les jeunes de 12-17 et de 18-25 ans d'un point de vue démographique et scolaire

1 475 jeunes de 12 à 25 ans sont présents sur le territoire en 2020 (soit 13,8% de la population de la CC), dont :

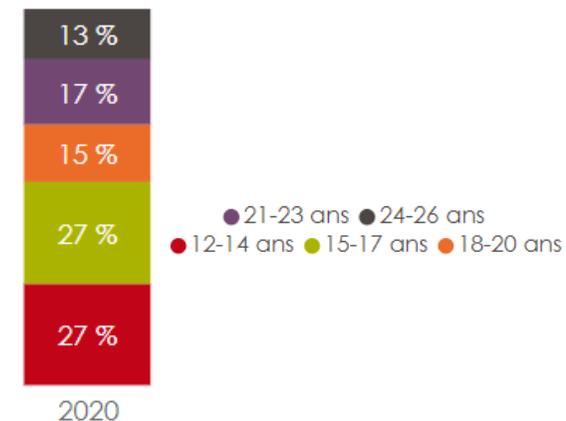
- 398 entre 12 et 14 ans (27%)
- 400 entre 15 et 17 ans (27%)
- 226 entre 18 et 20 ans (15%)
- 255 entre 21 et 23 ans (17%)
- 198 entre 24 et 25 ans (13%)

Cette répartition a changé depuis 2010 : la tranche d'âge des 18-25 ans a diminué car elle représentait 6% de plus en 2010.

Les 12 à 17 ans représentent donc 54% des jeunes de 12-25 ans en 2020.

En termes de scolarisation, les jeunes résidant dans la CC semblent faire peu d'études supérieures.

- De 12 à 17 ans, le **taux de scolarisation** est en moyenne à **98%** en 2020 contre seulement **25%** pour les 18 à 24 ans.
- Cette diminution conséquente du taux de scolarisation peut s'expliquer par le fait que **les jeunes de plus de 18 ans décident de poursuivre leurs études hors de la CC ou que la CC ne propose que peu de débouchées en termes d'études supérieures**. Cela expliquerait également que les jeunes de ces âges qui restent sur le territoire sont ceux qui ne font pas d'études supérieures.



	2009	2014	2020
2 à 5 ans	68,8	67,7	69,9
6 à 10 ans	98,3	98,5	96,7
11 à 14 ans	98,9	99,2	98,7
15 à 17 ans	97,2	96,0	97,4
18 à 24 ans	29,7	27,9	25,1
25 à 29 ans	4,1	2,7	2,4
30 ans ou plus	0,6	0,6	0,8

Taux de scolarisation selon l'âge

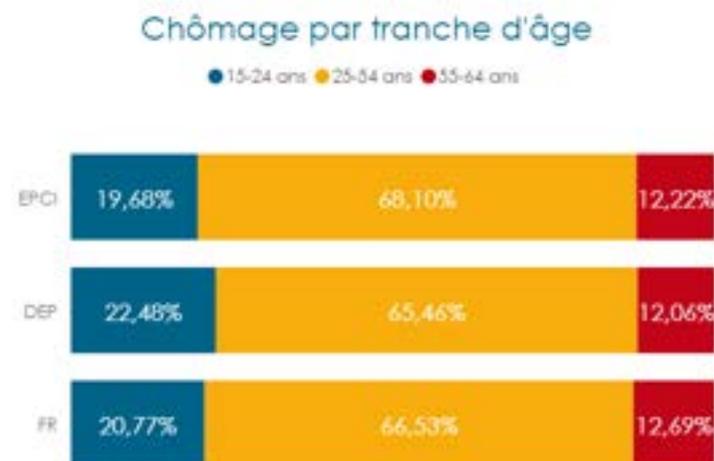
Des 15-24 ans actifs majoritairement employés comme salariés et représentant une faible part des chômeurs du territoire

En termes d'emploi, **une majorité des jeunes actifs ont un emploi salarié** :

- Parmi les 969 jeunes entre 15 et 24 ans, plus de la moitié est considérée comme active (50,3%) et ne sont donc ni des élèves, ni des étudiants, ni des stagiaires et **86% de cette population active de 15-24 ans a un emploi**
- **Au total, 44% des jeunes entre 15 et 24 ans ont un emploi, soit 421 personnes.**
- Sur ces 421 personnes, **370 sont salariés**, dont 62 à temps partiel, **et 51 non-salariés** : les non-salariés étant en majorité des **travailleurs indépendants** ou des employeurs.

En termes de chômage, **les jeunes de 15 à 24 ans représentent la tranche de la population la moins touchée, bien que le taux de chômage augmente** :

- Le **taux de chômage des 15 à 24 ans est de 13,6% en 2020, soit une augmentation de 7,7% par rapport à 2010**
- Si le taux de chômage des jeunes a augmenté, **la part des jeunes de moins de 26 ans parmi les demandeurs d'emploi résidant dans la CC a en revanche diminué de 24,5% par rapport à 2022** (ils représentent 12,8% des demandeurs d'emploi en 2023).
- **Cette part des jeunes parmi les chômeurs du territoire de la CC reste également à un niveau plus bas que sur les autres strates territoriales**, comme le montre le graphique de droite.

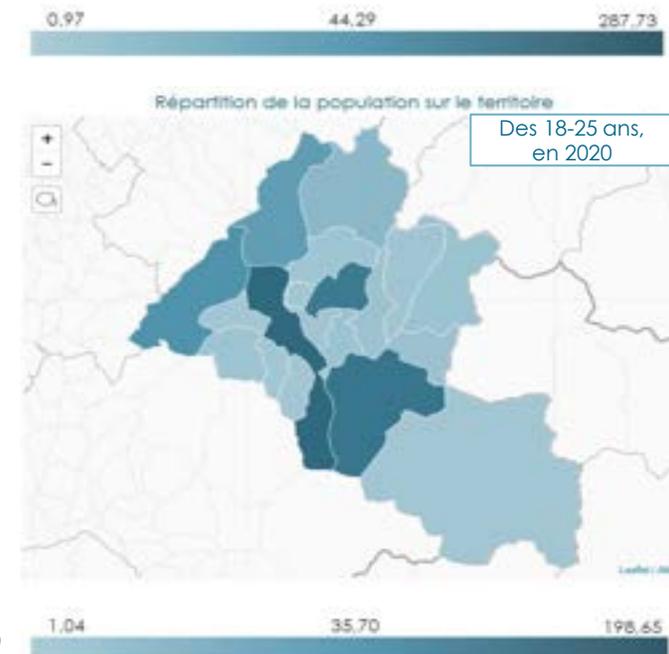
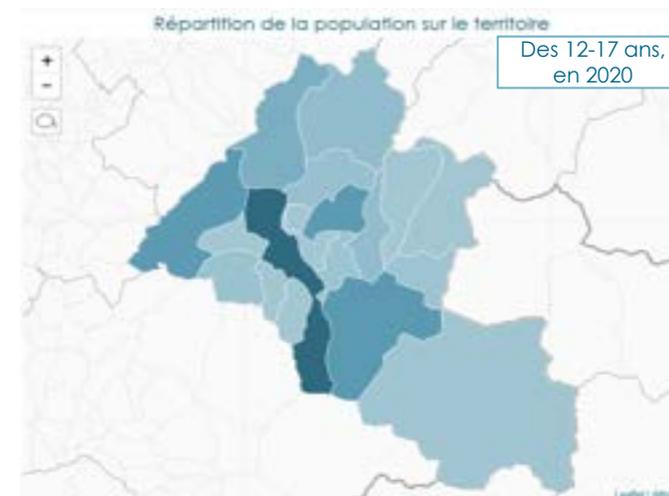


Les jeunes de 12 à 17 ans et de 18 à 25 ans se concentrent dans les mêmes communes

- Le territoire compte 1 475 jeunes entre 12 et 25 ans en 2020, dont :
 - 798 entre 12 et 17 ans en 2020, ce qui représente 7% de la population totale de la CC ;
 - 678 entre 18 et 25 ans en 2020, ce qui représente 6% de la population totale.
- La répartition géographique de cette population est similaire à celle de la répartition globale de la population mais avec un plus fort écart entre Le Bourg-d'Oisans et les autres communes :

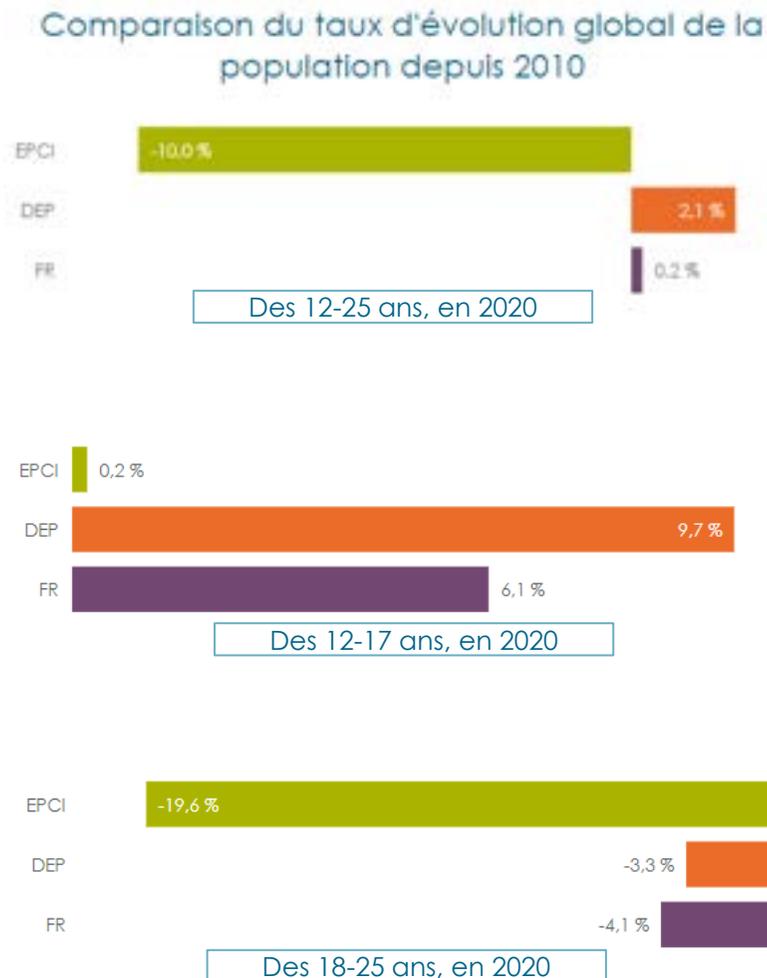
Jeunes de 12 à 17 ans	Jeunes de 18 à 25 ans
<ul style="list-style-type: none"> Les communes où résident le plus les jeunes de 12 à 17 ans sont : Le Bourg d'Oisans (288 jeunes, soit 36 % des jeunes de ces âges), Les Deux-Alpes (115), Huez (112) et Livet-et-Gavet (111), Puis Allemond (60) suivi de communes concentrant moins de 25 jeunes de cette tranche comme Vaujany (25), Le Freney-d 'Oisans (25), ou Oz (18) ... 	<ul style="list-style-type: none"> Les communes où résident le plus les jeunes de 18 à 25 ans sont : Le Bourg d'Oisans (199 jeunes, soit 29 % des jeunes de ces âges), Les Deux-Alpes (133), Puis Huez (102), Livet-et-Gavet (91), Allemond (72) ... Suivi de Vaujany (25) puis de communes concentrant moins de 10 jeunes de cette tranche comme Mizoën (10), Besse (8), ou Auris (8) ...

- Les communes regroupant le plus de jeunes de 12-17 ans sont les mêmes que celles qui regroupent le plus de 18-25 ans.



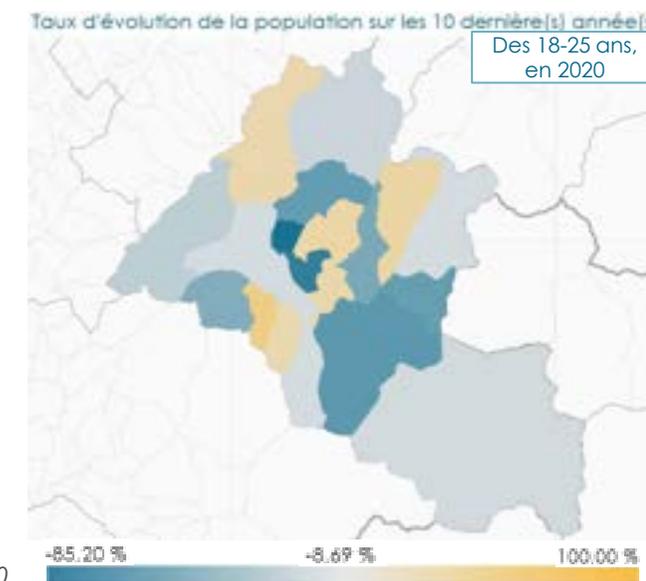
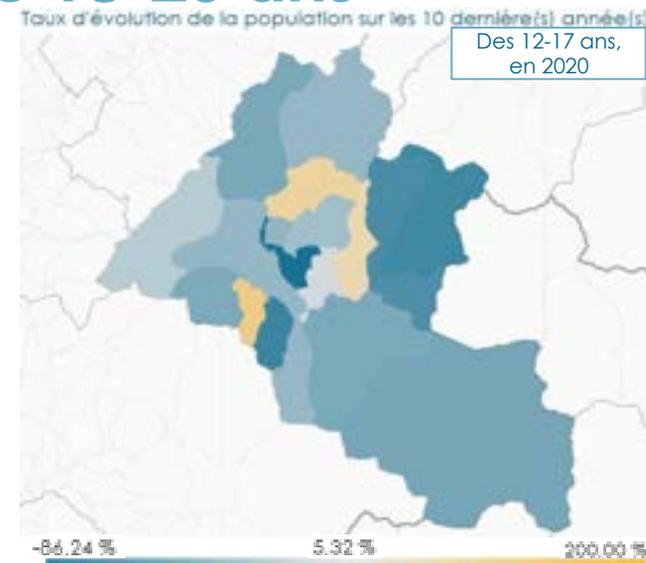
A une échelle intercommunale, des tendances d'évolution différentes entre les 12-17 ans et les 18-25 ans

- Entre 2010 et 2020, la population des 12 à 25 ans a diminuée de 10%, ce qui est nettement inférieur à la tendance départementale et nationale (+2,1% et +0,2% respectivement).
- Cette tendance a été causée par une très forte diminution des jeunes âgés de 18 à 25 ans (-19,6% entre 2010 et 2020) tandis que les jeunes de 12 à 17 ans ont légèrement augmenté sur cette période (+0,2%).
- Cette diminution s'explique notamment par un **solde migratoire négatif pour les 18 à 25 ans**. Entre 2010 et 2020, il y a chaque année **36,5 départs de plus que d'arrivées de 18-25 ans** sur le territoire. Il y a une vraie tendance à quitter le territoire pour les personnes de cette tranche d'âge, notamment pour faire des études.
- Cependant, bien que la CC affiche une augmentation des 12-17 ans, le solde migratoire de cette population est aussi négatif : **il y a en moyenne 18,9 départs de jeunes de 12 à 17 ans de plus que d'arrivées chaque année**.



Des tendances globales similaires mais des évolutions différentes entre les jeunes de 12-17 et de 18-25 ans

- **Entre 2010 et 2020, pour les jeunes de 12 à 17 ans, les évolutions ont été les suivantes :**
 - Un peu moins de la moitié des communes connaissent une augmentation de cette population, mais ces communes concentrent globalement un nombre élevé de jeunes : Livet-et-Gavet (+24,7% entre 2010 et 2020), Huez (+9%) Vaujany (+1,3%) et Le Bourg d'Oisans (+1,2%)
- **Entre 2010 et 2020, pour les jeunes de 18 à 25 ans, les évolutions ont été les suivantes :**
 - Une minorité des communes, et en particulier des plus peuplées connaissent une augmentation de cette population : Huez (+36% entre 2010 et 2020) et Allemond (+22,9%)
- Bien que les **tendances globales des 12-17 ans et des 18-25 ans soient similaires** (une minorité de communes connaissant une augmentation), **les communes ne vivent pas forcément le même phénomène pour ces 2 tranches d'âge :**
 - **Livet-et-Gavet** connaît une augmentation de 24,7% des 12-17 ans et une diminution de 10,8% des 18-25
 - **Vaujany** connaît une augmentation de 1,3% des 12-17 ans et une diminution de 4,9% des 18-25 ans
 - A l'inverse, **Les Deux Alpes** connaît une diminution dans les 2 tranches d'âge : -17,4% des 12-17 ans et -54,8% des 18-25 ans
 - **Villard-Reymond** connaît une augmentation dans les 2 tranches d'âge : +200% (12-17ans) et +100% (18-25)
 - **Le Bourg-d'Oisans** connaît des évolutions légères : +1,2% des 12-17 et -0,1% des 18-25.



Un nombre important de jeunes de 11-18 ans scolarisés à l'extérieur du territoire ; un DRE intéressant

En termes d'établissements scolaires,

- Il n'y a qu'1 seul collège sur le territoire de la CC (**Collège Les Six Vallées, au Bourg-d'Oisans**) et aucun lycée, ce qui signifie que pour poursuivre leur parcours scolaire, les enfants de 11 à 18 ans sont amenés à se déplacer hors de la CC (notamment au lycée de Vizille).
 - En 2020, 1004 enfants de 11 à 18 ans sont répartis sur le territoire, et ils sont scolarisés en moyenne à 98% en 2020.
 - En 2021-2022, les effectifs du collège du Bourg-d'Oisans étaient de 457.
 - Cela signifie que plus de 525 jeunes de 11-18 ans (plutôt des lycéens) doivent être scolarisés hors du territoire de la CC, et sont donc dans l'obligation de **faire des trajets longs quotidiennement ou de partir en internat.**
- **Aucun collège ni lycée privé n'est présent sur le territoire.**

En termes de dispositifs d'accompagnements,

- Il existe sur le territoire un organisme privé, **l'Académie Rurale – Educ'Altitudes**, qui apporte **un soutien scolaire** à destination principalement des enfants déscolarisés ou scolarisés au CNED (Centre national d'enseignement à distance), mais aussi de **l'aide aux devoirs** et des **stages** de travail.
 - Cet organisme possède 3 locaux dont 1 au Bourg d'Oisans (les autres étant à Gap et à Brides-les-Bains), mobilise 2 à 3 enseignants sur L'Oisans et réalise cet accompagnement scolaire en présentiel mais aussi via des visioconférences.
 - Cet accompagnement, qui est suivi par l'Education Nationale, **s'adresse souvent à des sportifs et des déscolarisés pour rythmes de vie spécifique.**
- Un **dispositif de réussite éducative (DRE)** est également présent sur le territoire pour proposer un **accompagnement éducatif, social, familial et sanitaire aux enfants et jeunes de 2 à 16 ans en situation de difficulté ou de fragilité.**
 - Ses objectifs sont de :
 - Proposer un accompagnement permettant de résoudre les difficultés, de faire du lien et réorienter le cas échéant vers des services publics, professionnels de santé, associations ...
 - Fournir aux familles une meilleure connaissance du maillage éducatif, scolaire, social et sanitaire sur le territoire.
 - Cet accompagnement peut se faire avec un suivi individuel ou des animations collectives et dure entre 6 mois et 2 ans en moyenne
 - Le DRE est porté par le CIAS de l'Oisans et possède un local sur le territoire, il intervient principalement auprès des familles dont l'enfant réside ou est scolarisé en Oisans
 - 2 ETP actuellement en poste mais 3 postes à pourvoir et 1 poste en arrêt maladie.

Un collège des Six Vallées assez dynamique, avec de nombreux partenariats développés

- Bien que **les effectifs baissent**, le collège des Six Vallées est un établissement proposant une **capacité d'accueil importante et des dispositifs intéressants** :
 - Possède 10 classes de 6ème et de 5e (5 de chaque) et 8 classes de 4e et de 3e (4 de chaque)
 - Possède un internat d'une capacité de 25 places, qui n'est actuellement pas occupé à son maximum
 - Propose plusieurs sections sportives réparties dans les classes ordinaires afin de garantir la mixité
 - A un nombre d'effectif en baisse depuis 2015 (-10%) : en année scolaire 2015-2016, le collège accueillait 507 élèves
- Le collège présente un **bon niveau d'éducation** :
 - Le collège affiche bon taux de réussite au brevet : augmentation de 81% de réussite entre 2010 et 2021, avec un taux de réussite de 88,9% en 2021
 - Entre 2011 et 2017, près de 60% des 3e passent vers une 2^{nde} Générale et Technique, 22% vers une 2^{nde} Pro ou CAP et 16% en retard scolaire (ce dernier chiffre est en baisse avec 7,14% en 2016-2017)
- De **nombreuses activités ont lieu en collaboration avec le collège, en plus du DRE (cf. slide précédente)** :
 - Le **Centre de Santé Sexuelle de l'Oisans** effectue des animations dans le collège en partenariat avec l'infirmière scolaire. En 2022, 377 collégiens (tous niveaux confondus) ont bénéficié d'une animation portant principalement sur le corps, la sexualité, le consentement, l'usage d'internet et des réseaux ...
 - L'Ecole intercommunale de **musique** y réalise également des ateliers et animations artistiques
 - Un **point d'écoute** est mis en place une fois par semaine par le **DRE**, ce qui permet aux jeunes de venir exposer leurs problématiques. Un lien peut être fait par le DRE avec l'assistante sociale.
 - A propos de **l'orientation professionnelle** :
 - Un **conseiller du centre d'information et d'orientation** intervient au sein du collège bien que la structure du CIO soit à St Martin d'Hères. Si les jeunes ne vont pas voir la conseillère d'orientation au collège alors ils n'ont souvent pas accès à ces informations du CIO.
 - Des ateliers organisés par **Pôle Emploi** et la CCO avec Pôle Emploi ont lieu aussi au collège, bien qu'il n'y ait que peu de participants
 - Un **salon de l'orientation** est organisé au collège (comme cela a été le cas en 2023) durant lequel des parents d'élèves viennent présenter et parler de leur métier
 - Le **DRE** intervient aussi au sein du collège sur des ateliers de motivation autour du projet professionnel, mais aussi de sujets comme le harcèlement et la prévention
 - Un projet de **découverte des micro-folies** qui a touché 380 jeunes
 - Le **service jeunesse** intervient également au collège ponctuellement pour faire de « l'aller vers ».

Une animation extra et périscolaire forte à destination des jeunes de 12 à 17 ans, notamment avec le local Jeunesse

- **La CC bénéficie d'un service Jeunesse nouvellement créé, porté par le CIAS, qui anime la vie sociale et organise des actions à destination des jeunes de l'Oisans de 12 à 25 ans**
 - Ses objectifs sont la mise en place d'un dialogue avec les jeunes, un travail sur le vivre ensemble et la citoyenneté, la mise en place et la communication de services de proximité ou de partenariats avec des associations, la co-construction de projets avec les jeunes ...
 - Les effectifs du Service Jeunesse sont de 1,5 ETP et des animateurs saisonniers viennent renforcer ces équipes pendant les vacances
- **Un local Jeunesse a été ouvert en octobre 2022 à Bourg-d'Oisans pour y accueillir les jeunes de 11 à 17 ans péri et extra scolairement**
 - L'objectif de ce local est de rencontrer, d'échanger et de créer avec les jeunes et entre les jeunes.
 - Ce local touche principalement les collégiens et moins les lycéens, en raison notamment des horaires d'ouverture du local qui sont calés sur ceux du collège et de sa localisation (à moins de 500m du collège).
 - En plus de l'accueil libre, le local propose de l'accompagnement de projet pour les jeunes, des animations sportives culturelles et autres (principalement lors des vacances scolaires), des sorties, des animations de préventions (débat informels, rencontre avec des associations ...)
 - Ce local jeunesse, situé à proximité du collège, est destiné aux jeunes de 11 à 17 ans. Sa capacité d'accueil est de 40 jeunes, mais cela dépend du nombre d'encadrants et de la période (1,5 ETP).
 - Le local est ouvert 5j/7 (jours de semaine) majoritairement l'après-midi, en période scolaire et hors période scolaire.
- **D'autres offres pour les jeunes dont les 12-17 ans ont été mises en place sur le territoire :**
 - **Réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO) :** Ce réseau rassemble 11 médiathèques réparties sur l'ensemble du territoire et permet à ses abonnés d'emprunter des livres, DVDs et jeux de société, mais aussi d'assister à des animations ponctuelles sur des thématiques comme la BD, le journalisme ou les contes. En 2021, 31% des habitants de l'Oisans sont abonnés et le réseau comprend 130 000 documents.
 - **Convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture (CTEAC) :** Entre 2019 et 2022 ont été organisés des animations culturelles dans les écoles, les collèges mais aussi dans les structures d'accueil péri et extrascolaires. En 2021, 2 projets ont été organisés sur le journalisme et les contes qui ont touché 425 élèves.
 - **Ecole intercommunale de musique de l'Oisans :** Formation musicale proposées aux enfants et aux adultes, avec des animations ponctuelles. 185 élèves étaient présents en 2021 et 800 enfants ont bénéficié d'une intervention en milieu scolaire

Un accompagnement pour les 18 à 25 ans peu développé et porté principalement par la Mission Locale

- En plus du réseau des médiathèques et de l'école intercommunale de musique, les jeunes de 18 à 25 ans peuvent bénéficier de :
 - « **Passe ton BAFA en Oisans** » : Formation au BAFA pour les jeunes à partir de 16 ans, organisée par le Service Jeunesse du CIAS et financée jusqu'à 90% par le CIAS, la CAF et la commune
- La **Mission Locale Alpes Sud Isère**, présente sur le territoire de l'Oisans grâce à des **permanences à la Maison France Services** du Bourg-d'Oisans, propose un **accompagnement** pour des jeunes principalement de 18 à 25 ans à **l'orientation, à la formation ainsi qu'à l'emploi** :
 - En 2022, **plus de 90% des jeunes accompagnés par la Mission Locale Alpes Sud Isère ont plus de 18 ans**, et 53% ont entre 18 et 21 ans
 - En termes d'orientation, la Mission Locale accompagne les jeunes dans la construction de leur projet professionnelle par le biais **d'ateliers d'orientation, de découverte de métiers, de visites d'entreprises et d'entretiens**. 95 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement d'orientation à l'échelle de la région en 2021.
 - En termes de formation, elle accompagne individuellement les jeunes dans leur projet de formation, projets qui correspondent généralement à un **changement d'orientation, la finalisation d'un cursus ou l'obtention d'un certificat de compétences**. La Mission Locale peut à cet effet proposer aux jeunes des formations financées par le Conseil Régional. 40 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement de formation à l'échelle de la région en 2021.
 - En termes d'accompagnement professionnel, la Mission Locale aide les jeunes à obtenir des **contrats de professionnalisation et d'apprentissage**. 35 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement professionnel à l'échelle de la région en 2021.
- La Mission Locale a aussi pour mission de **repérer les jeunes invisibles** principalement en milieu péri-urbain et rural en travaillant avec des acteurs locaux et en organisant des ateliers de remobilisations. En 2021, sur le territoire régional, 39 jeunes ont été repérés et 23 mobilisés dans des actions de la Mission Locale.
- En revanche, **les jeunes de 18-25 ans ne disposent pas de lieu spécifique pour se rencontrer, créer du lien, et s'insérer dans la vie sociale sur le territoire**. Le local Jeunesse est en effet à ce jour plus tourné vers les jeunes de 11 à 17 ans (1 année complète de fonctionnement). Les actions à destination des 18-25 ans vont se mettre en place progressivement.

Enjeux et problématiques recensés sur la Jeunesse : collégiens et lycéens

LA SANTÉ MENTALE COMME ENJEU GRANDISSANT

- Les acteurs, et notamment la Mission locale, témoignent d'une problématique nouvelle sur la santé mentale des jeunes qui n'était que peu présente avant. Ils témoignent de jeunes qui ont été fragilisés par la période Covid et pas l'après-Covid, qui n'ont pas été diagnostiqués alors que « leurs problèmes trainent depuis un certain temps », et qui auraient besoin d'espaces de consultation pour jeunes.



UN ISOLEMENT, FRUIT DU TRAUMATISME DE LA CRISE SANITAIRE ET D'UN MANQUE D'ÉCOUTE

- Les jeunes qui fréquentent l'espace jeunes, et notamment les jeunes collégiens, apparaissent très traumatisés par l'après-confinement, qui les aurait habitué à une forme d'isolement comme un besoin. Aussi, les jeunes viennent souvent seuls à l'espace jeunes, et disent eux-mêmes aimer être seuls.
- Pour autant, une fois qu'un lien de confiance avec les animateurs est établi et qu'une écoute et reconnaissance du jeune comme jeune adulte est posée, ils arrivent à se confier et à créer du lien social. Cette recherche de sociabilisation en venant à l'espace jeunes semble ainsi être rendue possible uniquement une fois qu'ils aient été mis en confiance par une écoute attentive et une reconnaissance en tant que jeune.
- L'espace jeunes fait en revanche état d'une absence de clivages ou de tensions qui peuvent exister au collège. La structure semble exercer une vraie fonction de sas de décompression et de sociabilisation pour ces jeunes (renforcé par le contexte actuel des travaux du collège).

MALGRÉ UNE MEILLEURE « MIXITÉ » AU SEIN DU COLLÈGE, IL RESTE UNE APPRÉHENSION FORTE DES JEUNES SUR LE HARCÈLEMENT

- Les confrontations au sein du collège par bassins de vie ou entre les classes sportives semblent s'être réduites depuis la mise en place d'une mixité des classes et des sections.
- Pour autant, les acteurs témoignent d'une certaine appréhension des jeunes en difficultés ou en décrochage scolaire de se retrouver en groupe, lors d'ateliers de la mission locale par exemple. La peur du groupe et le besoin de sortir des réseaux sociaux pour se ressourcer est remarqué par l'ensemble des acteurs : les jeunes font même des siestes à l'espace jeunes. Ils peuvent d'ailleurs y utiliser leur téléphone, mais ne le font finalement que très peu, comme si c'était justement ce qu'ils recherchaient.

Enjeux et problématiques recensés sur la Jeunesse : collégiens et lycéens

DES JEUNES DÉSCOLARISÉS, INVISIBLES ET DIFFICILES À TOUCHER

- Des jeunes « invisibles » qui sont parfois déscolarisés, ou qui ont arrêtés après une 3^{ème} métier, ou qui sont censés être au lycée de Vizille mais qui font seulement acte de présence, sont recensés par les acteurs : ces jeunes sont particulièrement durs à repérer et à toucher. Un petit groupe vient quand même à l'espace jeunes de Bourg d'Oisans, sûrement en quête de sociabilisation comme le reste de leur génération.
- D'après l'espace jeunes, ce sont des jeunes qui ont toutefois des projets, notamment autour de trafics pas toujours légaux. Vizille jouerait en effet un rôle de plaque tournante entre Grenoble et les stations dans la consommation de drogues. Les raisons à ces projets sont divers : aider leur famille en difficultés, appât du gain, influence des copains etc.
- Ce qui est assez intéressant, c'est que l'espace jeunes (qui a seulement 2 ans) arrive à ce jour à repérer et toucher quelques uns de ces jeunes « invisibles » : certains arrivent même à se confier aux animateurs, tout en maintenant le local comme un espace neutre et bienveillant à l'abris de leurs « projets » (« le local c'est leur repère »).
- Ces liens de confiance restent toutefois fragile et doivent être protégés dans une confidentialité forte. Les animateurs ont par ailleurs prévu de se former aux conduites addictives sur cette année.



MISER SUR L'INFORMEL ET POSITIONNER LES JEUNES COMME ACTEURS

- Pour toucher les jeunes et aborder des thèmes comme la sexualité, le harcèlement etc., ce qui semble le mieux marcher d'après les acteurs c'est l'informel : quand c'est « au dernier moment, sans cadre officiel, sans inscription, c'est ce qui marche le mieux ».
- L'espace jeunes est également situé un peu en dehors du centre de Bourg d'Oisans, et cela plaît aux jeunes (sentiment d'être à l'abris des regards).
- Par ailleurs, accompagner les jeunes à se placer comme acteurs de leurs projets (et non spectateurs) sur des idées qui viennent d'eux-mêmes semble également primordial : des jeunes ont par exemple un projet de podcast pour aborder les thèmes liés à la sexualité. C'est une idée qui vient d'eux et qui s'adresse aux jeunes, les animateurs sont là juste comme facilitateurs de projet. Cela leur apporte une reconnaissance et les valorise.

L'ESPACE JEUNES, STRUCTURE CLEF À RENFORCER ?

- Malgré son caractère récent (2^e année), l'espace jeunes occupe déjà une place importante et bien repérée dans l'offre jeunesse du territoire (jeunes de l'ensemble des communes de la CCO). Actuellement, les animateurs sont à la fois sur de l'accueil collectif de mineurs et sur de l'accompagnement de projet : c'est un équilibre fin qui permet de créer un lien de confiance et de poursuivre la valorisation et l'accompagnement des jeunes dans leur construction autour de projets.
- L'organisation actuelle autour de 1,5 ETP paraît un peu légère face à l'ampleur des besoins du territoire et au rôle central que joue déjà cet espace, étant le service principal d'accompagnement à destination de la Jeunesse sur le territoire.

Enjeux et problématiques recensés sur la Jeunesse : l'accès aux études et à l'emploi

LE TRAVAIL SAISONNIER N'ATTIRE QU'UNE PART LIMITÉE DE LA JEUNESSE

- Le travail saisonnier en station touche finalement surtout les jeunes qui sont déjà dans ce milieu, notamment par leurs parents et par leurs activités sportives. Ces jeunes vont alors partir travailler en station directement après le bac, et vont chercher à se former uniquement après, lorsqu'ils vont vouloir faire les deux saisons. A ce moment-là, ils prennent contact avec la Mission locale.
- En revanche, une autre partie de la jeunesse se tourne vers Grenoble pour suivre des études supérieures, et là une partie des familles peut faire face à des limites financières empêchant la poursuite d'études.



L'INTERNAT, UNE OFFRE DE SERVICE PEU UTILISÉE

- Sur l'internat du collège comme sur l'internat du lycée, il semble rester des places : ils ne sont pas saturés, d'après les acteurs. L'offre de transport scolaire s'étant étoffée, les parents y voient un intérêt plus limité. L'accessibilité tarifaire ne paraît pas non plus être un frein.
- Pour autant, l'internat peut apporter un autre suivi à l'enfant sur des périodes où les parents sont peu disponibles, en saison par exemple, et potentiellement réduire la fatigue du jeune et les risques de décrochage scolaire.

UN MANQUE D'AIDE À L'ORIENTATION

- On note la présence d'un CIO (conseiller d'information et d'orientation) au collège mais qui relève ensuite du CIO de St Martin d'Hères : ainsi si les jeunes ne vont pas faire la démarche eux-mêmes (ou leur parent) d'aller au sein du collège voir le CIO, ils n'ont aucun autre accès à de l'information sur l'orientation sur le territoire. Le fait que cela reste dans le cadre du collège peut également être bloquant pour de nombreux jeunes.
- Un salon de l'orientation est par ailleurs organisé au collège mais ce sont les parents qui viennent parler de leur métier aux jeunes, on est donc plus sur de la découverte des métiers et non sur de l'orientation.
- Lors des manifestations organisées par Pôle Emploi ou la Mission locale, les acteurs relèvent aussi une difficile mobilisation des jeunes : il semble y avoir une perte de confiance dans ce que peut proposer l'institution aux jeunes.
- L'orientation vers une formation signifie aussi quitter le territoire de la CCO (si ce n'est pas dans le sport), ce qui peut être angoissant pour ces jeunes ou peut paraître hors de portée en fonction des moyens des familles. De l'information et orientation sur la formation mais également tout ce qui va autour et les aides qui peuvent être sollicités pourrait éventuellement être un moyen de toucher plus de jeunes.

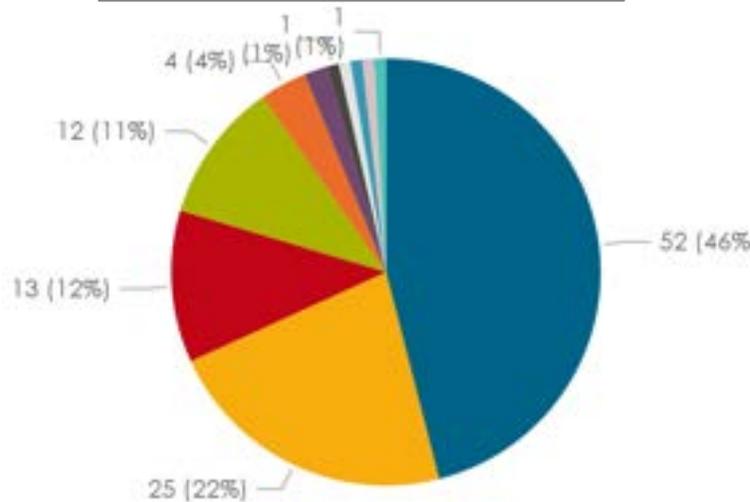
Une offre de formation sur le territoire moyennement adaptée aux jeunes, particulièrement de 17 à 25 ans

- 46% des jeunes de 12 à 25 ans ayant répondu directement ou indirectement au questionnaire ont une formation située en Oisans. Cependant, cette formation sur place concerne principalement les jeunes de 12 à 16 ans (59% d'entre eux) et très peu ceux de 17 à 25 ans (seulement 15%).

- Pour les jeunes de 17 à 25 ans, les déplacements hors de l'Oisans pour des raisons de formation s'expliquent principalement par l'absence de formation adaptée sur place.

- Pour les 12-16 ans, les raisons qui expliquent ces déplacements sont l'internat (13%), le manque de formation adaptée sur place (10%) et les spécificités de l'enseignement situé hors du territoire comme des sections sportives (8%).

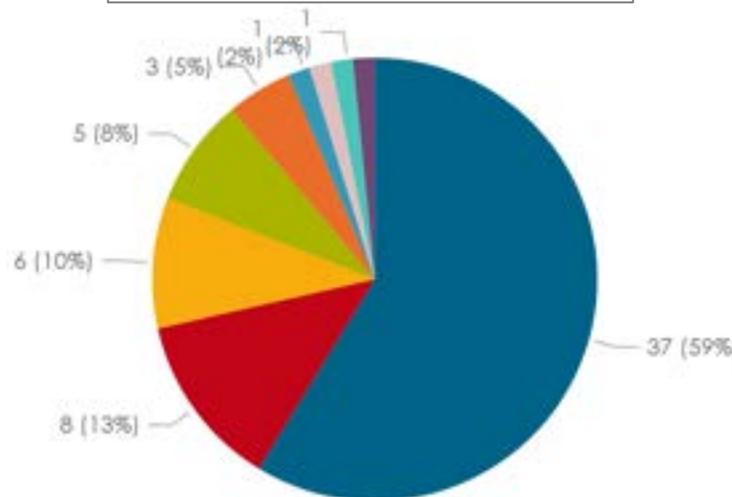
Jeunes de 12 à 25 ans



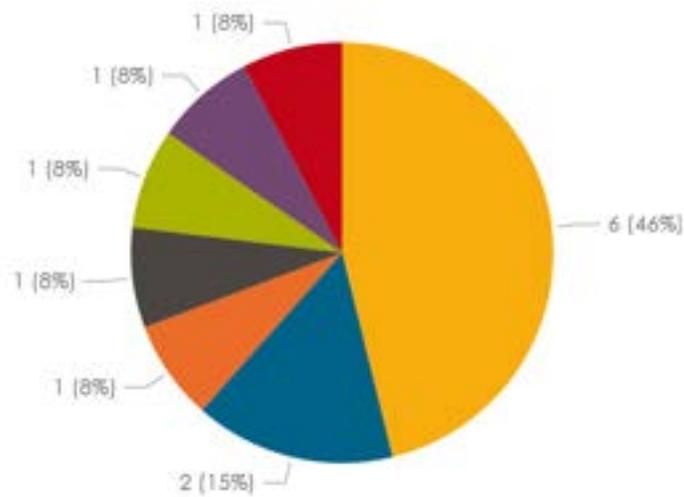
Si votre établissement ou votre formation est situé hors du territoire de l'Oisans, quelles raisons ont amené ce choix ?

- Mon établissement/ma formation est située en Oisans (non concerné,e)
- Pas d'établissement/de formation existant sur le territoire de l'Oisans
- Une place en internat
- Les spécificités de l'enseignement (section sportive, etc.)
- Des raisons familiales
- Une mobilité plus simple
- Du harcèlement vécu
- Études universitaires
- Handicap
- Réputation du collège des 6 vallées
- Scolarité adaptée

Jeunes de 12 à 16 ans



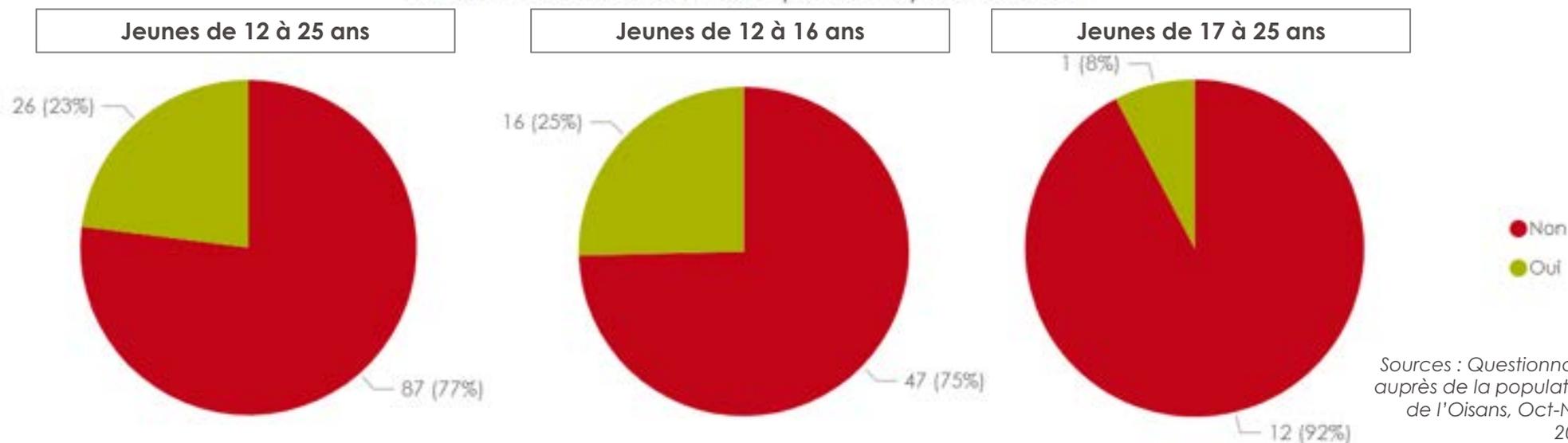
Jeunes de 17 à 25 ans



Peu de difficultés éprouvées par les jeunes dans leur parcours de formation ou professionnel

- **Majoritairement, les jeunes ne connaissent pas de difficultés dans leur parcours de formation ou professionnel**, particulièrement les 17 à 25 ans (92% des répondants n'en ont pas). Cela reste toutefois à pondérer, notamment car des parents ont pu répondre à la place de leur enfant sans forcément avoir connaissance de ces difficultés.
- Les **raisons principales de difficultés** de formation ou professionnelles sont liées à :
 - De **l'accompagnement scolaire** (22% des réponses), à **l'information et l'orientation** (19%), au **manque de transport** pour se rendre sur le lieu de formation/de travail (18%)
 - Et, dans une moindre mesure, à la difficulté de trouver un logement près du lieu de formation ou de travail (7%), à l'absence de lieu d'apprentissage (6%) et au coût de la formation et de la vie en parallèle de la formation (6%).

Rencontrez-vous des difficultés dans votre parcours de formation ou dans votre parcours professionnel



Des lieux de rencontres différents en fonction des âges

- Globalement, **que cela soit en saison ou en intersaison, les lieux de rencontres** des jeunes de 12 à 25 ans **ne changent pas**. Principalement, les jeunes de 12 à 25 ans se retrouvent **à leur domicile**, dans un **espace encadré** (club sportif, lieux culturels, espaces jeunes...) puis dans un **lieu informel** (banc, abribus, espaces extérieurs...)
- Cette **tendance** est identique pour les 12-17 ans mais **relativement différente pour les 18-25 ans**, qui **se retrouvent plus dans un lieu informel qu'un espace encadré et plus dans un commerce** (café, bar...) lors de l'intersaison.
- Les jeunes **de 12 à 17 ans** semblent se retrouver **plus sur le territoire de l'Oisans qu'hors du territoire**, à l'inverse des jeunes de 17 à 25 ans.



Des jeunes de 18 à 25 ans en demande de services et équipements supplémentaires

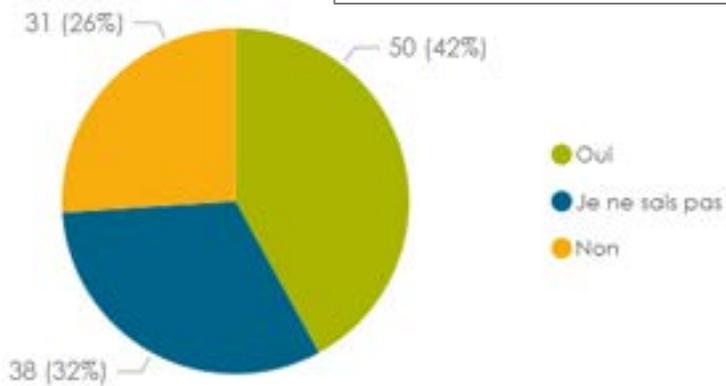
Si oui, quelles activités/services souhaiteriez-vous avoir sur le territoire?

- Une **majorité de jeunes** de 18 à 25 ans **souhaiterait des activités et des services supplémentaires** sur le territoire (54%) : le nombre de répondants reste toutefois limité et on note là aussi une part des répondants ne sachant pas répondre.
- Parmi les activités ou services supplémentaires souhaités, des **activités** notamment manuelles et créatives, ainsi que les **transports** se distinguent.

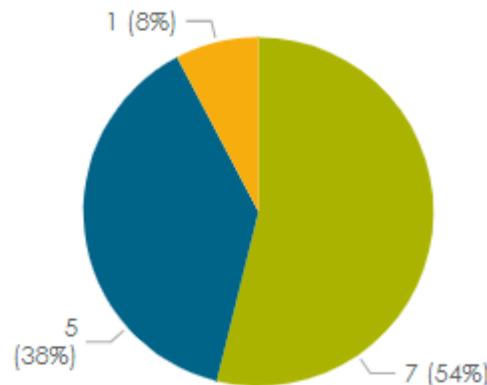


Y a-t-il des activités/services que vous souhaiteriez avoir sur le territoire de l'Oisans ?

Jeunes de 12 à 25 ans



Jeunes de 18 à 25 ans



Sources : Questionnaire auprès de la population de l'Oisans, Oct-Nov 2023



SYNTHÈSE

Jeunesse



Des dynamiques différentes entre les jeunes de 12-17 ans et ceux de 18-25 ans

Bien que leurs répartitions géographiques sur le territoire soient proches, les dynamiques démographiques sont différentes au sein des jeunes : le nombre de 12-17 ans est assez stable, tandis que celui des 18-25 ans est en baisse de près de 20% sur les dix dernières années.



Un territoire assez dynamique pour les 12-17 ans, centré sur Bourg d'Oisans

Par les activités des partenaires proposées au sein du collège, le DRE et le local jeunesse, une offre conséquente a été développée sur le territoire à destination des 12-17 ans, en particulier concernant les collégiens de la CCO. Cette offre est toutefois concentrée sur Bourg d'Oisans, et à l'inverse les 18-25 ans manquent de lieu de vie sociale sur le territoire. Le questionnaire met cependant en avant un manque de transports et d'équipements ou activités sportives et culturelles.



La santé mentale comme enjeu grandissant

L'ensemble des acteurs de la Jeunesse constate des enjeux grandissants de santé mentale, liés au harcèlement scolaire mais également à la crise sanitaire (et son « après ») qui semble avoir fragilisé les liens sociaux entre jeunes et entraîné un isolement fort (notamment des jeunes collégiens). Les acteurs relèvent un manque d'accompagnement sur la santé mentale et d'outils pour faire face à ces enjeux.



Des jeunes qui quittent le territoire pour leurs études et fuient de plus-en-plus le travail saisonnier

Une baisse d'intérêt pour le travail saisonnier est constaté chez les jeunes. En parallèle, les acteurs du territoire font état de difficultés pour certains jeunes à envisager des études hors du territoire par manque d'informations et pour des raisons économiques. A noter toutefois que seuls 25% des 18-24 ans sont scolarisés.

04

Vie sociale et Citoyenneté

*Pour rappel, **l'action sociale** (telle que définie par les articles L.123-4 et suivants ainsi que par les articles R.123-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles) vise à **améliorer la qualité de vie des citoyens**. Cela se traduit par l'offre d'une gamme de services et d'aides visant à **répondre aux besoins sociaux et à promouvoir le bien-être général**.*

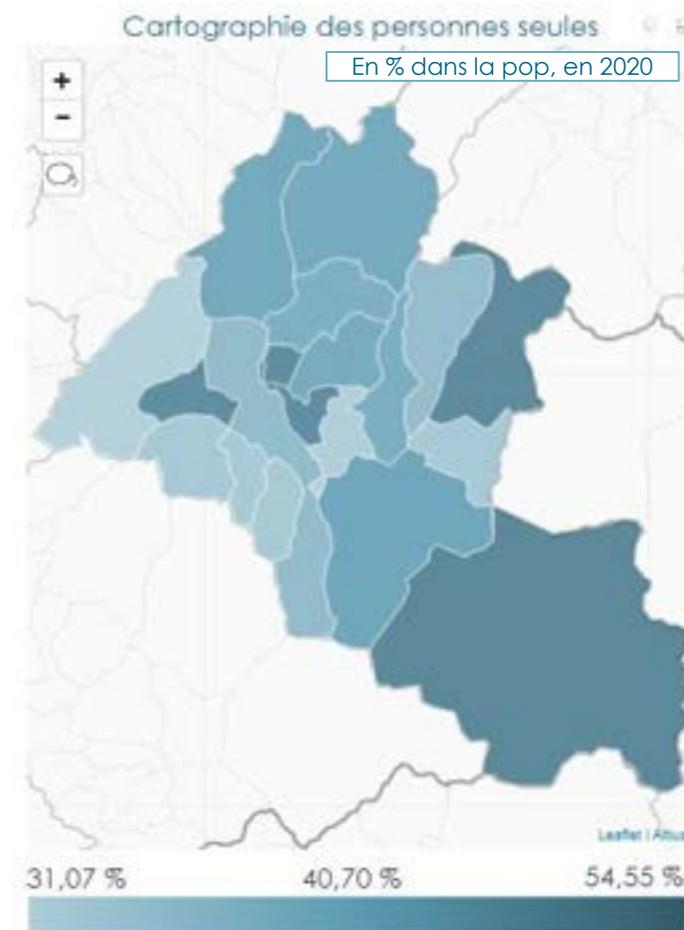
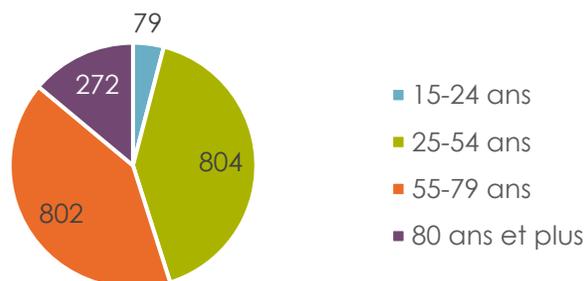


Un phénomène d'isolement de plus en plus présent sur le territoire

Les **personnes vivant seules*** sont un enjeu assez présent et spécifique au territoire qui s'étend à l'ensemble du territoire de l'Oisans, et qui touche principalement les personnes entre 55 et 80 ans.

- En 2020, 1 960 personnes vivent seules, soit 18,4% de la population et 39% des ménages de l'Oisans. La **part des personnes seules** dans la population dans l'Oisans est **supérieure à celle du département (15,3% de la population et 35% des ménages)**.
- Le nombre de personnes seules a **augmenté de 12,4%** par rapport à 2010.
- **55% des personnes seules ont plus de 55 ans**, avec 40% des personnes seules entre 55 et 80 ans : c'est également **la tranche d'âge qui a le plus augmenté en 10 ans (+26,5%)**.
- 53% de ces personnes sont des femmes contre 47% d'homme.
- L'ensemble des communes font face à ce phénomène d'isolement de manière homogène. Cependant, **certaines communes peuvent être plus propices géographiquement au phénomène d'isolement**, notamment lorsqu'elles sont constituées de hameaux.
- Les communes présentant le plus de personnes seules parmi leurs ménages sont Saint Christophe en Oisans (54,5% de ses ménages correspondent à des personnes seules), Besse (52,63%), Villard Reculas (50%), La Garde (50%), Oulles (50%).

Part des personnes seules par tranche d'âge



(* Est considérée comme vivant seul, par l'INSEE, un ménage composé d'une seule personne

Une population en situation de handicap de tranches d'âges différentes

- Les personnes handicapées représentent une **part de la population inférieure à la moyenne départementale**, mais **1/3 d'entre elles ont moins de 20 ans**.
 - En 2021, **88 personnes résidentes** dans la CC sont allocataires d'aides aux personnes handicapées
 - Cela correspond à **0,8% de la population de la CC**, ce qui est **bien moins important qu'au niveau du département où 2%** est allocataires d'aides aux personnes handicapées
 - Dont **30 enfants** et jeunes de moins de 20 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, et **58 personnes** bénéficiant de l'Allocation à l'**adulte** handicapé (AAH)
 - Parmi les allocataires AAH, près de 2/3 sont identifiées comme personne isolée***, ce qui est assez conséquent, bien que légèrement inférieur à la moyenne du département (73,2%)
 - Les **intercommunalités voisines** (CC de la Matheysine et CC Le Grésivaudan) ont, en proportion, **plus d'allocataires AAH isolés** et **plus d'allocataires en situation de handicap compris entre 0 et 59 ans** que le territoire de l'Oisans, ce qui s'expliquent notamment par la présence de structures existantes à destination du public en situation de handicap sur ces territoires.

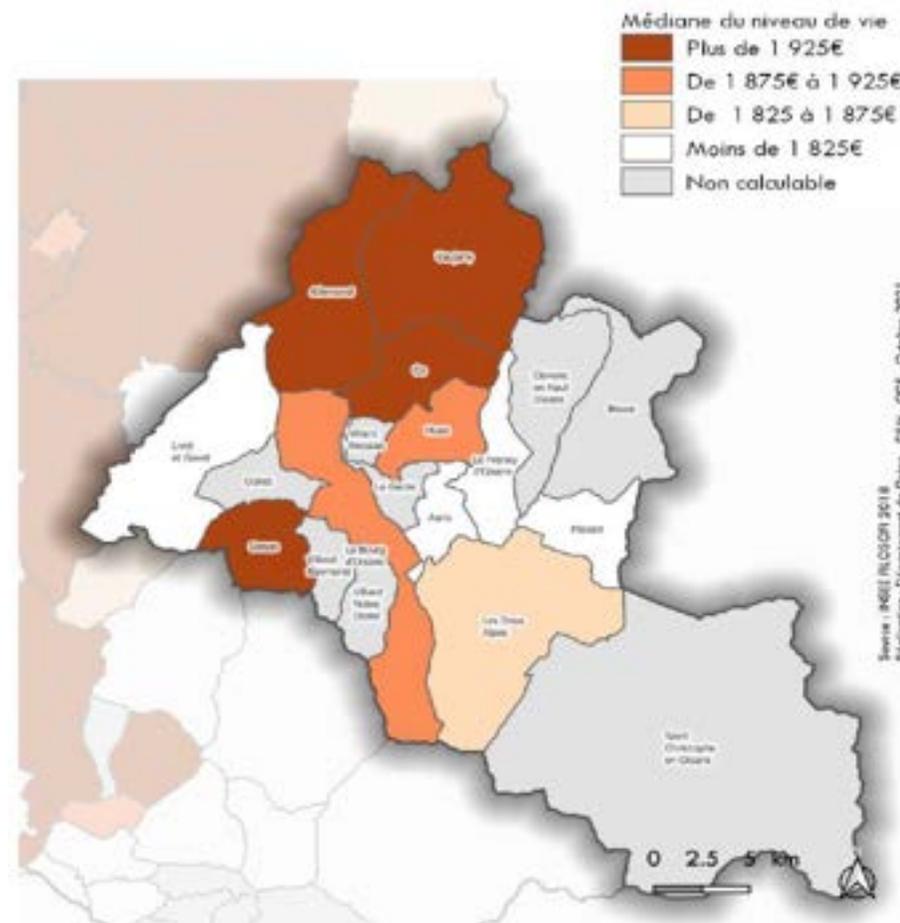
SOLIDARITES		Handicap						
HANDICAP		CAF 12/2021, DEP38 31/12/2021, INSEE RP 2019						
4-2-1 Données en EFFECTIFS	Allocataires AAH	Dont Isolés	Part des isolés dans les alloc. AAH	Population couverte AAH	Part dans la population 0-59 ans	Allocataires AEEH	PCH Adultes	PCH Enfants
CC de la Matheysine	346	249	72,0%	463	3,6%	75	93	14
CC de l'Oisans	58	41	70,7%	84	1,0%	29	23	n.d.
CC Le Grésivaudan	909	714	78,5%	1 226	1,6%	479	578	45
Total ISERE	18 972	13 893	73,2%	27 838	2,9%	6 037	7 290	748

n.d. : données non diffusables en raison du secret statistique (effectifs < 5)

(*) Est considérée comme isolée par la CAF « une personne divorcée, séparée ou célibataire, qui ne vit pas en couple de manière notoire et permanente et qui notamment ne met pas en commun avec un conjoint, concubin ou partenaire de pacte civil de solidarité ses ressources et ses charges ».

Des revenus plus faibles que le Département et répartis différemment sur le territoire

- Bien qu'il y ait **peu d'écart de revenus sur le territoire** en 2020, **le niveau de vie d'un habitant de l'Oisans est bien inférieur à celui d'un Isérois moyen** :
 - Selon la DGFiP, sur les 6 493 foyers fiscaux de l'intercommunalité, **43% ne sont pas imposés**
 - Un revenu fiscal moyen de 26 252 €, qui est inférieur à celui de l'Isère (28 667€) et qui diminue légèrement par rapport à l'année 2019 (-0,5%)
 - **10% de la population de l'Oisans la plus pauvre a un revenu annuel disponible* inférieur à 12 000 €** (1er décile), tandis qu'au niveau de l'Isère il est de 23 580 €
 - Les **10% les plus riches** de CC Oisans ont un revenu annuel disponible **supérieur à 36 850€** (9e décile), tandis qu'au niveau de l'Isère il est de 39 630 €
 - Le rapport interdécile du territoire est de 2,9, ce qui est inférieur au niveau observé sur l'Isère (3,1) : *les 10% les plus riches gagnent 2,9 fois plus que les 10% les plus pauvres en Oisans en 2020.*
- Les **communes avec la médiane de revenus disponibles la plus basse** sont **Auris, Livet-et-Gavet, Mizoën et Le Freney d'Oisans**,
- Tandis que les communes présentant **la médiane la plus élevée** sont **Oz, Vaujany et Allemond**, et non pas les villes les plus peuplées comme Huez, Le Bourg-d'Oisans et Les Deux Alpes.

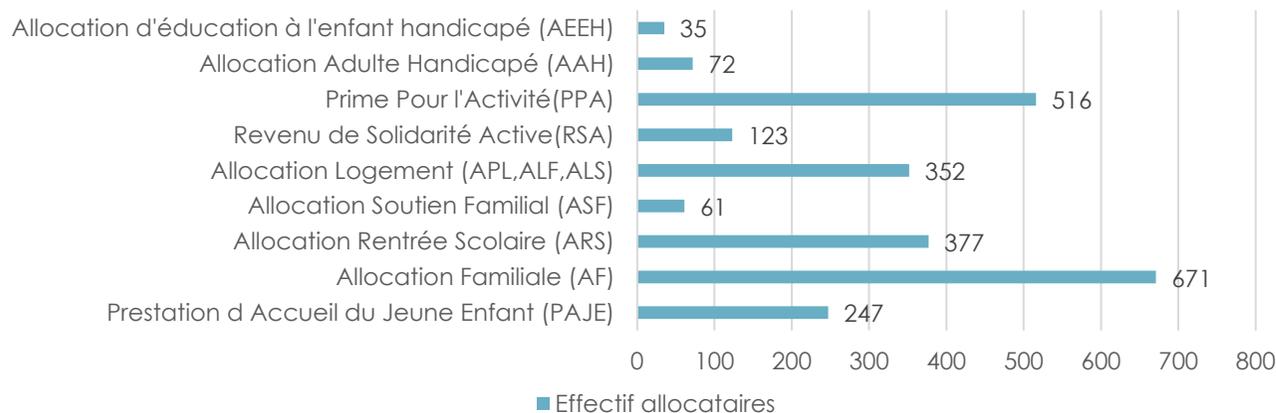


(*) Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible nets des impôts directs par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent.

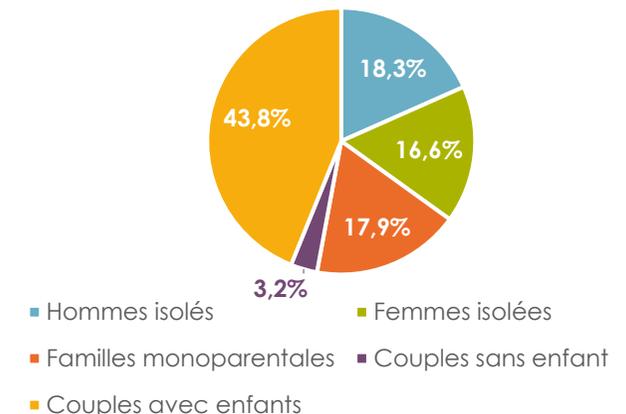
Une population peu couverte par les aides CAF, principalement des couples avec enfants et des personnes entre 40 et 59 ans

- En 2022, environ **38% de la population était couverte par des allocations de la CAF, toutes allocations confondues**, (1 540 allocataires et 4 065 personnes couvertes en 2022), ce qui est **faible par rapport au département (50,5%)**.
 - Les foyers de l'Oisans couverts par la CAF, en 2022, sont **principalement des couples avec enfants (44%)**, des personnes seules (35%) et des familles monoparentales (18%). Au niveau du Département, ce sont les personnes isolées qui représentent le part la plus importante d'allocataires (43%) suivies par les couples avec enfants (39%)
 - Les allocataires de la CAF sont, en 2022, **principalement des personnes âgées entre 40 et 59 ans (44% des allocataires)** puis de 30 à 39 ans (35%). **Les plus de 60 ans représentent la part la plus faible des allocataires** avec seulement 8%. La tendance est la même au niveau du département.
 - 42% des familles allocataires ont un quotient familial* inférieur à 997€ net par mois et 18% inférieur à 664€, ce qui signifie que **18% des familles allocataires ont un budget inférieur à 664€ net par mois par membre du foyer**.
 - Les allocations familiales, la prime d'activité, l'allocation pour la rentrée scolaire et l'allocation logement sont les aides les plus demandées par les allocataires de l'Oisans. **La tendance d'aides demandées est la même au niveau du Département**.

Nombre d'allocataires par aides CAF en 2022



Composition familiale des foyers CAF en 2022



(*) le quotient familial est un système qui divise le revenu imposable en un certain nombre de parts. Le calcul est le suivant : $\text{Quotient familial} = \text{Revenu net imposable} / \text{nombre de parts fiscales}$

Des indicateurs de pauvreté* comparables au Département

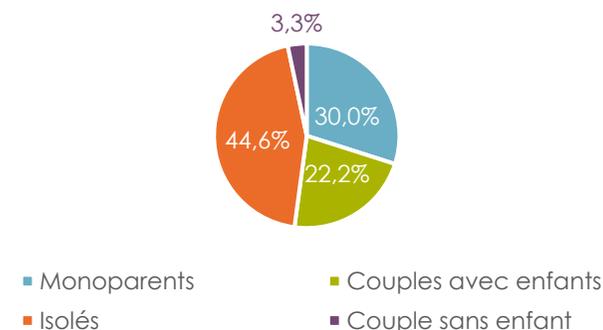
- Le taux de pauvreté* est de **12% sur le territoire de l'Oisans**, tandis qu'il est de **11,3% en Isère** (ce qui laisse supposer au vu de la médiane de revenu départementale que les écarts entre les revenus y sont forts) et de **14,6% en France**.

- Les **60 à 74 ans sont la population de l'Oisans la moins touchée par la pauvreté avec seulement 10%**, contrairement aux 40-49 ans (15%).
- Le profil des bénéficiaires du Secours Populaire du Bourg-d'Oisans met en avant un équilibre homme-femme (53% des bénéficiaires sont des femmes), **46% sont des personnes seules, 20% des familles monoparentales**, et seulement 14% des familles avec enfant.

- En 2022, la CAF a identifié que **424 de ses foyers allocataires résidant dans la CC étaient à bas revenu****, ce qui correspond à 956 habitants.

- La part des allocataires à bas revenus sur le nombre d'allocataire total et la part de la population couverte par des allocations à bas revenus sont presque identiques entre la CC et le département, ce qui signifie que **la CCO et le Département font face au même enjeu de bas revenus**.
- 161 sont considérés comme des **allocataires fragiles**, ce qui signifie que le revenu de ces allocataires est au-dessus du seuil de bas revenu en raison des prestations de la CAF.
- Les allocataires à bas revenus sur le territoire sont principalement des **personnes isolées puis des familles monoparentales**, la tendance est la même à l'échelle du Département.

Répartition des allocataires à bas revenus par profil



- On comptabilisait 123 foyers allocataires du **RSA** en 2022 et 141 en 2021 dans les 19 communes de la CC, dont **90 personnes seules (64% des allocataires) et 38 mono-parents (27%)** en 2021. Le nombre d'allocataires du RSA est **relativement stable depuis 2012**.

- Parmi ces 123 foyers allocataires, **42 habitent le Bourg d'Oisans, 25 Livet-et-Gavet** (ce qui est élevé au vu de sa population), **22 les Deux-Alpes, 9 Allemond et 6 Huez** (ce qui est très peu au vu de sa population). Le reste des communes ont un nombre de foyers bénéficiaires du RSA jugés non significatifs par la CAF ou non renseignés.
- A l'échelle du Département, **8,5%** de l'ensemble des allocataires est bénéficiaire du RSA en 2022 **contre 8% pour la CCO**.

(*) Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian). En 2021, dans la CC, le seuil de pauvreté est de 13 410€.

(**) En 2022, le seuil de bas revenus était de 1 167€ net mensuel.

Des offres d'animation de la vie sociale peu nombreuses et encore peu structurées à l'échelle de l'intercommunalité

- En 2023, aucun centre social ou espace de vie sociale n'a été enregistré par la CAF sur le territoire.
- En 2018, 1 seul projet de développement et d'animation de la vie locale a été subventionné par la CAF.
- Cependant, 16 familles ont bénéficié du dispositif VACAF de la CAF et ont reçu en cumulé 5 529€ pour pouvoir partir en vacances en 2019.
- Des services sont toutefois organisés indépendamment par les communes comme :
 - Des **sorties occasionnelles pour les séniors et les familles** (goûter rencontre à Auris par exemple)
 - Des **navettes notamment pour aller au marché** du Bourg d'Oisans le mercredi et le samedi (Auris, Besse par exemple)
- L'association **Rose Mountain**, officiellement créée en février 2023 au Bourg-d'Oisans, a pour but de soutenir les personnes malades ou en rémission d'un cancer du sein ou d'un autre cancer, en informant et en proposant des **actions solidaires, des activités physiques et sportives adaptées, des temps d'échanges et d'accompagnement**.
 - Les activités proposées par l'association permettent de :
 - **Sortir de l'isolement et proposer du sport adapté**
 - **Créer du lien social autour d'activités et de moments d'échange.**
 - Dans le cadre d'Octobre Rose, l'association a organisé son premier évènement le samedi 21 octobre au foyer municipal du Bourg-d'Oisans, avec notamment des ateliers d'informations et des activités pour enfants et adultes (yoga, pilate ...)

Des offres pour les personnes en situation de handicap éloignées du territoire

- **3 EAJE** ont bénéficié du **bonus handicap** en 2019.
- Fin 2021, **22 agents communaux** de la vie périscolaire ont été **formés** à l'accueil d'enfants à handicap sur 2 jours.
- Des structures SSIAD et SAAD proposent des services de soins à destination des familles et des personnes porteuses d'handicap (voir fiche dans la partie Santé, Séniors, maintien à domicile).
- En 2019, **4 associations iséroises sont subventionnées par la CAF pour leurs actions liées au handicap**. Cependant, bien qu'elles disent intervenir sur l'ensemble du département de l'Isère, les antennes locales semblent plutôt **éloignées du territoire de l'Oisans**.
 - **Association Dépann'Famille** : association de garde d'enfants de 0 à 6 ans et de jeunes handicapés de 0 à 20 ans, en urgence ou pour aider au répit des familles directement à leur domicile. Les accompagnements aux jeunes handicapés sont assurés par une équipe d'éducateurs spécialisé. Des prises en charge continues avec des interventions régulières contractualisées sont possibles. L'association est basée cependant à Grenoble
 - **Association Bulle d'Air** : association de répit de l'aidant à domicile pour les proches aidant les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap. Le remplacement de l'aidant peut se faire ponctuellement ou de manière régulière et 24h/24. L'association est basée à Grenoble
 - Le **Pôle Ressource Handicap Enfance Jeunesse Isère (PRHEJI)** composé de 2 associations:
 - **L'ACEPP 38 Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels de l'Isère**, qui travaille auprès des professionnels des structures et des services petite Enfance pour les informer et les former sur les questions du handicap et des familles pour les informer sur les possibilités d'accueil
 - **L'ACLV Association Culture Loisirs Vacances Rhône Alpes**, qui organise des classes de découvertes, séjours vacances ou pendant la période scolaire pour les enfants et les adultes. L'association est basée dans le Grésivaudan.

Une offre associative diversifiée pour lutter contre la précarité...

■ Des structures principalement dans l'accompagnement aux démarches administratives

- **Maison France Services**, en proposant notamment une offre d'accès à Caf.fr en libre-service ou accompagné
- **Service Solidarité du département de l'Isère**, qui soutient et accompagnent les personnes qui rencontrent des difficultés principalement sur les sujets d'accès aux droits, de lutte contre la pauvreté et la précarité et de protection de l'enfance.

■ Des associations locales principalement dans l'aide alimentaire, vestimentaire et au logement pour tous types de publics démunis dont les migrants

- **Croix Rouge**, qui apporte principalement une aide alimentaire et sociale aux personnes précaires en leur livrant des colis alimentaires et en prenant le temps d'échanger avec eux une journée toutes les 2 semaines
 - L'association n'a pas d'antenne sur place mais livre sur l'ensemble territoire grâce à un fourgon.
 - Les personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire sont adressées à la Croix Rouge par des Assistantes Sociales
 - **15 colis alimentaires sont livrés 2 fois par mois pour environ 25 familles.** Cette livraison se fait en collaboration avec la Banque alimentaire de Grenoble. L'association ne peut pas livrer plus de colis en raison de manque de moyens humains et de perte de qualité des colis (pendant la période de crise sanitaire, le nombre de colis avait augmenté à 20 mais l'association a arrêté car ils perdaient en qualité)...

...mais un tissu associatif qui reste fragile, comme l'a montré la fermeture du Secours Catholique

- **...Secours Populaire Oisans**, dont une antenne se trouve au Bourg-d'Oisans, qui apporte principalement une aide alimentaire et vestimentaire à tous public (2 matinées par semaine pour les permanences alimentaires, les bénéficiaires venant chercher les colis à l'antenne). Le Secours Populaire accompagne et aide 90 familles, soit 232 personnes
 - **Accueil de 114 familles en 2022**, de tout âge, sur l'aide alimentaire et vestimentaire. Ces familles ne sont pas forcément orientées par des Assistantes Sociales et peuvent spontanément se rendre à l'antenne.
 - Faute d'offre et de bénévoles, le Secours Populaire va être obligé de sélectionner les bénéficiaires et de réguler les colis alimentaires fournis.
 - L'association dispose, en plus de locaux municipaux, d'une voiture particulière mais n'effectue pas de livraison (sauf exceptions).
- **Association Oisans Solidaires**, qui accueille, soutient et accompagne les réfugiés et demandeurs d'asile, en situation régulière ou en cours de régularisation, principalement dans l'hébergement, mais aussi les démarches administratives, l'intégration locale, l'apprentissage du français, l'alimentation et les problématiques du quotidien. L'association est en lien avec l'association ADA de Grenoble (Accueil des Demandeurs d'asile) et Briançon qui a des difficultés d'accueil (« 300 migrants par jour »)
 - Pour le logement, l'association loue un logement pour la personne, ou aide à le meubler ou à le trouver. Actuellement un couple et une personne seule sont logés via l'association
 - L'association a une dizaine d'années mais a peu d'adhérents. Sur le territoire de l'Oisans, les migrants ne veulent pas souvent rester et l'objectif est de les aider dans leur période transitoire (formations ...)
- **Actions hétérogènes des CCAS des communes** (CCAS des Deux Alpes propose une aide financière aux factures impayées, CCAS du Bourg-d'Oisans propose des aides au chauffage, d'urgence, des bons alimentaires ...)

France Services : un dispositif couvrant bien le territoire...



Près de 5300 visites en 2022, dont 209 à Allemond.



51% du public reçu a plus de 55 ans, et 61% habitent Le Bourg-d'Oisans



Thématiques d'accompagnement les plus fréquentes : retraite (17%), emploi et formation (16%), santé (16%)



87,1% des usagers de France Services Oisans sont satisfaits des services rendus en 2022

- La **Maison France Services** du Bourg d'Oisans est ouverte du lundi au vendredi midi, et son **antenne à Allemond (agence postale)** 5 matinées et un après-midi par semaine.
 - Pour couvrir l'ensemble du territoire, France Service réalise depuis septembre 2023 des **permanences dans les autres communes de la CC** une fois par mois (à Huez, Rioupéroux et aux Deux-Alpes) et une fois tous les deux mois dans d'autres communes moins peuplées (lors de la proposition de permanence : « une douzaine de communes ont demandé des permanences extérieures »). **France Service couvre donc bien le territoire de l'Oisans mais l'ANCT a montré (avant la mise en place des permanences communales) que peu de fréquentation était due aux communes les plus éloignées en raison notamment d'une population assez isolée, âgée, et en difficulté de déplacement.**
 - France Services a pour mission **d'accompagner les usagers dans la réalisation de leurs démarches administratives** (impôts, accès aux droits, santé, justice, ..) et leur recherche d'emploi en leur mettant à disposition les outils, en les aidant individuellement, ou en les mettant en contacts avec les organismes concernés ; mais également de **permettre à des services de l'Etat et des acteurs sociaux d'avoir un lieu d'intervention local** (voir partenaires de France Service). Des lieux d'accueil et une salle de la Maison France Services sont même mis à disposition gratuitement et sur demande aux associations et partenaires qui le souhaitent.
- **1 coordinatrice à mi-temps et 4 conseillères** pour accueillir, accompagner les usagers et assurer des missions liées à l'agence postale.
 - Ces personnes accompagnent tous les publics mais en majorité des personnes âgées de plus de 50 ans (60 à 65%) de personnes âgées de plus de 50 ans ») qui ont principalement des difficultés avec l'accès numérique.
 - En termes de thématiques, elles accompagnent le public accueilli principalement dans leur dossier de retraite, d'impôts, d'emploi et de santé social.
- **Des évènements ponctuels sont également organisés** par le pôle Attractivité de la CC et France Services principalement sur l'emploi comme la journée de l'emploi, le salon départemental de l'emploi saisonnier (qui a été organisé à Grenoble en 2023, 79 stands et 253 candidats) ou lors des journées Portes ouvertes France Services

...et avec de nombreux partenaires

● Dans le domaine de la santé, de la famille et des retraites

- Caisse d'allocations familiales (CAF) : pour toutes demandes liées aux prestations de la CAF.
- Assurance Maladie (CPAM) : pour toutes demandes liées à l'affiliation, la protection maladie universelle, les remboursements, ...
- Mutualité Sociale Agricole (MSA) : Pour toutes demandes liées aux prestations de la MSA envers ses affiliés.
- Assurance retraite (CARSAT) : pour toutes demandes liées à la retraite ou la réversion des salariés dépendant de la CARSAT.

● Dans le domaine de l'Accès aux droits

- Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité (DDETS) : Pour toutes demandes liées au droit du travail
- Conciliateur de Justice : le conciliateur a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est compétent pour les problèmes de voisinage, les différends entre propriétaires, contrat de travail, entre commerçants, droit rural,
- Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) : accueil et accompagnement par nos conseillères sur la plateforme signal.conso.gouv.fr pour les litiges ou questions de consommation.
- Administration Pénitentiaire (Service pénitentiaire d'Insertion et de Probation – SPIP)
- Projet en cours, pour début 2024, de mettre en place une permanence de l'association Pimms Médiations pour permettre notamment d'accompagner les usagers à obtenir leur titre de séjour (ce qui n'est pas possible actuellement sur le territoire, les usagers doivent se déplacer à Viziville)

● Dans le domaine de la citoyenneté et des impôts,

- Direction Générale des Finances Publiques (DGFP – Services des impôts des particuliers et Service de Gestion Comptable)
- Agence Nationale des Titres Sécurisés : pour toutes demandes liées aux cartes d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire, ...
- La Poste : pour toutes demandes liées aux services numériques de la poste.

● Dans le domaine du logement, de l'énergie, de la mobilité

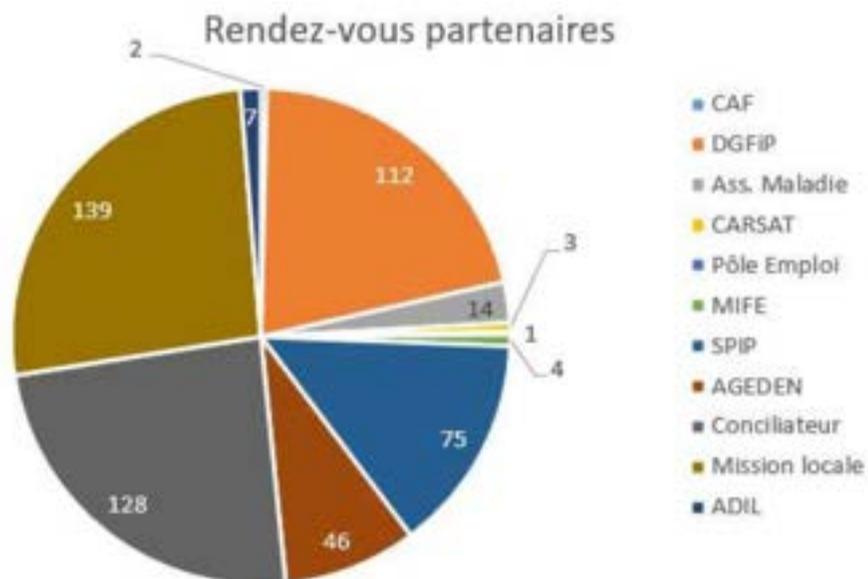
- Agence Départementale d'information sur le Logement (ADIL) : pour toutes questions liées au logement ou à un projet de logement.
- Association pour une Gestion Durable de l'Energie (AGEDEN) : pour toutes questions liées à la rénovation énergétique des logements.
- Electricité de France (EDF) : à l'attention des clients EDF, pour toutes questions liées aux économies d'énergie, services numériques, chèque énergie, accès aux tarifs sociaux...
- Rezo Pouce (système d'autostop organisé sur le territoire) : Les conseillères France services ont été formées à l'utilisation du logiciel et à l'accompagnement des usagers pour leurs inscriptions
- Domicile Intergénération Isérois (DiGi) : Les conseillères France services interviennent pour la promotion et l'animation du dispositif
- Relais du Père Gaspard : centre d'hébergement pour les saisonniers, porteurs de projets en matière d'insertion, formation, emploi, saisonnalité

● Dans le domaine de l'emploi et de la formation :

- Pôle Emploi
- Mission Locale Alpes Sud Isère
- La Fourmi : association travaillant dans le domaine de l'insertion par l'activité économique.
- Armée de Terre
- Maison de l'Emploi de l'Isère - MIFE Isère : Les permanences s'adressent aussi bien aux entreprises qu'aux salariés et demandeurs d'emploi, et portent sur l'ensemble des thématiques RH, et, plus particulièrement pour les salariés, sur les problématiques de formation et reconversion
- Transitions Pro : organisme habilité par l'Etat pour financer et sécuriser les reconversions professionnelles
- Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM) pour structurer la filière de l'emploi à domicile
- GAIA (Grenoble Alpes Initiative Active) : accompagnement des créateurs d'entreprise

Les partenaires de France Services les plus représentés

- Les rendez-vous pris avec les partenaires de France Services le sont en majorité avec **Mission Locale, un conciliateur de Justice, la Direction générale des Finances Publiques et le Service Pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)**. Au total, près de 550 rendez-vous ont été pris avec des partenaires en 2022.
- Pour les 3170 passages enregistrés pour lesquels un accompagnement individuel par les conseillères était nécessaire (hors rendez-vous partenaires, utilisation des ordinateurs en libre-service et participation aux ateliers), les thématiques les plus fréquentes sont liées :
 - En première position, à la **retraite/réversion** (deuxième position en 2021), en lien avec l'augmentation du nombre de demandes de retraite, et la diminution du nombre de demandes liées aux impôts
 - En seconde position, aux **impôts et créances locales** (première position en 2021) : la forte diminution des passages liés aux impôts peut être due à la fin de « l'effet de fermeture » du Centre des Finances Publiques en 2020 (anciennement situé au Bourg-d'Oisans), les usagers ayant trouvé et mis en place des solutions pour pallier cette fermeture sans passer par France services
 - En troisième position à **l'emploi, la formation et l'insertion** et enfin en quatrième position aux démarches liées à la **santé et à l'assurance maladie**.



Le service Solidarités du Département de l'Isère avec la présence sur le territoire d'une Maison du Département

- Le Service Solidarités accueille tous types de public du lundi au vendredi à la **Maison du Département, située au Bourg d'Oisans**. Des permanences sont également organisées aux **Deux-Alpes**, à **Huez** (local commun avec la PMI) et à **Rioupéroux**. Cette couverture du territoire paraît plutôt intéressante. On note toutefois que la Vallée de l'Eau d'Olle et le Haut Oisans sont absents de ces permanences.
- Une mission : Soutien et accompagnement des personnes résidants sur le territoire autour de l'accès aux droits, la lutte contre la pauvreté et la précarité et la protection de l'enfance
- Des entretiens téléphoniques et des rendez-vous avec les Assistantes Sociales sont organisés à partir de la demande de la personne qui se présente à la Maison du Département territoire Oisans.
- Les **principales problématiques rencontrées** par le Service sont :
 - **Mobilités**
 - **Isolement social**
 - Accompagnement des personnes avec **troubles psychologiques**
 - **Accès au droit des personnes**, difficultés budgétaires et administratives
 - Difficultés éducatives des familles
 - **Violences intra-familiales**
 - **Manque de logement en Oisans et logements énergivores**
 - Difficulté de **maintien à domicile** des personnes âgées
- Les **effectifs** du Service sont **nombreux** :
 - 3 assistantes sociales
 - 1 CESF (Conseiller en économie sociale et familiale)
 - 1 travailleur social ASE (Aide Sociale à l'enfance)
 - 1 puéricultrice
 - 2 secrétaires
 - 1 référente sociale autonomie
 - 2 référentes administratives autonomie
 - 1 médecin PMI
 - 1 psychologue de territoire, adjoint au chef de service solidarité
 - 1 chef de service solidarité

Enjeux et problématiques recensés sur la Vie sociale

UNE PRÉCARISATION DES MÉNAGES SUR LE TERRITOIRE

- Les associations caritatives font état de besoins qui augmentent sur les demandes d'aides alimentaires et vestimentaires. Les bénévoles craignent d'être obligés de sélectionner les bénéficiaires et de réguler les colis alimentaires, ce qui signifie qu'une partie des personnes en besoin ne recevront pas d'aide.
- Le public reçu se caractérise également par une hausse de retraités, de personnes seules et de familles monoparentales.
- Un phénomène de précarité énergétique est également de plus-en-plus prégnants sur le territoire avec des personnes qui n'arrivent pas à se chauffer faute de moyens ou qui habitent dans des logements qui nécessiteraient des travaux.



LES PROJETS EN COURS DE RÉFLEXION

- Des projets qui pourraient renforcer la couverture des besoins sont toutefois en cours de réflexion, notamment par France services : avec un projet d'ouverture d'une recyclerie sur l'Oisans (objectif 2025), et la mise en place d'une permanence du Pimms de Vizille sur le territoire pour accompagner les demandes de titres de séjour (objectif 2025).

Éléments qui ressortent de l'étude du Département de l'Isère sur les personnes en fragilité sociale en zones rurales, et plus précisément sur la précarité alimentaire en Oisans

- Une vague de nouveaux publics précaires est observée dans l'étude du Département, liée aux effets combinés du logement, de la mobilité et du coût de la vie (inflation) ;
- Certains publics invisibles passent aussi hors radars de l'action sociale, notamment des saisonniers en situation de précarité ;
- Un coût de la vie plus élevé qu'auparavant avec les prix des hautes saisons qui ne redescendent plus en période creuse (« avant ils augmentaient les prix en saison et les baissent en intersaison, maintenant ils ne les baissent plus ») ;
- Précarisation des pratiques alimentaires avec un coût d'accès à l'alimentation indissociable du coût de la mobilité, notamment en raison d'une offre de commerce alimentaire limitée et des commerces de proximité très rares. De fait, certains habitants vont faire leurs courses à Vizille (Lidl) ;
- Des distribution alimentaire les mardis et jeudis par le Secours populaire ainsi qu'une tournée mobile toutes les deux semaines par la Croix rouge : pour autant certains habitants sont bénéficiaires des 2 associations (les bénéficiaires sont orientés par le Département et parfois par d'autres structures) ;
- Les aides financières du Département pour l'alimentation n'interviennent qu'en cas de présence d'enfants mineurs dans le foyer ;
- Il paraît important pour les bénéficiaires de rester discret à propos de leur situation de précarité, aussi la nécessité de venir chercher une aide alimentaire ou vestimentaire devant d'autres personnes peut donc constituer un frein pour les habitants en besoin (et donc un risque de non-recours).

Enjeux et problématiques recensés sur la Vie sociale

UN MANQUE DE LISIBILITÉ DES DÉMARCHES

- Les démarches de demande d'aide financière auprès des CCAS ne semblent pas être homogènes sur le territoire : certains demandent d'être d'abord passé par le Département, mais il ne semble pas que ce soit toujours le cas. Les démarches sont donc hétérogènes et complexes, et il en ressort un manque de lisibilité pour les usagers qui souhaiteraient solliciter ces aides, voire un manque d'équité sur le territoire en fonction des aides facultatives proposées par chaque CCAS.
- La lourdeur administrative et les temps d'attente importants aux demandes peuvent également être éprouvants pour les bénéficiaires. Cela est d'autant plus dur qu'une situation de grande précarité peut arriver soudainement.



UNE COORDINATION À RENFORCER ?

- Des questions de coordination entre acteurs pour améliorer la lisibilité et la réactivité de l'aide apportée peuvent alors se poser. Les liens entre la Maison de territoire du Département et la CCO (et les CCAS) pourraient notamment être renforcés.
- Plus de coordination autour d'un réseau d'acteurs pourrait également permettre de partager confidentiellement des situations préoccupantes nécessitant une aide coordonnée. Il conviendrait toutefois de rester vigilant à l'approche complémentaire des acteurs qui touchent aujourd'hui des publics sensiblement différents, ainsi qu'à la peur de l'institutionnel de ces publics.

CERTAINS HABITANTS RESTENT INVISIBLES OU DIFFICILES À ACCOMPAGNER FAUTE D'OFFRE SUFFISANTE

- Certaines personnes n'ont pas de couverture de sécurité sociale, or s'ils ne sont pas accompagnés par le Département, les acteurs n'ont pas de moyens de les repérer pour les aider. Un travail avec la CPAM est toutefois envisager par France Services sur cet accompagnement.
- D'autres habitants cumulent des difficultés psychologiques qui entravent leur reprise du travail et renforcent leur situation de précarité : la saturation du CMP empêche alors de les accompagner sur ces difficultés.
- Les acteurs font également face à la limite de la bonne volonté des personnes : « s'ils ne veulent pas être aidés, on ne peut pas les forcer ».

Enjeux et problématiques recensés sur la Vie sociale et la Citoyenneté

UNE OFFRE HÉTÉROGÈNE ET CLOISONNÉE SUR L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

- Comme les entretiens avec les communes l'ont montré, l'animation de la vie sociale se fait au sein de chaque commune, au gré d'animations ponctuelles (autour de la culture ou du tourisme, notamment avec les micro-folies) mais sans réelle dynamique homogène sur l'année et sans dynamique intercommunale.
- Les acteurs vont également dans ce sens : « il n'y a pas une vie commune sur le territoire ». Des cloisonnements entre les différents âges de la vie sont également observés.



UNE PARTICIPATION À LA CITOYENNETÉ À RENFORCER SUR LES JEUNES ?

- Certaines communes ont créé des conseils municipaux des enfants, c'est notamment le cas sur Bourg d'Oisans. Les retours sont plutôt positifs sur l'implication des enfants. Un dispositif similaire sur un conseil communautaire des jeunes pourrait éventuellement être envisagé pour les faire participer aux choix qui les concernent.

LE BESOIN D'UN PÔLE ANIMANT UNE VIE SOCIALE INTERCOMMUNALE SUR LE TERRITOIRE

- Pour les acteurs de l'animation de la vie sociale, il manque un pôle identifié sur le territoire qui permettrait de faire du lien entre communes et entre générations. La CAF met d'ailleurs en avant que l'Oisans fait partie des rares territoires du Département à n'avoir aucune structure de type espaces de vie sociale.
- Pour les acteurs, il manque un espace où les habitants peuvent se retrouver pour échanger et partager des moments de vie sociale. Faire pour les habitants (et non pour les communes) permettrait aussi de fédérer l'Oisans : « on est un territoire ».
- L'enjeu de mixité des habitants est également intéressant sur ce type de projet : on ne vise pas que le public en difficultés mais plutôt l'ensemble de la population. Au vu de l'hétérogénéité des types de populations et de l'offre du territoire, avoir une structure qui propose une offre intercommunale et qui crée du lien intercommunal pour les habitants paraît pertinent.
- Les formes de ce lieu peuvent être multiples, mais avoir une structure repérée (en dur ou non) qui a des antennes sur le territoire ou qui se déplace dans les différents bassins de vie paraît être un premier élément important au vu des caractéristiques du territoire.

Une population peu participative aux manifestations collectives, à l'exception des habitants déjà bénévoles

- **La plupart des répondants aux questionnaires (42%) disent ne jamais participer à des démarches collectives sur le territoire et 31% très occasionnellement.** Les répondants participant régulièrement à de tels événements dans leur commune ou une autre de l'Oisans ne représente qu'1/4 des répondants.
- **A l'inverse, lorsque les répondants sont des bénévoles dans des associations caritatives ou dans une association sportive et culturelle du territoire, la participation à des événements collectifs est plus importante :**
 - 66% des bénévoles dans des associations caritatives ayant répondu disent se rendre régulièrement à des manifestations collectives, principalement dans leur commune
 - Ce chiffre s'élève à 58% pour les bénévoles d'une association sportive ou culturelle.

Participez-vous à des démarches collectives sur le territoire (exemple : organisation de manifestation conviviale, fêtes, repas, atelier de partage de savoir, groupe de parole, jardin participatif, etc.) ?



- Non, jamais
- Oui mais très occasionnellement
- Oui, régulièrement sur ma commune
- Oui, régulièrement sur ma commune et également sur le reste du territoire
- Oui, régulièrement dans une commune du territoire de l'Oisans

1/4 des répondants ne savent pas où se rendre sur le territoire pour partager un moment convivial

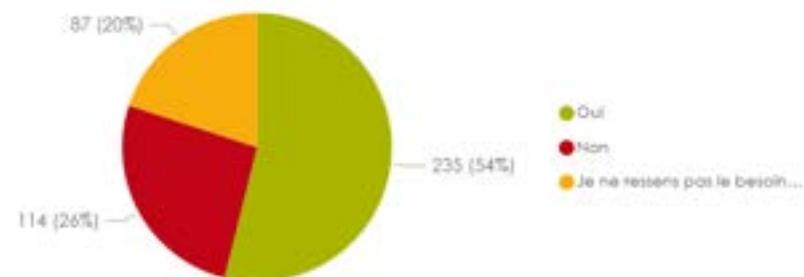
- Bien que la majorité des répondants (54%) savent où se rendre pour partager des moments conviviaux, **on note un quart des répondants (26%) qui ne sait pas où se rendre pour partager un moment convivial.**

- Ceux qui avaient déclarés ne participer jamais aux manifestations collectives représentent la majorité de ceux qui ont répondu ne pas savoir où se trouvaient les lieux de moments conviviaux : **il y a donc une partie des répondants qui ne participent pas aux démarches collectives potentiellement par manque d'information ou de lieux.**

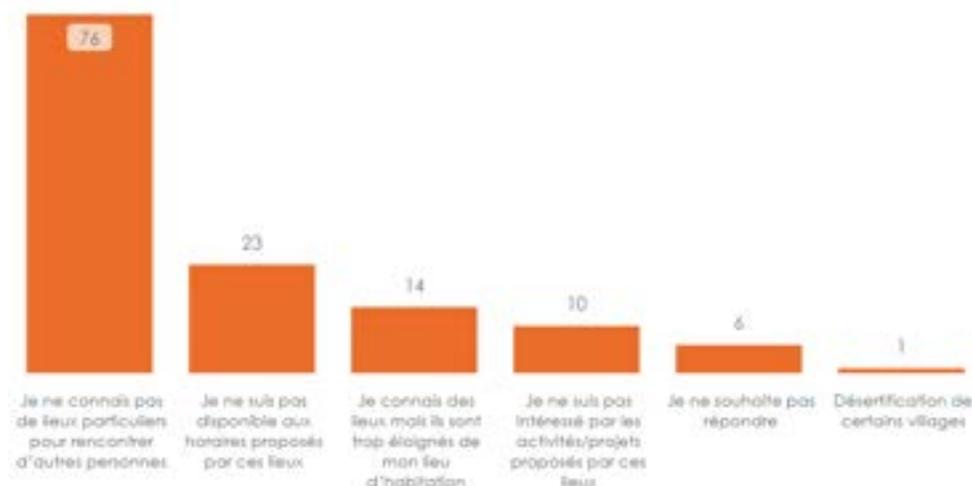
- Les **principales raisons** pour lesquelles 26% des répondants ont déclaré ne pas savoir où se retrouver pour rencontrer d'autres personnes sont :

- Le **manque de connaissance** de lieux particuliers (très largement)
- **Les horaires proposés qui ne conviennent pas**
- **L'éloignement géographique de ces lieux**
- Le **manque d'intérêt** pour les activités qui y sont proposées.

Savez-vous où vous rendre pour rencontrer d'autres personnes, partager des moments conviviaux ?



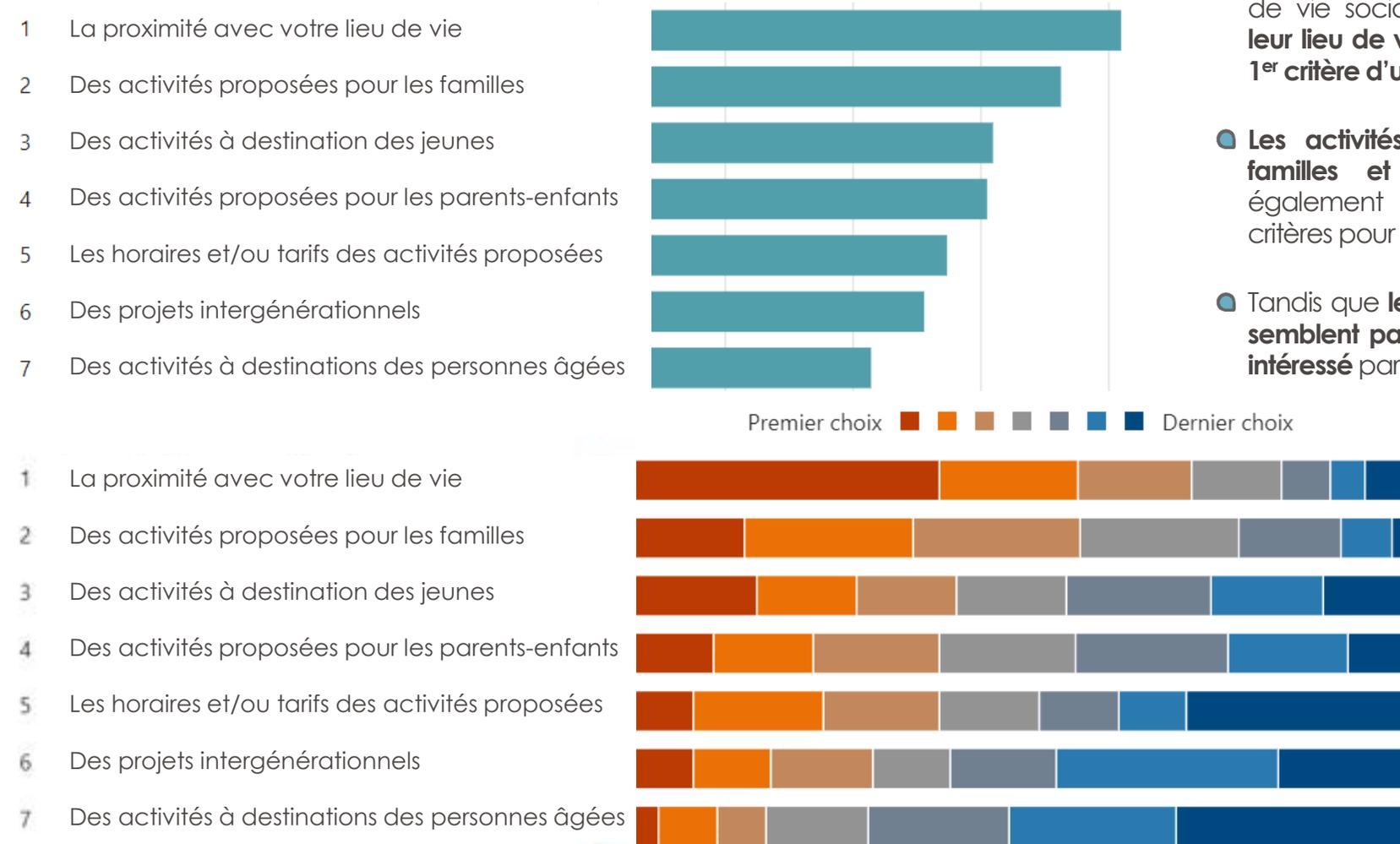
Si vous ne savez pas où rencontrer d'autres personnes, pourquoi ?



La nécessaire proximité avec le lieu de vie et un intérêt principalement porté sur les activités familles et jeunes

Pouvez-vous classer les critères les plus importants pour votre utilisation de cet espace de vie sociale ?

- Concernant un éventuel espace de vie sociale, **la proximité avec leur lieu de vie apparaît comme le 1^{er} critère d'utilisation.**
- **Les activités proposées pour les familles et les jeunes** arrivent également dans les premiers critères pour les répondants.
- Tandis que **les personnes âgées ne semblent pas être le public le plus intéressé** par ce type d'espace.



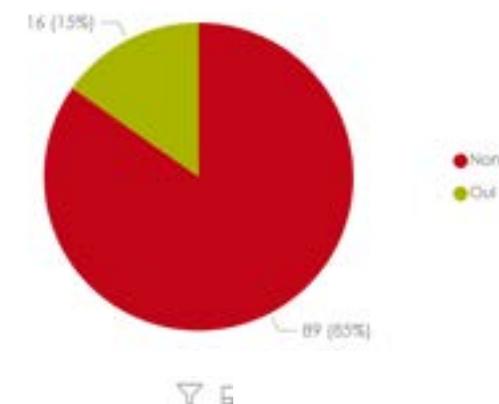
- Les horaires et tarifs des activités ne sont également pas un enjeu pour une grande partie des répondants.

Une population plus isolée et qui éprouve un besoin et une appréhension à rencontrer du monde, depuis le Covid

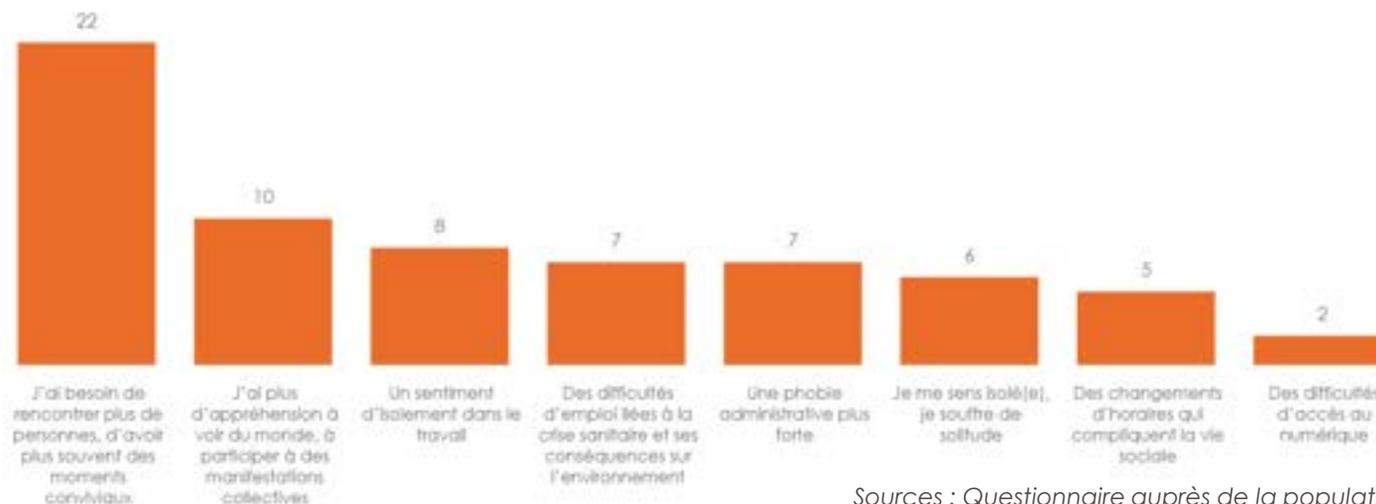
Les besoins en matière de vie sociale ont légèrement évolué avec la crise sanitaire (15% des répondants le déclarent). L'évolution des besoins avec la crise s'est principalement traduite par :

- Un **besoin de rencontrer plus de personnes**, et d'avoir plus souvent des moments conviviaux
- Une **appréhension plus importante à voir du monde** et à participer à des manifestations collectives
- Qui se conjugue avec un **sentiment d'isolement général ou au travail**
- Des **difficultés d'emploi** et une **phobie administrative** plus forte sont également apparues.

La crise sanitaire a-t-elle fait évoluer vos besoins en matière de vie sociale ?



Si oui, comment ont-ils évolué ?

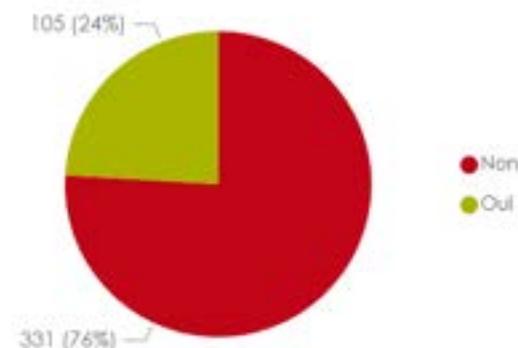


Des difficultés budgétaires touchant majoritairement les jeunes, et entraînant un isolement plus fort

● Près d'1/4 des répondants ont des difficultés de gestion de leur budget (24%) :

- **Ces personnes en difficulté sont plus propices à être isolées** : les personnes ayant répondues qu'elles ne savaient pas où se rendre pour rencontrer d'autres personnes ont à 34% des difficultés budgétaires
- **Les personnes célibataires puis divorcées ou séparées sont les personnes les plus touchées** par ces difficultés budgétaires : 35% et 30% respectivement contre 22% pour les couples ou 20% pour les veufs.
- **Les femmes sont également plus touchées** : 24% des femmes répondantes ont des difficultés contre 17% pour les hommes
- **Les personnes arrivées récemment sur le territoire** (depuis - de 2 ans) **présentent moins de difficulté** : 16%
- **La tranche d'âge des 19-29 ans est la catégorie la plus touchée par ces difficultés budgétaires** (41%) contrairement aux séniors de plus de 60 ans (10%).

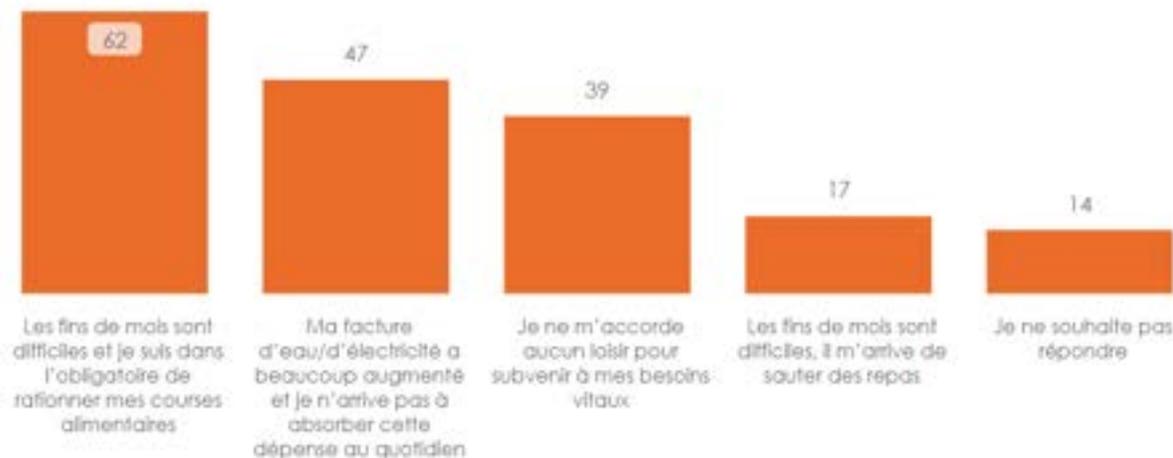
Rencontrez-vous des difficultés particulières pour gérer votre budget ?



● Les principales difficultés budgétaires se traduisent par :

- Le **rationnement des courses alimentaires en raison de fins de mois difficiles** (35% des répondants) : **34% des répondants ont un budget alimentaire de moins de 50€ et 47% entre 50 et 100€**
- **Des factures d'eau et d'électricité** qui, en raison de leur augmentation, ne peuvent plus être absorbées (26%)
- **La suppression de loisirs pour économiser** (22%)
- **La suppression des repas est plus rare mais présente** (9%).

Si oui, quelles sont ces difficultés ?



Des aides couvrant plutôt bien les personnes ayant des difficultés budgétaires

- **24% des répondants ont déjà mobilisé des acteurs et des structures du territoire pour les aider dans la maîtrise de leur budget** (chèque énergie, diagnostic énergétique, services du département ...) : ces 105 personnes correspondent à celles rencontrant des difficultés, ce qui signifie que **l'ensemble des personnes répondantes ayant des difficultés budgétaires sont accompagnées.**
- Les aides les plus utilisées sont :
 - **Chèques énergie et autres aides énergétiques (au moins 8 allusions)**
 - **Assistance et conseil, notamment du département (au moins 7 allusions)**
 - **Aides alimentaires (au moins 2 allusions)**

Avez-vous déjà mobilisé des acteurs/structures du territoire pour vous aider dans la maîtrise de votre budget (chèque énergie, diagnostic énergétique, prise de conseil auprès des services du Département.) ?



Si oui, voulez-vous préciser cette aide ?

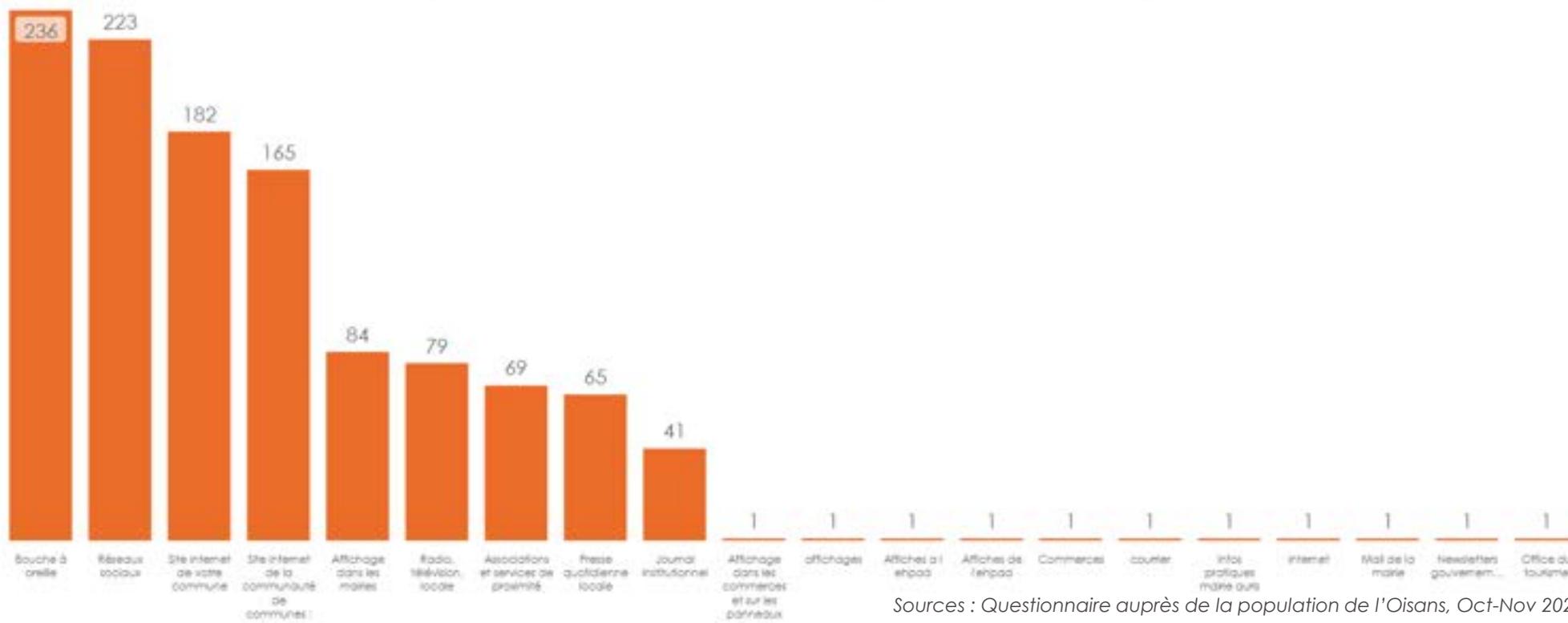


Le bouche à oreille, les réseaux sociaux et les sites internet comme moyens de communication les plus efficaces

● Pour s'informer sur les services publics ou les activités proposées sur le territoire, les moyens de communication qui touchent le plus la population sont :

- Le bouche à oreille (20% des réponses)
- Les réseaux sociaux (19%)
- Le site internet de la commune (16%)
- Le site internet de la CC (14%)
- Et, dans une moindre mesure, l'affichage dans les mairies (7%), la radio et télévision (7%) ainsi que la presse locale (6%) et les associations et services de proximité (6%)

Pour vous informer sur les services publics ou activités proposés sur le territoire, quelles sont les sources auxquelles vous avez le plus recours ?





SYNTHÈSE

Vie sociale et Citoyenneté



Un phénomène d'isolement en hausse sur le territoire

Les personnes vivant seules représentent plus d'un tiers des ménages de l'Oisans, et ce chiffre est en hausse sur l'ensemble du territoire. Si cet isolement concerne en partie les seniors, une part importante concerne également des jeunes (19% de 20-24 ans) et les adultes (40% entre 55 et 80 ans). Cet isolement est parfois voulu ou parfois causé par un manque d'informations sur l'existence de lieux de rencontre



Le manque constaté sur l'offre d'animation de la vie sociale intercommunale

Face à cet isolement croissant, peu d'offres sont proposées sur la CCO : l'animation de la vie sociale se fait de manière cloisonnée et hétérogène au sein de chaque commune, au gré des animations ponctuelles. Il semble manquer une vie sociale intercommunale sur le territoire, d'après les acteurs mais aussi les communes. Plus de 3 personnes interrogées sur 5 souhaiteraient la création d'un espace de vie sociale.



Un accompagnement de la précarité présent mais fragile face à la précarisation des ménages et au manque de bénévoles

Un certain nombre d'associations luttant contre la précarité est recensé sur le territoire, notamment sur Bourg d'Oisans : l'offre reste néanmoins fragile comme l'a montré la récente fermeture du Secours Catholique, alors même que le Département recense une précarisation des ménages (en lien avec l'inflation). Les difficultés budgétaires ressenties sont principalement liées au logement et au prix de l'alimentation.



France Services, un acteur fort du territoire et permettant un réel accès aux droits

Tant par la fréquentation recensée que par la diversité des partenaires avec lesquels le dispositif fait le lien, France Services semble être un acteur fort de l'accès aux droits sur le territoire. Les permanences décentralisées dans les communes depuis septembre 2023 répondent également à un vrai besoin des usagers.

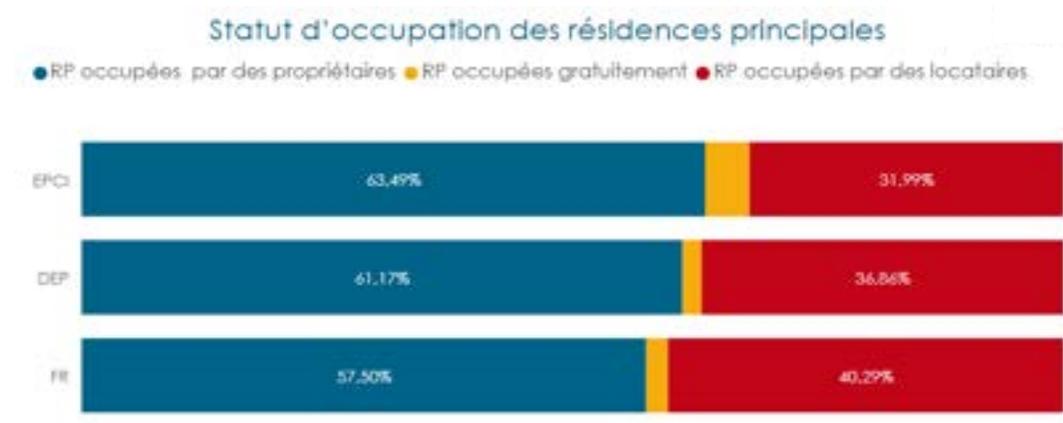
05

Logement



Un parc de logement en hausse, constitué d'une minorité de résidences principales, dont près d'1/3 sont louées

- En 2020, le territoire compte **22 897 logements** pour 10 672 habitants, dont :
 - **21,9% de résidences principales (5 004 logements).**
 - **Les communes qui ont une majorité de résidences principales occupées par des propriétaires dans leur parc sont plus éloignées des pistes de ski** : Villard Reymond, Clavans-en-Haut-Oisans , Omon et Besse principalement.
 - Le Bourg d'Oisans et Livet-et-Gavet se démarquent également par un pourcentage élevé de résidences principales dans leur parc (70% chacun en 2020) mais 38% de ces résidences sont louées au Bourg d'Oisans contre 30% à Livet-et-Gavet ;
 - **74,4% de résidences secondaires et de logements occasionnels (17 043 logements).**
 - **3,7% de logements vacants.**
- Les logements sont **principalement situés aux Deux Alpes** (7 997 logements en 2020), à **Huez** (6237) puis dans une moindre mesure à **Bourg d'Oisans** (2 089).
- Les **résidences principales sont occupées en grande partie par des propriétaires (63,5%)** mais, bien que cela soit inférieure aux statistiques départementales et nationales, **32% des résidences principales sont louées**. Les chiffres de résidence principale occupées gratuitement sont plus élevées que les moyennes affichées par le département et la France (4,5%).
- Le **nombre de logements a augmenté entre 2009 et 2020**, avec la création de **1 423 logements supplémentaires (+6,6%)**, qui sont principalement des logements secondaires (+ 1056) et des résidences principales en plus petite proportion (+165).
 - Cette croissance s'explique par la **demande de logements secondaires à proximité des stations de ski** mais aussi la **diminution du nombre de personnes habitant dans la même résidence principale** (2,1 personnes par résidence principale en Oisans en 2020 contre 2,2 en 2009 et 2,4 en 1990)



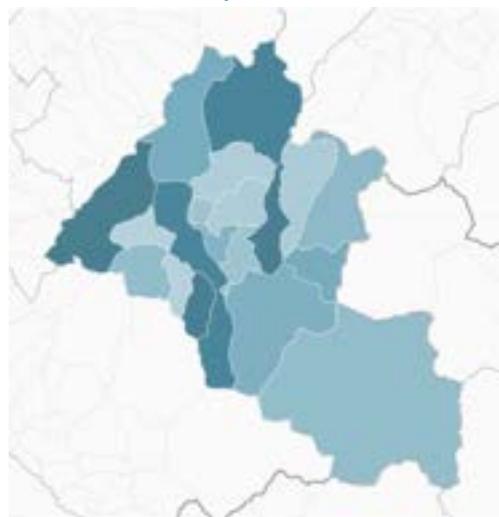
Un phénomène de logements secondaires dominant, mais une vacance des logements préoccupante

- 74% des logements du territoire sont des résidences secondaires et de logements occasionnels en 2020 (17 043 logements).

- Les logements secondaires se situent principalement dans les **communes à proximité des stations de ski**, le pourcentage de résidences secondaires et de logements occasionnels y représentent plus des ¾ de leur parc : Auris (91,2% de son parc sont des résidences secondaires et des logements occasionnels), les Deux Alpes (84,2%), Huez (89,5%), Oz (88,4%), Villard Reculas (86,7%) et dans une moindre mesure Oulles (81,8%) et Vaujany (72%).

- Le nombre de logements secondaires a augmenté de 6,6% entre 2009 et 2020.

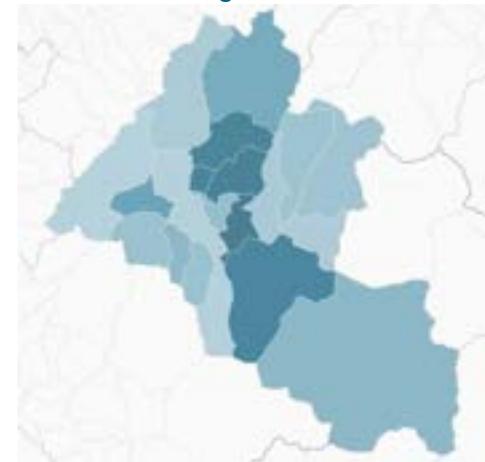
Cartographie du taux de logements vacants sur le parc en 2020



0 4,72% 14,7%

- 3,7% des logements sont vacants en 2020 (849 logements), contre 7,7% à l'échelle de l'Isère
 - L'enjeu de la vacance des logements touche aussi bien des communes peuplées que plus petites, avec des pourcentages parfois très élevés : 14,8% des logements de Livet-et-Gavet sont vacants, 14,3% à Villard-Notre Dame, 14,2% au Freney-d'Oisans, 9,5% à Vaujany, 8,5% au Bourg-d'Oisans, 8,4% à Saint-Christophe-en-Oisans...
 - Les communes proches des stations de ski sont moins touchées par ce phénomène : 3,7% aux Deux-Alpes et 0,6% à Huez.
- Bien que la **part des logements vacants** dans le parc de la CCO **soit sensiblement restée la même** (3% en 2010), **le nombre de logements vacants a augmenté de 31% entre 2009 et 2020**. Cette importante augmentation de logements vacants s'est faite en parallèle d'une augmentation du nombre de logements de 6,6%.
 - Le territoire étant en recul démographique, les effets de la vacance des logements sont de plus en plus forts.

Cartographie du nombre de résidences secondaires et logements occasionnels



91,2%

60%

23%

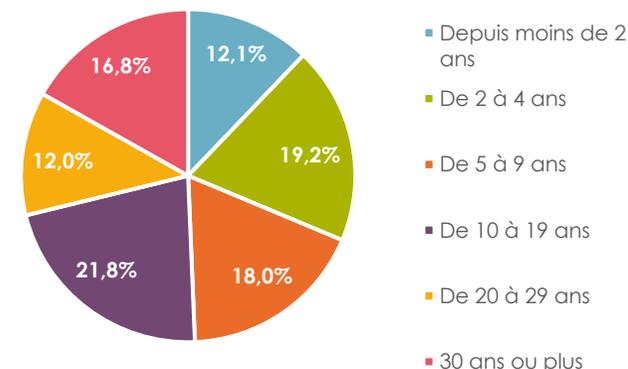
Un parc de logement en renouvellement, où la majorité des résidents a emménagé il y a plus de 10 ans

- Les logements situés sur la CC sont en **grande majorité des appartements** (75%) avec un nombre de pièces moyen de 2,9 pièces plutôt que des maisons (25%), qui sont, elles, plus grandes (4,6 pièces en moyenne).
 - La part d'appartements dans le parc de la CC est bien plus élevée que dans le département (50%) ou la France (44%), en raison notamment de la géographie et des stations.
 - Le **nombre de pièce moyen par logement en Oisans est de 3,9** contre 4,1 en Isère.

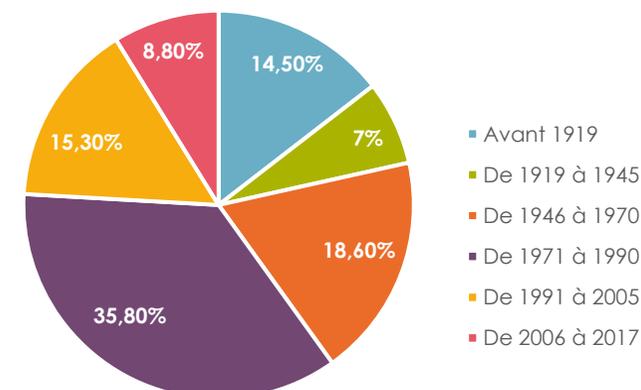
- En 2020, seulement **24% des logements (résidences principales) ont moins de 30 ans**. Un renouvellement important du parc devra avoir lieu pour les **logements construits entre 1971 et 1990**, qui **représentent la part la plus importante** des logements du parc (36%).
 - Ces logements peuvent ne plus respecter les nouvelles normes mais peuvent aussi être des **passoires thermiques** (ce qui fait augmenter le coût du logement pour les usagers et donc peut entraîner des situations de **précarité énergétique**).
 - Le renouvellement du parc doit être cependant fait de telle sorte à ce qu'il ne favorise pas le phénomène de vacance des logements déjà présent sur le territoire.

- En 2020, **plus de la moitié des ménages et de la population de la CC sont installés dans leur logement depuis plus de 10 ans (50,6%)**, et 31% depuis moins de 4 ans.

Ancienneté d'emménagement des ménages en 2020

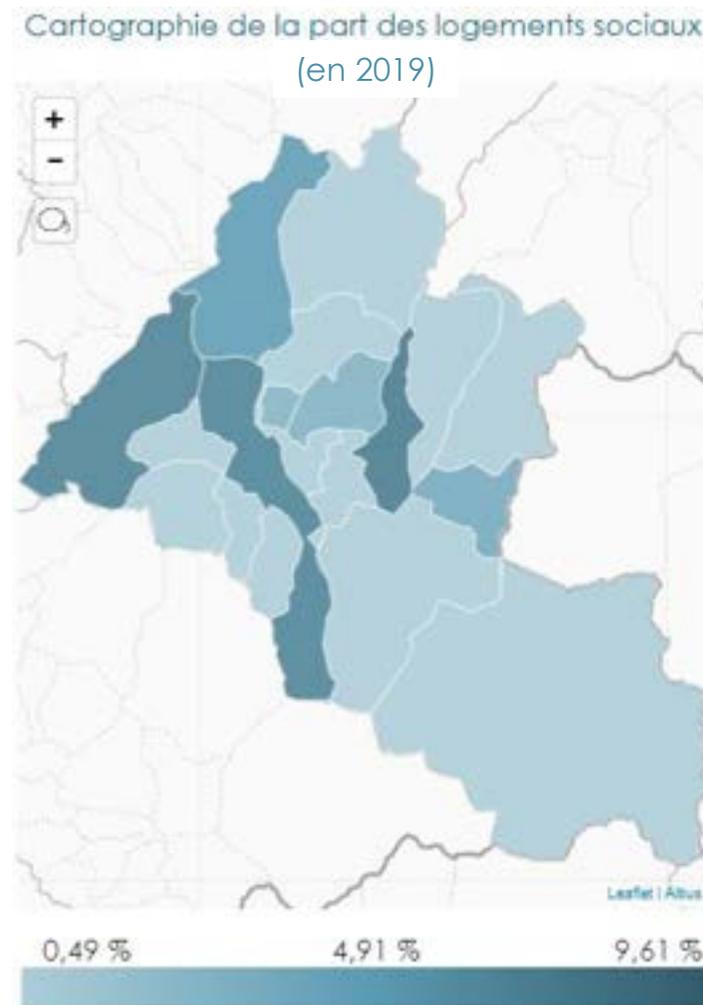


Période d'achèvement des résidences principales construites avant 2018



Une faible présence de logements sociaux sur le territoire

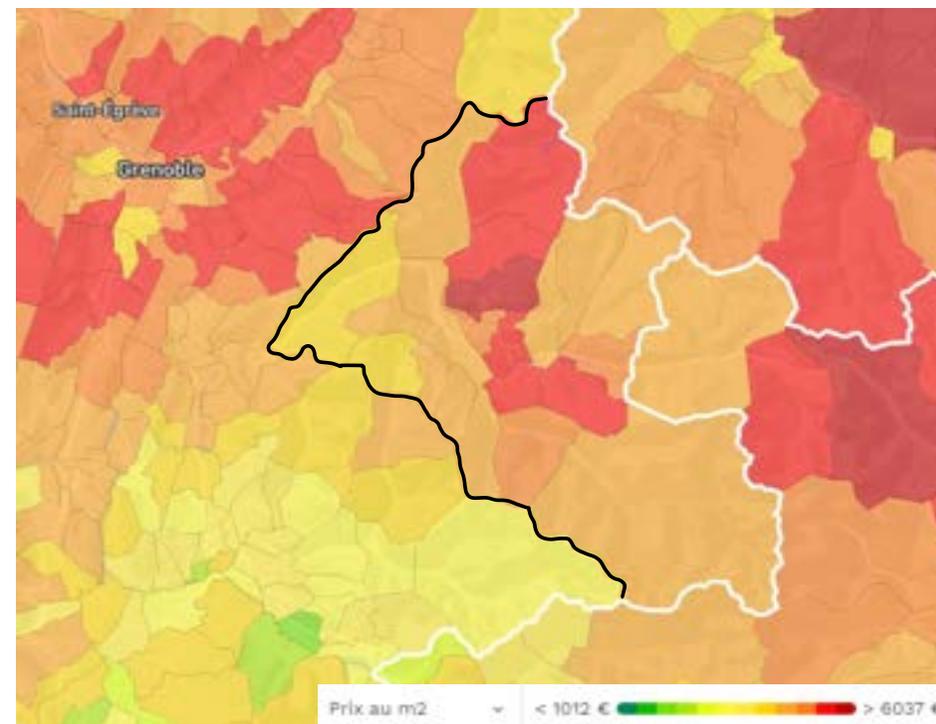
- En 2020, la CC accueille un **parc de logement sociaux très réduit (391 logements HLM loués vides)** et qui **augmente légèrement** (+16 logements sociaux entre 2015 et 2020).
 - Il représente **1,7% des logements du parc de la CCO** et **8% des résidences principales** contrairement à la **moyenne nationale qui est de 14,7%**.
 - En 2019, les communes qui ont les parts les plus importantes de logements sociaux sont les suivantes : Le Freney d'Oisans (10% de ses logements), Livet-et-Gavet (8%), le Bourg-d'Oisans (7%) et Allemond (5%)
- Au **31 décembre 2021**, on compte **98 demandes de logement social en attente**, après que 61 aient été attribués durant l'année.
- Cette faible présence de logements sociaux est **particulièrement surprenante au regard de la socio-économie de la population** vue précédemment, située plutôt en-dessous des moyenne nationales.



Des prix de l'immobilier élevés et hétérogènes

	Appartement (prix m ² moyen)	Maison (prix m ² moyen)
HUEZ	6 081 €	8 286 €
VILLARD-RÉCULAS	5 741 €	7 859 €
VAUJANY	5 329 €	5 134 €
LA GARDE	5 263 €	4 768 €
OZ	5 044 €	4 976 €
AURIS	4 577 €	4 302 €
LES DEUX ALPES	Mont-de-Lans : 3 507 € Vénosc : 3 367 €	Mont-de-Lans : 4 436 € Vénosc : 3 360 €
LE FRÉNEY-D'OISANS	4 107 €	2 253 €
CLAVANS-EN-HAUT-OISANS	3 185 €	2 829 €
SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS	3 305 €	2 362 €
ALLEMOND	2 314 €	3 144 €
MIZOËN	3 049 €	2 221 €
LE BOURG-D'OISANS	2 301 €	2 818 €
BESSE	2 077 €	2 849 €
VILLARD-REYMOND	-	2 444 €
VILLARD-NOTRE-DAME	-	2 271 €
OULLES	2 011 €	2 527 €
ORNON	2 085 €	2 031 €
LIVET-ET-GAVET	1 830 €	1 921 €
CCO	3 621 €	3 640 €
ISÈRE	2 582 €	2 827 €

Sources : www.meilleursagents.com, 2022



Sources : www.meilleursagents.com, 2023

- Le **prix des logements** est principalement **lié à** l'emplacement des communes par rapport aux **infrastructures touristiques (stations de ski)**, ce qui explique que :
 - Le **prix de l'immobilier est plus élevé sur le territoire de l'Oisans qu'en moyenne dans le département de l'Isère.**
 - Le **prix de l'immobilier est très hétérogène entre les communes de la CCO** : avec Huez, Villard-Reculas, Vaujany, La Garde, Oz et Auris comme communes où le prix de l'immobilier est le plus élevé et Ornon et Livet-et-Gavet où il est le moins élevé
- Les villes à proximité des stations de ski étant des bassins d'emploi, **le prix de l'immobilier empêche les travailleurs de s'y installer et entraîne des déplacements professionnels plus longs.**
- Le prix du logement élevé est un **frein à l'installation de population sur le territoire, qu'elle soit saisonnière ou non.**

Des solutions de logement diverses pour les résidents et les saisonniers mais qui semblent inférieures à la demande

- **4 bailleurs sociaux sont présents sur le territoire** : OPAC 38 ou **Alpes Isère Habitat** (31% du parc social en 2021), **Pluralis** (18,4%), **SEMCODA** (SEM de Construction du Département de l'Ain, 18,4%) et **Société Dauphinoise pour l'Habitat** (SDH, 14,7%)
 - Sur le territoire de l'Oisans, Alpes Isère Habitat, en tant que bailleur social, est à la fois chargée de la location des logements en tant que propriétaire mais aussi de la gestion de certains bâtiments (souvent dont les mairies sont propriétaires) et d'un conseil de proximité avec les habitants des logements sociaux
 - A Huez, Alpes Isère Habitat a également un **bâtiment spécifique aux saisonniers**, en collaboration avec la SATA (Société d'aménagement touristique de l'Alpe d'Huez), la réservation se fait d'ailleurs sur le site de cette dernière.
- Pour faciliter l'accès au logement, et notamment des saisonniers, un **dispositif d'habitat solidaire** a été expérimenté sur le territoire, par la CC et l'**association DiGi 38** (Domicile Inter Générations Isérois). Cette solution devrait permettre de **loger des jeunes ou des saisonniers chez l'habitant** (disposant de chambre inutilisée) en contrepartie d'une indemnité de maximum 300€ par mois. Cependant, **ce dispositif s'avère ne pas fonctionner pour les saisonniers** (dont la demande est pourtant forte) en raison de **refus de la part des propriétaires**.
- Pour l'accueil des saisonniers, d'autres solutions de logements, quoique peu développées ou plus réduites, existent :
 - Des **employeurs qui proposent des logements** ;
 - Services d'**accompagnement pour que les employeurs puissent loger leurs employés notamment en station** (comme la Maison des Habitants aux Deux Alpes) ;
 - **Résidence sociale Le Relais du Père Gaspard**, au Bourg-d'Oisans, qui propose une **possibilité d'accueillir les saisonniers et les personnes en mobilité professionnelle**. Auparavant il y avait également la possibilité d'accueillir des personnes en urgence, mais ce n'est plus le cas.
 - Capacité d'accueil de **19 chambres** (11 chambres individuelles et 4 chambres doubles) et tarif de la chambre 319€/mois
 - Le Relais est rarement complet, sauf en période de saison hivernale.
- Certaines **mairies prennent des initiatives de politiques de logement dédiées aux permanents et aux saisonniers** comme Les Deux-Alpes ou Huez (intégration aux Deux-Alpes d'une obligation dans le PLU pour forcer les constructeurs touristiques à y intégrer des logements saisonniers, offre de logements communaux à loyer modéré pour Livet-et-Gavet).

France Services et ses partenaires ont également des actions dédiées au logement

- Les permanences partenaires de France Service dédiées au logement sont :
 - **L'ADIL** : Association Départementale d'Information sur le Logement :
 - L'ADIL a pour mission d'informer gratuitement les usagers, et notamment les publics fragiliser, sur le cadre juridique et les solutions de logements adaptés à leur situation
 - A la Maison France Services de l'Oisans, il y a possibilité de prendre rendez-vous avec un juriste de l'ADIL (1 permanence/mois)
 - **L'AGEDEN**, Association pour une Gestion Durable de l'Energie, pour des conseils en rénovation énergétique des bâtiments,
 - L'AGEDEN a pour but de promouvoir et de conseiller les usagers sur l'efficacité énergétique, la performance énergétique des bâtiments et leur rénovation, la production d'énergie renouvelable (1 permanence/mois à France Service de Bourg d'Oisans)
 - La **CAF** : pour toutes les démarches auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.
 - En décembre 2021, **407 habitants (3-4% de la population) sont allocataires d'une aide au logement** dont plus de 50 % en logements privés, 33% dans des locations publiques (logements sociaux principalement) et 6% dans des établissements (principalement pour personnes âgées).
 - Le **Relais du Père Gaspard** : centre d'hébergement pour les saisonniers, les personnes en mobilité professionnels ou nécessitant un accueil d'urgence, et lien entre employeurs et personnes intéressées
 - **Domicile Intergénération Isérois (DiGi 38)** : Les conseillères France services interviennent pour la promotion et l'animation du dispositif. Cette expérimentation est toutefois terminée.
- **La coordinatrice France Services a aussi des missions particulières sur le logement et la saisonnalité** notamment avec la convention sur le logement des travailleurs saisonniers (loi Montagne II) portée par la CCO.

Enjeux et problématiques recensés sur le Logement

UNE PROBLÉMATIQUE CROISSANTE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- Le territoire vit depuis quelques années une crise du logement, qui était moins forte il y a 10 ans. Cette crise s'explique par un manque de logements disponibles ou abordables en station, qui pousse les travailleurs et permanents à descendre se loger dans la vallée qui arrive également à saturation. L'achat était également devenu trop cher, il n'y a pas non plus de turn over sur les locations.
- L'ensemble des communes du territoire subit aujourd'hui cette crise du logement, sans qu'une réponse commune soit apportée puisque la compétence est conservée au niveau communal. Des tentatives ont été menées pour favoriser le logement locatif saisonnier ou construire des logements pour des permanents, mais globalement ces logements finissent par être achetés comme résidences secondaires (phénomène amplifié par la crise sanitaire) et le dispositif DiGi reçoit des demandes de saisonniers mais aucune offre de propriétaires.

LES BAILLEURS SOCIAUX, UNE OFFRE MAL CONNUE

- Les acteurs du logement font état d'un manque de liens et de coordination avec les bailleurs sociaux du territoire, qui fait que certains logements peuvent rester vacants alors même que le besoin existe.
- Par exemple, Alpes Isère Habitat estime avoir des logements vacants sur Allemond et Bourg d'Oisans (notamment avec des T4 et des T5). Or, s'ils sont vacants trop longtemps, ils peuvent être donnés à des saisonniers. Bien que ces logements présentent potentiellement des contraintes (pas meublés ou assez énergivores), il semble y avoir un manque d'information entre acteurs pour les solliciter.

DES LOGEMENTS EN MAUVAIS ÉTAT OU MAL ISOLÉS

- Au-delà du manque de logements, les acteurs font état de nombreux logements en mauvais état ou mal isolés, qui ne peuvent de fait pas être loués (sur Bourg d'Oisans notamment).
- La problématique de l'isolement thermique des logements semble toucher l'ensemble du territoire : « ici quand on a un D sur la DPE on est content ». Tandis que la problématique des logements en mauvais état est moins présente en station.

DES PISTES DE SOLUTIONS ?

- Des idées ont toutefois émanées des entretiens pour réfléchir collectivement, à une échelle intercommunale, à des solutions à imaginer : étendre le dispositif d'intermédiation locatif des Deux Alpes (propriétaires peuvent louer leur logement à des employeurs qui eux le sous-louent à des saisonniers, avec une gestion orchestrée par la commune), avoir une meilleure gestion des logements sociaux vides (autour d'une convention, ou par le Relais du Père Gaspard), ou gérer l'attribution des logements sociaux vacants via une convention avec le CIAS (sollicitation de Villard-Reclus en ce sens).





SYNTHÈSE

Logement



Une crise du logement touchant tout le territoire

Le territoire est occupé par une majorité de logements secondaires qui font eux-mêmes face à une vacance préoccupante. Couplé aux prix élevés de l'immobilier, les habitants de la CCO ont du mal à se loger sur le territoire, et cela malgré les tentatives explorées par les différents acteurs et communes. D'après le questionnaire, le logement et son prix est une des premières sources d'insatisfaction de la population.



Les bailleurs sociaux : une offre mal connue

Un manque de liens et de coordination avec les bailleurs sociaux du territoire est remonté par les acteurs. Apparemment certains logements des bailleurs sociaux seraient en effet vacants, alors même qu'un besoin important existe. Les logements sociaux représentent par ailleurs seulement 8 % du parc de résidence principal, alors qu'au regard de la structure de la population plus de famille pourraient en bénéficier.



Des enjeux de précarité énergétique et de rénovation forts

Au-delà du manque de logements, un certain nombre de logements nécessiteraient également des rénovations importantes, notamment énergétiques. En effet, un nombre important du parc de logements date de 1971-1990, et un phénomène de précarité énergétique est recensé par les acteurs. Le coût de tels travaux peut néanmoins être rédhibitoire pour certaines communes.

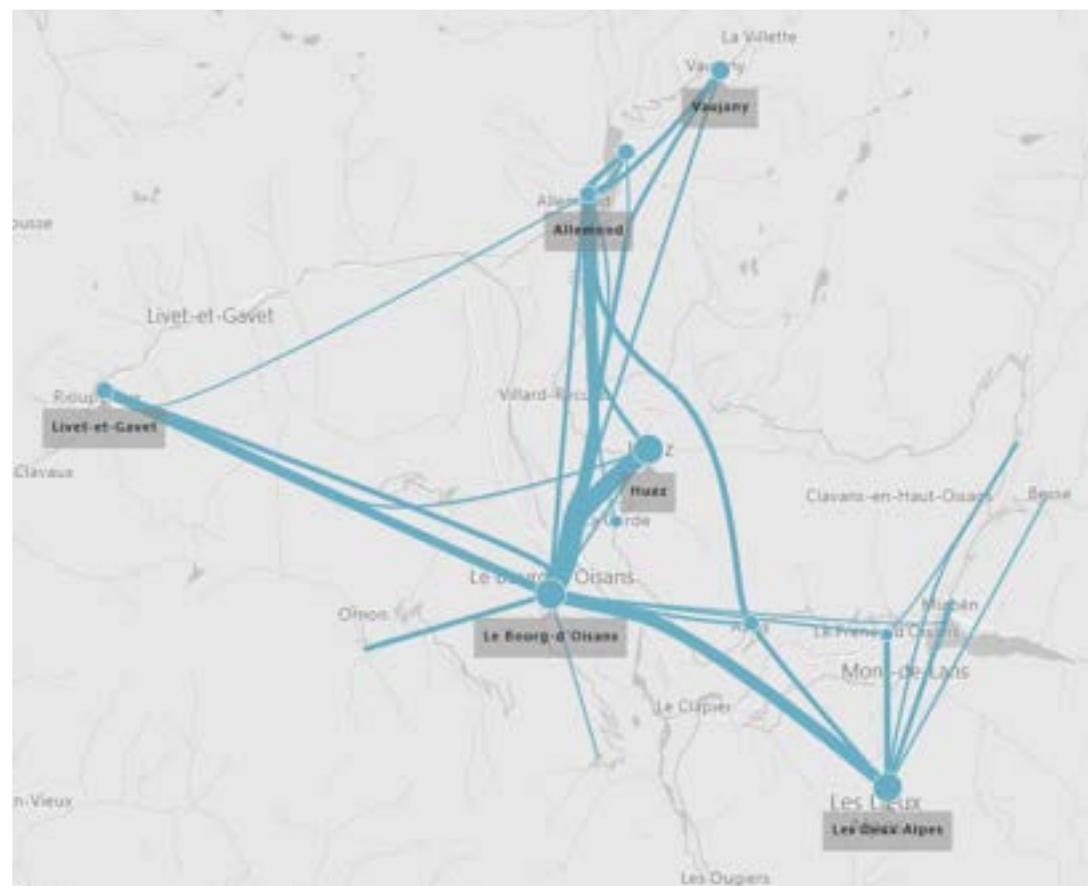
06

Mobilitéé



Huez, Le Bourg d'Oisans et Les Deux Alpes : destinations principales des mobilités professionnelles internes à la CC

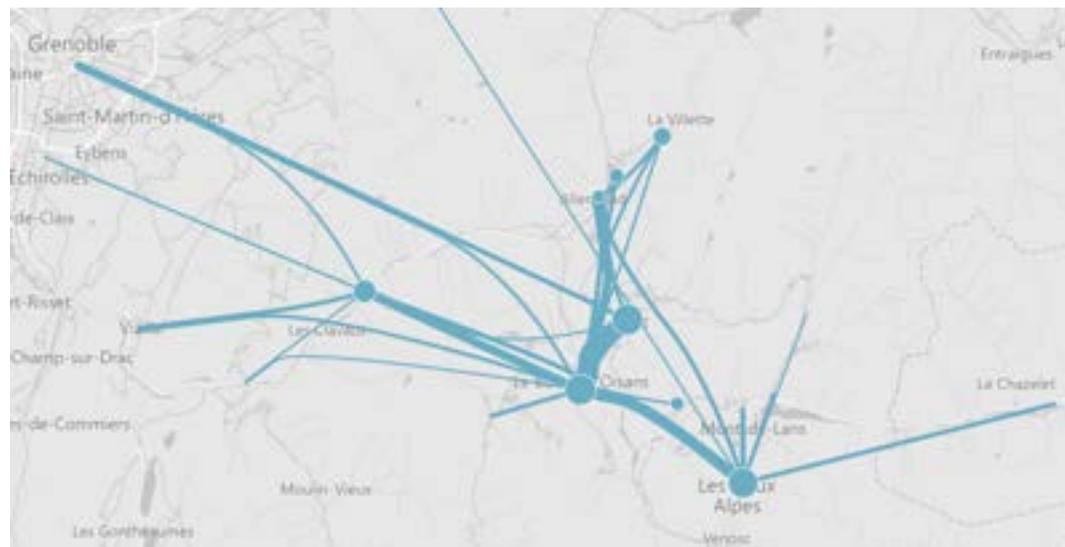
- En termes de flux professionnels internes au territoire de l'Oisans, les villes **d'Huez, Le Bourg d'Oisans et Les Deux-Alpes** se démarquent comme **destinations professionnelles principales** des habitants de la CC en 2018.
 - Huez est la destination de 360 trajets professionnels journaliers dont une majorité provient de Le Bourg-d'Oisans (environ 75%)
 - Le Bourg d'Oisans est la destination de 352 trajets professionnels journaliers dont une majorité provient d'Allemond (27%) et de Livet-et-Gavet (27%)
 - Les Deux-Alpes est la destination de 307 trajets professionnels journaliers dont la majorité provient du Bourg d'Oisans (près de 50%).
- **Livet-et-Gavet, Allemond et Vaujany** sont elles aussi des **destinations professionnelles** importantes mais plus de **second rang**.
- Ces flux de mobilité ne sont pas particulièrement surprenants :
 - Ces destinations sont les communes les plus peuplées de la CC, ce qui est un facteur de localisation pour les entreprises
 - Les destinations sont principalement des communes accueillant des stations de ski, or les secteurs du sport et du tourisme et leurs emplois indirects touchent une partie importante de la population active résidente (le commerce, le transport et les services de restauration et d'hébergement représentent près des 2/3 des emplois du territoire).



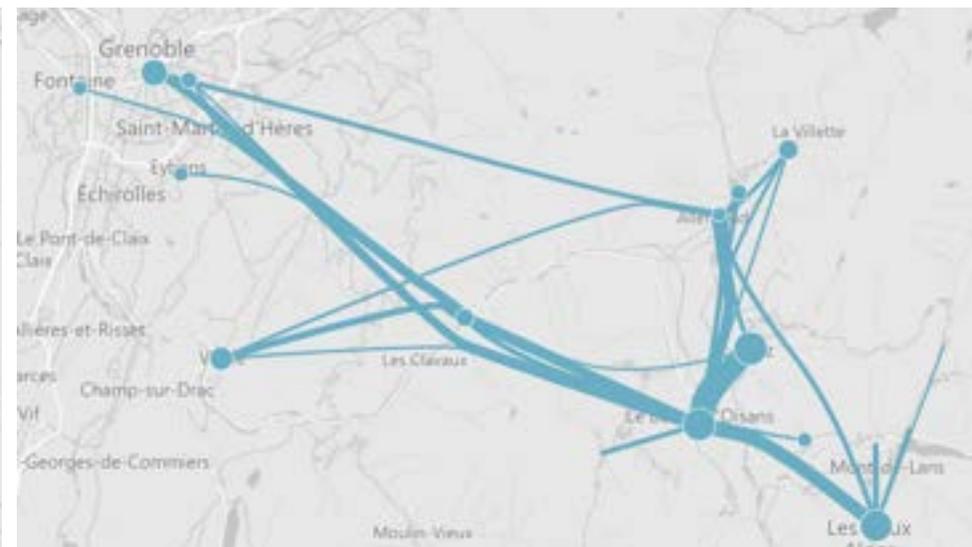
Cartographie des flux professionnels internes à la CC de l'Oisans (2018)

Grenoble et Vizille : destinations et origines des principaux flux de mobilités professionnelles externes à la CC

- A l'échelle du département de l'Isère et des Hautes-Alpes, **des habitants principalement de Grenoble et de Vizille viennent travailler** dans les grandes villes du territoire (Le Bourg-d'Oisans, Huez et Livet-et-Gavet) en 2018.



Cartographie des flux professionnels provenant de l'Isère et des Hautes-Alpes (en incluant la CC) et à destination de la CC de l'Oisans (2018)



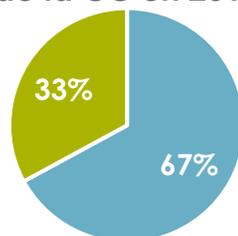
Cartographie des flux professionnels provenant de la CC de l'Oisans et à destination de l'Isère et des Hautes-Alpes (2018)

- A l'inverse, les résidents de la CC qui travaillent hors du territoire sont **employés en majorité à Grenoble et dans sa périphérie** (St Martin d'Hères, Eybens, Echirolles) **et à Vizille** : plus d'1 personne sur 2 travaillent à Grenoble et dans sa périphérie et 1 personne sur 7 à Vizille :
 - On peut remarquer sur la cartographie recensant les déplacements professionnels des résidents de la CC que certains axes routiers sont plus empruntés que d'autres, en particulier celui entre Les Deux-Alpes et Grenoble qui passe par Le Bourg-d'Oisans et Livet-et-Gavet.
- De **très faibles flux professionnels** ont lieu **entre le département des Hautes-Alpes et la CC de l'Oisans** : ils sont principalement entrants et relient les Deux Alpes et La Grave.

La voiture et la marche à pied, moyens de transports privilégiés

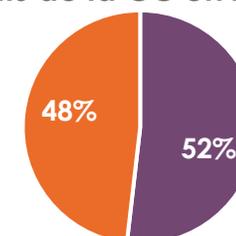
- Pour se rendre au travail, en 2018, les résidents de la CC **utilisent en majorité la voiture (62%) et la marche à pied (23%)**, ce qui est cohérent aux vues des flux professionnels. **Seulement 5% d'entre eux empruntent les transports en communs** : ces 5% sont toutefois à relativiser, ce chiffre a pu évoluer **depuis la mise en place de la navette Oisans**.
 - L'utilisation de la marche à pied est importante par rapport à d'autres territoires et constitue une spécificité de l'Oisans.
 - **En 2020, la répartition de l'utilisation des modes de transport est la même qu'en 2018.**
 - En 2020, 90% de la population de l'Oisans a au moins 1 voiture et **37% en ont 2 ou plus.**
- En moyenne, en 2018 :
 - **1315 déplacements professionnels journaliers internes** à la CC de l'Oisans ont eu lieu : principalement vers Huez, Le Bourg d'Oisans, Les Deux-Alpes et puis vers Livet-et-Gavet, Allemond et Vaujany
 - **695 résidents de la CC se déplacent chaque jour pour aller travailler hors du territoire** de l'Oisans : principalement vers Grenoble et sa périphérie, et puis vers Vizille
 - Enfin, **646 habitants de l'Isère (hors CC) se rendent chaque jour dans les communes de la CC** de l'Oisans pour travailler : principalement vers Le Bourg d'Oisans, Livet-et-Gavet et Huez

Répartition des flux professionnels à destination de la CC en 2018



- Flux professionnels internes à la CC
- Flux professionnels provenant de l'Isère (hors CC) et à destination de la CC

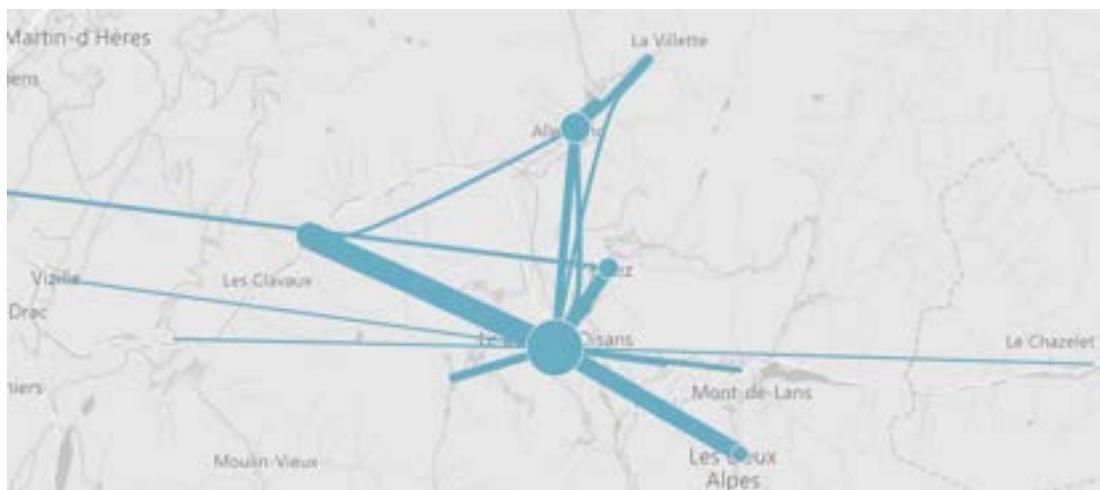
Répartition des flux professionnels entrants et sortants de la CC en 2018



- Flux professionnels entrants de la CC et à destination de l'Isère (hors CC)
- Flux professionnels sortants de la CC et à destination de l'Isère (hors CC)

Tout âge confondu, les mobilités scolaires les plus importantes sont à destination de villes hors de la CC

- A l'échelle du département de l'Isère et des Hautes-Alpes (hors CC), **très peu d'élèves viennent étudier** dans les communes de la CC de l'Oisans (44 trajets journaliers en moyenne en 2018) et principalement au Bourg-d'Oisans.



Cartographie des flux scolaires provenant de l'Isère et des Hautes-Alpes (en incluant la CC) et à destination de la CC de l'Oisans



Cartographie des flux scolaires provenant de la CC de l'Oisans et à destination de l'Isère et des Hautes-Alpes

- **492 résidents de la CC de l'Oisans se déplacent hors** des 19 communes pour leurs études. Les flux scolaires les plus importants (tout âge confondus) sont ceux à destination de **Vizille** (220) et de **Grenoble et de sa périphérie** (120) puis de **La Mure** (54), ce qui peut s'expliquer par la présence d'établissements scolaires, de lycées (Vizille notamment) et d'études supérieures (Grenoble) dans ces villes.
 - On peut remarquer sur la cartographie recensant les déplacements professionnels des résidents de la CC que certains axes routiers sont plus empruntés que d'autres, en particulier celui entre Les Deux-Alpes et Grenoble qui passe par Le Bourg-d'Oisans et Livet-et-Gavet.
- Il existe également un **flux scolaire interne à la CC important** (397 trajets journaliers en moyenne en 2018), quoiqu'inférieur au flux scolaire externe. **Le Bourg-d'Oisans** attire le plus de flux scolaires internes (notamment en raison du collège et de ses écoles), suivi par **Allemond**.

Des transports en communs qui ne desservent pas tout le territoire et plus axés sur le tourisme et la scolarité

AOM	Service	Liaison	Type	Nom	Niveau d'offre Période scolaire de base	Niveau d'offre Vacances Hiver	Niveau d'offre Vacances Ete
REGION SUD	Ligne Régionale ZOU!	Briançon - Bourg d'Oisans - Grenoble	Régulière interrégionale	LER 35	2 AR (tous les jours)	2 AR (Lu à Je) 3AR (Ve, Sa, Di)	2 AR (Lu à Je) 3AR (Ve, Sa, Di)
La Région Isère anciennement Rhône-Alpes	Lignes Régionales désormais cars Région anciennement Transalpin	Bourg d'Oisans - Vizille - Grenoble	Régulière	T 75	12 AR (Lu à Ve) (dont 3 BdO-Vizille) 7AR (Sa) 5AR (Di)	idem	9 AR
		Bourg d'Oisans - Les 2 Alpes	Régulière	T 73	4 AR (Lu à Ve) 3 AR (Sa-Di)	idem	5 AR
		Bourg d'Oisans - L'Alpe d'Huez	Régulière	T 76	5 AR (Lu à Ve) 3 AR (Sa-Di)	4 AR (Lu à Ve) 3 AR (Sa-Di)	5 AR
		Bourg d'Oisans - Allemond - Vaujany	TAD	T 70	2* AR (Lu à Ve) 3* AR (Sa-Di)	3* AR	4* AR
		Bourg d'Oisans - Allemond - Vaujany	Régulière	T 71	3 AR (Lu à Ve)	1 AR (Lu à Ve)	1 AR
		Bourg d'Oisans - Vénosc - La Bérarde	Régulière	T 77	2 AR (Lu à Ve) 1 AR (Sa-Di)	1 AR (Lu à Ve)	2 AR
isère Transalpin	Lignes Départementales touristiques	Grenoble - Les Deux Alpes	Touristique	Grenoble - Les Deux Alpes	-	variable (1 à 9AR)	-
		Grenoble - Alpe d'Huez	Touristique	Grenoble - Alpe d'Huez	-	variable (1 à 9AR)	-
		Grenoble - Auris	Touristique	Grenoble - Auris	-	variable (1 à 3AR)	-
		Grenoble - Oz/Vaujany	Touristique	Grenoble - Oz/Vaujany	-	variable (1 à 3AR)	-
		Grenoble - Villard-Reculas	Touristique TAD	Grenoble - Villard-Reculas	-	1* AR (Sa)	-
La Région Isère	Services scolaires	Ornon - Bourg d'Oisans	Scolaire	BDO01	1 AR (Lu à Ve)	-	-
		Auris/Mizoën - Freney - Bourg d'Oisans	Scolaire	BDO02	2 AR (Lu à Ve)	-	-
		Vénosc - Bourg d'Oisans	Scolaire	BDO03	1 AR (Lu à Ve)	-	-
		Vaujany - Allemond - Bourg d'Oisans	Scolaire	BDO04	2 AR (Lu à Ve) (1 Vaujany, 1 Allemond)	-	-
		Le Bossey - Bourg d'Oisans	Scolaire	BDO05	2 AR (Lu à Ve) (1 collège, 1 primaire)	-	-
		Livet - Bourg d'Oisans	Scolaire	BDO08	1 AR (Lu à Ve) (+1 retour vers Vizille)	-	-
		Vaujany - Allemond	Scolaire	PALMA	2 AR (Lu à Ve) (1 Vaujany, 1 Oz)	-	-
		Bourg d'Oisans	Scolaire	PBDOA	1 AR (Lu à Ve)	-	-
		Huez	Scolaire	PHUEA	1 AR (Lu à Ve)	-	-
		Livet et Gavet	Scolaire	PLGAA	1 AR (Lu à Ve)	-	-
		Les Deux Alpes	Scolaire	PVSCA	1 AR (Lu à Ve)	-	-
		Bourg d'Oisans - Vizille	Scolaire	VZ03	3 AR (Lu à Ve) + (1A Lu 1R Ve internes)	-	-
		SIEPAF par délégation de la Région Isère	Circuit	Clavans - Besse - Mizoën - Le Freney	Scolaire	Circuit 1	1 AR (Lu à Ve)
Le Freney - Mizoën	Scolaire			Circuit 3	1 AR (Lu, Ma, Je, Ve)	-	-
Le Freney - Mizoën	Scolaire			Circuit 3 bis	1 AR (Lu, Ma, Je, Ve)	-	-
Clavans - Bourg d'Oisans	Locale			Circuit 4	1 AR (Sa)	-	-

Les lignes sont principalement scolaires et touristiques :

- Scolarité : 1 à 2 allers-retours par jour et Tourisme : service « Transalpin » dédié
- Les acteurs de transport sont nombreux

Auxquels s'ajoutent d'autres navettes (gratuites/ touristiques/ scolaires) organisées localement :

- Ces navettes sont plutôt internes aux villes ou relient 2 villes entre elles (sauf la navette de l'Oisans reliant Vaujany aux Deux Alpes)
- L'offre des navettes est plus dense en hiver

Certains villages et hameaux les moins denses ne sont pas desservis

- L'offre de transport ne touche pas toutes les communes et est moins dense en weekend

Une offre de navettes plus développée en saison hivernale

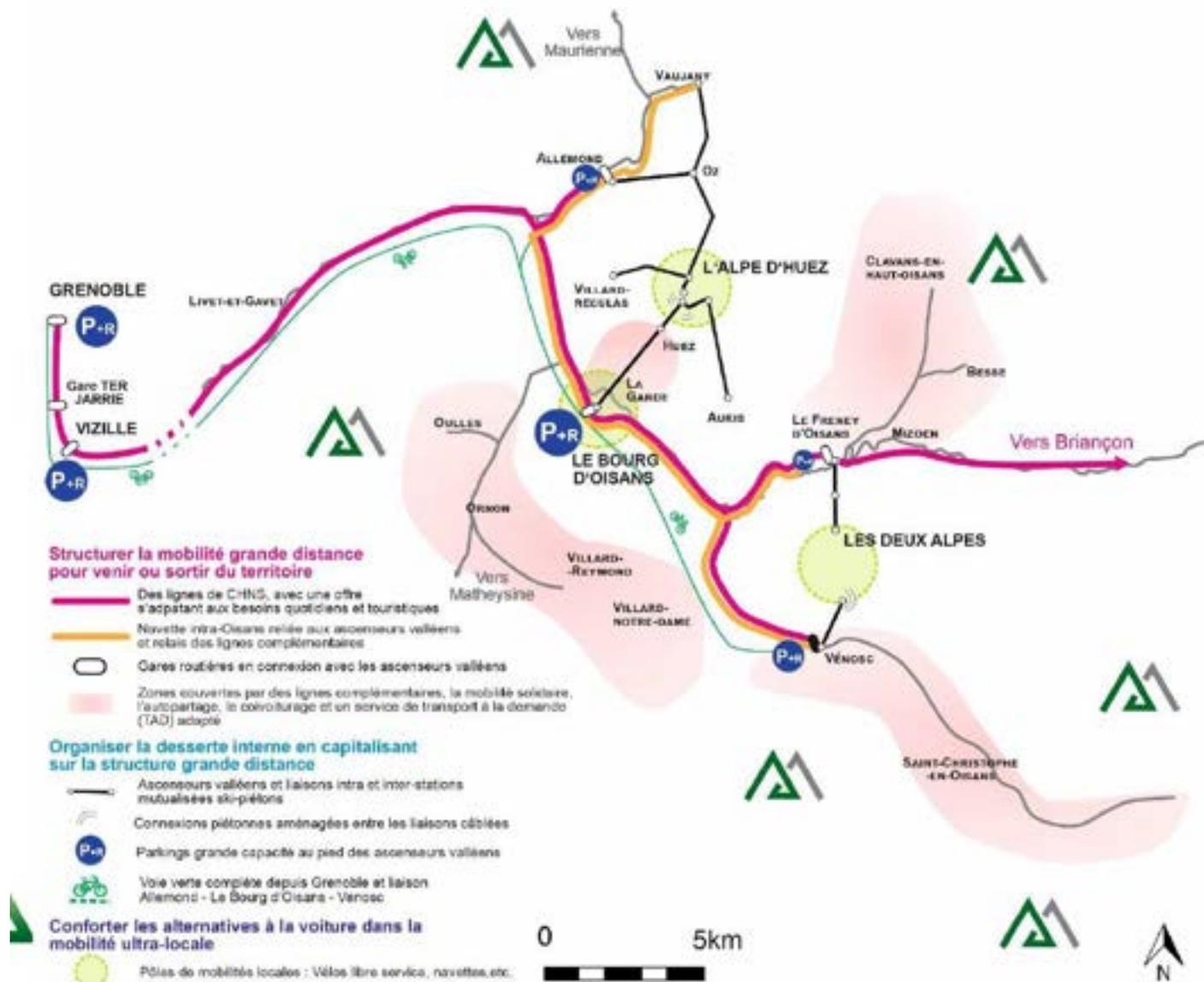
- **Les navettes** (gratuites/ touristiques/ scolaires) organisées localement, sont présentées ci-dessous. On note que plusieurs communes ont des navettes vers les marchés (notamment de Bourg d'Oisans et Mont de Lans), l'offre reste toutefois inégale sur le territoire de la CC.

Ville	Parcours	Saison Hivernale	Hors saison hivernale
Les Deux-Alpes	Circuits dans la station	De décembre à avril : Passage toutes les 20 à 30 min	Pendant la saison d'été et les vacances de la Toussaint : Passage toutes les 20 à 30 min
Les Deux-Alpes	Bons - Mont-de-Lans - 2 Alpes	Passage en saison d'hiver	Passage en saison d'été
Huez	Circuits entre le village et la station	De décembre à avril : 3 lignes	De juillet à août : 1 ligne
Huez	Télécentre, Alpe Express et Télévillage	Passage en saison d'hiver	Passage en saison d'été
De Venosc vers le Verney (Vaujany) avec 13 arrêts	Navette Oisans	De décembre à avril et l'été de début juin à fin août : 3 AR/j entre 7h et 19h	
Le Bourg-d'Oisans - Auris	Circuits entre les 2 ville		De juillet à août : Tous les jours (réservation 48h à l'avance)
La Grave	La Grave > Villar d'Arène > Domaine nordique d'Arsine	1 AR / j	A l'arrêt
La Grave	Villar-d'Arène > La Grave > station de ski du Chazelet (La Grave).	3 Allers- 4 retours /j	A l'arrêt
Vaujany-Allemond – Bourg d'Oisans	Circuits entre les villes citées - Navettes	De décembre à avril : 4 trajets/ j	De juillet à août : 4 trajets / j
Vaujany	Entre Verney et Vilette	De décembre à avril : 8 trajets/j	De juillet à août : 8 trajets/j
Vaujany - Oz	Circuit entre ces 2 villes	5/6 AR/j	5/6 AR/j
Le Bourg-d'Oisans – Villard Reculas	Villard-Reculas > Rochetaillée (Bourg-d'Oisans)	3 trajets avec réservation obligatoire	Le samedi des vacances scolaires, sur réservation uniquement.
Villard Reculas	Interne, et dessert tout le village et les accès au front de neige	Tous les jours	A l'arrêt

Un travail en cours sur le SCOT

- Un travail est toutefois en cours sur le SCOT afin de mieux répondre aux enjeux de mobilité sur le territoire, notamment autour du projet ci-contre :

Schéma de Cohérence Territoriale - Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) Des mobilités décarbonées



D'autres types de transports existants et des projets à l'étude sur le territoire

- Sur le territoire sont présents d'autres transports en commun que routiers :
 - 2 ascenseurs valléens : l'ascenseur Eau d'Olle Express, inaugurée en 2020, entre Allemond et Huez, et l'ascenseur de Venosc, inauguré en 1994, entre Venosc et la station des Deux Alpes
 - Des télésièges, dont certains encore à l'étude :
 - Entre Mont-de-Lans et la station des 2 Alpes
 - Alpe Express et Télécentre à l'Alpe d'Huez, entre le centre station et le front de neige ; projet du SCOT
 - Télévillage entre Huez à la station de l'Alpe d'Huez et bientôt remplacée par Huez Express : projet du SCOT
 - L'ascenseur incliné à Vaujany : projet du SCOT
 - Montfrais-Villette et Enversin, qui relie Vaujany respectivement aux bourgs du même nom : projet du SCOT.
- En lien avec le schéma stratégique des mobilités internes et externes, certains de ces projets de liaisons câblées sont à l'étude dont notamment : **Bourg d'Oisans – Huez village; et Venosc – Deux-Alpes (étude d'un potentiel changement de tracé)**. Cependant, ces 2 projets, bien qu'ils puissent répondre aux besoins de mobilités professionnelles et saisonnières, ne desserviraient pas les communes isolées.
- **Le territoire est isolé des dessertes ferroviaires** : la gare la plus proche étant Jarrie-Viziville, qui elle-même un niveau d'offre assez faible.
- **Des pistes cyclables existent sur le territoire** : certaines partagent la route avec les voitures (Le Bourg-d'Oisans – Livet-et-Gavet) et une voie verte existe entre Les Deux Alpes (Venosc) et Allemond en passant par Bourg-d'Oisans. Cependant, elles sont **plus utilisées à des fins de loisirs** aux vues du pourcentage de la population de l'Oisans qui utilisent le vélo pour se rendre au travail (1,5% en 2020).
- La **solution de covoiturage et d'auto-stop organisé « Rézo Pouce »** a été mise en place pour faciliter notamment le déplacement des saisonniers. A partir d'une application mobile et de 55 arrêts prédéfinis sur le territoire, les passagers peuvent se mettre en lien avec les conducteurs.

Des déménagements à destination de la CC provenant en majorité d'en dehors de l'Isère (2018)

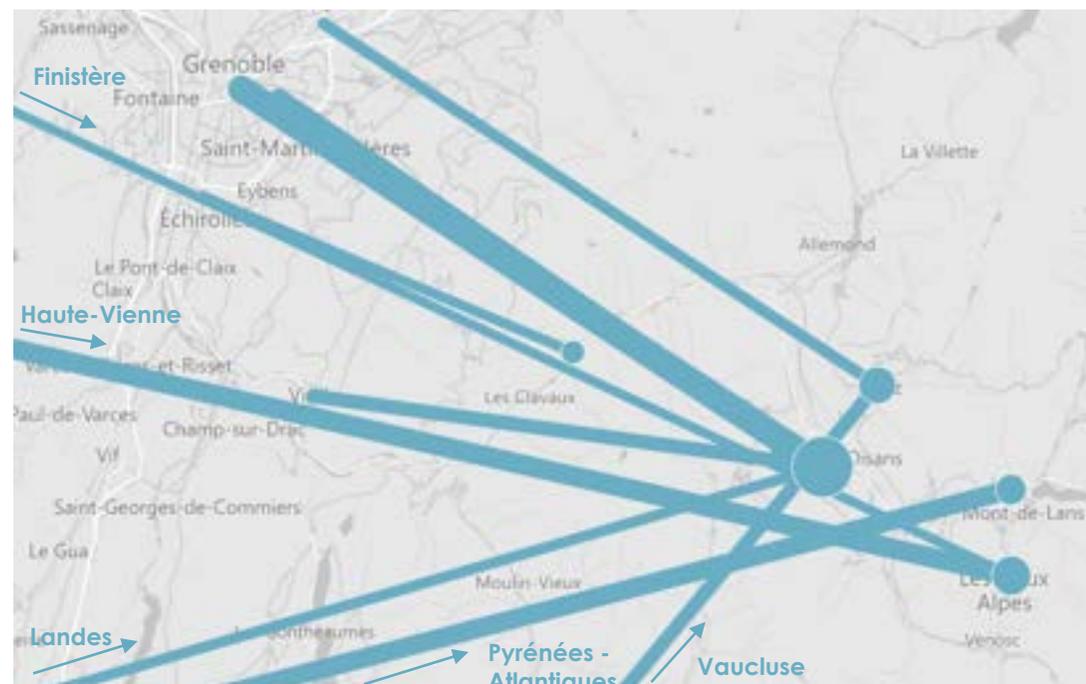


Cartographie des déménagements internes à la CC

- Parmi les 599 déménagements qui ont eu lieu sur le territoire de la CC mais provenant de villes externes à la CC :

- 375 proviennent de départements autres que l'Isère et principalement du **Vaucluse** (25 déménagements), **d'Haute Vienne** (20 déménagements), des **Landes** (19 déménagements), ou des **Pyrénées-Atlantiques** (12). **Ces personnes s'installent en majorité aux Deux-Alpes, et au Bourg-d'Oisans**
- 224 proviennent de l'Isère et principalement de **Grenoble et de sa périphérie** (179) et de **Vizille** (25). Les destinations de ces déménagements sont principalement Bourg-d'Oisans, Livet-et-Gavet et les stations de ski.

- En 2018, **165 déménagements d'une ville à une autre de la CC ont été recensés**. La plupart sont à destination du Bourg-d'Oisans (39%), Huez (15%) et Allemond (12%). Huez et Allemond sont cependant également les villes où il y a eu le plus de départs (40 déménagements pour une autre ville chacune).

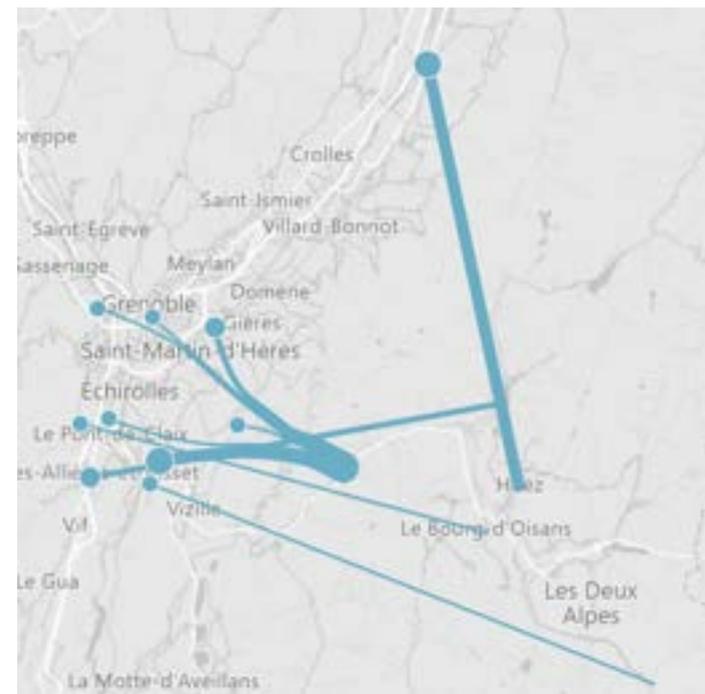


Cartographie des déménagements d'origine externe à la CC et à destination de la CC

Des déménagements sortants de la CC en majorité à destination d'autres départements que l'Isère (2018)



Cartographie des déménagements à destination d'autres départements que l'Isère



Cartographie des déménagements de la CC à destination de l'Isère (hors CC)

- Parmi les **401 déménagements** qui ont eu lieu au départ de la CC et à destination de villes externes à la CC :
 - **275 sont à destination de département autres** que l'Isère et principalement la **région parisienne**, le Vaucluse, les Hautes-Alpes, le Rhône et la Loire Atlantique.
 - **126 sont à destination de l'Isère** et principalement de Grenoble et de sa périphérie (56), de Jarrie (20) et de Goncelin (20). Ces déménagements proviennent principalement de Livet-et-Gavet (45).
- En 2018, **il y a eu plus de déménagements à destination de la CC (599) que sortant de la CC (401).**

Enjeux et problématiques recensés sur la Mobilité

LES PERSONNES ÂGÉES, UN PUBLIC PARTICULIÈREMENT TOUCHÉ PAR LES DIFFICULTÉS DE MOBILITÉ

- Les problématiques de mobilité, liées notamment au caractère étendu et montagnard du territoire, sont particulièrement bloquantes sur les personnes âgées, notamment l'hiver où les routes peuvent être dangereuses.
- C'est d'ailleurs une des raisons du succès des permanences France services dans les communes.



LES SAISONNIERS, PUBLIC NON PRIORITAIRE SUR CETTE THÉMATIQUE

- Finalement, les saisonniers ne sont pas les plus touchés par les difficultés de mobilité d'après les acteurs : ils cherchent des logements en station surtout pour des raisons personnelles et le souhait d'être dans l'ambiance de la station. En effet, des navettes sont mises en place en hiver et couvrent plutôt bien les besoins.

UN MANQUE D'OFFRE EN INTERSAISON

- La navette gratuite mise en place en saison de Vaujany à Venosc est plébiscitée et très utilisée par les habitants permanents (et non que les saisonniers et touristes), notamment les jeunes. La demande est telle qu'elle pourrait être mise en place également en intersaison pour répondre aux besoins de la population permanente, d'après les acteurs et communes rencontrées.
- Les acteurs mettent également en avant que certaines communes du territoire ne sont toutefois pas desservies par cette navette, alors même que les besoins y existent aussi (notamment sur la jeunesse et les personnes âgées).

L'ACCÈS À GRENOBLE : DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

- D'après les acteurs et les communes, il est compliqué d'aller vers l'agglomération grenobloise en transports en commun : les bus sont peu nombreux et assez chers. L'accessibilité tarifaire de la navette vers Grenoble constitue un frein à son utilisation, alors même que certains services notamment de santé existent uniquement sur Grenoble. Le temps de trajet jugé trop long ressort également comme une des raisons limitant son utilisation.



SYNTHÈSE

Mobilité



Des transports publics portés essentiellement sur le tourisme et le scolaire

Des navettes et lignes de transports publics existent sur le territoire : néanmoins certaines n'existent qu'en saison, qu'en horaires scolaires ou ne desservent pas certaines communes. Des inégalités sont ainsi constatées sur la mobilité, et touchent en priorité le public des seniors et des jeunes. La navette gratuite mise en place est d'ailleurs finalement plus utilisée par les habitants que les saisonniers et touristes d'après les acteurs et les communes : tous souhaiteraient qu'elle marche toute l'année.



Des flux externes tournés majoritairement vers Vizille et Grenoble, sur les mobilités professionnelles comme scolaires

Sur les mobilités professionnelles externes à la CCO comme sur les mobilités scolaires (en lien notamment avec le lycée), les flux sont principalement tournés vers la Métropole grenobloise. A cela s'ajoute également les flux quotidiens pour accéder aux services n'existant pas sur le territoire de la CCO (notamment sur la santé spécialisée). Pour autant, les communes font état d'une offre de bus à destination de Grenoble limitée en nombre et difficilement accessible financièrement.

07

Emploi



Un territoire marqué par un taux d'emploi élevé mais des emplois moins qualifiés

● **Près d'un habitant de l'Oisans sur 2 a un emploi en 2020** (5272 habitants ont un emploi en 2020), contre 42% à l'échelle du Département :

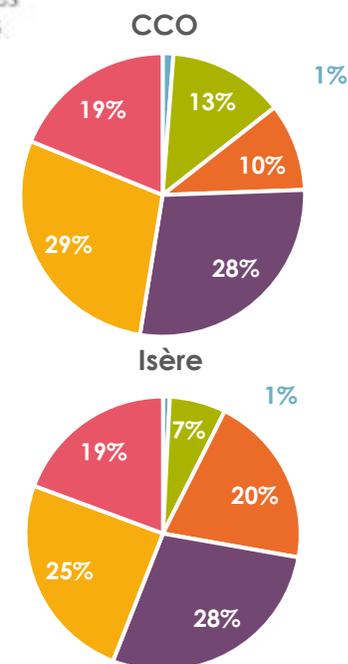
- 5 610 habitants de la CC entre 15 et 64 ans sont considérés actifs en 2020, dont 5 272 avec un emploi (77,9% des 15-64 ans)
- Et 1159 comme inactifs : élèves, étudiants, stagiaires, personnes sans travail mais aussi des retraités ou préretraités.
- Le taux d'activité et d'emploi des hommes est plus important que celui des femmes : 84,3 % des hommes entre 15 et 64 ans sont actifs et 79,8 % des hommes de cette tranche d'âge travaillent contre 81,3% et 75,8 % pour les femmes respectivement
- Bien que certains actifs résidents puissent travailler en dehors du territoire, 60,4% des actifs travaillent dans leur commune de résidence.

● En termes de catégorie socio-professionnelles :

- **La part des CSP+*** sur le territoire est légèrement en deçà de celle à l'échelle du Département : 51% contre 55% respectivement.
- A l'inverse du Département, le territoire est marqué par une **concentration importante de professions intermédiaires (29%) et d'employés (13%)** tandis que les cadres et les professions intellectuelles sont moins importants sur le territoire qu'en moyenne dans le Département.

Catégorie socio-professionnelle de la pop. active avec emploi en 2020

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers



* Les CSP+ correspondent aux catégories socio-professionnelles suivantes : les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises

Des emplois de moins en moins précaires

En termes de types d'emplois, en 2020 :

- **2 personnes sur 5 ont des emplois dit précaires.** En effet, 25% des actifs sont contractualisés par un CDD et 17% se définissent comme des travailleurs indépendants, ce qui peut s'assimiler aux emplois saisonniers
- Et **2 personnes sur 5 ont également des emplois stables** : soit contractualisées en CDI ou soit travaillent pour la fonction publique

Cependant, le territoire connaît une **importante augmentation d'emplois salariés** (hors agriculture) en 2021 et 2022, ce qui vient confirmer une tendance d'augmentation continue depuis 2012 :

- En 2022, **l'emploi salarié a augmenté de 76% par rapport à 2020 et de près de 45% depuis 2012** (soit une augmentation de plus de 2 000 emplois)
- Bien qu'à l'échelle du Département une augmentation soit également visible (+12% depuis 2012), elle est bien plus faible que celle du territoire.



Des emplois concentrés géographiquement et marqués par la saisonnalité

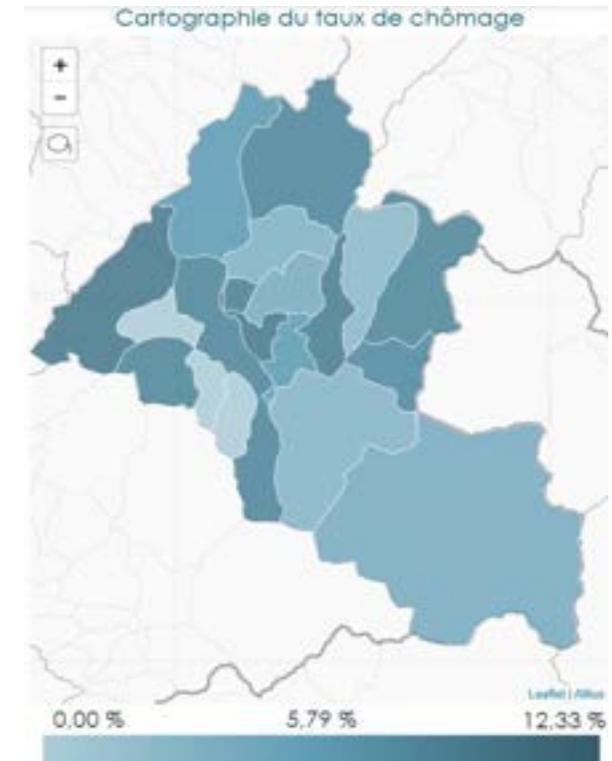
- **2 531 entreprises sont présentes sur le territoire en 2020, soit une augmentation de 23,5% depuis 2010** (et 2 249 entreprises en 2023).
 - Les établissements de ces entreprises présents sur le territoire **rassemblent en majorité 1 à 9 salariés (73%)** ou pas de salarié, ce qui signifie que la personne travaille seule (13%)
 - **Les ¾ des entreprises se situent aux Deux-Alpes, à Huez et au Bourg-d'Oisans.**
- L'INSEE recense **5 963 emplois sur le territoire** en 2020 mais la CC compte en parallèle **7 000 emplois saisonniers**
 - **Le commerce, le transport et les services de restauration et d'hébergement** représente **1/3 des entreprises** du territoire, et près des **2/3 des emplois**
 - L'autre tiers des emplois relevant en majorité de la fonction publique, la santé et l'action sociale (26%) et de la construction (6,5%), l'industrie (6%) et très minoritairement de l'agriculture (1,1%).
 - 77% de ces emplois sont salariés, mais ce qui ne les empêche pas d'être précaire et saisonnier.
 - La part des emplois relevant de **l'administration publique, de la santé et de l'action sociale ainsi que du commerce, des transports et des services** sur le territoire est **bien plus importante voire deux fois plus élevée que celle à l'échelle du département**



Commune	Nombre d'entreprises (2019)
Les Deux-Alpes	755 (34%)
Huez	610 (27%)
Le Bourg-d'Oisans	353 (16%)
Allemond	115
Vaujany	88
Oz	80
Livet-et-Gavet	59
Auris	52
Villard-Reculas	31
Mizoën	22
Saint Christophe-en-Oisans	22
Le Freney-d'Oisans	22
Ornon	17
6 autres communes	Moins de 10

Un chômage faible mais fluctuant en fonction de la saison

- Le taux de chômage est de **6%** sur le territoire en 2020 (soit 337 personnes), ce qui **très faible** notamment par **rapport à celui de l'Isère** (7,5% en 2020)
 - Le taux de chômage est de 6% bien qu'il y ait plus d'emplois sur le territoire (5 963) que d'actifs ayant un emploi et habitant la CC (5 376)
 - Au T1 2023, bien que les données ne soient pas disponibles pour la CCO, la zone d'emploi de Grenoble connaît un taux de chômage très bas avec 6%.
- La **demande d'emploi auprès de Pôle Emploi est fluctuante en fonction de l'activité saisonnière**, notamment sur 2021-2022, **ce qui pourrait nuancer ce taux de chômage de 6% en 2020** :
 - En mars 2023, il y avait près de 390 demandes d'emploi de catégorie A. C'est moins qu'en septembre 2022 (945 demandeurs d'emplois) mais plutôt élevé au vu du nombre d'emplois saisonniers proposés.
- De même que la demande d'emploi, **les recrutements sont principalement concentrés sur les mois de novembre, décembre et juin** liés aux saisons hivernales et estivales (8879 recrutements entre juin 2022 et 2023)
- Les **territoires les plus touchés par le chômage** sont Livet-et-Gavet (12% de ses 1 269 habitants), La Garde (12%), Le Freney d'Oisans (10%), et Villard Reculas (10%), contrairement aux plus grosses stations de ski qui proposent un grand nombre d'emplois souvent saisonniers.



Des profils de demandeurs d'emploi et de personnes recrutées principalement comme saisonniers

- En 2020, 337 personnes sont touchées par le chômage et ce sont principalement des **personnes entre 25 et 54 ans** (les chômeurs de cette tranche d'âge représente 68% de l'ensemble des chômeurs) et des jeunes entre 15 et 24 ans (20%).
- En juin 2023, 494 demandeurs d'emploi étaient recensés sur le territoire. **Les profils de ces demandeurs pourraient s'apparenter à des saisonniers** car les demandeurs sont principalement :
 - Des demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'1 an (75% des demandeurs d'emploi)
 - Des personnes de 26 à 49 ans (57% des demandeurs d'emploi), bien que les plus de 60 ans représentent tout de même 30%
 - Des femmes aussi bien que des hommes (50%-50% en juin 2023)
 - Des personnes ayant un CAP, BEP ou le BAC comme dernier niveau de formation (58%), les BAC+2 et plus représentant 31% des demandeurs d'emploi.

- Entre juin 2022 et juin 2023 :

Les principaux métiers recherchés par les demandeurs d'emploi sont des métiers principalement saisonniers :

- Les remontées mécaniques (6,1%)
- Vente en articles de sport et loisirs (5,1%)
- Service en restauration (4,1%)

Les principaux métiers qui ont recruté sont :

- 53% des recrutements dans l'Hôtellerie restauration : 35% hébergement, 18% restauration
- 12% remontées mécaniques
- 3% commerce

- En novembre et décembre 2022, 5331 DPAE (déclaration préalable à l'embauche) ont été enregistrées sur le territoire dont 3847 personnes connues de Pôle Emploi, ces recrutements doivent principalement être saisonniers. Sur les 3847 recrutés sur le territoire de l'Oisans :
 - 1150 résident sur la CC de l'Oisans soit 30%
 - 332 résident en Isère (hors CC Oisans) soit 8%
 - 407 résident en ARA : 10%
 - 1958 résident hors ARA : 51%, potentiellement en grande partie des saisonniers.

Pôle Emploi



Près de 1700 demandes d'entrées à Pôle Emploi entre mars 2022 et 2023



390 demandes d'emploi en mars 2023



Près de 2 000 demandes de sortie dont 52% pour reprise d'emploi et 25% d'absences aux contrôles

● Pôle Emploi n'est **pas directement présent sur le territoire** de l'Oisans **mais ses services sont accessibles** :

- A La **Maison France Services** au Bourg d'Oisans et à l'antenne de cette dernière à Allemond.
- Par téléphone et internet dans d'autres communes de la CC via les permanences de France Services une fois par mois (à Huez, Rioupéroux et aux Deux-Alpes) et une fois tous les deux mois dans d'autres communes moins peuplées

● Plusieurs missions :

- Accueillir, et accompagner les demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi, accès à la formation, insertion professionnelle, indemnisation
- Prospecter et mettre en relations les recruteurs avec les personnes en recherche d'emploi
- Assurer le contrôle de la recherche d'emploi par les demandeurs d'emploi
- Communiquer les statistiques sur l'emploi auprès du public mais aussi d'acteurs de l'emploi (COTECH de l'emploi assez réguliers sur le territoire de l'Oisans)
- Animer d'ateliers et de formations pour sensibiliser et faire connaître différentes thématiques autour de l'emploi (Formation pour les saisonniers « Préparer et réussir sa saison en Oisans » en novembre et décembre 2023, en collaboration avec la CCO et l'association AFRAT)

● **20 conseillers dédiés** aux territoires des communes d'Echirrolles, de Seyssinet-Pariset et des Communautés de communes de l'Oisans et de la Matheysine :

- **Qui accompagnent, indemnisent et conseillent les demandeurs d'emplois de l'Oisans**
- **Qui mettent en place des aides et mesures auprès des entreprises qui recrutent.**

La Mission Locale Alpes Sud Isère



40 jeunes accueillis pour la 1ere fois en 2022



111 jeunes accompagnés *



586 entretiens individuels jeunes

- La Mission Locale Alpes Sud Isère est **basée à Viziville** mais est présente sur le territoire puisqu'elle **assure 2 permanences sur une durée d'1,5j par semaine à la Maison France Services** du Bourg-d'Oisans
 - Les jeunes de Livet-et-Gavet privilégient le déplacement jusqu'à Viziville plutôt que Le Bourg-d'Oisans
- Afin **d'accompagner socio-professionnellement les jeunes de 16 à 25 ans**, la Mission Locale propose un accompagnement **individuel ou collectif** sur des thématiques **d'emploi, d'orientation et des formations**
 - Des dispositifs d'accompagnement à l'emploi de la Mission Locale, comme le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) et le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) favorisent l'accès à l'emploi des jeunes
 - La Mission Locale Alpes Sud Isère participe en 2022 aux rencontres sur la faisabilité d'une SIAE (Structure d'insertion pour l'activité économique) sur le territoire de l'Oisans
 - Sur le territoire de l'Oisans, la Mission Locale sensibilise particulièrement sur **l'emploi saisonnier (Participation au salon de l'emploi saisonnier, organisation du temps fort Saison pour sensibiliser les jeunes)**
- Sur 2022 :
 - 7% sont mineurs
 - **30% des jeunes n'ont pas de diplôme**
 - **101 contrats ont été signés**
 - Près de 12 K€ d'aides et d'allocations ont été attribuées
- Sur les 111 jeunes accompagnés, 85 viennent du Bourg-d'Oisans, de Livet-et-Gavet et des Deux Alpes. **Le reste des communes de la CC ayant moins de 10 jeunes accompagnés voire parfois 0.**

* **Accompagnement** : Au moins un évènement de nature entretien individuel, atelier ou information collective

Une offre pour favoriser l'insertion et l'emploi du côté des entreprises et des employés

La Fourmi



- La Fourmi est une **association intermédiaire d'insertion** par l'activité économique qui intervient sur tout le territoire sud de l'agglomération grenobloise ainsi que le Trièves, la Matheysine et l'Oisans. Une **permanence** de l'association est réalisée à la **Maison France Services** du Bourg-d'Oisans
- L'association agit pour une insertion sociale et professionnelle durable en faveur des personnes éloignées de l'emploi en :
 - Accueillant, accompagnant et soutenant les personnes en recherche d'emploi
 - **Proposant des activités professionnelles rémunérées chez des particuliers** mais aussi auprès des **entreprises, des associations, et des collectivités locales**. Les emplois proposés sont généralement dans le secteur de l'animation, de l'entretien, de la restauration, de la maintenance des espaces publics, du portage de repas

Clauses sociales et CCO

- Au sein du pôle Attractivité du territoire, économie et tourisme de la CC, une facilitatrice de clauses sociales est chargée de **promouvoir les clauses sociales dans les marchés publics afin de générer de l'emploi pour les personnes en difficulté sociale et/professionnelle**
- Pour cela, elle :
 - Anime un dispositif qui permet aux acheteurs publics d'intégrer des clauses sociales incitant les entreprises attributaires à embaucher des personnes éloignées de l'emploi
 - Aide les entreprises à répondre aux marchés et à recruter.
 - Facilite le recrutement des personnes éloignées de l'emploi en les mettant en lien les entreprises
- Elle organise des **réunions trimestrielles avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion**.
- En 2022, 46 recrutements ont eu lieu sur les territoires de l'Oisans, Matheysine et Trièves grâce aux clauses sociales. Sur le territoire de l'Oisans, **les appels d'offres d'emploi intègrent des clauses sociales mais n'emploient qu'à 1/3 des habitants de l'Oisans** notamment car :
 - Ils concernent principalement le BTP et le nettoyage
 - Les entreprises viennent souvent de l'agglomération de Grenoble ou de Lyon et font donc appel aux demandeurs d'emploi de ces zones.
- La **chargée de mission Emploi de la CCO** a également un rôle d'animation du COTECH de l'emploi pour les échanges entre acteurs et la co-construction des actions en s'appuyant beaucoup sur Pole Emploi.

Le Relais du Père Gaspard

- Le Relais du Père Gaspard, structure située au Bourg-d'Oisans et composée de 4 employés, a une action à la fois sur le logement et sur l'emploi.
- Il propose une **possibilité d'accueillir les saisonniers et les personnes en mobilité professionnelle**
 - Capacité d'accueil de 19 chambres (11 chambres individuelles et 4 chambres doubles) et tarif de la chambre 319€/mois
 - Le Relais est rarement complet, sauf en période de saison hivernale.
- En complément des maisons de saisonnalité (aucune en Oisans), il fait également le **lien entre les employeurs du territoire, principalement saisonniers, et des personnes intéressées** :
 - Il travaille avec les employeurs du territoire, notamment des stations, qui ont des postes à pouvoir en saison et les met en relation avec des profils intéressés
 - Il démarche aussi les structures locales d'emploi (Missions locales de l'AURA, Maisons de l'Emploi, Département) pour présenter l'emploi saisonnier puis, collecter et prendre en charge les profils intéressés. Les profils peuvent être de tout type : étudiants, jeunes en décrochage scolaire, sans qualification ...
 - Il fait également du suivi des travailleurs saisonniers : en gardant leur contact, en leur reproposant des emplois.

France Services et ses partenaires dédiés à l'emploi

● Les partenaires de France Services dédiés à l'emploi sont :

- La **Mission Locale Alpe Sud Isère** : accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et l'autonomie (permanence 2 jours/semaine)
- La **MEE-MIFE Isère** (Maison de l'Emploi et de l'Entreprise - Mission Insertion Formation Emploi), pour un accompagnement dans les projets de reconversion professionnelle, formation... (salariés), et un accompagnement sur toutes les problématiques RH (entreprises) (1 permanence/mois)
- L'**ACEISP** (Accompagnement à la Création d'Emploi et à l'Insertion Sociale et Professionnelle) : accueil et accompagnement des créateurs et repreneurs d'activités, aide et formation aux entreprises du territoire en difficultés et aux salariés et demandeurs d'emplois souhaitant évoluer, accompagnement pour les bénéficiaires du RSA
- La **DDETS** (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) pour toute question sur le droit du travail et les dispositifs (1 permanence/mois)
- **GAIA** (Grenoble Alpes Initiative Active) : accompagnement des créateurs d'entreprise via du financement (sur rendez-vous)
- **Armée de terre** : renseignement sur les métiers, le recrutement, la vie militaire,
- **Pôle Emploi**
- Le **Relais du Père Gaspard** : centre d'hébergement et lien entre employeurs et personnes intéressées
- La **Fourmi** : association intermédiaire d'Insertion par l'Activité Economique
- **Transitions Pro** : organisme habilité par l'Etat pour financer et sécuriser les reconversions professionnelles
- **Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM)** pour structurer la filière de l'emploi à domicile
- **ADIE** (Association droit initiative économique) : financement de projets de moins de 10 K€ (micro-crédit).

● Au rez-de-chaussée du bâtiment France Services du Bourg d'Oisans se trouve un **Espace entreprise** qui a vocation à accueillir les travailleurs et entreprises souhaitant bénéficier temporairement (réservation à l'heure, à la journée, à la semaine) de locaux adaptés et équipés (salle de réunion, poste informatique, équipement Visio). Cet espace est porté par la CC

● France Services accompagne également à la recherche d'emploi :

- Accompagnement à la rédaction de CV, de lettre de motivation,
- Recueil d'offres d'emploi locales, et repérage ponctuel de personnes adaptées,
- Mise à disposition d'ordinateurs pour la recherche d'emploi.

Enjeux et problématiques recensés sur l'Emploi

L'EMPLOI SAISONNIER, UN TYPE D'EMPLOI QUI ATTIRE MOINS QU'AVANT OU ALORS AVEC DE MEILLEURES CONDITIONS

- L'emploi saisonnier et ses caractéristiques ont évolué sur les 10 dernières années : aujourd'hui c'est un mode de travail moins choisi qu'avant, car les rémunérations saisonnières sont moins élevées qu'avant et les charges et le logement sont plus élevés. La perception du travail a aussi changé, notamment avec la nouvelle génération de jeunes travailleurs : le saisonnier veut aussi profiter de sa saison, et est donc plus exigeants avec les conditions de travail et la qualité de vie.
- Les règles de l'assurance chômage ont aussi changé et la saisonnalité est de fait moins attractive à cause des temps de travail découpés.
- Ainsi, les saisonniers permanents sont finalement souvent des artisans indépendants en intersaison, ou sont au chômage avec une indemnité qui a fortement diminué. Il existe donc des saisonniers permanents en situation de précarité en intersaison.



ET POUR AUTANT, DES SANS EMPLOI EN PLEINE SAISON

- Parallèlement à ces difficultés de recrutement, il existe tout de même sur le territoire des demandeurs d'emploi en pleine saison : 300 personnes environ inscrites à Pole Emploi (comprenant les saisonniers actifs en saison) ainsi que les invisibles qui ne sont pas inscrits à Pôle Emploi. Ces personnes ont potentiellement d'autres freins à l'emploi que l'offre d'emploi en tant que telle et qui nécessiteraient un accompagnement à l'insertion plus global (addiction, troubles de santé mentale, etc.).
- Or, le territoire est dépourvu de structure d'insertion : il n'existe aucune structure qui peut les accompagner sur le plan social pour ensuite les accompagner dans l'emploi. Le projet de France Services de recyclerie pourrait toutefois y répondre si cela s'organise autour d'un chantier d'insertion, en complémentarité de l'action du Département et de la Mission locale.
- Les acteurs ont également du mal à créer du lien avec ces personnes qui ont « du mal à sortir de leur zone de confort » et « s'enferment dans leurs contraintes ».

UN TERRITOIRE POURVOYEUR D'EMPLOIS FACE À DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

- De par l'emploi saisonnier, le territoire propose de nombreux emplois non qualifiés sur le territoire. Néanmoins, de par les changements de mentalité sur l'emploi saisonnier et par la crise nationale sur les secteurs de la restauration et l'hôtellerie, les acteurs font face à d'importantes difficultés de recrutement des employeurs.
- Ces difficultés peuvent s'expliquer par un manque de logement pour les travailleurs extérieurs (et intérieurs) au territoire et des prix de loyers trop élevés, ainsi que possiblement par une insuffisance de formation des demandeurs d'emploi locaux.
- Il existe néanmoins une forte coordination des acteurs de l'emploi sur le territoire, avec de nombreux dispositifs et idées mises en œuvre pour pallier ces difficultés : salon de l'emploi saisonnier, partenariat avec La Rochelle (pour inciter les saisonniers d'été à aller en station et ceux de l'hiver à aller en station balnéaire), les clauses sociales, le lien du Relais du Père Gaspard avec les missions locales des autres départements, etc.

Enjeux et problématiques recensés sur l'Emploi

L'ENJEU DE FORMATIONS DES TRAVAILLEURS

- Les employeurs de saisonniers cherchent des travailleurs mobilisables tout de suite, et donc déjà formés. Cela ne permet donc pas d'intégrer des personnes un peu plus éloignés de l'emploi. Cela est d'autant plus préoccupant que les jeunes qui partent en emploi saisonnier le font souvent directement après le bac, sans prendre le temps de se former avant.
- Par ailleurs, les travailleurs saisonniers qui alternent les saisons avancent dans l'âge et les employeurs peuvent être amenés à questionner leur compétitivité. Les saisonniers n'ont alors pas de garantie de trouver toujours du travail jusqu'à leur retraite.
- En effet, les jeunes saisonniers ayant plus d'exigences sur le cadre de travail, les employeurs ont également plus d'exigences sur les savoirs-faires (type parler anglais).



UNE BONNE COORDINATION DES ACTEURS QUI PERMET D'APPORTER DES RÉPONSES

- Là encore la coordination des acteurs a permis de répondre à cet enjeu de formation en coconstruisant cette année une formation avec les employeurs : cela permet aux employeurs d'être relai auprès de leurs salariés et d'aborder des sujets qui vont pouvoir directement être mis en pratique lors de la prochaine saison (anglais professionnel, connaissance du territoire, etc.).



SYNTHÈSE

Emploi



La saisonnalité comme marqueur fort de l'emploi tant sur les recrutements que sur le taux de chômage

Les communes stations rassemblent la majorité des entreprises et des emplois du territoire (Huez et les Deux Alpes). Si le territoire attire des travailleurs à chaque saison et a un taux de chômage particulièrement bas, cela cache également des pics de chômage en intersaison avec des travailleurs saisonniers potentiellement en situation de précarité en intersaison.



Une offre riche et coordonnée sur l'emploi et l'insertion

Les acteurs de l'emploi et l'insertion font état d'une bonne coordination entre eux sur le territoire, permettant de développer des projets intéressants pour répondre aux besoins, notamment de recrutement et de formation : comme le montre la nouvelle formation récemment coconstruite avec les employeurs. Les acteurs comme la Fourmi et la Mission locale permettent également d'œuvrer sur le domaine de l'insertion même si certaines personnes restent inaccessibles.



Des difficultés importantes de recrutement

Le territoire, et notamment l'emploi saisonnier, font face à des difficultés importantes de recrutement. L'emploi saisonnier paraît en effet moins attractif qu'auparavant et les travailleurs saisonniers demandent de meilleures conditions de travail. De nouvelles actions et partenariats sont néanmoins développés par les acteurs du territoire pour répondre à cet enjeu, notamment en lien avec Pôle Emploi.

08

Santé et séniors



Une hausse de séniors due à un vieillissement de la population et à une arrivée de 60-74 ans sur le territoire

- **2 686 séniors** (personnes âgées de 60 à plus de 100 ans) habitent sur le territoire de la CC de l'Oisans en 2020, dont :
 - **1 740 entre 60 et 74 ans (65%)**
 - 106 de plus de 90 ans (4%)
 - 840 entre 75 et 90 ans (31%)
 - **Cette répartition des séniors par tranche d'âge est pratiquement la même depuis 2010**
- Entre 2010 et 2020, **cette population a augmentée de 14,2%, ce qui est nettement inférieur à la tendance départementale et nationale**. Cette tendance a été **légèrement plus portée par la tranche des 60 à 74 ans** qui ont connu une augmentation de 15% sur cette période tandis que la tranche 75 - plus de 100 ans a connu une augmentation de 12,9%.

Comparaison du taux d'évolution global de la population depuis 2010

60-100 ans



Comparaison du taux d'évolution global de la population depuis 2010

60-74 ans



Comparaison du taux d'évolution global de la population depuis 2010

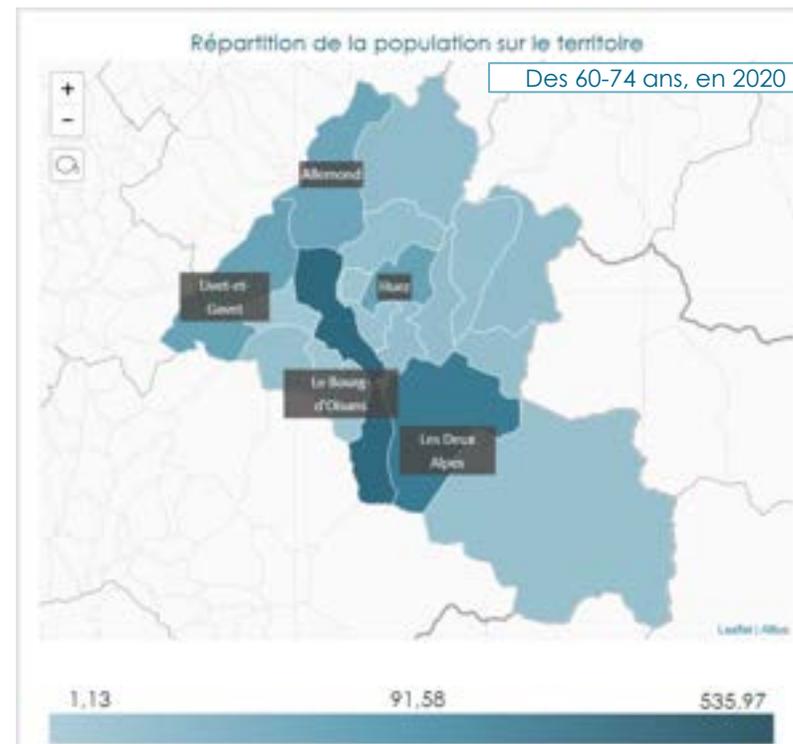
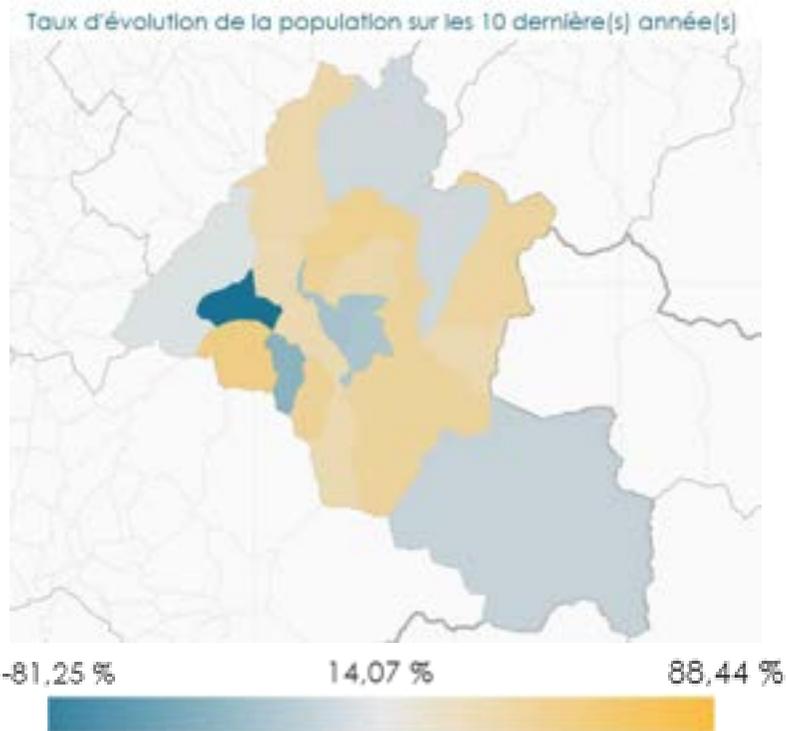
75-100 ans



- Cette augmentation s'explique notamment par un **solde migratoire positif pour cette population**.
 - Entre 2010 et 2020, il y a chaque année **25,6 arrivées en plus** que de départs de ce type de personnes sur le territoire. Cependant, ce phénomène concerne uniquement la tranche d'âge 60 à 74 ans où il y est très marqué, car la population des personnes âgées de plus de 75 ans connaît un solde migratoire négatif (-4,2 par année, cependant entre 2015 et 2020, ce solde est presque toujours positif). **Cela signifie que les personnes les plus âgées ont tendance à plus quitter le territoire, alors que ce dernier semble attractif pour les jeunes retraités (60-74 ans)**, bien que cette tendance puisse être nuancée aux vues de la période 2015-2020.
- L'installation importante de séniors dans la CC se couple également avec le **vieillessement d'une génération un peu plus nombreuse que la précédente**. Cependant, ce qui est réellement préoccupant est que la CC compte parmi ses habitants une génération encore plus nombreuse de personnes nées entre 1960 et 1985 qui risque d'accroître fortement, à court et moyen terme, le nombre de séniors sur le territoire
- En termes de profils :
 - **Les séniors représentent la majorité des personnes seules sur le territoire** : 52,7% des personnes seules en 2020 sont âgées de 55 à plus de 100 ans.
 - Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ils ne sont **pas les plus touchés par la pauvreté sur le territoire** : 10 % des référents fiscaux âgés de 60 à 74 ans vivent sous le seuil de pauvreté alors que la moyenne est à 12% sur la CC.

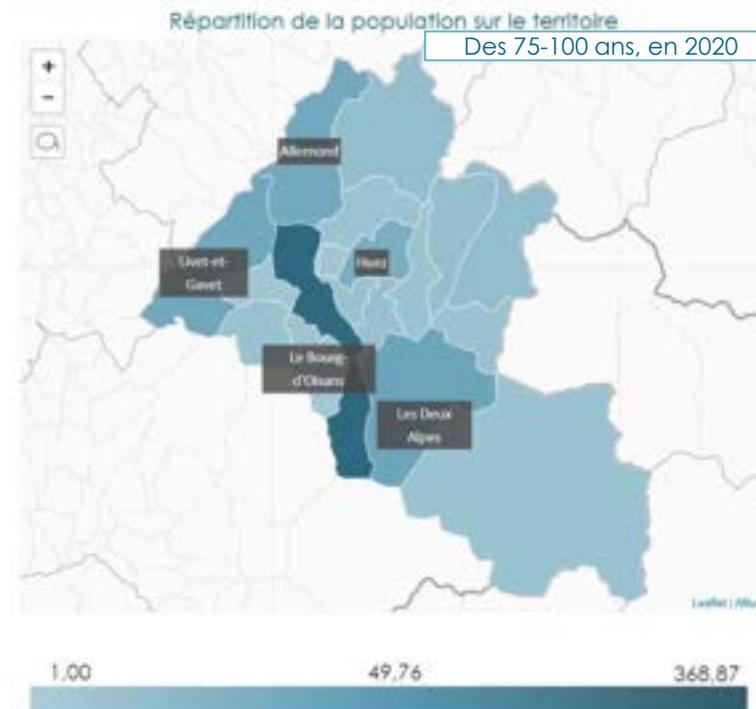
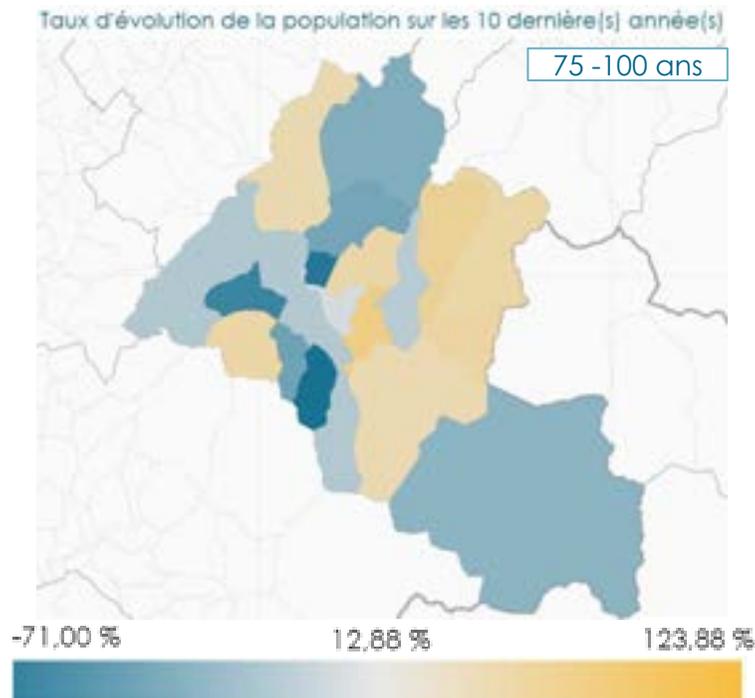
Des 60-74 ans en hausse, et concentrés dans quelques communes

- De même que pour la répartition globale de la population, **les habitants âgés entre 60 et 74 ans se concentrent principalement dans 5 villes de la CC** : très majoritairement dans **Le Bourg d'Oisans** (536 habitants, ce qui représente 30,8% de cette population), puis **Les Deux Alpes** (278), **Huez** (172), **Livet-et-Gavet** (172) et enfin **Allemond** (153). **Le reste des villes de la CC compte moins de 52 personnes de ces âges**, dont 4 en compte moins de 15 (Villard Reculas, Villard Reymond, Villard Notre Dame et Oulles).
- Certaines communes connaissent une hausse importante des 60-74 ans depuis 10 ans : Oz (+63%), Le Freney d'Oisans (+45%) et Les Deux Alpes (45%). Les villes les plus peuplées, mis à part pour les Deux Alpes, connaissent une augmentation relativement conséquente (Huez 18,9%) légère (Le Bourg d'Oisans 9,8%) ou nulle (Livet et Gavet). Cependant, **7 communes connaissent, au contraire, une diminution de cette population** dont Auris (-20,4%), St Christophe en Oisans (-10,3%). **La tendance des Deux-Alpes est particulièrement préoccupante** : 2eme ville la plus peuplée et augmentation de 45% en 10 ans.



Des 75-100 ans en hausse qui se maintiennent à domicile, notamment dans les communes les plus peuplées

- La répartition des 75-100 ans est légèrement différente de celle de l'ensemble de la population, bien qu'elle reste très concentrée.
 - Le Bourg d'Oisans rassemble 30% de la population du territoire mais près de 40% des personnes de cette tranche d'âge (369 personnes, soit 39%).
 - Ensuite, les communes où résident le plus cette population sont : Les Deux Alpes (110), Livet-et-Gavet (101), Allemond (94) et Huez (79). Le reste des communes rassemblent chacune moins de 30 personnes de ces âges : Besse (29), Vaujany (28), Clavans-en-Haut-Oisans (25)
- La tendance globale sur le territoire est une augmentation de cette population.
 - Certaines villes les plus peuplées par cette population ont des pourcentages d'augmentation très élevés, ce qui est préoccupant : Huez (+49% en 10 ans), Allemond (+35%), les Deux-Alpes (+32%). Le Bourg d'Oisans et Livet-et-Gavet connaissent une augmentation faible : 2,4 et 2% respectivement.
 - Certaines communes, généralement moins peuplées, connaissent une diminution avec des taux importants : Villard Notre Dame, Villard Reculas, Oulles ... ou Vaujany (-21%).
- Selon les chiffres de la CAF de 2021, sur les 587 résidents du territoire de plus de 80 ans, 87 % se trouvent en logement ordinaire et 13% en établissement.



Une offre de santé principalement axée sur les soins primaires mais couvrant assez bien le territoire

- **Maison médicale de l'Oisans**, située au Bourg-d'Oisans : elle regroupe 4 médecins généralistes avec leurs propres cabinets médicaux, 1 salle de soins d'urgence réservée aux ambulances, 1 Centre de soins infirmiers (ADMR), 1 Centre de Santé Sexuelle.
- **D'autres maisons de santé** existent également sur le territoire **couvrant assez bien les différents bassins de vie** :
 - **Maison de santé aux Deux-Alpes** (2 médecins généralistes – offre étoffée en saison). Les médecins des Deux-Alpes **se déplacent dans la Vallée du Ferrand** (Besse, Clavans-en-Haut-Oisans, Mizoën) pour les personnes ne pouvant se déplacer et font des permanences à la maison du Freney d'Oisans,
 - **Maison de santé à Huez** (2 médecins généralistes – offre étoffée en saison),
 - **Dispensaire de santé de Livet-et-Gavet** (soins infirmiers, 1 médecin qui va s'y installer prochainement),
 - **Maison de santé à Allemond** (2 médecins permanents et du renfort en saison),
 - **Maison médicale au Freney d'Oisans** (36 professionnels médicaux et paramédicaux).
- **Centre médico-psychologique (CMP)** pour adultes au Bourg-d'Oisans mais rattaché au CH de St Egrève.
 - Le psychiatre de Vizille vient y faire des permanences 2 fois par mois à BO mais les délais d'attente sont très longs.
 - Une seule psychologue couvre tout le territoire, en faisant notamment des permanences aux Deux Alpes, mais sur une amplitude horaire relativement faible (tous les mardis de 9h à 16h30)
- **Psychologue scolaire pour les enfants** en élémentaire et secondaires à temps plein sur l'Oisans.
- **2 Journées de dépistages en station** (VIH, hépatites, IST, contraceptions, mise à jour des vaccinations, addictions) organisé par la CC via le Centre de santé sexuelle et en partenariat avec l'IREPS. La fréquentation sur les deux stations (Deux-Alpes et Huez) est de 49 personnes bénéficiaires en 2021, les 2 journées ayant été complètes.
- **Coordination Proximité Oisans (CPO) : cadre de rencontres entre les professionnels médico-sociaux (4 rencontres en 2022)**
 - Qui a pour objectif : 1) D'assurer la prise en charge des personnes en situation complexe, la continuité et la cohérence de ces accompagnements, 2) De prévenir les ruptures d'aide et de soins, 3) De mobiliser les ressources sanitaires et sociales autour des besoins de la personne dans un souci d'interdisciplinarité et d'échanges de pratiques, 4) De renforcer le partenariat médicosocial sur le secteur et de façon plus élargie (CHU, Cliniques, unités mobiles...)
 - Membres permanents de la CPO : Coordination Proximité Santé (ARS), Maison du département avec le Service Autonomie et Dispositif MAIA, Ehpad Abel Maurice, 4 services ADMR de l'Oisans (2 SAAD, SSIAD, Centre de soins infirmiers)
 - Membres occasionnels : tous les professionnels des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Centre de soins infirmiers – ADMR de l'Oisans



24 848 visites en 2022



35 023 actes en 2022



5 601 personnes à la permanence en 2022

- Le **centre de soins infirmiers**, dont les locaux se trouvent dans la Maison Médicale de l'Oisans au Bourg d'Oisans, accueillent tous publics du **Bourg-d'Oisans, d'Ornon, d'Oulles, de Villard Notre Dame, de St Christophe, de Venosc et de La Garde**.
- Le **centre est ouvert de 8h à 17h** et une permanence pour les prises de sang a lieu de 8h à 9h. **Des soins à domicile sont possibles 7j/7 toute l'année sur prescription médicale et sur rendez-vous de 7h à 20h.**
- Le CSI est géré par l'association **ADMR**.
- Une mission : Prodiguer des **soins infirmiers** sur prescription médicale, **curatifs et préventifs à domicile ou au cabinet**
- **5,6 ETP en infirmiers d'éducation thérapeutiques (IDE), 1 IDE de coordination** et 1 secrétariat médical proposent :
 - Des soins courants et spécialisés ;
 - Un accompagnement pour la fin de vie ;
 - Une permanence pour les prises de sang.

Une offre de santé et de soutien aux séniors développée mais principalement située au Bourg-d'Oisans

- Bénéficiaires de l'**Allocation Personnalisée d'Autonomie** : 220 en 2021
 - dont 64% à domicile et 36% en établissement,
 - dont 56% classés en GIR 3 et 4 (dépendance moyenne, avec généralement une autonomie mentale conservée mais autonomie motrice partielle)
- **Maison du Département ou service Autonomie l'Oisans** qui assure l'**information des offres disponibles aux personnes âgées**
 - Guichet d'accueil, d'informations et de coordination pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage ainsi que pour les professionnels du secteur. Elle est **située au Bourg-d'Oisans**
- **Structures ADMR de l'Oisans** qui assure **les services de soins et d'aides à domicile ou dans les structures** : SSIAD, SAAD du Bourg d'Oisans, SAAD du Haut-Oisans basé au Freney, Centre de soins infirmiers au Bourg d'Oisans
 - *L'ADMR (Aides à domicile en milieu rural) est le premier réseau associatif national de service à la personne, principalement dans les domaines suivants : Enfance et Parentalité, Accompagnement du handicap, services et soins séniors, entretien de la maison. L'ADMR rassemble 87 fédérations départementales, 2 700 associations locales, près 95 000 salariés et de 85 000 bénévoles*
- **EHPAD Abel Maurice, situé au Bourg-d'Oisans**, qui assure un **hébergement pour les personnes en perte d'autonomie et un accueil de jour**
- **Les CCAS** des communes peuvent également assurer le **portage des repas** aux personnes âgées (Deux Alpes ...)
- Des **résidences séniors** non médicalisées existent sur le territoire : Les Charmilles au Bourg-d'Oisans et Les Tilleuls à Allemond ainsi que des clubs du 3^{ème} âge (Bourg d'Oisans, Allemond ...), ainsi qu'un cabinet de soins infirmiers à Livet et Gavet et des infirmiers indépendants à Allemond.
- Pour les **aidants** :
 - L'EHPAD Abel Maurice **propose également une place de « répit » pour les aidants**
 - Le **Café des Aidants**, organisé par l'Association Française des Aidants en lien avec le Département : temps de rencontre et de discussion dédié aux personnes accompagnants un proche âgé, malade ou porteur de handicap. Des professionnels, dont une psychologue, sont présents pour les aidants si besoin : 9 séances ont été organisées à la Maison du département du **Bourg-d'Oisans** en 2022.

SSIAD – ADMR de l'Oisans



12 843 journées réalisées par l'ensemble des employés en 2022



Principalement des patients de plus de 85 ans (67%) et de GIR 3-4 (65%)



65 patients en 2022

- Le **Service de soins infirmiers à domicile** de l'Oisans est situé au Freney-d'Oisans, et **couvre 2 communes des Hautes-Alpes en plus l'ensemble de la CC.**
 - Le **nombre de places est toutefois limité** : 36 places sont dédiées aux résidents des communes de l'Isère (CC Oisans) et 4 des Hautes-Alpes
 - **65 patients ont été pris en charge en 2022, avec 62% des prises en charge concernant des habitants de Bourg-d'Oisans et 12% des Deux-Alpes.** Cette répartition géographique des prises en charge dépend de la demande et du développement de cabinets libéraux.

- Une mission :
 - Prodiguer des **soins infirmiers** sur prescription médicale auprès de personnes âgées dépendantes à domicile et de personnes en situation de handicap

- L'équipe est composée de :
 - **8 ETP d'Aides-soignantes**
 - 2 infirmières coordinatrices
 - 1 responsable administrative.

SAAD du Haut-Oisans – ADMR de l'Oisans

- Le **Service d'aide et d'accompagnement** du Haut-Oisans est situé au Freney-d'Oisans, et **couvre 7 communes de la CC** (Les Deux-Alpes, Le Freney-d'Oisans, Auris, Clavans, Mizoën, Besse et Le Bourg-d'Oisans) **et 2 des Hautes-Alpes** (La Grave et Villar d'Arène).
- Une mission : Assurer des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne, hors ceux réalisés par les services de soins (les SSIAD).
- Les services proposés sont :
 - Aide à l'entretien du logement,
 - Entretien du linge,
 - Aide aux courses
 - Activité de loisirs, promenade
 - Aide à la toilette, habillage sans prescription médicale
 - Le portage de repas.
- L'équipe est composée de :
 - **8 ETP d'Aides à domicile**
 - 1 Technicienne agent de maîtrise
- **Un autre SAAD est situé au Bourg-d'Oisans** (aussi appelé ADMR Vie Quotidienne) intervient dans le reste de la CC. Il propose les mêmes services et est constitué de **10 ETP**.

EHPAD Abel Maurice – Le Bourg-d'Oisans



84 lits pour l'hébergement permanent
et 2 pour le temporaire
15 places en unité psycho gériatrique



Possibilité d'accompagnement
spécifique et renforcé (Alzheimer et
maladies apparentées)



5 places pour l'accueil de jour

- **L'EHPAD Abel Maurice, situé au Bourg-d'Oisans**, propose d'accompagner les résidents dans leur vieillissement, dans leur perte d'autonomie, dans leur fin de vie et d'apporter du soutien aux familles. **L'EHPAD est à peu près complet en termes de possibilité d'accueil.**
- Les services que l'EHPAD propose sont :
 - **Accueil permanent et temporaire :**
 - 84 places d'hébergements classique d'Ehpad et 2 pour l'hébergement temporaire
 - 15 places dans **l'unité psycho-gériatrique (UPG)** : unité au sein de l'Ehpad spécialisé dans l'accompagnement des personnes atteintes d'Alzheimer ou de maladies apparentées
 - **Accueil de jour :**
 - 5 places pour l'accueil de jour
 - Accompagnement du domicile à l'EHPAD et proposition d'activités adaptés en EHPAD
 - L'accueil de jour est ouvert 3j/7 de 10h à 16h
 - **Pôle d'activité et de soins adaptés (PASA)** : accueil en journée des résidents de l'EHPAD atteints d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, avec des troubles du comportement. 14 places sont disponibles.
 - **1 place pour un hébergement de « répit »**
- L'équipe est composée **de 87,6 ETP** tout service compris (personnel soignant, animation de la vie sociale, technique, administratif, hôtellerie et restauration).

Résidences autonomie et Clubs du 3^e âge

- Les **résidences séniors** présentes sur le territoire sont non médicalisées :
 - Les Charmilles au Bourg-d'Oisans
 - Cette résidence, gérée par le CCAS de Bourg d'Oisans permet d'accueillir des personnes en situation de GIR 5 ou 6
 - Sa capacité est de 21 logements (T1 et T2)
 - Un service de repas en semaine est assuré par l'EHPAD Abel Maurice
 - Les Tilleuls à Allemond
 - En cours de travaux d'agrandissement en avril 2023 (6 nouveaux appartements prévus)
 - Projet d'ouverture d'une deuxième résidence autonomie au Bourg-d'Oisans d'ici 2 ans
 - Il est prévu que cette résidence de 27 appartements (du T1 au T3) , soit gérée par l'association La Maison de Blandine
 - Contrairement aux Charmilles, il est prévu que cette résidence non médicalisée puisse accompagner plus loin la perte d'autonomie en étant en réseau avec des professionnels médicaux et un animateur et en prévoyant un gardien 24h/24, une maîtresse de maison, et des repas communs
- Des **clubs séniors** existent dans diverses communes, parfois les personnes âgées sont inscrites à plusieurs clubs pour accéder à plus d'activités :
 - Club Aigue d'Olle **au sein de la résidence des Tilleuls, à Allemond**
 - Les mardis et mercredis, le club organise diverses activités : cartes, repas, gymnastique, ateliers sur l'équilibre, la détente, code de la route. Un repas par trimestre est également organisé pour rassembler.
 - Les personnes âgées concernées sont de toutes les communes mais principalement d'Allemond, avec de plus en plus d'habitants de Bourg-d'Oisans. En termes d'âge, les membres ont entre 55 et 90 ans.
 - Club Saint Laurent du Lac au **Bourg-d'Oisans**
 - Association les Myosotis **au sein de la résidence des Charmilles, au Bourg d'Oisans**
 - Club Rencontre de la Commune à **Livet-et-Gavet.**

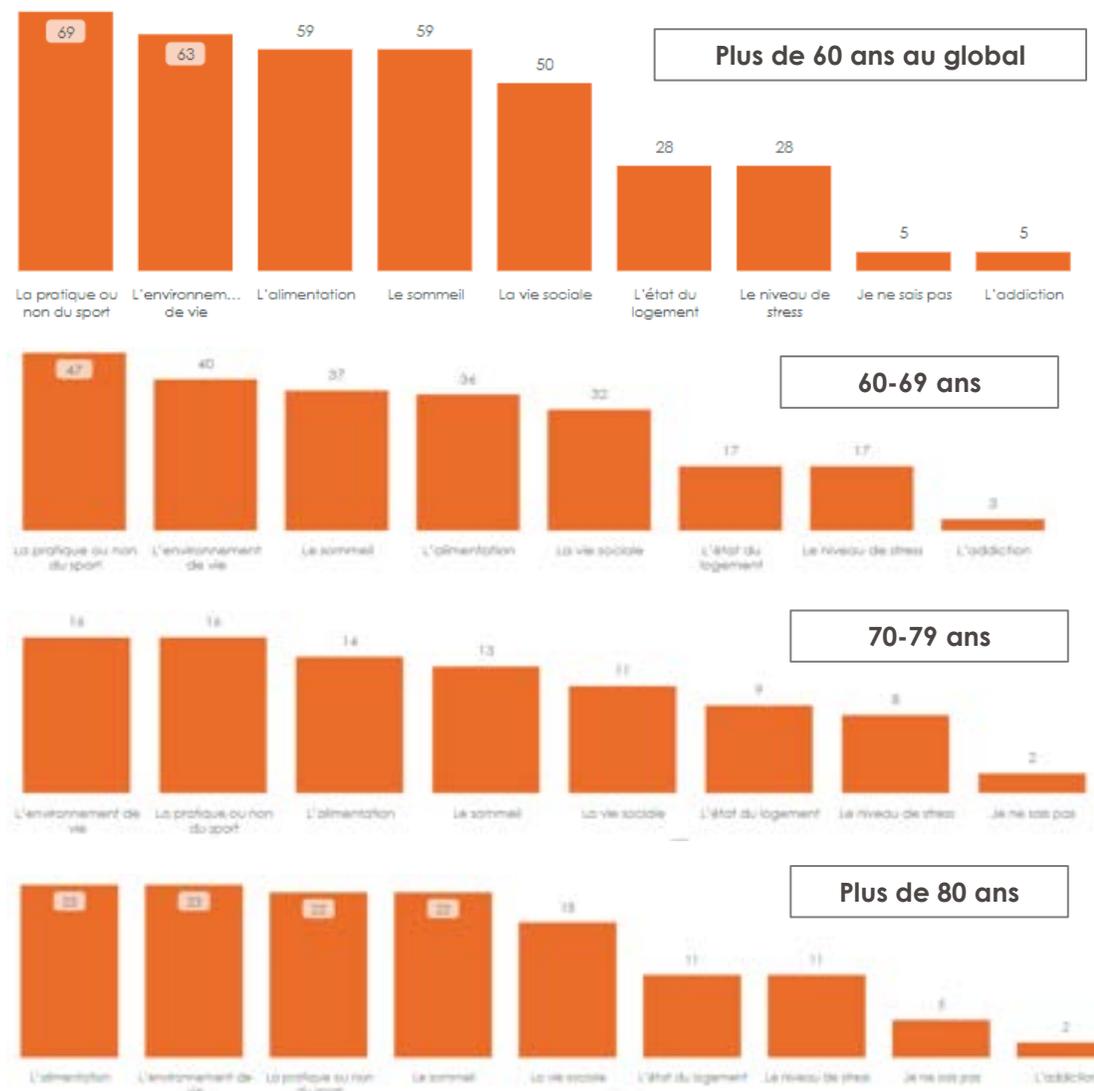
Le service Autonomie-Handicap du Département de l'Isère avec la présence de la Maison du Département

- Le **Service Autonomie-Handicap de la Maison du Département** présente à Bourg d'Oisans est le **relai de proximité de la Maison Départementale de l'Autonomie** de l'Isère, située à Grenoble.
- Ce service joue ainsi un **rôle d'accueil et d'information des publics handicapés ou âgés**, notamment pour les **demandes d'aide ou de prestation** liée à leur perte d'autonomie ou à leur handicap.
- Les initiatives (2022) du Service Autonomie-Handicap sur l'Oisans sont notamment :
 - Le Truck Soliha, apportant de l'information et des conseils sur l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.
 - Le Café des aidants, un espace d'échange ouvert dédié aux personnes qui accompagnent une personne âgée, malade ou porteuse de handicap : environ 6 cafés par an pour une moyenne de 10 participants/café, avec majoritairement des conjoints mais aussi des enfants, âgés en grande partie de 70-80 ans, et pour la plupart accompagnant des pathologies évolutives cognitives (type Alzheimer, Parkinson).
 - Le projet d'accueil de jour de l'Ehpad Abel Maurice, en questionnant son devenir pour soutenir le bien vieillir à domicile tout en préparant l'admission en établissement par un dispositif de transition : mise à disposition des locaux du centre d'entretien routier des Deux Alpes pour de « l'aller-vers » au plus près des bassins de vie, travail partenarial avec l'équipe spécialisée Alzheimer (ESA) et échange sur les besoins dans le cadre de la coordination de proximité de l'Oisans (CPO).
 - Accompagnement au règlement des difficultés de gouvernance et de reprise des interventions de l'ADMR suite à la sollicitation des élus et résidents des Charmilles.

Des critères d'influence de l'état de santé qui sont différents en fonction des tranches d'âge

- Les répondants aux questions liés à la séniorité appartiennent en majorité à la tranche d'âge 60-69 ans (56%), le reste appartenant à la tranche 70-79 ans (25%) et plus de 80 ans (19%).
- Ce qui influence le plus l'état de santé des répondants de plus de 60 ans est, par ordre décroissant, la pratique ou non du sport, l'environnement de vie, l'alimentation, le sommeil et la vie sociale
- Cet ordre est différent en fonction des tranches d'âges :
 - Pour les 60-69 ans , ce sont la pratique ou non du sport, l'environnement de vie puis le sommeil qui influence le plus l'état de santé
 - Pour les 70-79 ans, ce sont l'environnement de vie, la pratique ou non du sport puis l'alimentation
 - Pour les plus de 80 ans, ce sont l'alimentation, l'environnement de vie puis la pratique ou non du sport.

Qu'est-ce qui influence votre état de santé selon vous ?



Des difficultés à s'occuper de sa santé, principalement lié aux délais d'attente et à l'éloignement géographique

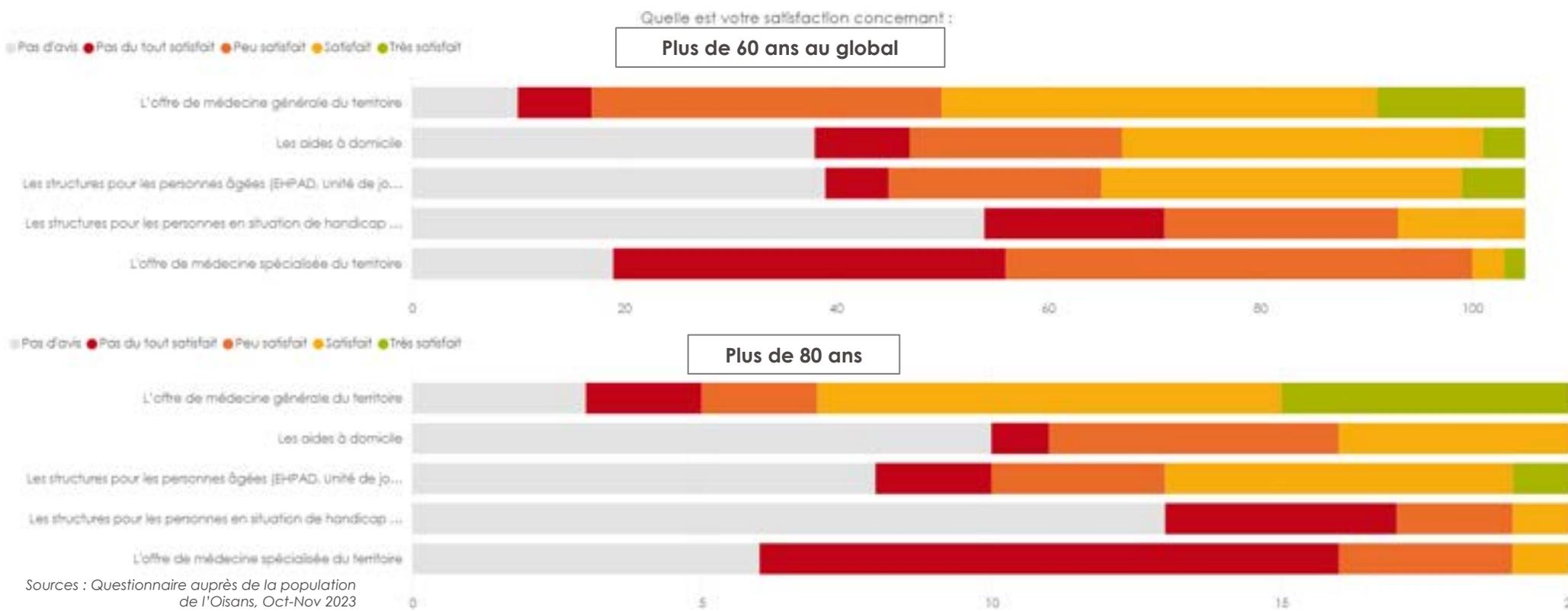
- Les $\frac{3}{4}$ des répondants au questionnaire éprouvent des difficultés à s'occuper de leur santé ou de celle de leur famille : seulement 26% d'entre eux disent ne pas avoir de difficultés particulières.
- Les éléments qui posent le plus problème sont les mêmes peu importe la tranche d'âge :
 - Délais d'attente trop longs pour avoir un rendez-vous (28% des répondants)
 - Eloignement géographique (21%)
 - Puis, dans une moindre mesure, les problèmes de mobilité (8%) et les horaires de fonctionnement inadaptés (4%).

Si vous avez parfois des difficultés à vous occuper de votre santé ou celle de votre famille, pour quelle(s) raison(s) ?



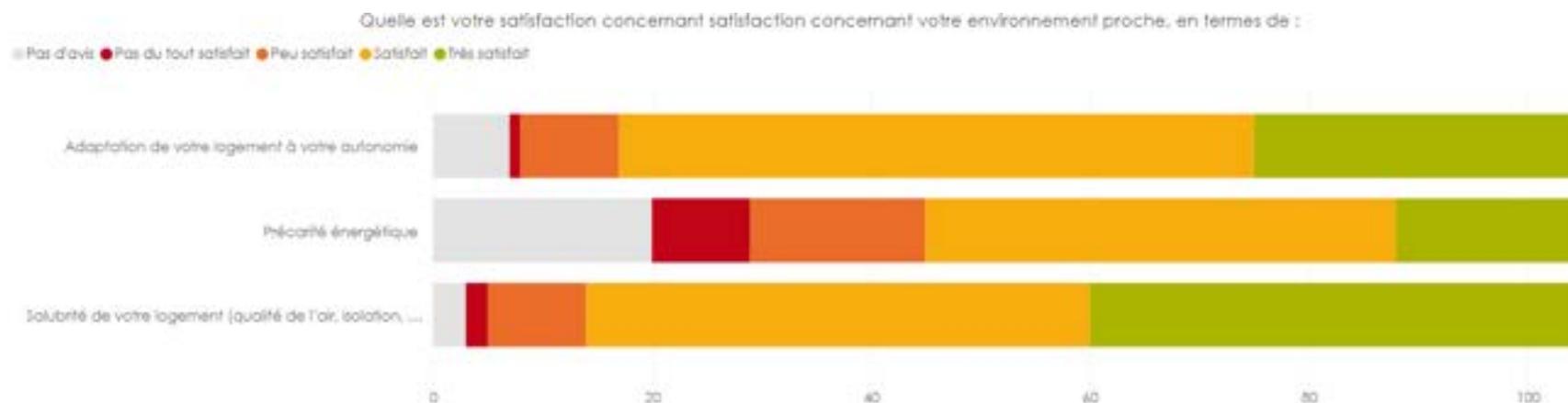
Une offre plutôt satisfaisante sur la médecine générale, les aides à domicile et les structures pour personnes âgées

- Mis à part pour les structures pour les personnes en situation d'handicap et l'offre de médecine spécialisée du territoire, **les plus de 60 ans sont en majorité satisfaits ou très satisfaits de l'offre de médecine générale du territoire, des aides à domicile ou des structures pour les personnes âgées.** Une part importante des répondants n'a toutefois pas su se positionner.
- Pour les **plus de 80 ans**, le constat est légèrement différent puisqu'ils sont en **majorité peu satisfaits ou pas du tout satisfaits** des structures pour les personnes en situation d'handicap et l'offre de médecine spécialisée du territoire **mais aussi des aides à domicile.** Les structures pour les personnes âgées et l'offre de médecine générale restent cependant des sources de satisfaction des répondants.



Des logements répondant plutôt bien adaptés à l'autonomie des répondants

- Plus des ¾ des interrogés sont satisfaits ou très satisfaits de l'adaptation de leur logement à leur autonomie, mais aussi de la consommation énergétique et de la salubrité (qualité de l'air, isolation ...) de leur logement.



- 15% des interrogés de plus de 60 ans estiment que leurs besoins ont évolué suite à la crise sanitaire.

- Ces évolutions se traduisent par une plus grande **préoccupation sanitaire**, mais aussi par un **besoin d'adapter son logement à son autonomie**, des **difficultés financières** plus importantes et des **difficultés d'accès à l'offre** du territoire.



Un nombre restreint de personnes âgées étant elles-mêmes aidantes sur le territoire

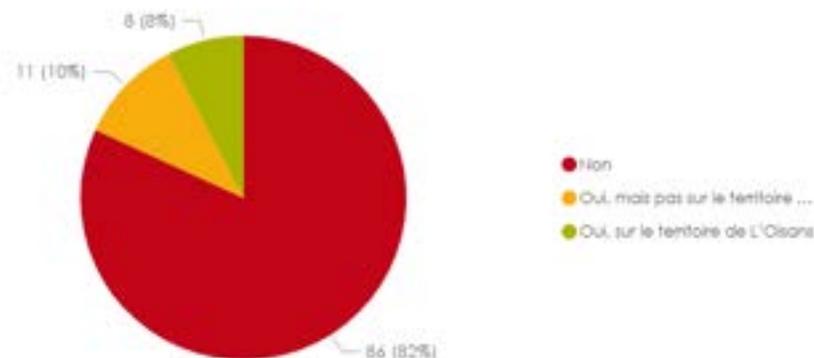
- **Seulement 18% des interrogés s'occupent et ont dans leur entourage une personne en situation de handicap ou d'autonomie liée à l'avancement de l'âge**

- De plus, **seulement 8%** sont aidants d'une personne habitant **le territoire de l'Oisans**

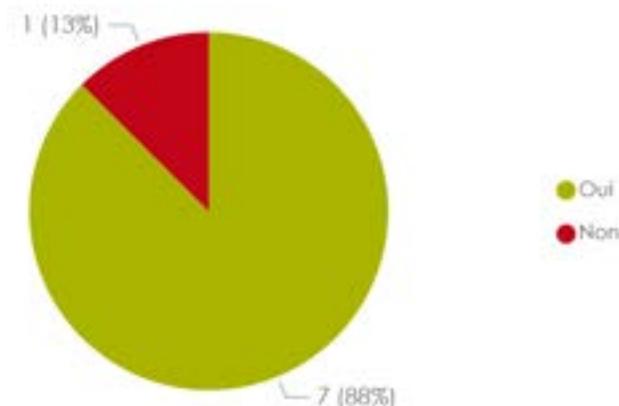
- Sur ces 8%, **88% ont déjà fait appel à des acteurs et des structures du territoire** dans leurs démarches liées au handicap ou à la perte d'autonomie

- Les raisons qui expliquent les 13% de réponse négative sont le **manque de connaissance des acteurs**.

Avez-vous dans votre entourage une personne en situation de handicap ou de perte d'autonomie liée à l'avancement dans l'âge, dont vous vous occupez ?



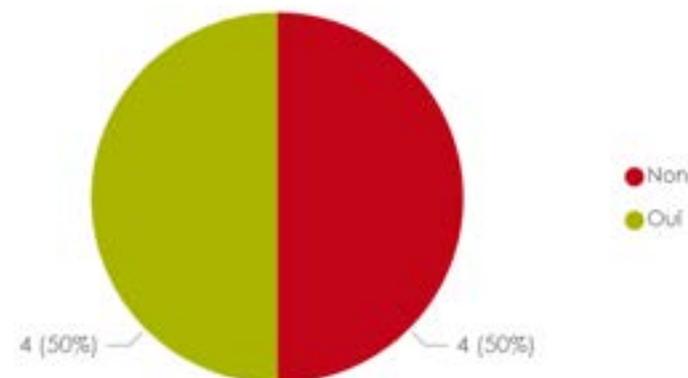
Avez-vous déjà mobilisé des acteurs/structures du territoire pour vous aider dans d'éventuelles démarches liées au handicap ou la perte d'autonomie (ADMR, Service du Département, ...) ?



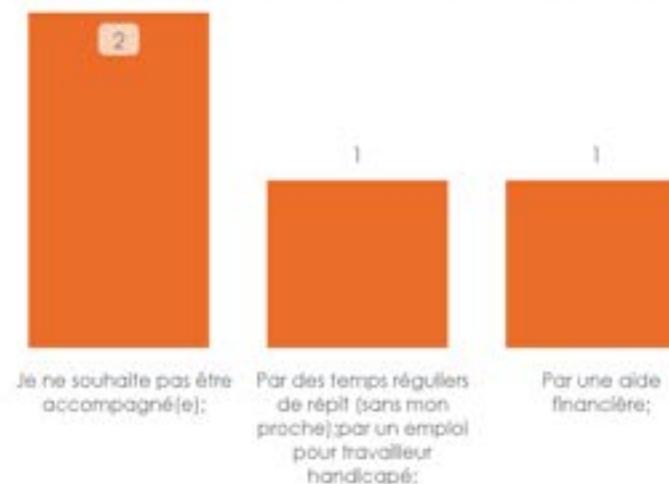
Des aidants qui auraient besoin de temps réguliers de répit et d'aides financières

- 50% des aidants ayant répondu au questionnaire (4 personnes) **se sentent accompagnés** par des acteurs et des structures du territoire.
- Cependant, parmi les 50% qui ne sont pas accompagnés, **50% ne souhaitent pas être accompagnés.**
- Sur les aidants qui souhaiteraient être accompagnés, les accompagnements qui ressortent le plus sont :
 - des temps réguliers de répit
 - des aides financières.
- Ces résultats sont néanmoins à nuancer dans la mesure où peu de répondants sont concernés.

Êtes-vous accompagné par des acteurs/structures du territoire dans votre rôle de proche aidant ?



Si non, comment souhaiteriez-vous être accompagné(e) ?



Enjeux et problématiques recensés sur les Personnes âgées

UNE TENDANCE CROISSANTE À L'ISOLEMENT ENTRAINANT UN BESOIN DE LIEN SOCIAL PLUS FORT

- De nombreuses personnes âgées arrivent sur le territoire de L'Oisans pour la retraite, et n'ont donc pas d'entourage proche sur le territoire. Les acteurs font ainsi face à de plus-en-plus de personnes âgées isolées sur le territoire, qui se retrouvent en perte d'autonomie sans avoir anticipé et sans être entourées par leur famille.
- Ces personnes ont, de fait, un besoin de lien social plus fort que les générations précédentes. Face à ce besoin, les acteurs du secteur se mobilisent pour essayer d'y répondre : l'EHPAD organise des activités ouvertes à tous (jeu de pétanque), les résidences autonomes se développent aussi sur le territoire (une 2^{ème} à Bourg d'Oisans en construction, agrandissement de celle d'Allemond). Les besoins ne semblent toutefois pas complètement couverts, notamment au vu des listes d'attente existantes sur les résidences autonomie.



LES AIDANTS

- Quelques animations existent à destination des aidants notamment avec le Café des aidants à Bourg d'Oisans, qui a toutefois du mal à toucher des nouvelles personnes. Les horaires correspondent avec l'accueil de jour (pouvant permettre de s'occuper de l'aidé pendant que l'aidant prend un temps de répit), pour autant le lien entre les deux n'est pas vraiment institué.

UN ACCUEIL DE JOUR QUI NE RENCONTRE PAS SON PUBLIC

- L'accueil de jour proposé par l'EHPAD, alors même qu'il constitue une offre intéressante et complémentaire pour le territoire, a du mal à être plein : ils arrivent à compléter les places seulement en les ouvrant aux habitants de Vizille. Souvent les personnes âgées qui y vont arrivent trop tard et donc n'y restent pas longtemps avant de rentrer à l'EHPAD.
- Il paraît très peu utilisé comme moyen de répit pour les aidants familiaux, possiblement à cause du poids des trajets. Parfois, plusieurs personnes de la même vallée viennent car elles mutualisent le transport.

LE BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT SUR LES DOSSIERS DE RETRAITE

- France Services relève une demande très importante sur l'accompagnement aux dossiers de retraite : les personnes âgées sont parfois démunies face au travail administratif et numérique que cela demande, et la Carsat est difficilement joignable. Les situations sont souvent complexes administrativement (carrières hachées) et psychologiquement (étape de vie à franchir). Cela peut pousser la personne âgée à stopper sa demande en cours, et donc à ne pas percevoir sa retraite.
- Les acteurs notent aussi une méconnaissance des personnes âgées sur leurs droits, sur laquelle le département et France Services sont interpellés. Une disponibilité de la Carsat sur les questions les plus complexes serait parfois nécessaire.

Enjeux et problématiques recensés sur les Personnes âgées

UNE BONNE COORDINATION DES ACTEURS

- Les acteurs des personnes âgées font état d'une bonne coordination sur le territoire : « on a du apprendre à se coordonner et à agir très tôt pour répondre aux besoins de la population ».
- Cette nécessaire coordination est également liée aux petits moyens du territoire : les plans d'aide APA sont rarement mis en place dans la totalité par manque de moyens. Cette coordination et réactivité des acteurs est apparemment très propre au territoire de l'Oisans.



MAIS UN ENJEU D'HOMOGÉNÉITÉ DE L'OFFRE SUR LE TERRITOIRE

- Pour autant, l'offre à destination des personnes âgées manque d'homogénéité sur le territoire : les réponses se font par secteur, par CCAS avec des services et moyens différents. Par exemple, certaines communes paient le taxi pour que les séniors puissent aller à l'accueil de jour de Bourg d'Oisans, tandis que d'autres ne le peuvent pas.
- Le CIAS n'a que peu d'actions sur ce public cible (il intervient principalement via le versement d'une aide aux SSIAD /SAAD /ADMIR) : « les personnes âgées sont les oubliés du CIAS ». Si la proximité des CCAS est un élément à prendre en compte, rien n'est proposé en substitution pour les communes n'ayant pas de CCAS ou pour garantir une certaine équité dans l'offre de services.
- Les mutualisations et actions en commun relèvent pour l'instant seulement de l'initiative de chaque acteur : sur le volet social par exemple, les clubs séniors vont essayer de mutualiser les sorties entre eux, pour favoriser les liens entre communes et limiter les coûts.

Enjeux et problématiques recensés sur la Santé

UNE HAUSSE DES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ MENTALE CHEZ LES SÉNIORS

- Les acteurs témoignent d'une hausse des troubles psychiatriques chez les personnes âgées avec des personnes qui étaient sous traitement et qui ont décompensé, notamment pendant la crise sanitaire. Chez les personnes âgées qui peuvent cumuler plusieurs facteurs de vulnérabilité, cela crée rapidement des situations préoccupantes.
- Avant, les professionnels pouvaient gérer au cas par cas, mais la hausse du nombre de situations fait que les infirmiers et personnels à domicile sont saturés et démunis face à ces problématiques. Le CMP est déjà saturé avec les troubles psy des jeunes et n'a donc plus de place pour le public sénior. La personne âgée concernée doit également faire la démarche d'aller au CMP, ce qui représente un premier obstacle à la prise en charge.



ENCOURAGER LA TÉLÉEXPERTISE POUR PALLIER AU MANQUE D'OFFRE ?

- Certains acteurs du territoire utilisent déjà la téléexpertise : c'est le cas du CCAS des Deux Alpes mais aussi de l'EHPAD qui peut plus facilement travailler avec des gériatres et avec le CHAI (hôpital psychiatrique).
- D'après ces acteurs, ce système de e-médecine, nécessitant un équipement adapté, permet de répondre à une partie des besoins et de faciliter l'accès aux soins sans les difficultés de mobilité du territoire. La téléexpertise se base en effet sur un équipement avec des prises de constantes (pas seulement de la visioconférence) via une mallette connectée, et peut être faite au domicile du patient avec la présence d'une infirmière.
- Cela pourrait être une première réponse pour pallier au manque d'offre de santé sur le territoire (notamment sur la médecine spécialisée), prenant également en compte les contraintes de mobilité et l'isolement de certaines communes.



SYNTHÈSE

Santé & Séniors



Un vieillissement de la population observé et qui risque de se poursuivre

Un vieillissement de la population est constaté sur le territoire, caractérisé par une arrivée notable des 60-74 ans (solde migratoire positif) et une hausse des 75-100 ans qui souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile. Cette dynamique risque également de se confirmer voire de s'intensifier à l'avenir, en raison d'une population de 50-59 ans conséquente qui fera partie des séniors de demain à horizon 10-20 ans.



Une offre de santé couvrant assez bien les différents bassins de vie mais rencontrant des difficultés, notamment sur la santé mentale

L'offre de santé du territoire couvre assez bien les différents bassins de vie, avec plusieurs maisons de santé et une offre étoffée en saison pour les touristes. Bien que l'offre paraisse correcte en semaine, elle reste plus limitée en semaine et sur des horaires de garde, certains professionnels ne prennent également plus de nouveaux patients. Par ailleurs, la médecine spécialisée est très peu présente et les habitants doivent souvent sortir du territoire pour trouver des professionnels. Le manque de psychiatres est particulièrement préoccupant pour le suivi des séniors qui font face à des enjeux grandissants sur ce sujet, tout comme la jeunesse du territoire.



Une bonne coordination des professionnels mais un manque d'homogénéité de l'offre à destination des séniors

Les professionnels font état d'une bonne coordination entre eux, pour autant les structures à destination des séniors sont principalement concentrées sur Bourg d'Oisans (hormis la résidence d'Allemond). Des activités et services sont également proposés par les clubs séniors et les CCAS : néanmoins ces activités et services peuvent être très différents d'une commune à l'autre. Les communes rencontrées appellent à la recherche d'une plus grande équité dans l'offre de services aux séniors. A noter également que le CIAS n'intervient pas dans le domaine des personnes âgées pour l'instant.

09

Conclusions du diagnostic social



Conclusions sur le territoire de l'Oisans

Petite enfance et Enfance
Parentalité et Jeunesse



Forces du territoire

- Des **structures Petite Enfance et Enfance couvrant assez bien les communes** du territoire, malgré de gros écarts entre saisons et des horaires atypiques non couverts
- Des **actions Parentalité** existantes sur des moments et évènements ponctuels
- La présence d'un **centre de santé sexuelle** et d'un **dispositif de réussite éducative** portés par la CCO sur le territoire
- Une **offre d'associations sportives** plutôt bien développée
- Une **offre développée pour les 12-17 ans** autour du collège et du DRE, ainsi que du **local jeunesse** qui a créé en peu de temps un lien privilégié avec les jeunes
- Un accompagnement des **18-25 ans** reposant principalement sur la **Mission locale**, mais qui sera **prochainement renforcé par le service jeunesse**.



Evolutions significatives

- Une **baisse de population lente mais continue la période 2010-2020** (-1,7 %) en raison d'un solde migratoire négatif et d'une baisse des naissances
- Une **baisse des familles nombreuses, et une progression du nombre de familles monoparentales** (408 familles, +26% en 10 ans)
- **Seulement 25% des 18-24 ans** du territoire sont **scolarisés**



Enjeux à retenir

- Des **difficultés autour de la famille** : sur de la **médiation familiale**, des besoins de garde en **horaires atypiques**, et des **enfants à besoins particuliers** (pas de dispositif adapté)
- La fermeture de la MAM de Bourg d'Oisans, renforçant les **difficultés pour les familles ayant besoin d'un mode d'accueil sur des horaires atypiques**
- La question du **harcèlement** en milieu scolaire et en dehors est importante sur le territoire, comme aux niveaux départemental et national
- Le **service jeunesse** est une offre clé pour les jeunes, à **renforcer notamment pour les lycéens**
- Un **manque d'activités autres que sportives**
- Le **vieillessement des assistantes maternelles** avec des départs à la retraite et une diminution du nombre de places d'accueil individuel
- La **santé mentale des jeunes** est une vraie préoccupation post-covid

Conclusions sur le territoire de l'Oisans

Mobilité et Logement
Emploi et Insertion



Forces du territoire

- La **présence des nombreux bailleurs sociaux** sur le territoire, malgré un manque de connaissance de l'offre
- Une **coordination sur l'emploi et l'insertion** générant de nouveaux projets communs (par exemple sur la formation)
- Une **navette gratuite** mise en place en saison d'été et d'hiver **utilisée majoritairement par les habitants**



Evolutions significatives

- Un **taux de chômage faible (6%) mais fluctuant** en fonction des saisons et hétérogène entre les communes (12% à Livet-et-Gavet et La Gard)
- Des **revenus localement plus bas que l'échelle départementale**, les plus bas revenus étant repérés chez les personnes isolées et les familles monoparentales
- Des **logements sociaux représentant seulement 8% du parc** de résidences principales, avec certains logements vacants ou avec peu de turn over



Enjeux à retenir

- Des **logements en moyenne 40% plus chers en Oisans** qu'à l'échelle départementale
- Une **situation en tension sur le logement** avec des enjeux de **précarité énergétique et de rénovation de logements**
- Une **attractivité en baisse du travail saisonnier**, du fait des conditions de travail et des salaires
- La nécessité d'une mise en œuvre d'un **système d'attractivité pour recruter** sur le territoire dans tous les corps de métier (pas uniquement sur le tourisme ou l'activité saisonnière)
- **L'opportunité de créer un lieu d'insertion** avec le projet de recyclerie

Conclusions sur le territoire de l'Oisans

Vie sociale et Citoyenneté
Santé et Séniors



Forces du territoire

- Un **tissu associatif**, luttant notamment contre la précarité
- La présence de **France Services**, avec des permanences communales permettant un **réel accès aux droits**
- Des **structures d'hébergement** à destination des séniors, adaptées aux différents niveaux d'autonomie
- Un **territoire attractif pour les jeunes retraités** comme le montre la tendance démographique et le solde migratoire
- Des **structures ADMR** couvrant assez bien le territoire et favorisant le maintien à domicile



Evolutions significatives

- Un **phénomène d'isolement fort** (18% de la population), en progression et touchant toute la population (même les jeunes)
- Un **taux de pauvreté proche** du niveau départemental (12%) **mais des niveaux de revenus plus faibles** et en légère baisse (-0,5% entre 2019 et 2020)
- Un **vieillessement de la population** (+14% sur les 60 ans et plus) à un **rythme toutefois moins soutenu** qu'au niveau départemental et national, mais plus marqué dans les petites communes du territoire et **qui va s'accroître dans les années à venir** (notamment sur Huez et les Deux Alpes)



Enjeux à retenir

- Des **dynamiques démographiques et structures de population très hétérogènes entre communes**, entraînant des besoins et des habitudes de vie différents
- Un **manque de lieux pour développer la vie sociale**, notamment à l'échelle intercommunale, destinés **aux personnes isolées mais également aux familles et aux jeunes de 18-25 ans**
- La **fragilité des associations caritatives**, notamment en raison d'un tissu de bénévoles séniors et des besoins de la population croissants
- **Des structures ADMR en tensions**, en raison d'un manque de personnel et de bénévoles (notamment sur les SAAD)
- Un **besoin de communication** auprès des habitants pour les informer davantage sur la vie du territoire
- Une **offre de santé couvrant assez bien les bassins de vie mais en manque de spécialistes** notamment sur la santé mentale
- Un **manque d'homogénéité entre communes sur l'offre de services proposée aux séniors**
- La **coordination de certaines actions par le CIAS** semble être attendue, notamment en termes de vie sociale et d'offres à destination des séniors



10

Séminaire et plan d'action

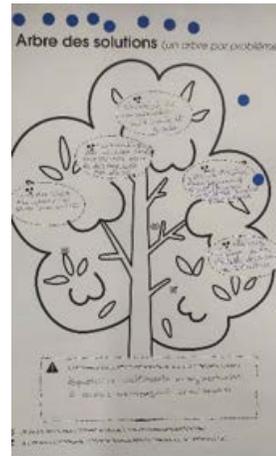
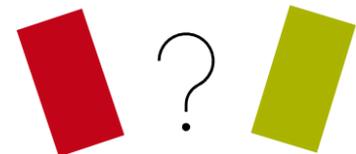
Une méthodologie adaptée à des objectifs ambitieux

Un 1^{er} temps d'appropriation du diagnostic

- Autour d'un quizz sur 13 constats forts ressortant de l'ABS : les répondants s'exprimaient avec un carton vert ou rouge.
- Puis autour des dossiers thématiques à lire en sous-groupe : lecture collective des slides et partage des sensations en sous-groupe.



À vos cartons !



Un 2^{ème} temps de définition des problèmes prioritaires

- A partir des problèmes à résoudre identifiés par thématique, chaque sous-groupe construit 2 à 3 arbres des solutions.
- En forum ouvert, chaque participant peut ensuite se positionner sur le problème qui lui paraît le plus prioritaire sur chaque thématique (avec 6 gommettes).

Un 3^{ème} temps de construction de quelques fiches-actions

- A partir du problème qui a reçu le plus de gommettes (et donc jugé comme le plus prioritaire), chaque groupe choisit d'approfondir 2-3 actions de l'arbre concerné en formalisant une fiche-action.



CIAS de l'Oisans – Analyse des Besoins Sociaux

Table thématique:
 Problème auquel répond l'action:
 Action:

1. LE PROJET
 Description de l'action:

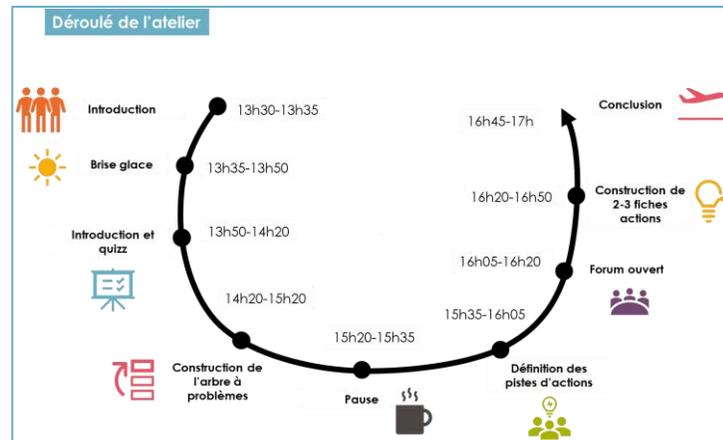
Territoire d'intervention:

2. LES ACTEURS
 Qui travaillent sur ce chantier ?

3. LES MOYENS
 Nos ressources, nos moyens pour y arriver ?

Une mobilisation importante des participants

- Le séminaire s'est déroulé **le 18 décembre de 13h30 à 17h** à Allemond. Le Maire d'Allemond était présent pour introduire le séminaire.
- **L'ensemble des 6 thématiques** étaient représentées avec un **total de 48 participants** :
 - Petite enfance, enfance et parentalité
 - Jeunesse
 - Vie sociale et citoyenneté
 - Emploi
 - Mobilité et logement
 - Santé et seniors.





10-A

Capitalisation du séminaire

Réactions sur les dossiers thématiques de l'ABS

Thématique : Santé / Séniors



Ce que vous avez appris

- Les 5 villes les plus peuplées de l'Oisans, le nombre de séniors et le vieillissement de la population
- Le territoire attire des 60 à 74 ans
- Le nombre important des 50-60 ans dans la population
- Le phénomène d'isolement chez les jeunes
- Téléassistance médicale



Ce qui vous a surpris

- Le CIAS n'a pas de compétences pour les personnes âgées
- 87% des allocataires de la CAF de plus de 80 ans habitent à leur domicile
- Eloignement des services de santé



Ce que vous souhaiteriez ajouter

- Beaucoup d'offres existent aujourd'hui mais ne sont pas assez optimisées ou pourraient être plus développées
- Une homogénéité des services et des actions d'entraide actuels serait souhaitable
- Un problème de dentiste se fait ressentir au Bourg-d'Oisans

Thématique : Petite Enfance, Enfance et Parentalité



Ce que vous avez appris

- Des données sociodémographiques, notamment sur les naissances



Ce qui vous a surpris

- Des communes qui n'ont pas d'offres d'accueil collectif de mineurs et périscolaire (La Garde, Livet-et-Gavet)
- Des chiffres qui surprennent parfois par rapport au ressenti du terrain



Ce que vous souhaiteriez ajouter

- Problématique de la mobilité pour le suivi et l'accompagnement des enfants

Réactions sur les dossiers thématiques de l'ABS

Thématique : Emploi



Ce que
vous avez
appris



Ce qui
vous a
surpris

- Emploi de moins en moins précaire
- 2 personnes sur 5 en CDD



Ce que
vous
souhaiteriez
ajouter

- Il manque des lieux de formations plus proches (Oisans – Viziville) et un lieu ou un espace Emploi
- Problème de mobilité pour les jeunes
- Création d'une SIAE en cours
- Beaucoup de saisonniers résident en Matheysine

Thématique : Logement et Mobilité



Ce que
vous avez
appris

- La marche à pied correspond à 23% des modes de déplacements
- Il y a eu plus de déménagements entrants en Oisans que sortants en 2018
- Les analyses et les retours des formulaires acteurs et du questionnaire sont fidèles au SCOT mené



Ce qui
vous a
surpris

- 1/3 des résidences principales sont en location
- Les constats sont les mêmes depuis 30 ans
- La mobilité est une problématique sur toute l'année et le transport par bus est trop onéreux



Ce que
vous
souhaiteriez
ajouter

- Manque de communication sur la disponibilité des logements
- Les saisonniers ne cherchent que des logements en station
- Les logements vacants ainsi que certains logements occupés sont en mauvais état. Il y a un intérêt à la réhabilitation d'abord du logement permanent.
- Il y a un intérêt à maintenir la location touristique (AirBnB)
- Il faut renforcer l'offre de mobilité (taxi et navettes) et sa communication

Réactions sur les dossiers thématiques de l'ABS

Thématique : Jeunesse



Ce que vous avez appris

- 21% des jeunes de 15 à 24 ans se retrouvent dans les commerces (bars, cafés, ...)
- 507 élèves au collège et un internant pas plein



Ce qui vous a surpris

- Les statistiques d'Huez sur la jeunesse
- 92% des jeunes de 17 à 25 ans rencontrent des difficultés dans leur parcours pro ou dans leur formation
- Le fait que 92% des jeunes réussissent au brevet et qu'en même temps peu font des études supérieures.



Ce que vous souhaiteriez ajouter

- Disparition du DRE qui est jugé comme un service indispensable mais qui vient orienter vers d'autres services d'accompagnement qui sont déjà saturés
- Une offre de formation post collège n'existe pas sur le territoire
- La santé mentale et la formation des jeunes sont des axes d'actions primordiaux (faciliter l'apprentissage ...)

Thématique : Vie sociale et Citoyenneté



Ce que vous avez appris

- Phénomène grandissant de l'isolement
- Niveau de pauvreté en Oisans
- Ecarts de revenus sur le territoire
- Existence de l'association Rose Mountain et de la maison des Habitants des Deux-Alpes
- Demande remontée pendant le questionnaire sur un lieu convivial



Ce qui vous a surpris

- La faible couverture de la population par les aides CAF, qui est peu compréhensible
- Méconnaissance de la population à propos des actions qui sont faites sur le territoire
- L'inexistence d'une structure AVS sur le territoire et l'absence de conscience de la nécessité de cette dernière

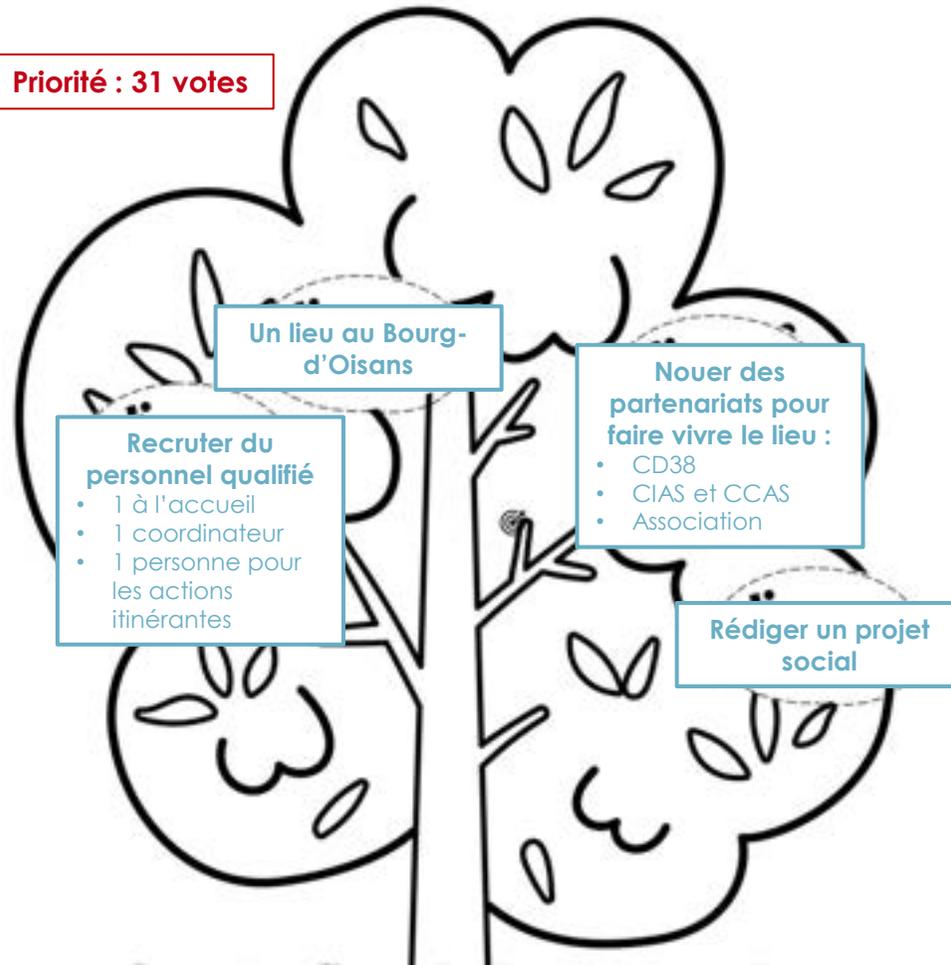


Ce que vous souhaiteriez ajouter

- Manque de cohérence et de coordination entre les associations
- Idée de transformer l'ancienne école du Bourg-d'Oisans en EVS
- Manque de connaissance des élus sur les services existants

Arbre des solutions – Vie sociale et Citoyenneté

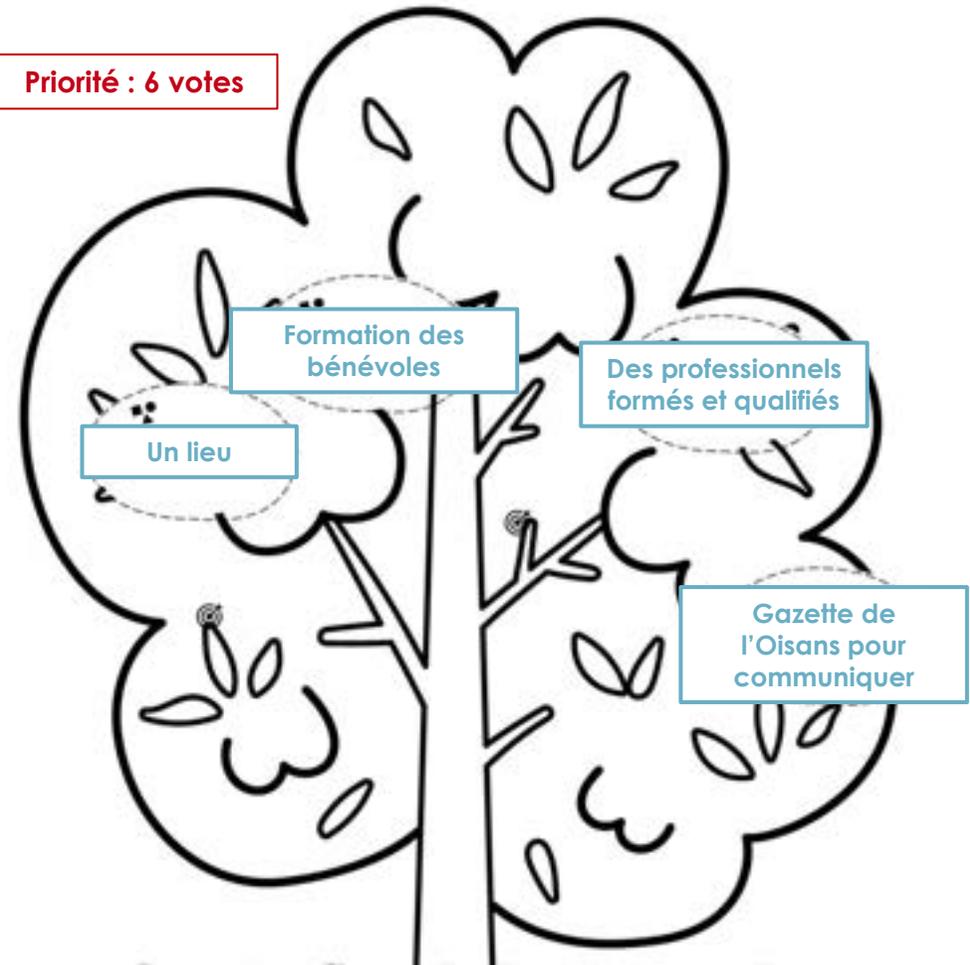
Priorité : 31 votes



Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

Il manque un lieu d'échange, de coordination et d'information pour les habitants et les associations de tout le territoire

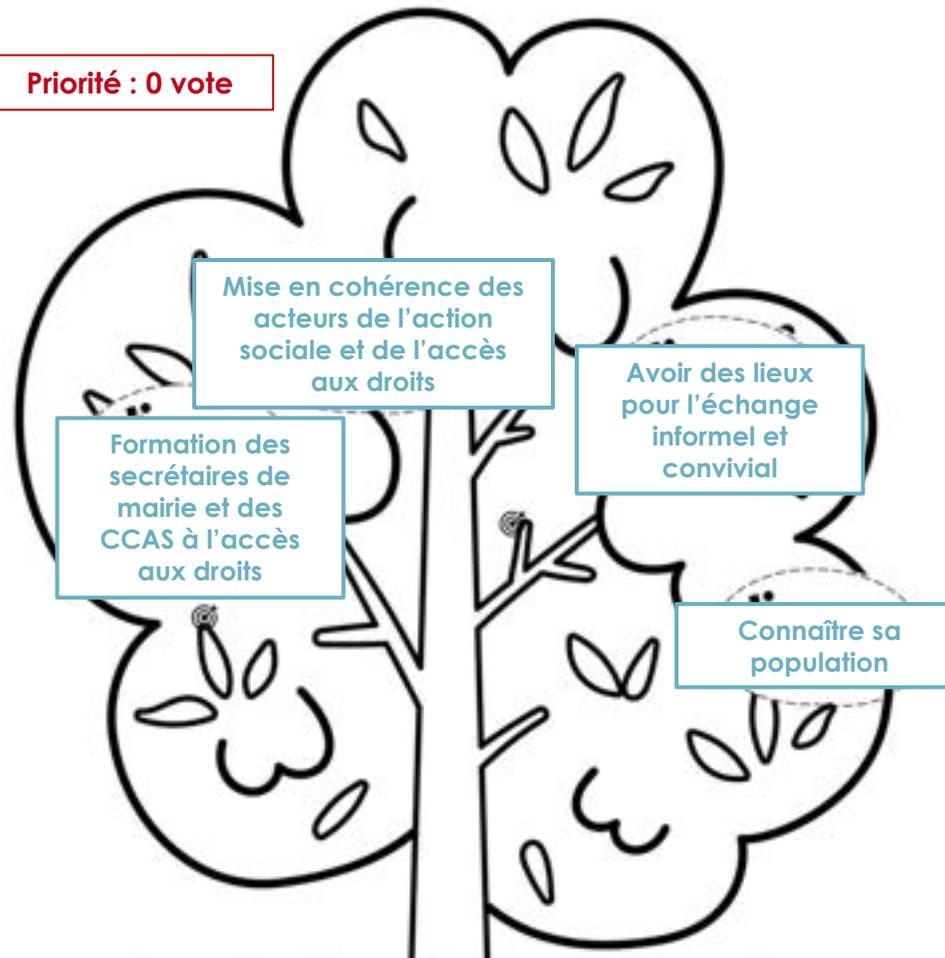
Priorité : 6 votes



On constate une difficulté des associations à recruter des bénévoles. Il y a un problème d'engagement des habitants dans la vie sociale, il faudrait passer de consommateurs à acteur

Arbre des solutions – Vie sociale et Citoyenneté

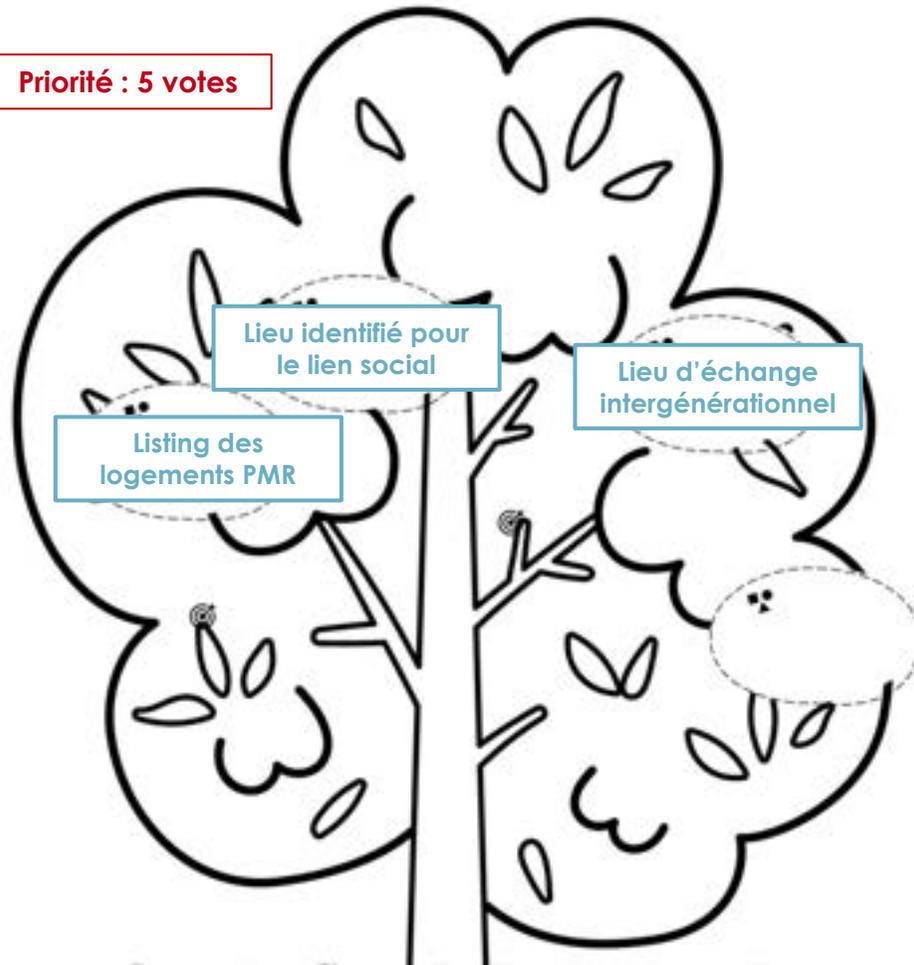
Priorité : 0 vote



Une vraie problématique d'accès aux droits : peu de bénéficiaires au Secours Populaire et aux aides sociales de la CAF et une population moins couverte qu'au niveau départemental par les aides de la CAF alors que la situation sociale est difficile

Arbre des solutions – Santé et Séniors

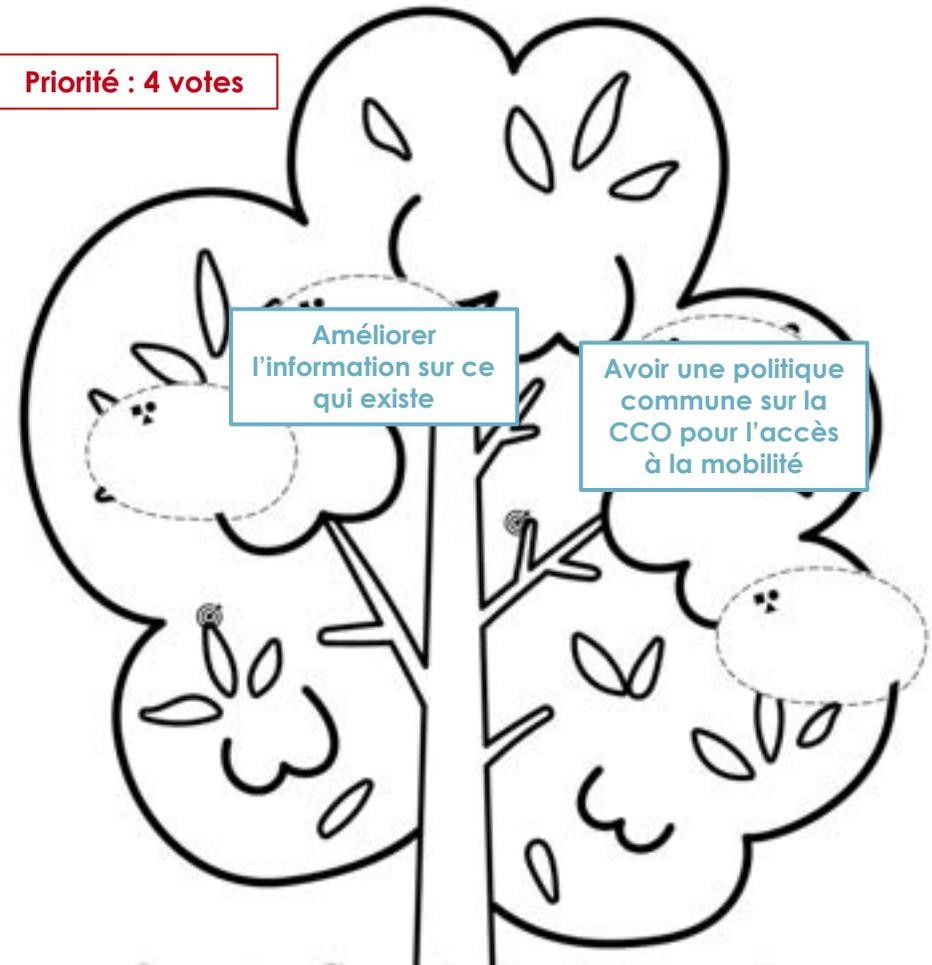
Priorité : 5 votes



Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

On constate un isolement des personnes dépendantes en lien avec la mutation du schéma familial

Priorité : 4 votes



L'inégalité de la mobilité pour les séniors, ainsi que pour l'accès aux soins et le maintien de la vie quotidienne pour l'ensemble de la population

Arbre des solutions – Santé et Séniors

Priorité : 17 votes

Télémédecine

Appartement à disposition pour des remplacements médicaux

Offrir un local pour accueillir un spécialiste ponctuellement

Développer l'attractivité et l'accueil des professionnels de santé

1 médecin coordinateur en liaison avec des spécialistes



Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

Un manque d'offre de santé spécialisée pour tout public : consultation dermatologique, ophtalmo saturé, consultation cardiologique, etc.

Priorité : 10 votes

Mutualisation des services entre communes pour le déplacement des séniors

Etat des lieux des communes et de leurs services

Sensibilisation à l'accompagnement et l'anticipation auprès des familles pour les dossiers

Stratégie de coordination médicale et sociale

Changer l'image de la vieillesse dégradante des institutions



Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

Une population vieillissante en augmentation et des services accompagnants inadéquats.

Arbre des solutions – Petite enfance, Enfance et Parentalité

Priorité : 14 votes

Prévoir des équipes mobiles pour les enfants en situation de handicap (par ex. pour les IME)

Faciliter les prises en charge pluridisciplinaires de soins au sein de l'école

Solliciter les autorisations dédiées aux troubles psy pour faire des permanences auprès des familles

Création d'un dispositif scolaire pour les enfants à besoins éducatifs particuliers :

- Une classe spécifique pour les troubles dys
- Travailler le français et les maths sont cette classe spécifique et retourner dans sa classe de référence pour le reste
- Calé sur le modèle ULIS sans que ce soit dédié aux élèves en situation de handicap mais plutôt dédié à des élèves ayant des PAP (plan d'accompagnement personnalisé).

Renforcer le travail partenarial entre le personnel de crèche et les enseignants d'école maternelle pour l'entrée en PS

Soutien scolaire gratuit et accompagnement à la méthodologie

Priorité : 6 votes

En mettant en place une itinérance du LAEP (pour aller vers)

Réouvrir le LAEP autour du lien parents-enfants

Regrouper les professionnels dans un espace de médiation et/ou organiser des événements de médiation pour que les parents puissent rencontrer et découvrir un professionnel de la médiation

Les élèves à besoins éducatifs particuliers avancent à un rythme plus lent que les autres. Bien que des aménagements pédagogiques soient mis en place en classe, ils ont souvent du mal à accepter leurs besoins spécifiques et cela peut impacter leur confiance en leurs capacités. Pour cela, des demandes d'AESH sont formulées mais peu de postes sont pourvues faute de candidats.

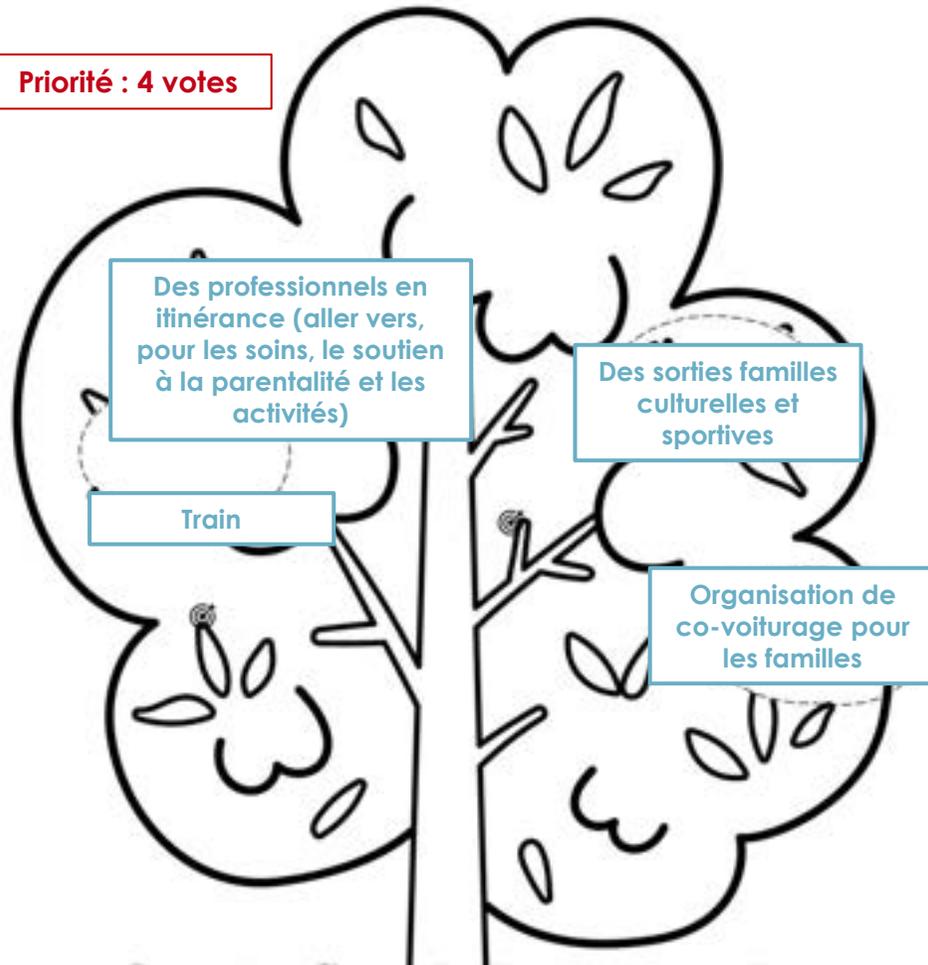


Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

Un manque de lieu de parentalité

Arbre des solutions – Petite enfance, Enfance et Parentalité

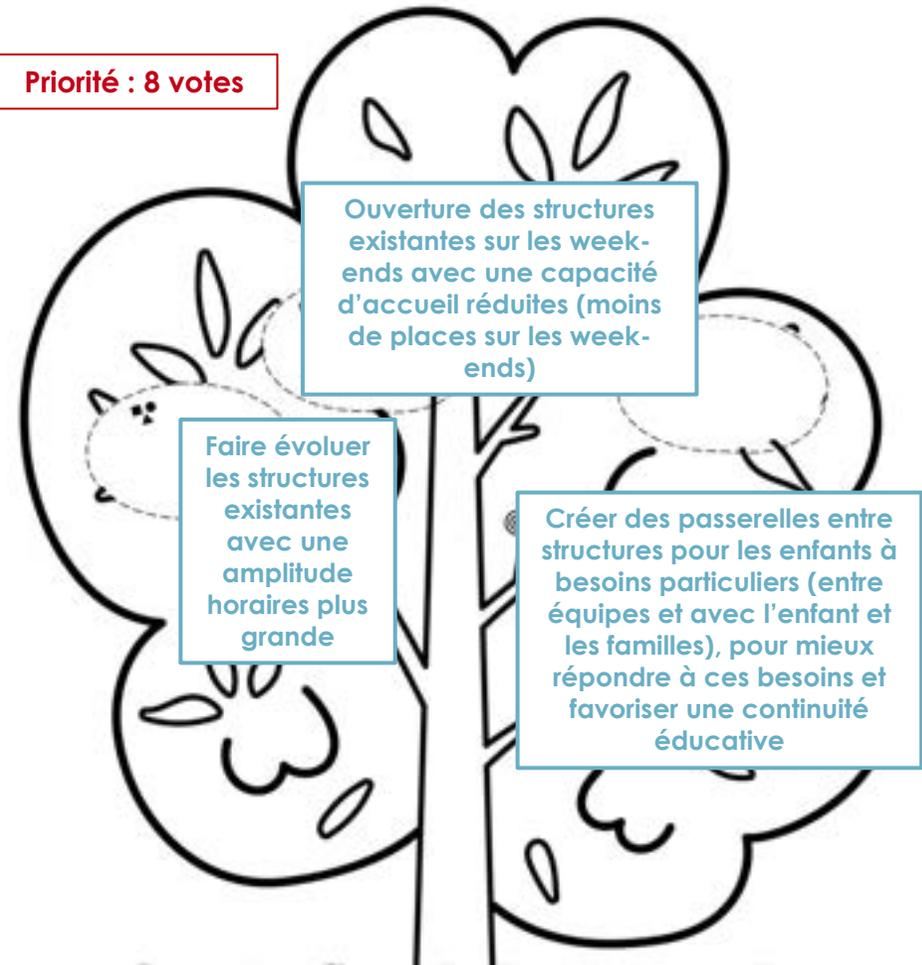
Priorité : 4 votes



⚠ Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

La mobilité est un frein pour accéder à des services et activités pour les enfants et les familles

Priorité : 8 votes



⚠ Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

L'offre d'accueil ne répond pas aux besoins en horaires atypiques, notamment les week-ends

Arbre des solutions – Logement et Mobilité

Priorité : 17 votes

Transports à la demande (taxi)

Réactiver le réseau pouce et le covoiturage

Une aire de covoiturage identifiée avec un besoin de communication dessus

Flyers et documents de communication sur les mobilités existantes sur le territoire

Mobilités douces (vélos) et autopartage

Les déplacements en Oisans sont un frein à la culture, aux activités pour les jeunes, au lien social pour les seniors et pour globalement à l'accès aux services pour tous (mobilité au sein de l'Oisans)

Priorité : 5 votes

Train à Vizille : étendre les voies de trais

Travailler avec la Région sur l'augmentation de la fréquence des bus

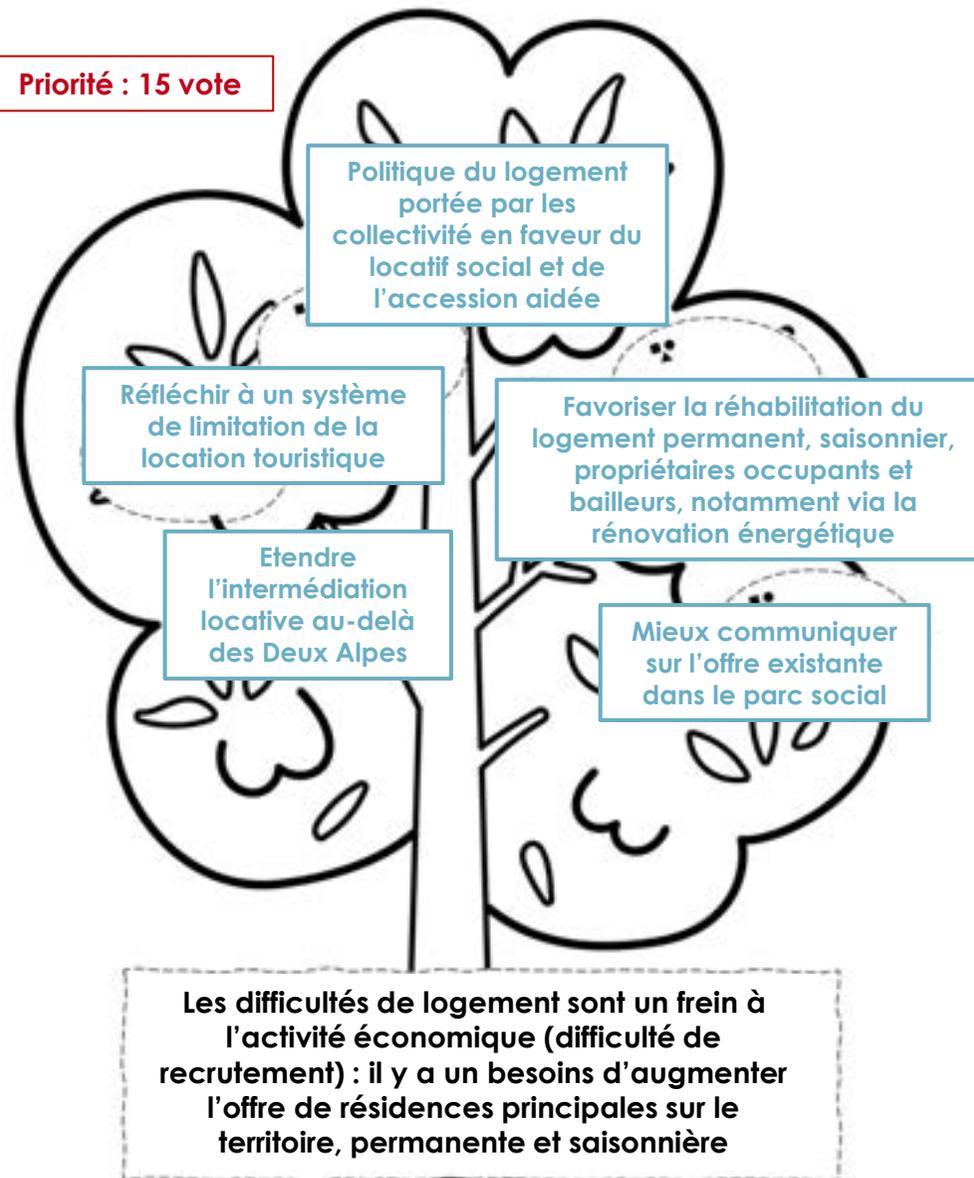
Augmenter la voie verte

Diversifier et faciliter l'accès aux informations sur la mobilité et à la billetterie (du train ?)

L'accessibilité à la vallée de l'Oisans pour les personnes extérieures et sortir de la vallée pour accéder à d'autres services sur Grenoble (mobilité entre l'Oisans et l'extérieur)

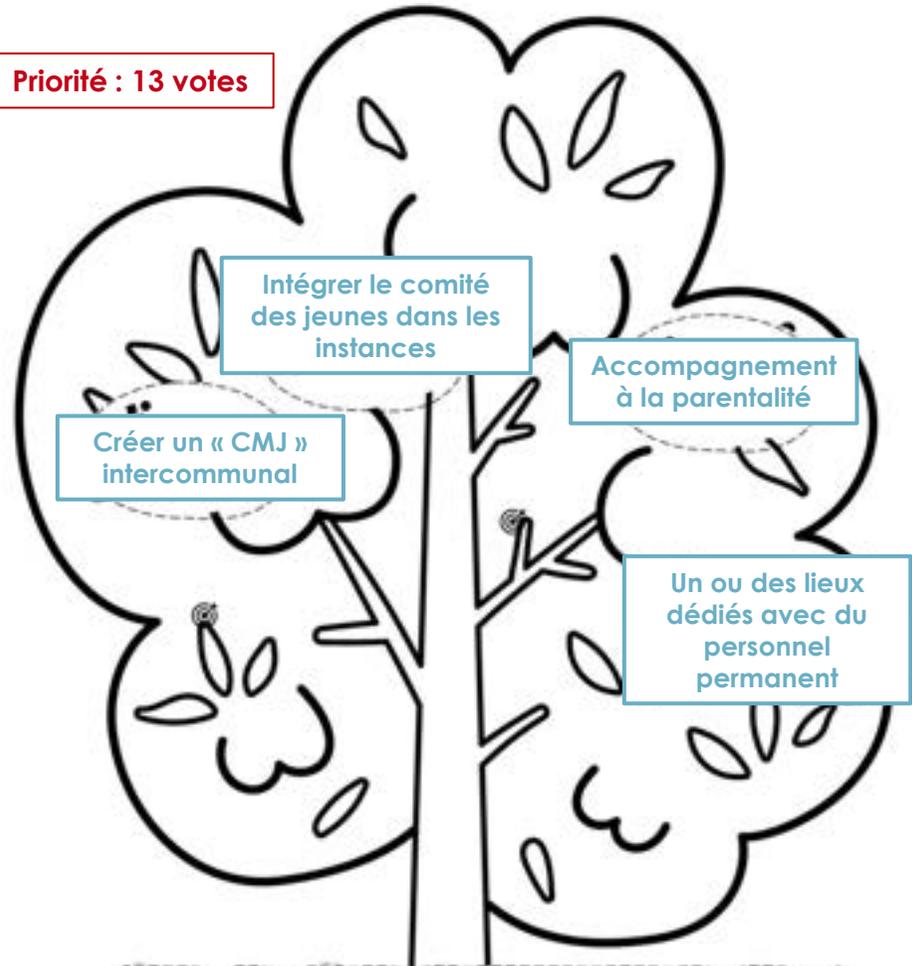
Arbre des solutions – Logement et Mobilité

Priorité : 15 vote



Arbre des solutions – Jeunesse

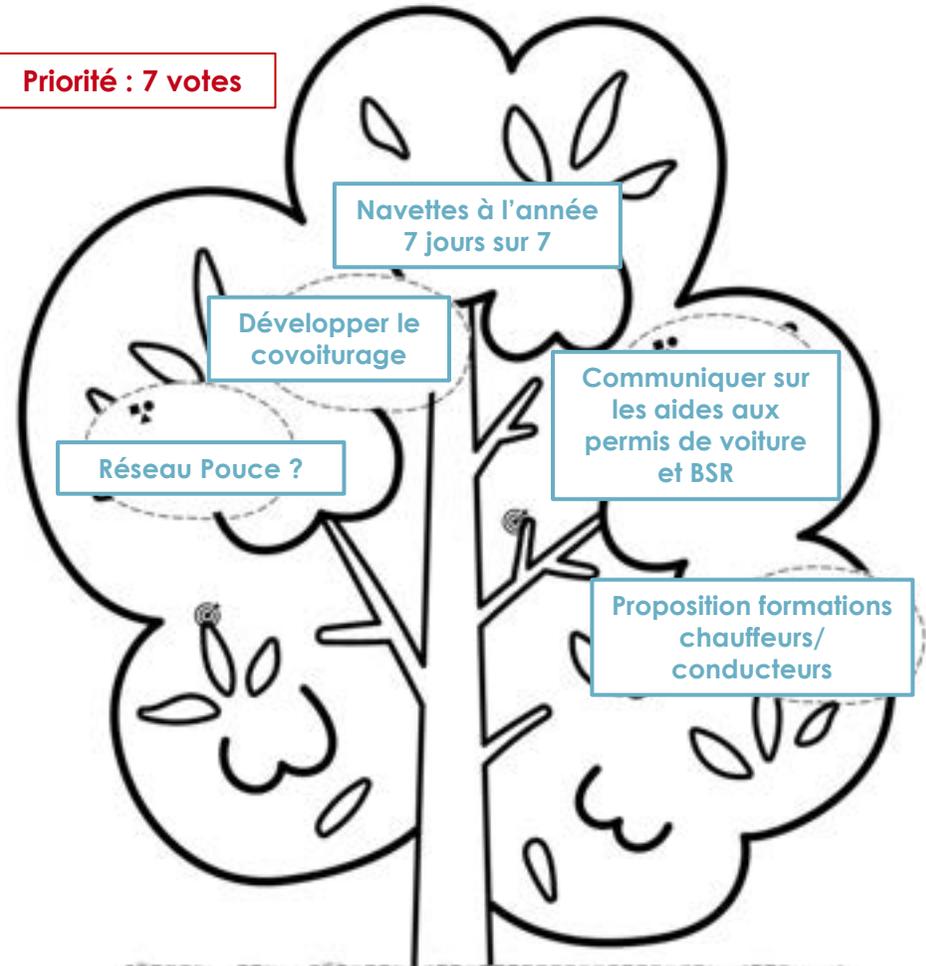
Priorité : 13 votes



Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

Avoir un espace de vie conditionné aux transports

Priorité : 7 votes

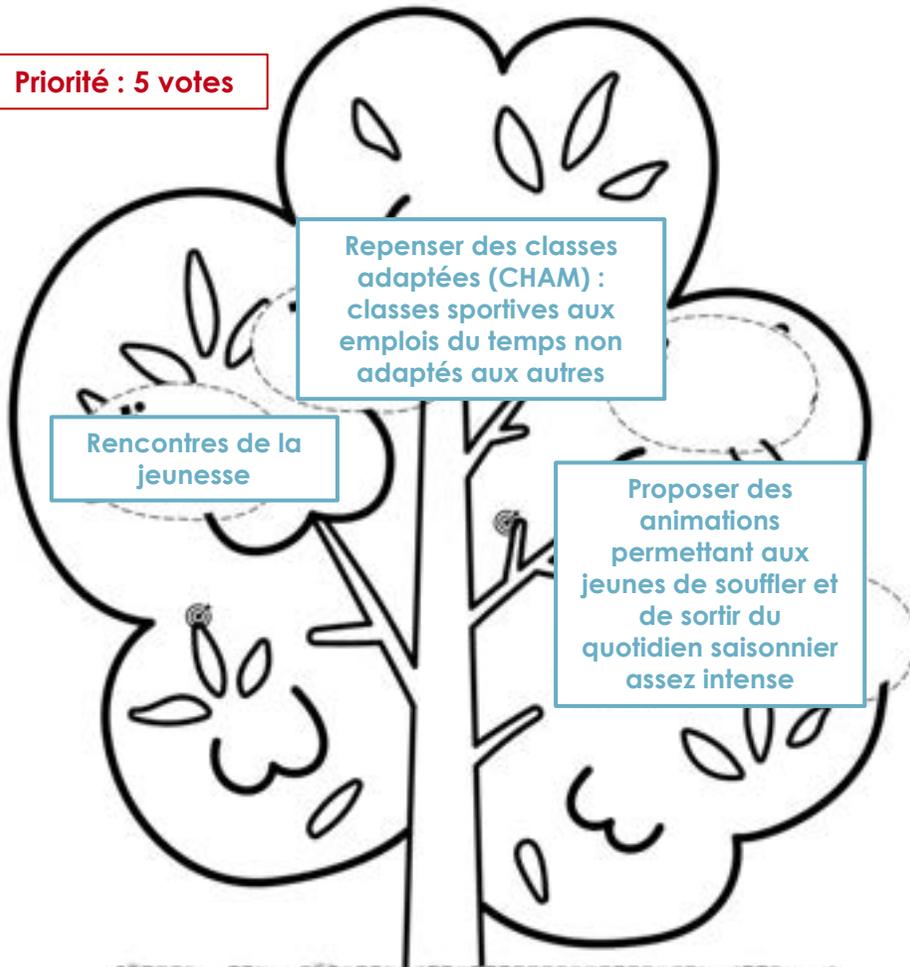


Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

La mobilité des jeunes

Arbre des solutions – Jeunesse

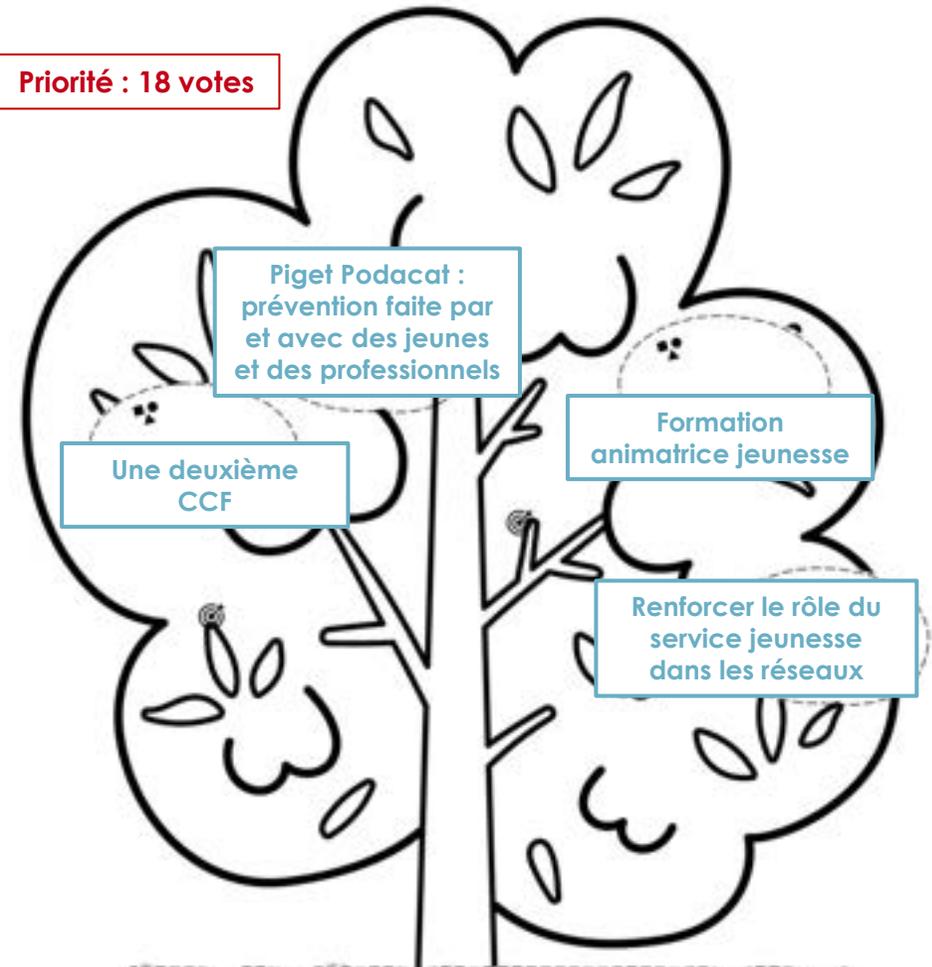
Priorité : 5 votes



Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

Accompagner les parents et leurs jeunes pendant la période saisonnière, où les parents sont peu disponibles

Priorité : 18 votes

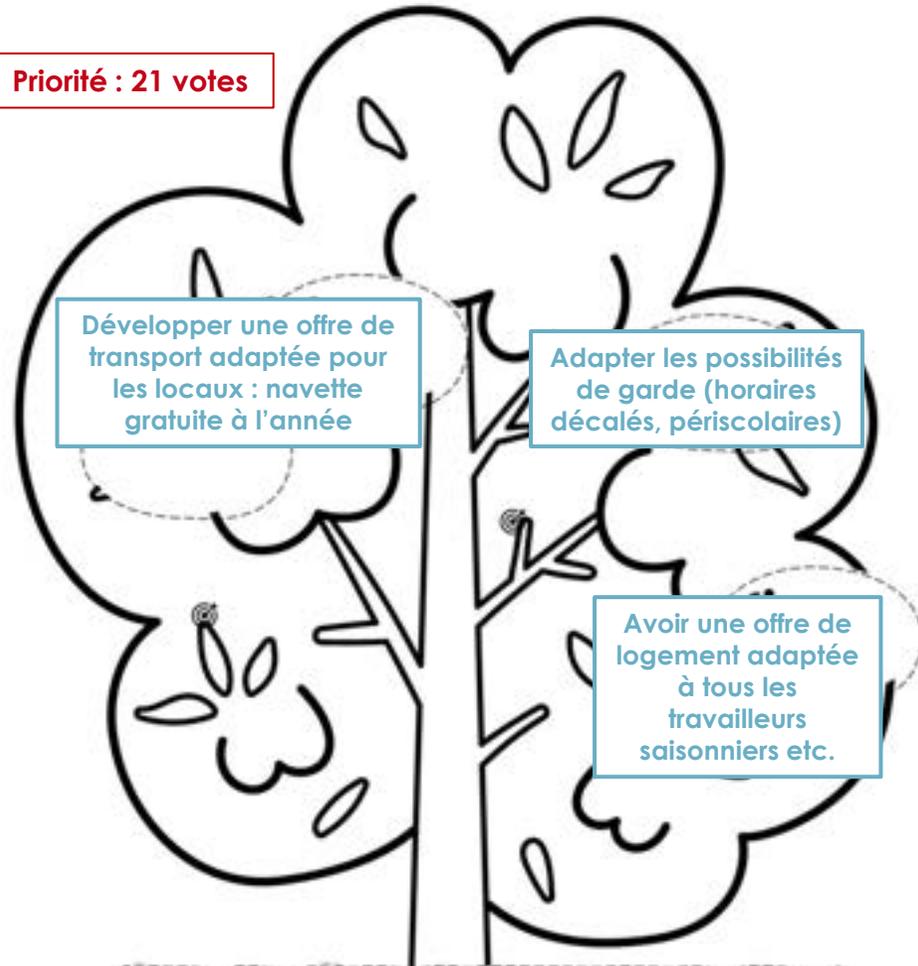


Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

Prévention des risques liés à la consommation de produits psychoactifs et à la santé sexuelle

Arbre des solutions – Emploi

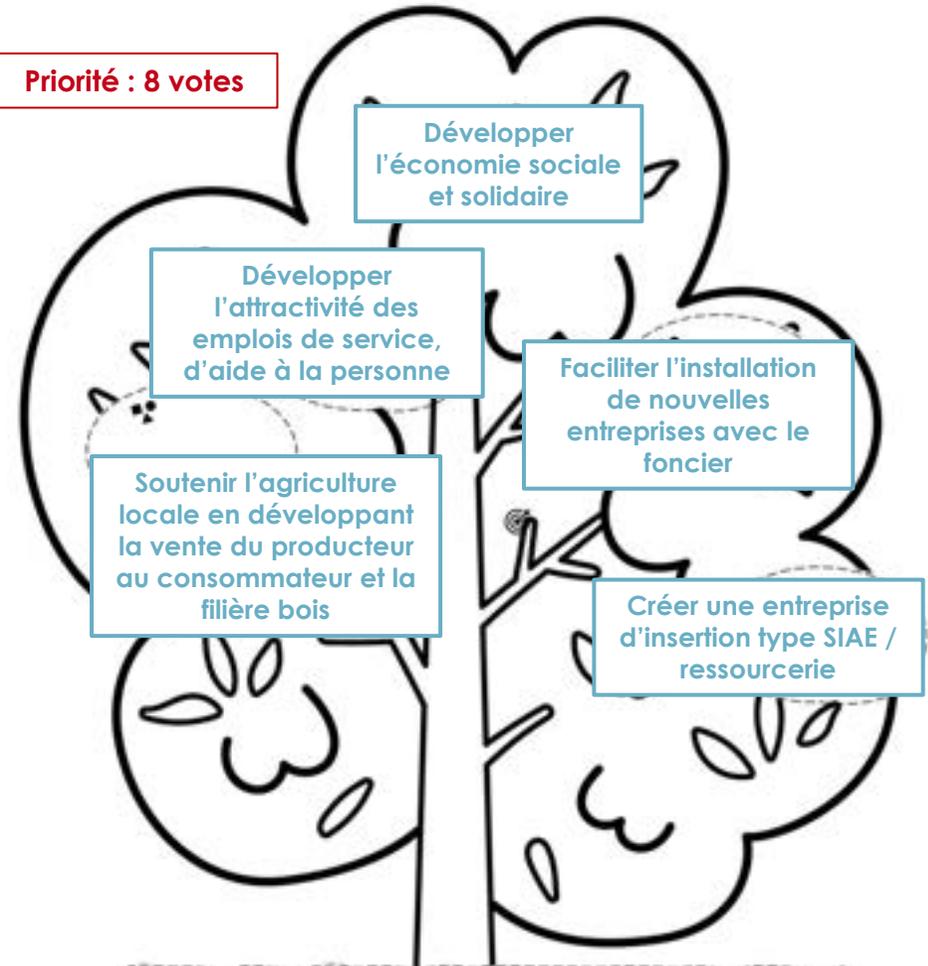
Priorité : 21 votes



⚠ Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

Il faut sécuriser l'emploi local (en lien avec les 2 arbres suivants)

Priorité : 8 votes



⚠ Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

Il faut diversifier les sources d'entrée pour compléter le « tout emploi touristique »

Arbre des solutions – Emploi

Priorité : 8 vote

Créer un emploi de coordinateur et d'animation « Formation » sur le territoire

CFA

Projeter, anticiper et structurer dans le temps les offres de formations pour optimiser les préinscriptions

Trouver et développer un espace pour l'emploi et la formation locale



Le problème à résoudre (c'est une phrase, elle se termine par un point.)

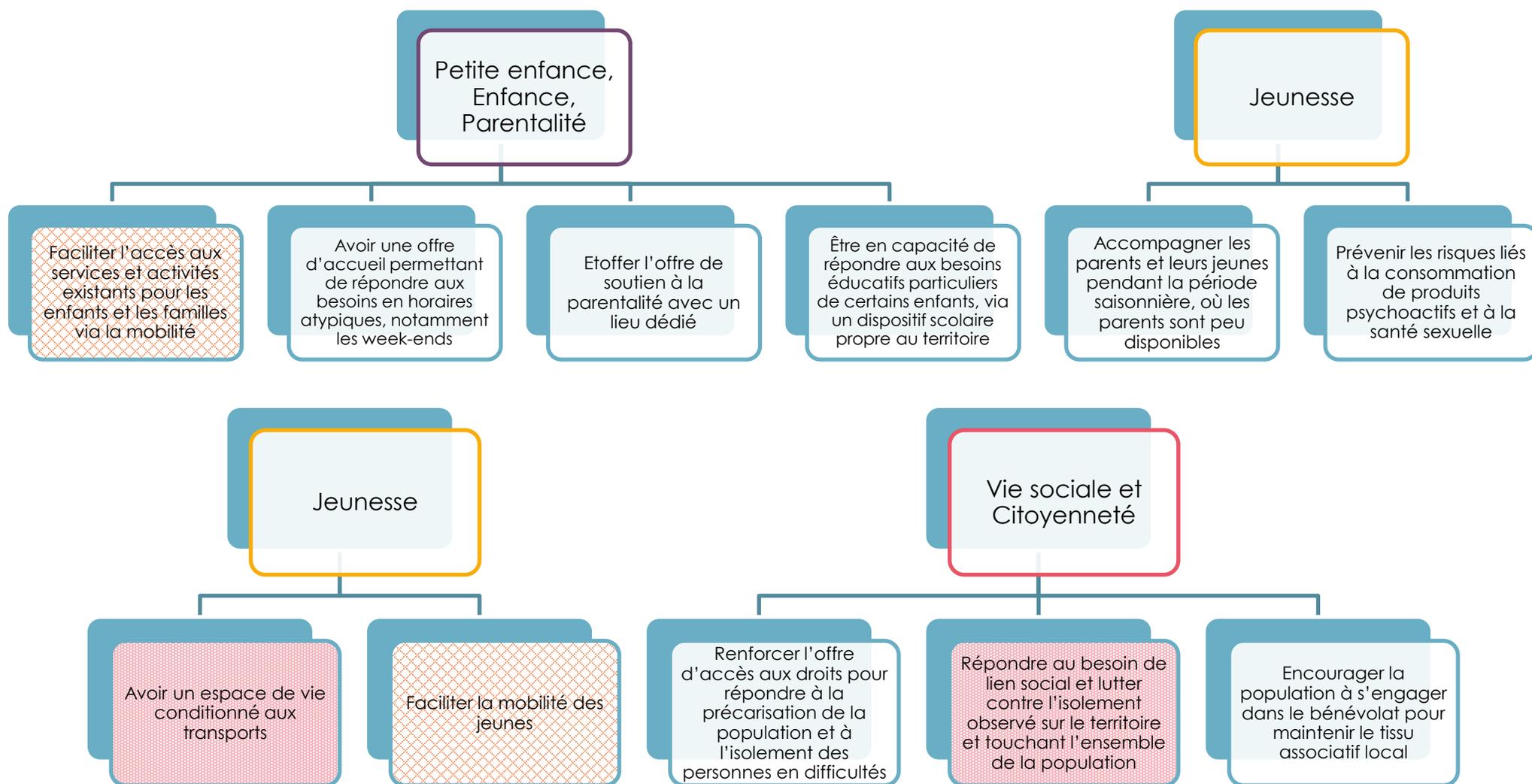
**Il faut développer l'offre de formation locale
(une sur l'Oisans et une sur Vizille)**

10-B

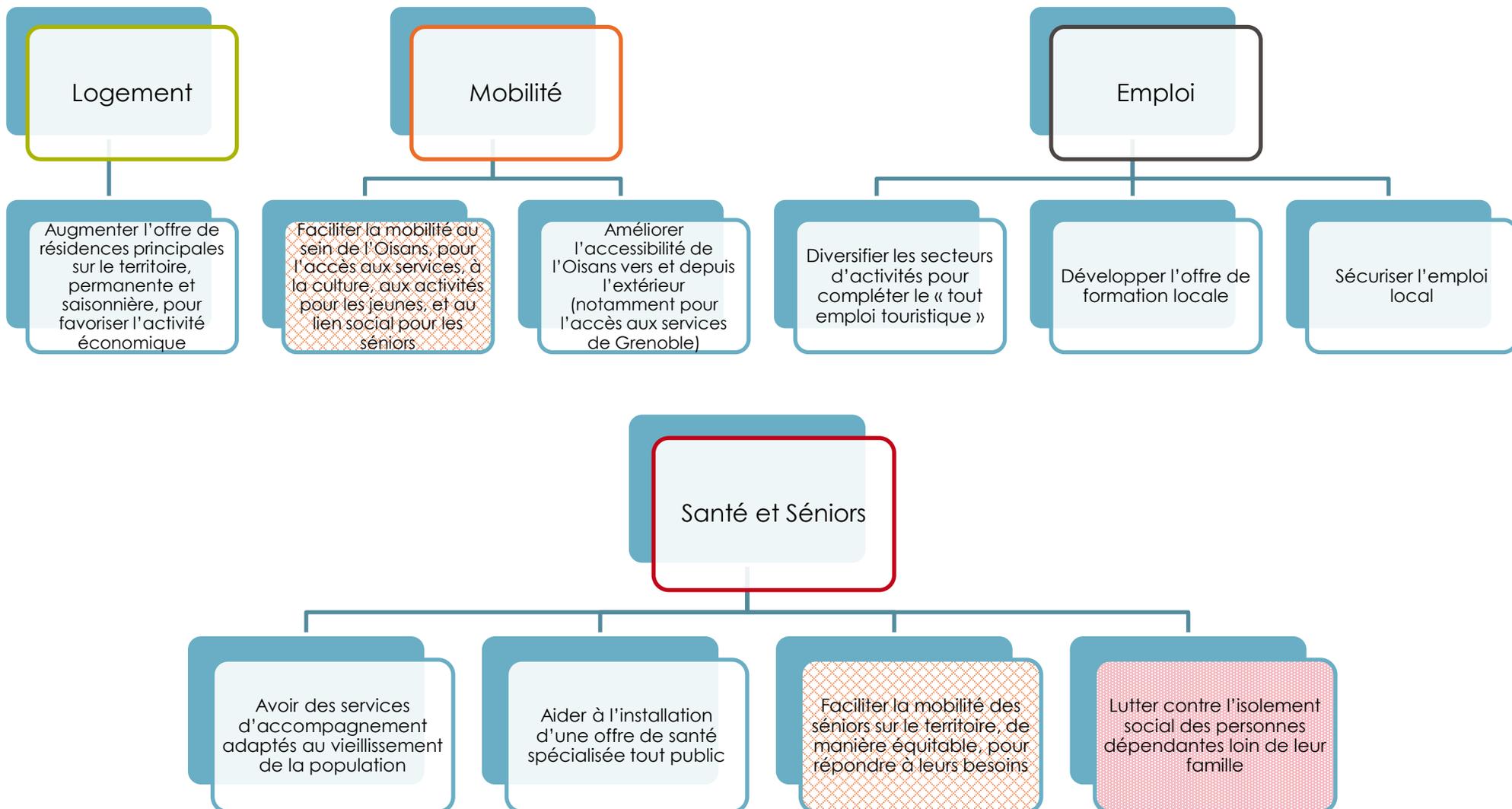
Plan d'actions retravaillé
et synthétisé



Un plan d'actions élaboré directement par les participants au séminaire et construit par thématique...



...faisant ressortir des enjeux transversaux de lien social et d'accès aux services



Plan d'actions – Petite enfance, Enfance et Parentalité

★ Enjeu prioritaire

□ Actions les plus matures à ce stade



Prévoir des équipes mobiles pour les enfants en situation de handicap

Renforcer le travail partenarial entre le personnel de crèche et les enseignants pour l'entrée en petite section

Solliciter les autorisations dédiées aux troubles psy pour faire des permanences auprès des familles

Faciliter l'accès aux services et activités existants pour les enfants et les familles via la mobilité

★ Avoir une offre d'accueil permettant de répondre aux besoins en horaires atypiques, notamment les week-ends

Etoffer l'offre de soutien à la parentalité avec un lieu dédié

★ Être en capacité de répondre aux besoins éducatifs particuliers de certains enfants, via un dispositif scolaire propre au territoire

Encourager l'itinérance des professionnels

Favoriser le co-voiturage entre familles

Organiser des sorties familles culturelles et sportives

Ouvrir des structures existantes le week-end avec un agrément réduit

Augmenter l'amplitude horaire des structures existantes

Créer des passerelles entre structures pour les enfants à besoins particuliers

Développer la médiation familiale avec un espace dédié ou des événements dédiés organisés avec des professionnels

Rouvrir le LAEP

Mettre en place une itinérance du LAEP

Créer un dispositif scolaire pour les enfants à besoins éducatifs particuliers

Faciliter les prises en charge pluridisciplinaires de soins au sein de l'école

Mettre en place du soutien scolaire gratuit pour les enfants ayant des besoins éducatifs particuliers

Plan d'actions – Jeunesse

★ Enjeu prioritaire

□ Actions les plus matures à ce stade

Jeunesse

Accompagner les parents et leurs jeunes pendant la période saisonnière, où les parents sont peu disponibles

Organiser des rencontres de la jeunesse

Repenser les classes sportives (Education nationale)

Proposer des animations sur la période saisonnière



Prévenir les risques liés à la consommation de produits psychoactifs et à la santé sexuelle

Renforcer le Centre de Santé Sexuelle

Renforcer le rôle du service jeunesse dans les réseaux

Faire un podcast sur la prévention par et pour les jeunes

Former les animateurs jeunesse à ces conduites



Avoir un espace de vie conditionné aux transports

Créer un comité des jeunes intercommunal

Intégrer le CMJ dans les instances

Accompagner à la parentalité

Avoir un ou des lieux dédiés avec du personnel permanent → **renforcer l'espace jeunes existant**

Faciliter la mobilité des jeunes

Développer le covoiturage

Développer le Réseau Pouce

Avoir la navette gratuite toute l'année 7 jours sur 7

Communiquer sur les aides aux permis voiture et BSR

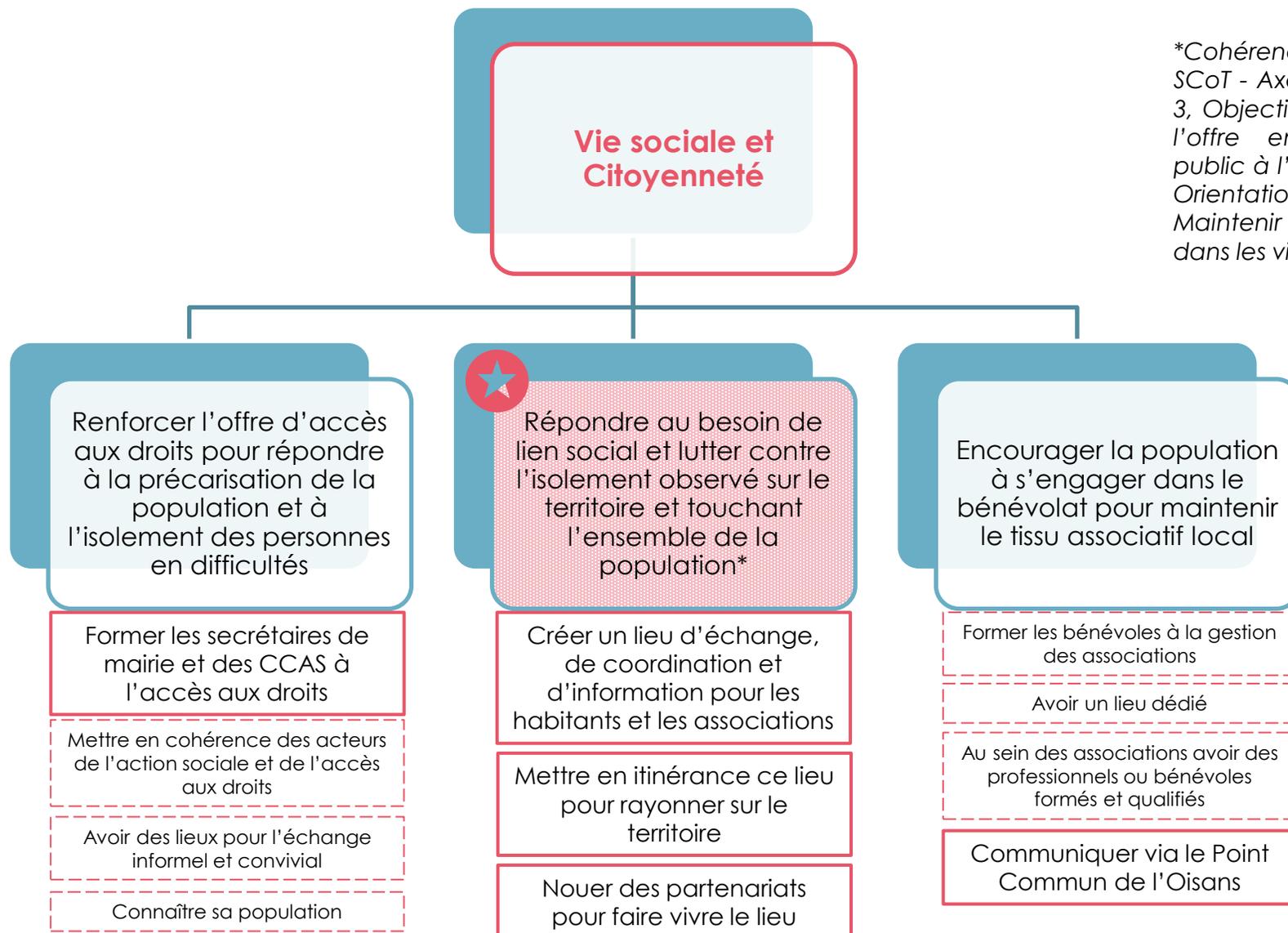
Proposer des formations délocalisées

Plan d'actions – Vie sociale et Citoyenneté

 Enjeu prioritaire

 Actions les plus matures à ce stade

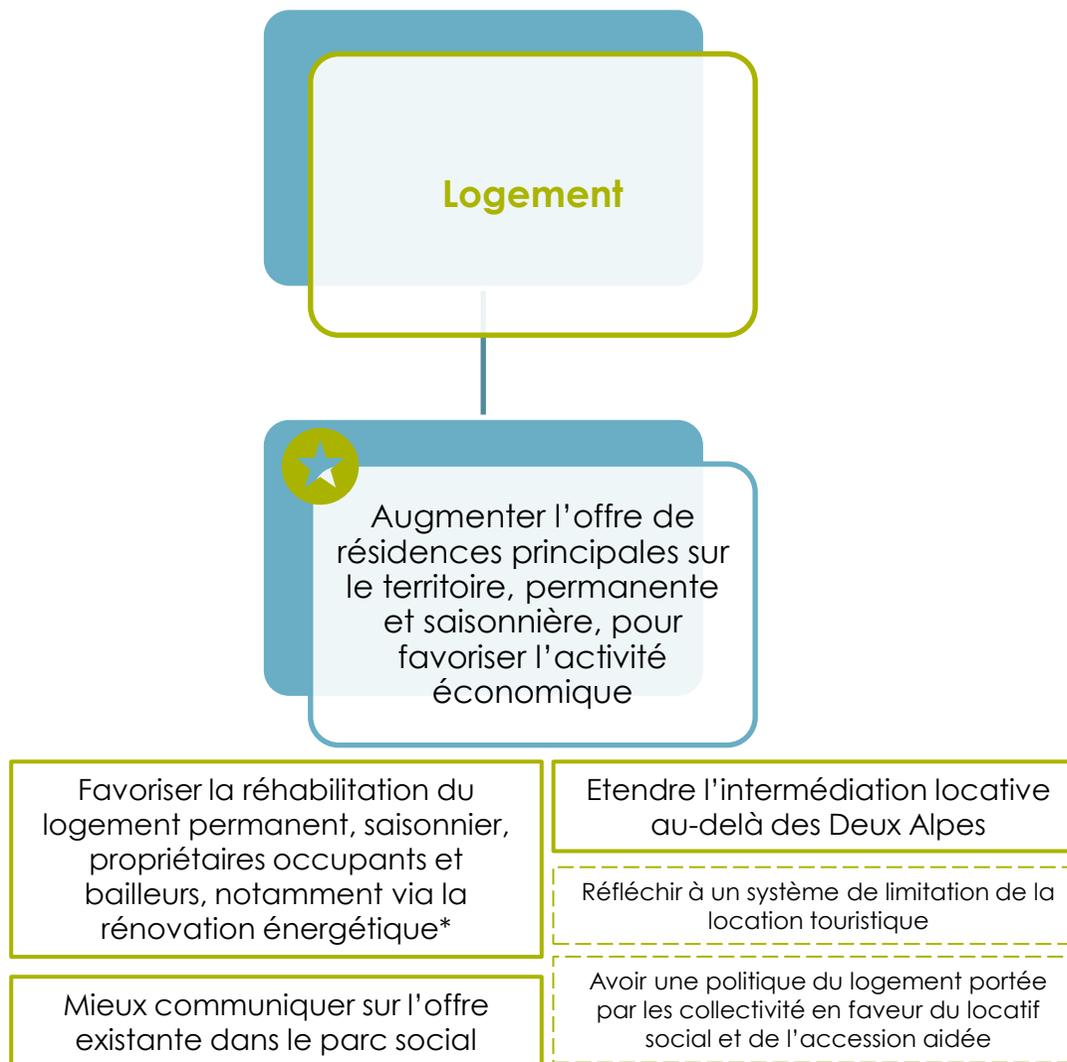
**Cohérence avec le SCoT - Axe 2, Orientation 3, Objectif 1 : Compléter l'offre en équipement public à l'année + Axe 2, Orientation 1, Objectif 4 : Maintenir une vie sociale dans les villages*



Plan d'actions – Logement

★ Enjeu prioritaire

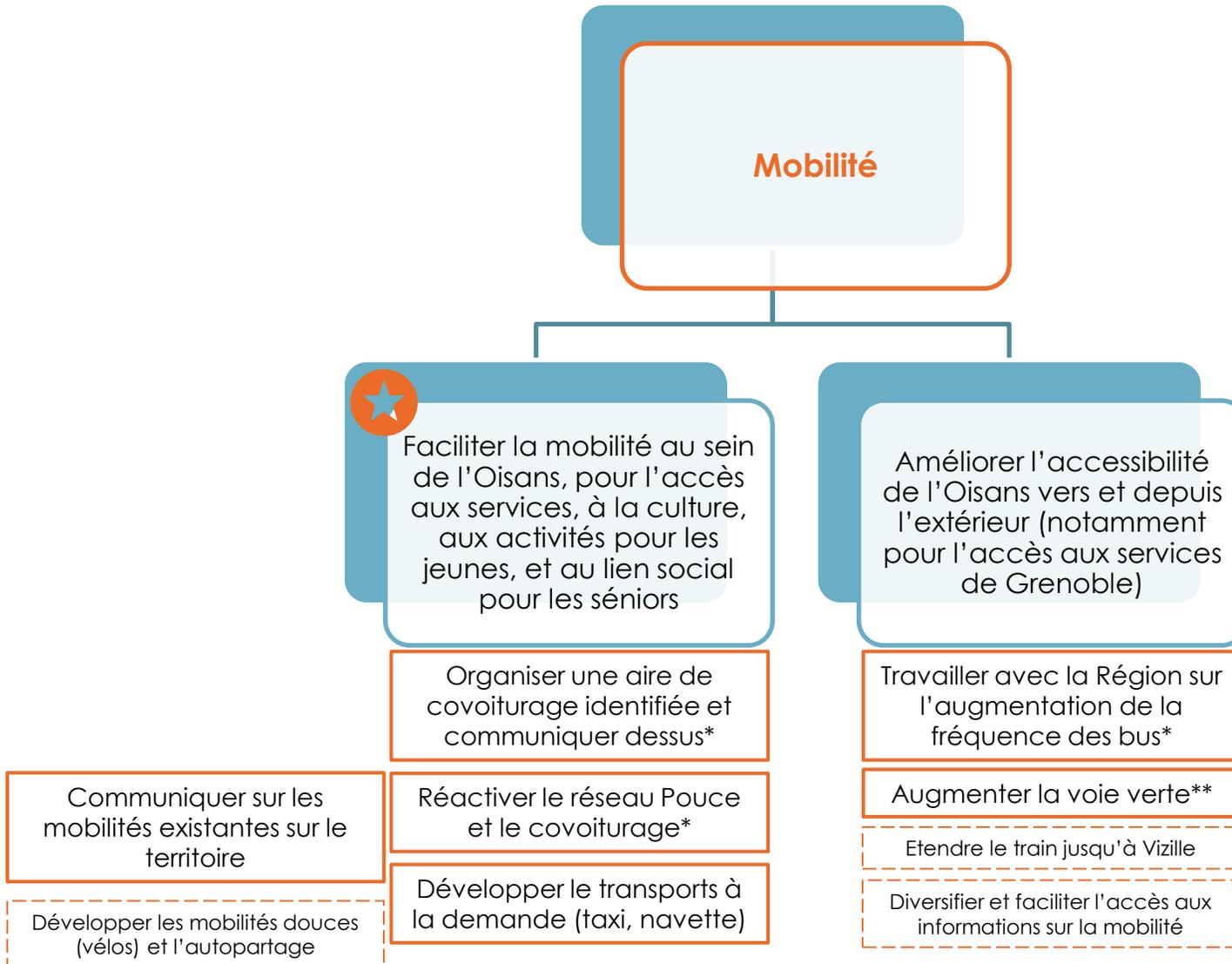
□ Actions les plus matures à ce stade



**Cohérence avec le SCoT - Axe 2, Orientation 2, Objectif 2 : Proposer une offre en logement adaptée aux besoins du territoire*

Plan d'actions – Mobilité

-  Enjeu prioritaire
-  Actions les plus matures à ce stade



**Cohérence avec le SCoT - Axe 2, Orientation 4, Objectif 1 : La mobilité solidaire au service des habitants les plus isolés - Améliorer la desserte des villages*

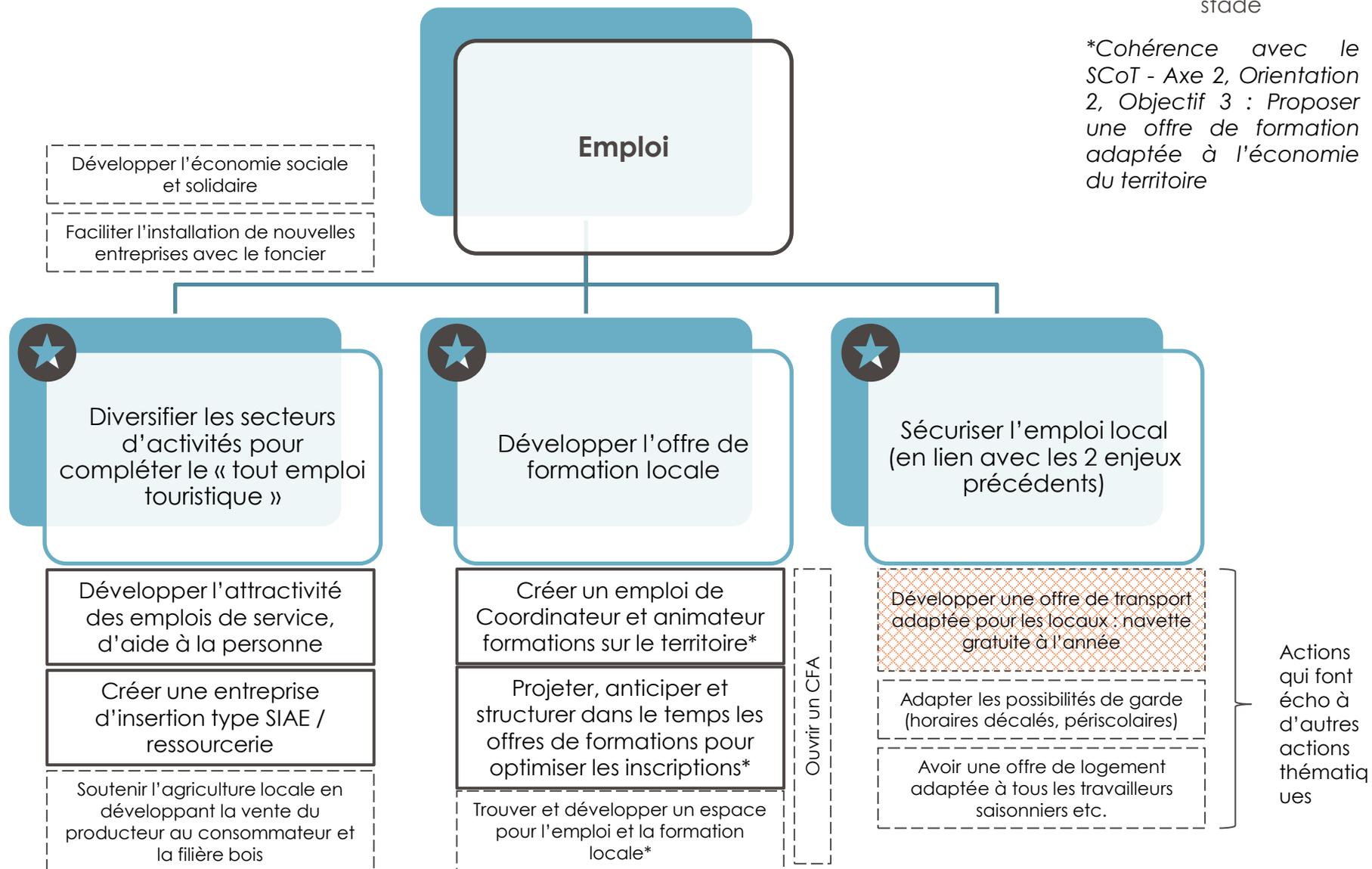
***Cohérence avec le SCoT - Axe 2, Orientation 4, Objectif 2 : Finaliser la voie verte et permettre les connexions vers la métropole grenobloise, la Savoie et le Briançonnais*

Plan d'actions – Emploi

★ Enjeu prioritaire

▭ Actions les plus matures à ce stade

**Cohérence avec le SCoT - Axe 2, Orientation 2, Objectif 3 : Proposer une offre de formation adaptée à l'économie du territoire*



Plan d'actions – Santé et Séniors

-  Enjeu prioritaire
-  Actions les plus matures à ce stade

Santé et Séniors

Communiquer une image positive du Bien vieillir

 Avoir des services d'accompagnement adaptés au vieillissement de la population

Construire une coordination médicale et médico-sociale pour le maintien à domicile

Sensibiliser les familles à l'accompagnement et l'anticipation de la dépendance

Faire un état des lieux des services par communes

 Aider à l'installation d'une offre de santé spécialisée tout public

Aménager un local pour des permanences de spécialistes

Développer la télémédecine

Mettre à disposition un appartement pour des remplacements médicaux (déjà existant sur Bourg d'Oisans)

Développer l'attractivité et l'accueil des professionnels de santé spécialisés

Faciliter la mobilité des séniors sur le territoire, de manière équitable, pour répondre à leurs besoins

Améliorer l'information sur les services existants

Mutualiser des services entre communes pour le déplacement des séniors

Avoir une équité de services sur la mobilité des séniors coordonnée par la CCO

Lutter contre l'isolement social des personnes dépendantes loin de leur famille

Identifier un lieu pour favoriser le lien social

Faire de ce lieu un lieu d'échanges intergénérationnels

Recenser les logements PMR

Trois types d'actions ressortent de ce plan d'actions...



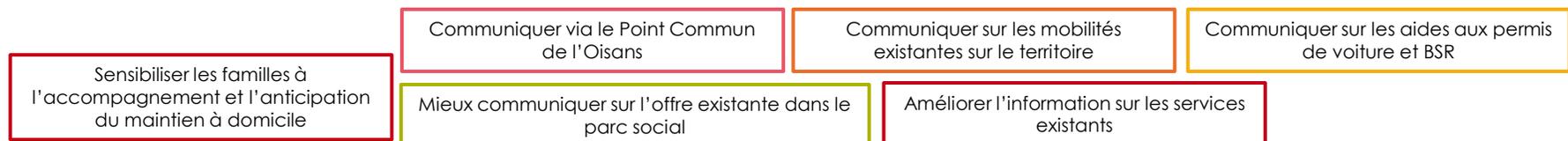
Des actions renforçant l'offre de services existante



Des actions en faveur d'un développement de l'offre avec la création de nouveaux dispositifs et équipements



Des actions valorisant l'existant via l'information et la communication



Aide à la décision sur les thématiques du plan d'actions

Thématique	Degré de précision des actions fléchées	Degré de priorité des enjeux associés	Degré de compétence actuelle du CIAS
Petite enfance, Enfance et Parentalité			
Jeunesse			
Vie sociale et Citoyenneté			
Logement			
Mobilité			
Emploi			
Santé et Séniors			

L'occasion pour le CIAS d'investir de nouvelles thématiques et/ou de renforcer sa position de chef de file sur d'autres thématiques

Thématiques en partie incluses dans le SCoT, notamment à son 2^e axe

Degré faible

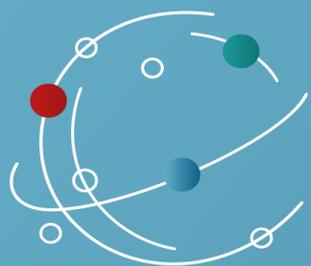
Degré moyen

Degré important

Degré fort

Priorisation recommandée par Espelia

Thématique	Recommandations d'Espelia
Petite enfance, Enfance et Parentalité	<p>Thématique prioritaire – Compléter l'offre des communes : le CIAS et la CCO sont déjà présents sur ces thématiques mais il reste des besoins importants non couverts où des opportunités d'agir existent. C'est le cas notamment de la garde en horaires atypiques, des enfants à besoins éducatifs particuliers pour lesquels un dispositif adapté pourrait être créé avec l'Educ. nat., et de l'enjeu de la médiation familiale.</p>
Jeunesse	<p>Thématique prioritaire – Renforcer l'existant : la jeunesse ressort comme un public prioritaire de l'ABS, l'espace jeunes développé par la CCO fait toutefois un travail conséquent et a créé un lien fort avec les collégiens en peu de temps. Aussi, il paraît pertinent de renforcer l'espace jeunes pour arriver à toucher les lycéens.</p>
Vie sociale et Citoyenneté	<p>Thématique prioritaire – Investir davantage ce champ : l'isolement de l'ensemble de la population et la précarité des ménages sont 2 constats qui ressortent de manière prégnante de l'ABS. Le besoin de lien social s'observe de manière transversale sur l'ensemble des thématiques étudiées : il semble prioritaire de pouvoir apporter une réponse à ce besoin, en prenant le temps de réfléchir à ses modalités de mise en œuvre pour s'assurer de toucher tout le territoire et une grande diversité de publics.</p>
Logement	<p>Thématiques non prioritaires pour l'ABS – A investir par le SCoT : si le logement et la mobilité restent des enjeux transversaux ayant des impacts positifs comme négatifs sur l'ensemble des thématiques de l'ABS, ces thématiques sont déjà bien investies par le travail du SCoT. Aussi, elles ne paraissent pas prioritaires dans les futurs travaux du CIAS, mais la production de l'ABS doit permettre d'enrichir la vision habitants de ces thématiques pour la mise en œuvre du SCoT.</p>
Mobilité	
Emploi	<p>Thématique non prioritaire – Poursuivre la dynamique existante : de la même manière, l'emploi a un impact évident sur la précarité de la population. Pour autant, cette thématique est déjà bien investie par la CCO et la coordination existante génère déjà de nouveaux projets communs à poursuivre (par exemple sur la formation ou la recyclerie).</p>
Santé et Séniors	<p>Thématique prioritaire – Développer une compétence « Bien vieillir » par le CIAS : la santé et les séniors ressortent parmi les thématiques prioritaires de l'ABS. Le champ des séniors et du bien vieillir est un enjeu particulièrement grandissant pour le territoire qui risque de s'amplifier avec les années. L'offre existante est assez hétérogène en fonction des communes, développer une offre intercommunale auprès de ce public paraît de fait nécessaire pour mieux couvrir leurs besoins actuels et à venir.</p>



Groupe
espelia
Servir l'intérêt général

espelia ressources tecurbis icea
Consultants Finances

CONTACT :

Pauline POUZARGUE

pauline.pouzargue@espelia.fr

Renaud LABORDE

renaud.laborde@espelia.fr

Annexes

Fiches actions réalisées au séminaire

Table thématique : Vie sociale et Citoyenneté

Problème auquel répond l'action : Manque d'un lieu d'échanges et de coordination

Action : Créer un lieu d'échange, de coordination et d'information pour les habitants et les associations



1. LE PROJET

Description de l'action :

- Identifier un lieu accessible, centrale pour l'Oisans donc probablement à Bourg d'Oisans
- L'adapter au projet, avec éventuellement des rénovations ou travaux
- Nouer des partenariats financiers
- Rédiger un projet social
- Recruter du personnel qualifié pour ce lieu
- Mettre en itinérance ce lieu pour rayonner sur le territoire
- Nouer des partenariats pour faire vivre le lieu



Territoire d'intervention :

L'ensemble de la CCO



2. LES ACTEURS

Qui travaillent sur ce chantier ?

CCO, CCAS, CIAS, Commune de Bourg d'Oisans, CAF, CD38, Etat, habitants, association



3. LES MOYENS

Nos ressources, nos moyens pour y arriver ?

/

Table thématique : Santé et Séniors

Problème auquel répond l'action : Vieillesse de la population et services en difficultés

Action : Créer une stratégie de coordination



1. LE PROJET

Description de l'action :

- Création d'une compétence « autonomie » au CIAS



Territoire d'intervention :

CCO et partie Oisans des Hautes Alpes



2. LES ACTEURS

Qui travaillent sur ce chantier ?

AMDR (SSIAD, SAAD, CSI), Département, les libéraux, la CCO



3. LES MOYENS

Nos ressources, nos moyens pour y arriver ?

Coordonner l'existant
Volonté politique
Pérenniser les emplois

Table thématique : Santé et Séniors

Problème auquel répond l'action : Offre de santé spécialisée tout public insuffisante et/ou inexistante

Action : Télémedecine



1. LE PROJET

Description de l'action :

- Créer un poste de médecin coordinateur avec le spécialiste, le médecin généraliste, les patients et les autres professionnels de santé



Territoire d'intervention :

Tout l'Oisans



2. LES ACTEURS

Qui travaillent sur ce chantier ?

ARS, CPAM, Département, CCO, les professionnels de santé et médico-sociaux, les élus, le CHU



3. LES MOYENS

Nos ressources, nos moyens pour y arriver ?

Volonté médicale
Soutien des communes

Table thématique : Santé et Séniors

Problème auquel répond l'action : Offre de santé spécialisée tout public insuffisante et/ou inexistante

Action : Améliorer l'accueil en offrant un logement et local professionnel



1. LE PROJET

Description de l'action :

- Optimiser l'attractivité du territoire en mettant à disposition un logement et un local professionnel



Territoire d'intervention :

Tout l'Oisans



2. LES ACTEURS

Qui travaillent sur ce chantier ?

Communes, CCO, médecins généralistes formateurs



3. LES MOYENS

Nos ressources, nos moyens pour y arriver ?

Dynamisme des stations
Volonté politique
Associations d'aide
Paysage montagne
Hiver / Eté

Table thématique : Petite enfance, Enfance et Parentalité

Problème auquel répond l'action : Manque de lieu de soutien à la parentalité

Action : Communiquer et recréer des espaces de parentalité



1. LE PROJET

Description de l'action :

- Recréer des espaces de parentalité
- Lieux à définir et à adapter
- Activités enfants-parents
- Communication (fête de la petite enfance, familles en jeux, portes ouvertes, à travers les médecins et professionnels médico-sociaux)



Territoire d'intervention :

En itinérance sur l'Oisans



2. LES ACTEURS

Qui travaillent sur ce chantier ?

Les professionnels pluridisciplinaires (psy, EJE, ES, ME, psychomotriciens, sages femmes, conseillère conjugale, ADMR, puéricultrices)



3. LES MOYENS

Nos ressources, nos moyens pour y arriver ?

Lieux existants avec les RPE à Allemond, Bourg d'Oisans
Personnel existant
Département, ADMR, associations des parents d'élèves

Table thématique : Petite enfance, Enfance et Parentalité

Problème auquel répond l'action : Elèves à besoins éducatifs particuliers

Action : Création d'un dispositif spécifique



1. LE PROJET

Description de l'action :

- Une classe spécifique pour les troubles dys
- Travailler le français et les maths sont cette classe spécifique et retourner dans sa classe de référence pour le reste
- Calé sur le modèle ULIS sans que ce soit dédié aux élèves en situation de handicap mais plutôt dédié à des élèves ayant des PAP (plan d'accompagnement personnalisé).



Territoire d'intervention :

Tout l'Oisans



2. LES ACTEURS

Qui travaillent sur ce chantier ?

RASED, Directeurs de coles, Elus,
Académie (circonscription), parents
d'élèves



3. LES MOYENS

Nos ressources, nos moyens pour y arriver ?

Ecole de Bourg d'Oisans (avec une
classe disponible)

Table thématique : Logement et Mobilité

Problème auquel répond l'action : Manque de logements saisonniers et permanents accessibles à tous

Action : Réhabilitation des logements destinés à la location permanente



1. LE PROJET

Description de l'action :

- Mise en place d'une opération de réhabilitation des logements privés avec les aides de l'ANAH
- En contrepartie d'un engagement de mise en locations avec respect des conditions de l'ANAH



Territoire d'intervention :

Tout l'Oisans



2. LES ACTEURS

Qui travaillent sur ce chantier ?

Les collectivités, l'ANAH, les opérateurs (SOLHIA et autres)



3. LES MOYENS

Nos ressources, nos moyens pour y arriver ?

Un guichet unique avec recrutement d'un opérateur

Table thématique : Logement et Mobilité

Problème auquel répond l'action : Manque de logements saisonniers et permanents accessibles à tous

Action : Développer dans les autres communes l'intermédiation locale sur l'exemple des Deux Alpes



1. LE PROJET

Description de l'action :

- Cf. le dispositif des Deux Alpes



Territoire d'intervention :

Tout l'Oisans



2. LES ACTEURS

Qui travaillent sur ce chantier ?

Les collectivités concernées, les employeurs, les propriétaires bailleurs, un opérateur d'intermédiation locative



3. LES MOYENS

Nos ressources, nos moyens pour y arriver ?

/

Table thématique : Logement et Mobilité

Problème auquel répond l'action : Manque de logements saisonniers et permanents accessibles à tous

Action : Elaborer une politique en faveur de l'hébergement locatif social et de l'accession aidée



1. LE PROJET

Description de l'action :

- Définir le besoin et le localiser
- Travailler avec les acteurs concernés sur la définition, le montage, et le financement des opérations des biens concernés (constructions neuves, acquisitions réhabilitations, etc.)



Territoire d'intervention :

Tout l'Oisans



2. LES ACTEURS

Qui travaillent sur ce chantier ?

Les collectivités, les bailleurs sociaux, les employeurs



3. LES MOYENS

Nos ressources, nos moyens pour y arriver ?

Aides à la pierre de l'Etat, 1% logement, abondements des collectivités à définir par les élus

Table thématique : Jeunesse

Problème auquel répond l'action : Consommation de produits psychoactifs et des prises de risque sexuel

Action : Formation d'une animatrice jeunesse à ces comportements



1. LE PROJET

Description de l'action :

- Prévention et sensibilisation auprès des jeunes
- Mars : intervention en binôme avec la CCF dans le cadre d'une heure de vie de classe
- Témoin pair hors territoire



Territoire d'intervention :

Collège de Bourg d'Oisans



2. LES ACTEURS

Qui travaillent sur ce chantier ?

Le CCS et l'animatrice jeunesse



3. LES MOYENS

Nos ressources, nos moyens pour y arriver ?

CCS et Addiction France

Table thématique : Emploi

Problème auquel répond l'action : La formation

Action : Développer la formation locale



1. LE PROJET

Description de l'action :

- Développer la formation locale sur l'Oisans et Vizille
- Faire des propositions concrètes de formation (langues anglais / connaissance du territoire / par métiers)
- Faire un sondage auprès des habitants
- Retenir les formations le plus pertinentes



Territoire d'intervention :

L'Oisans
Alpes Sud Isère



2. LES ACTEURS

Qui travaillent sur ce chantier ?

CCO et Mission locale de Vizille



3. LES MOYENS

Nos ressources, nos moyens pour y arriver ?

Région, Département, CCO, DEETS

Table thématique : Emploi

Problème auquel répond l'action : La formation

Action : Offrir une offre de logement adaptée à tous les travailleurs saisonniers et permanents



1. LE PROJET

Description de l'action :

- Offrir une offre de logement adaptée à tous les travailleurs saisonniers et permanents



Territoire d'intervention :

L'Oisans



2. LES ACTEURS

Qui travaillent sur ce chantier ?

CCO et communes, l'Etat via les aides à la rénovation, les propriétaires



3. LES MOYENS

Nos ressources, nos moyens pour y arriver ?

L'ANAH et la CCO